

Budget des dépenses 2007-2008

**Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et
Budget principal des dépenses**

Table des matières

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement 1-2

Partie II - Budget principal des dépenses

1 Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses 1-40

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-41

Sociétés d'État 1-43

Définitions des articles courants de dépense 1-43

Tableaux sommaires

Sommaire général 1-52

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense 1-64

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits 1-74

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-106

Changements au Budget principal des dépenses de 2007–2008

Modifications à la présentation 1-121

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-121

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) 1-125

Modifications à la présentation de l'architecture des activités de programme (résultats stratégiques et

Ministères, organismes et sociétés d'État

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2-5

Corporation commerciale canadienne 2-12

Agence canadienne de développement international 2-13

Centre de recherches pour le développement international 2-23

Commission mixte internationale 2-24

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-25

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-13

Institut de la statistique des Premières nations 3-14

Commission des revendications particulières des Indiens 3-15

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 3-16

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 4-2

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-8

6 Agence du revenu du Canada 6-2

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-9

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-10

Commission canadienne des grains 7-12

8 Anciens combattants 8-2

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 9-6

- 10 Conseil du Trésor**
 Secrétariat 10-3
 École de la fonction publique du Canada 10-5
 Bureau du directeur des lobbyistes 10-7
 Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 10-8
- 11 Conseil privé**
 Ministère 11-4
 Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 11-6
 Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 11-7
 Directeur général des élections 11-8
 Commissariat aux langues officielles 11-10
 Secrétariat de la Commission des nominations publiques 11-11
 Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 11-12
- 12 Défense nationale**
 Ministère 12-3
 Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7
 Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 12-8
- 13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 13-2**
- 14 Environnement**
 Ministère 14-4
 Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions 14-9
 Agence canadienne d'évaluation environnementale 14-10
 Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 14-11
 Agence Parcs Canada 14-12
- 15 Finances**
 Ministère 15-5
 Vérificateur général 15-8
 Tribunal canadien du commerce extérieur 15-9
 Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 15-10
 Bureau du surintendant des institutions financières 15-11
- 16 Gouverneur général 16-2**
- 17 Industrie**
 Ministère 17-5
 Agence spatiale canadienne 17-10
 Commission canadienne du tourisme 17-13
 Tribunal de la concurrence 17-15
 Commission du droit d'auteur 17-16
 Conseil national de recherches du Canada 17-17
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 17-19
 Conseil de recherches en sciences humaines 17-22
 Conseil canadien des normes 17-25
 Statistique Canada 17-26

- 18 Justice**
 Ministère 18-4
 Commission canadienne des droits de la personne 18-7
 Tribunal canadien des droits de la personne 18-8
 Commissaire à la magistrature fédérale 18-9
 Service administratif des tribunaux judiciaires 18-10
 Commission du droit du Canada 18-11
 Bureau du directeur des poursuites pénales 18-12
 Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 18-14
 Cour suprême du Canada 18-16
- 19 Parlement**
 Sénat 19-4
 Chambre des communes 19-6
 Bibliothèque du Parlement 19-8
 Commissariat à l'éthique 19-9
 Conseiller sénatorial en éthique 19-10
- 20 Patrimoine canadien**
 Ministère 20-5
 Conseil des Arts du Canada 20-13
 Société Radio-Canada 20-14
 Musée canadien des civilisations 20-15
 Musée canadien de la nature 20-16
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 20-17
 Bibliothèque et Archives du Canada 20-18
 Société du Centre national des Arts 20-21
 Commission des champs de bataille nationaux 20-22
 Office national du film 20-23
 Musée des beaux-arts du Canada 20-26
 Musée national des sciences et de la technologie 20-27
 Commission de la fonction publique 20-29
 Commission des relations de travail dans la fonction publique 20-30
 Tribunal de la dotation de la fonction publique 20-31
 Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice 20-32
 Téléfilm Canada 20-34
- 21 Pêches et Océans 21-2**
- 22 Ressources humaines et Développement des compétences**
 Ministère 22-5
 Conseil canadien des relations industrielles 22-15
 Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-16
 Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 22-19
 Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-20
- 23 Ressources naturelles**
 Ministère 23-4
 Énergie atomique du Canada limitée 23-10
 Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-12
 Société de développement du Cap-Breton 23-14
 Office national de l'énergie 23-15
 Administration du pipe-line du Nord 23-16

24	Santé	
	Ministère	24-4
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	24-9
	Instituts de recherche en santé du Canada	24-10
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	24-14
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	24-15
	Agence de la santé publique du Canada	24-16
25	Sécurité publique et Protection civile	
	Ministère	25-5
	Agence des services frontaliers du Canada	25-8
	Service canadien du renseignement de sécurité	25-9
	Service correctionnel	25-10
	Commission nationale des libérations conditionnelles	25-12
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	25-14
	Gendarmerie royale du Canada	25-15
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	25-19
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	25-20
26	Transports	
	Ministère	26-5
	Société canadienne des postes	26-10
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	26-11
	Office des transports du Canada	26-12
	La Société des ponts fédéraux Limitée	26-13
	Marine Atlantique S.C.C.	26-14
	Commission de la capitale nationale	26-15
	Bureau de l'infrastructure du Canada	26-17
	Société du Vieux-Port de Montréal inc.	26-19
	Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	26-20
	Tribunal d'appel des transports du Canada	26-21
	VIA Rail Canada Inc.	26-22
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	27-2
28	Index	
	Index	28-2

Budget des dépenses 2007-2008

Partie I

Plan de dépenses du gouvernement

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

But

La Partie I vise à fournir des renseignements sommaires et les faits saillants des changements survenus par rapport à l'année précédente dans les dépenses ministérielles et les paiements de transfert afin de les présenter au lecteur en lui donnant une idée des principaux éléments qui influent sur ces dépenses. Pour obtenir plus de détails, il faut consulter la Partie II du budget principal des dépenses et les rapports sur les plans et priorités de chaque ministère.

Aperçu

Le présent budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses

Les dépenses budgétaires incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Ce budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présentée pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 74,9 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le solde des dépenses, soit 135,4 milliards de dollars, est affecté à des dépenses législatives approuvées précédemment par le Parlement. Les prévisions détaillées ne sont fournies qu'à titre informatif.

Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses

Les dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada. Le Budget principal des dépenses 2007-2008 prévoit un montant total des autorisations des dépenses non budgétaires de 1,4 milliard de dollars. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 94,3 millions de dollars. Le reste, soit 1,3 milliard de dollars, est conforme aux dispositions d'une loi habilitante approuvée précédemment.

Le tableau 1 compare le Budget principal des dépenses totales de 2007-2008 avec le Budget principal des dépenses de 2006-2007, déposé le 25 avril 2006.

Tableau 1 : Budget principal des dépenses totales 2007-2008 comparativement au Budget principal des dépenses de 2006-2007

(millions)	2007-2008			2006-2007			Variation des dépenses totales	
	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total	\$	%
Crédits votés	74 928,8	94,3	74 023,1	70 205,0	123,4	70 328,4	4 694,7	6,7
Postes législatifs	135 382,1	1 285,2	136 667,3	128 389,9	999,5	129 389,4	7 277,9	5,6
Montant total du budget principal des dépenses*	210 310,9	1 379,5	211 690,4	198 594,9	1 122,9	199 717,8	11 972,6	6,0

* Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants de la rubrique Détails qui sont présentés dans le document.

Le Budget principal des dépenses 2007-2008 a augmenté, en tout, de 12,0 milliards de dollars (6,0 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses 2006-2007, ce qui représente des augmentations de 11,7 milliards de dollars en dépenses budgétaires et de 256,6 millions de dollars en dépenses non budgétaires.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses – Augmentation nette de 11,7 milliards de dollars

Compte tenu des contraintes de production et de secret et le fait que le budget fédéral sera déposé après le budget principal des dépenses, ce dernier ne peut tenir compte de tous les plans des nouvelles dépenses. Par conséquent, bien que le présent budget principal des dépenses reprenne la plupart des plans de dépenses du gouvernement, d'autres changements seront apportés dans le budget supplémentaire des dépenses qui sera publié plus tard au cours de l'exercice.

Ce budget principal des dépenses représente donc le plan des dépenses que le gouvernement a annoncé dans son budget fédéral de mai 2006 et d'autres rajustements apportés lors de la Mise à jour économique et financière de novembre 2006. En outre, il tient compte des résultats des restrictions budgétaires de 1,0 milliard de dollars sur deux ans, que le gouvernement a annoncé dans le budget fédéral de 2006.

Cette mise à jour présente des dépenses budgétaires totales prévues de 230,8 milliards de dollars pour 2007-2008, dont un montant de 34,7 milliards de dollars pour le service de la dette publique et un montant de 175,6 milliards de dollars pour les dépenses de programme.

Répercussions sur le financement du budget supplémentaire des dépenses

Comme nous l'avons déjà mentionné, le montant total des dépenses budgétaires a augmenté de 11,7 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2007-2008 par rapport au Budget principal des dépenses 2006-2007. Toutefois, une comparaison entre les deux exercices ne tient pas compte des fonds déjà fournis par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) 2006-2007.

On peut donc constater que la variation d'une année à l'autre est nettement moins importante lorsque le montant total des dépenses prévues en 2006-2007 est comparé au budget principal des dépenses du nouvel exercice.

Tableau 2 : Budget des dépenses totales de 2006-2007 comparativement au Budget principal des dépenses de 2007-2008

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Montant total des budgets des dépenses 2006-2007	Budget supplémentaire des dépenses (B) 2006-2007	Budget supplémentaire des dépenses (A) 2006-2007	Budget principal des dépenses 2006-2007	Variation \$	Variation %
Crédits votés	74 928,8	75 619,4 ¹	404,6	5 009,8	70 205,0	-690,6	(0,9)
Postes législatifs	135 382,1	132 366,3	(211,1)	4 187,5	128 389,9	3 015,8	2,3
Total	210 310,9	207 985,7	193,5	9 197,3	198 594,9	2 325,2	1,1

Étant donné que le budget fédéral de 2006 a été déposé le 2 mai, donc après le budget principal des dépenses qui a été déposé le 25 avril 2006, le Budget principal des dépenses 2006-2007 ne présentait pas certaines priorités du nouveau gouvernement. Les fonds accordés à ces priorités, telles que la Prestation universelle pour la garde d'enfants, le renforcement des Forces canadiennes (y compris la présence en Afghanistan) et le soutien aux programmes en agriculture et de sécurité publique, ont été obtenus par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses 2006-2007. Ainsi, le total des dépenses pour 2006-2007 est de 208,0 milliards de dollars. Le Budget principal des dépenses 2007-2008 représente une augmentation de 2,3 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, soit 1,1 p. 100.

¹ Les crédits votés du Budget principal des dépenses 2006-2007 renferment aussi un montant de 143,5 millions de dollars pour l'Agence du revenu du Canada et l'Agence Parcs Canada, lequel provient de crédits permanents de 2005-2006.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Tableau 3 : Fonds supplémentaire de 2006-2007 ayant contribué, d'une année à l'autre, aux augmentations dans le Budget principal des dépenses

Le tableau 3 fournit des exemples d'augmentations de fonds les plus significatives d'une année à l'autre au cours de 2006-2007 et justifie près de 7,5 milliards de dollars de l'augmentation de 11,7 milliards en 2007-2008.

Ministère (Sujet)	Fonds demandés dans le Budget principal des dépenses 2007-2008	Fonds déjà fournis par l'entremise du Budget supplémentaire (A) ou (B)
Ressources humaines et Développement des compétences (Prestation universelle pour la garde d'enfants) ²	2,46 milliards	1,61 milliard
Défense nationale (tous des postes importants) ³	2,1 milliards	1,1 milliard
Finances (paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement) ⁴	2,0 milliards	0,5 milliard
Agence de la santé publique du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments (grippe aviaire ou pandémie de grippe) ⁵	0,22 milliard	0,05 milliard
Agriculture et Agroalimentaire Canada (Cadre stratégique pour l'agriculture) ⁶ (Programme canadien d'options pour les familles agricoles) ⁷	0,3 milliard	0,34 milliard
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto) ⁸	0,23 milliard	0,09 milliard
Agence des services frontaliers du Canada (Initiative de partenariat pour la sécurité et la prospérité) ⁹	0,13 milliard	0,14 milliard
Total	7,44 milliards	3,83 milliards

Le tableau 4 présente le total des dépenses budgétaires prévues, soit 230,8 milliards de dollars pour 2007-2008, et ce, selon le mode de paiement. Des détails supplémentaires en regard de ces sortes de paiements sont fournis dans des tableaux subséquents, ceux se rapportant aux dépenses budgétaires de programme par secteur.

² Dans le budget fédéral de 2006, on a annoncé l'introduction d'une nouvelle prestation universelle pour la garde d'enfants, conçue pour donner aux parents des choix à cet égard. La *Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2006, fournit aux familles une prestation mensuelle de 100 \$ par enfant de moins de six ans qui est une personne à charge admissible. Les paiements ont commencé à être versés aux Canadiens le 20 juillet 2006.

³ Dans le budget fédéral de 2005, le gouvernement s'était engagé à investir jusqu'à concurrence de 12,8 milliards de dollars dans le budget de la Défense en cinq ans. À partir de cet engagement, le budget fédéral de 2006 prévoyait l'ajout de 5,3 milliards de dollars de plus sur cinq ans. Les principaux postes incluent les fonds destinés à raffermir la capacité autonome des Forces canadiennes de défendre la souveraineté nationale et d'assurer la sécurité, à appuyer le rôle des Forces canadiennes en Afghanistan, à majorer les salaires et les indemnités des membres des Forces canadiennes et à financer de grandes acquisitions en capital.

⁴ Les paiements de transfert versés aux gouvernements provinciaux et territoriaux recourent plusieurs catégories : Péréquation, Financement des territoires, Transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux, Paiements de remplacement au titre des programmes permanents et Programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes.

⁵ Le budget fédéral de 2006 comportait un engagement de 1,0 milliard de dollars portant sur les cinq prochaines années afin d'améliorer l'état de préparation du Canada en cas de pandémie.

⁶ Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a lancé son Cadre stratégique pour l'agriculture en 2002. Ce cadre réunit cinq éléments clés : Gestion des risques de l'entreprise, Environnement, Qualité et innocuité des aliments, Renouvellement, et Science et Innovation, afin d'aider l'agriculture au Canada à tirer parti au maximum des possibilités des marchés mondiaux.

⁷ Dans le cadre du Plan d'action pour le secteur agricole annoncé dans le budget fédéral de 2006, ce programme pilote de deux ans assurera un soutien aux producteurs admissibles dans toutes les provinces qui utilisent les services-conseils aux exploitations agricoles et les services destinés à améliorer leurs compétences en gestion et à accroître leur rentabilité.

⁸ Le secteur riverain de Toronto sera revitalisé grâce aux investissements dans l'infrastructure et le développement urbain à la suite de la restructuration du gouvernement.

⁹ Le budget fédéral de 2006 énonçait les engagements pris par le gouvernement de rendre sécuritaires les frontières du Canada et de poursuivre la mise en place du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Tableau 4 : Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses selon le type de paiement

(en millions de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
<i>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement:</i>				
Péréquation ¹⁰	11 676,3	11 282,0	394,3	3,5
Transfert canadien en matière de santé ¹¹	21 348,4	20 140,0	1 208,4	6,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux ¹²	8 800,0	8 500,0	300,0	3,5
Financement des territoires ¹³	2 142,5	2 070,0	72,5	3,5
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents ¹⁴	(3 010,0)	(2 995,0)	(15,0)	(0,5)
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ¹⁵	(661,0)	(699,0)	38,0	5,4
Autres subventions législatives	32,0	32,0	0,0	0,0
Total partiel des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement	40 328,2	38 330,0	1 998,2	5,2
<i>Principaux transferts aux particuliers :</i>				
Prestations aux aînés ¹⁶	32 059,0	30 575,0	1 484,0	4,9
Assurance-emploi ¹⁷	15 075,0	15 030,0	45,0	0,3
Prestation universelle pour la garde d'enfants ¹⁸	2 460,0	0,0	2 460,0	S.O.
Total partiel des principaux transferts aux particuliers	49 594,0	45 605,0	3 989,0	8,7
Transferts à des organismes financiers internationaux¹⁹	539,5	725,9	(186,4)	(25,7)
Autres paiements de transfert et subventions	27 329,5	26 863,9	465,6	1,7
Total des paiements de transfert	117 791,2	111 524,8	6 266,4	5,6
Paiements aux sociétés d'État	4 997,6	5 193,8	(196,2)	(3,8)
Fonctionnement et capital	52 825,1	47 481,3	5 343,8	11,3
Frais de la dette publique	34 697,0	34 395,0	302,0	0,9
Montant total des dépenses budgétaires du budget principal des dépenses	210 310,9	198 594,9	11 716,0	5,9
Rajustements au titre du rapprochement avec la Mise à jour économique et financière de novembre 2006 ²⁰	5 568,0	6 505,1	(937,1)	(14,4)
Rajustement net, avec des données brutes au lieu de données nettes ²¹	14 893,0	0,0	14 893,1	S.O.
Total des dépenses budgétaires²²	230 772,0	205 100,0	25 672,0	12,5

10 Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces à faible revenu pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables.

11 Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) désigne un transfert fédéral offert à chaque province et territoire à l'appui des régimes de soins de santé provinciaux. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt et est assujéti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit l'établissement d'exigences relatives à la résidence pour l'obtention de l'aide sociale, et inclut l'ancien Transfert visant la réforme des soins de santé (TRSS).

12 Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert global de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires à l'appui de l'enseignement postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, notamment le développement de la petite enfance, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le TCPS, qui compte un volet sous forme de transferts en espèces et un autre sous forme de transfert de points d'impôt, est réparti selon une formule par habitant afin d'assurer un soutien égal à tous les Canadiens, quelle que soit leur province ou territoire de résidence.

13 Les paiements au titre du financement des territoires sont des transferts fédéraux fournis aux gouvernements territoriaux pour les aider à fournir les services publics et incluent l'ancien programme des paiements aux gouvernements territoriaux. Les transferts sont calculés selon une formule qui comble l'écart entre les besoins financiers et la capacité fiscale des territoires.

14 Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du TCS et du TCPS. Ces montants correspondent aux plus récentes prévisions.

15 Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin depuis. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée à partir des transferts fédéraux en espèces à la province. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

16 Les prestations aux aînés désignent le soutien du revenu de base que le gouvernement du Canada verse aux aînés grâce à la pension de la Sécurité de la vieillesse, au Supplément de revenu garanti ainsi qu'au versement d'allocation et à l'allocation de survivant. Elles englobent aussi les prestations de retraite et d'assurance fondées sur les gains que prévoient le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

17 L'assurance-emploi procure une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités. Les Canadiens qui sont malades, les femmes enceintes ou les personnes qui prennent soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté ou d'un membre de la famille gravement malade qui risque grandement de mourir peuvent également recevoir l'aide de l'assurance-emploi. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

18 La Prestation universelle pour la garde d'enfants est une nouvelle forme d'aide financière directe qui fournit aux familles des ressources pour appuyer leur choix en matière de garde d'enfants. Elle sera versée aux familles sous forme de paiements mensuels de 100 \$ par enfant de moins de six ans.

19 Ces paiements sont versés pour respecter les engagements qui ont été pris par le Canada aux termes d'ententes multilatérales de réduction des frais de la dette publique (tableau 13 – page 1-25).

20 Comprend les rajustements effectués en raison de la comptabilité d'exercice, des charges imputées aux exercices précédents et d'une péremption prévue. Comprend aussi des charges non encore imputées relatives aux initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives.

21 Un rajustement net, pour tenir compte des principaux éléments des dépenses budgétaires qui sont touchées par l'adoption, dans le budget fédéral de 2006, d'une présentation des données brutes plutôt que des données nettes (la Prestation fiscale canadienne pour enfants, les revenus du Ministère perçus pour des services particuliers et les revenus des sociétés d'État consolidées).

22 Le montant total des dépenses budgétaires concorde avec la Mise à jour économique et financière de novembre 2006, sauf comme indiqué précédemment, lorsque les prévisions actuelles relatives aux obligations législatives ont été indiquées. De plus, le montant alloué aux frais de la dette publique correspond aussi aux plus récentes prévisions.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Explication des principaux transferts

Les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement devraient augmenter de 2,0 milliards de dollars pour les raisons suivantes :

- Les paiements de péréquation affichent une hausse de 394,4 millions de dollars à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau Cadre pour la péréquation et la formule de financement des territoires du 26 octobre 2004.
- Conformément aux modalités énoncées aux chapitres 14 et 15 de la Partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* qui ont trait aux Contributions au titre des transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux, le Transfert canadien en matière de santé a été majoré de 1,2 milliard de dollars, ce qui porte le total à 21,4 milliards de dollars. Cette augmentation représente le montant prévu dans la loi au titre du transfert en matière de santé, conformément au budget fédéral de 2003, et les fonds supplémentaires annoncés dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé de septembre 2004.
- De la même manière, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux a été bonifié de 300,0 millions de dollars en 2007-2008, ce qui représente le montant prévu dans la loi au titre des transferts en matière de programmes sociaux. Cette augmentation porte le montant total à 8,8 milliards de dollars.
- Le Financement des territoires affiche une augmentation de 72,5 millions de dollars à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau Cadre pour la péréquation et la formule de financement des territoires du 26 octobre 2004.
- Conformément aux modalités énoncées aux chapitres 26 et 27 de la Partie VI de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, les changements dans les montants recouverts pour des Paiements de remplacement au titre des programmes permanents et du Programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes sont imputables aux rajustements de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers, une variable clé du calcul de ces montants.

Les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter de 4,0 milliards de dollars pour les raisons suivantes :

- un montant de 1,5 milliard de dollars, à cause de la hausse des prestations versées aux aînés qui découle de l'augmentation de la population des aînés et du montant moyen des prestations, lesquelles sont entièrement indexées sur les changements trimestriels de l'indice des prix à la consommation;
- la légère augmentation de 45,0 millions de dollars des prestations d'assurance-emploi reflète une augmentation de la prévision du nombre de chômeurs par le secteur privé. De plus, à compter de 2007, on projette une hausse des prestations d'assurance-emploi à cause de l'indexation des gains annuels maximaux assurables liés à la croissance du salaire moyen dans l'industrie en 2007;
- la nouvelle Prestation universelle pour la garde d'enfants est entrée en vigueur en juillet 2006, avec un budget initial de 1,6 milliard de dollars accordé dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2006-2007. L'ajout de 2,5 milliards de dollars en 2007-2008 représente le financement prévu pour toute une année.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses de programmes par secteur

Dans cette section, les dépenses de programmes sont indiquées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Si certains secteurs affichent une diminution des dépenses en 2007-2008, d'autres en revanche affichent des augmentations qui témoignent, en partie, des mesures annoncées dans le budget fédéral de 2006 ou dans la mise à jour économique et financière de novembre.

Le tableau 5 récapitule les dépenses de programmes (budgétaires) par secteur.

Tableau 5 : Dépenses de programmes par secteur

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses		% du total
	2007-2008	2006-2007	\$	%	
1. Programmes sociaux (dont les principaux transferts) ²³	97 352 711	90 357 135	6 995 576	7,7	46,3
2. Programmes touchant la culture	3 866 810	3 881 307	(14 497)	(0,4)	1,8
3. Programmes axés sur l'environnement et les ressources	7 843 988	6 838 539	1 005 449	14,7	3,7
4. Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie	6 784 205	6 829 751	(45 546)	(0,7)	3,2
5. Programmes touchant les transports	1 696 961	1 474 476	222 485	15,1	0,8
6. Programmes touchant la justice et la loi	1 832 151	1 627 395	204 756	12,6	0,9
7. Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique	6 509 405	6 024 648	484 757	8,0	3,1
8. Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense	23 933 740	22 117 546	1 816 194	8,2	11,4
9. Parlement et gouverneur général	559 396	543 830	15 566	2,9	0,3
10. Services gouvernementaux généraux (dont les principaux transferts) ²⁴	24 251 026	23 433 366	817 660	3,5	11,5
11. Frais de la dette publique	34 697 000	34 395 000	302 000	0,9	16,5
12. Éléments non attribués à un ministère précis ²⁵	983 500	1 071 913	(88 413)	(8,2)	0,5
Total des dépenses de programmes*	210 311 893	198 594 906	11 715 987	5,9	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants de la rubrique Détails qui sont présentés dans le document.

La plus large part des dépenses de programmes a trait aux programmes sociaux, qui comptent pour quelque 97,4 milliards de dollars (46,3 p. 100) du total des dépenses à ce chapitre en 2007-2008. Pour leur part, les dépenses relatives aux frais de la dette publique, aux programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense et aux services gouvernementaux généraux représentent 82,9 milliards de dollars (39,4 p. 100) du total des dépenses. L'augmentation prévue des frais de la dette publique est imputable aux augmentations prévues des taux d'intérêt en 2007-2008 et en 2008-2009, comme il en est fait mention dans le Plan budgétaire.

Le reste de la section est consacré à un examen plus détaillé de chacun des dix secteurs.

²³ Les principaux transferts au titre des programmes sociaux comprennent l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

²⁴ Les principaux transferts au titre des services gouvernementaux généraux comprennent les transferts aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.

²⁵ Ce poste représente les coûts administratifs associés au fonctionnement du Régime d'assurance-emploi.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

1 - Programmes sociaux

Ce secteur regroupe les ministères et organismes qui exécutent des programmes visant à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et à favoriser un accès égal aux avantages de la société canadienne. Le gouvernement fédéral atteint ces objectifs au moyen des dépenses de programmes directes, des transferts aux particuliers et des transferts aux autres ordres de gouvernement. Les ministères visés sont ceux de la Santé, des Ressources humaines et du Développement des compétences, des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que des Anciens combattants.

Le tableau 6 qui suit présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes sociaux, par ministère, société et organisme, ainsi que des paiements de transfert :

Tableau 6 : Programmes sociaux

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Santé				
Ministère	3 028 263	2 975 397	52 866	1,8
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	13 476	9 681	3 795	39,2
Instituts de recherche en santé du Canada	869 521	832 665	36 856	4,4
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 506	3 512	(6)	(0,2)
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	11 475	6 512	4 963	76,2
Agence de la santé publique du Canada	658 342	506 589	151 753	30,0
Ressources humaines et Développement des compétences ²⁶	5 086 296	3 802 237	1 284 059	33,8
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 985 382	2 266 048	(280 666)	(12,4)
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 628	4 484	144	3,2
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	6 232 167	6 189 701	42 466	0,7
Commission canadienne des affaires polaires	984	976	8	0,8
Institut de la statistique des Premières nations	4 888	4 888	S.O.
Commission des revendications particulières des Indiens	6 733	5 572	1 161	20,8
Anciens combattants	3 375 650	3 202 761	172 889	5,4
<i>Total partiel – Dépenses de programme directes</i>	21 281 311	19 806 135	1 475 176	7,3
<i>Principaux transferts :</i>				
Transfert canadien en matière de santé	21 348 400	20 140 000	1 208 400	6,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	8 800 000	8 500 000	300 000	3,5
Prestations aux aînés	32 059 000	30 575 000	1 484 000	4,9
Assurance-emploi	15 075 000	15 030 000	45 000	0,3
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 460 000	2 460 000	S.O.
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3 010 000)	(2 995 000)	(15 000)	(0,5)
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(661 000)	(699 000)	38 000	(5,4)
<i>Total partiel – Principaux transferts</i>	76 071 400	70 551 000	5 520 400	7,8
Total des dépenses de programmes	97 352 711	90 357 135	6 995 576	7,7

²⁶ Ce poste représente les coûts administratifs associés au fonctionnement du Régime d'assurance-emploi.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées aux programmes sociaux en 2007-2008 s'élèvent à 97,4 milliards de dollars, ce qui en fait assurément la plus vaste composante des dépenses de programmes totales (46,3 p. 100). De cette somme, une tranche de 21,3 milliards de dollars (21,8 p. 100) sera affectée aux dépenses de programmes directes et une tranche de 76,0 milliards (78,2 p. 100) aux principaux paiements de transfert. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2007-2008 devraient augmenter de 7,0 milliards de dollars (7,7 p. 100).

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes sociaux :

- En matière de santé, la hausse de 247,2 millions de dollars porte principalement sur les dépenses du ministère de la Santé, des Instituts de recherche en santé du Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada.
 - L'Agence de la santé publique du Canada demande une augmentation de 151,8 millions de dollars pour divers postes, dont la majorité servira à mettre en œuvre des mesures de préparation en vue de l'éventualité d'une épidémie de grippe aviaire ou d'une pandémie de grippe. Des fonds supplémentaires sont aussi requis pour promouvoir une vie saine, y compris des initiatives ciblées pour lutter contre le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires, renforcer les initiatives visant à appuyer l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada, ainsi que les programmes de santé pour les Premières nations et les Inuits.
 - En ce qui concerne le ministère de la Santé, une hausse nette de 52,9 millions de dollars est demandée, comportant des coûts supplémentaires au titre du fonctionnement et des subventions, et des réductions dans les contributions et les autres paiements de transfert.
 - En ce qui a trait au fonctionnement, les principales augmentations ont trait au financement d'un programme visant à protéger la population canadienne et l'environnement contre des substances toxiques, à la mise en œuvre du Programme de réglementation de la qualité de l'air, à la croissance annuelle de l'Enveloppe pour la santé des Premières nations et des Inuits, et au Programme de soutien en santé pour la résolution des questions des pensionnats indiens.
 - En ce qui a trait aux subventions, les deux principaux postes sont la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer et la mise en œuvre du Plan décennal relatif au programme d'information sur le rendement en matière de santé.
 - En ce qui a trait à la réduction globale des contributions et des autres paiements de transfert, les principaux postes touchés incluent une diminution du financement pour le Programme d'accès aux soins de santé primaires – Communautés minoritaires de langue officielle, des réductions découlant de l'initiative de compression des dépenses de 2006 et le financement alloué au Cadre national de résolution des questions des pensionnats indiens. Ces réductions sont en partie compensées par les augmentations suivantes : le financement additionnel des programmes pour les Autochtones comme suite à la Réunion spéciale du Premier ministre avec les dirigeants autochtones le 13 septembre 2004, la croissance annuelle de l'Enveloppe pour la santé des Premières nations et des Inuits, le financement des prestations de santé non assurées, ainsi que de diverses autres initiatives.
 - Les Instituts de recherche en santé du Canada demandent une augmentation nette de 36,9 millions de dollars, dont la plupart dans le domaine des subventions, laquelle inclut le financement de la gamme de programmes de subventions et de bourses de l'organisme, les programmes de traitement de la maladie de Fabry et le programme des médicaments coûteux, le Programme de chaires de recherche, le programme de préparation

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

en vue d'une éventuelle pandémie de grippe et le programme de prix pour les chercheurs en santé publique au niveau de la maîtrise et du doctorat.

- L'augmentation nette de 1,3 milliard de dollars pour le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences s'explique par divers facteurs :
 - Le poste principal pour ce ministère correspond à de nouveaux fonds totalisant 1,9 milliard de dollars attribuée au budget de fonctionnement pour Service Canada, afin de compenser les bénéficiaires pour l'expérience douloureuse de vivre dans des pensionnats autochtones, et à un montant de 95,7 millions de dollars pour financer diverses autres initiatives. Ces augmentations sont compensées en partie par des réductions du financement d'environ 155,0 millions de dollars, la plus importante ayant trait au transfert des responsabilités des agences privées de recouvrement à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Grâce à l'intégration des activités de recouvrement du ministère, l'ARC recouvre environ 95 p. 100 de tous les montants dus au gouvernement, ce qui se veut un grand pas pour permettre au gouvernement du Canada d'adopter une approche intégrée de gestion de la dette en ce qui a trait aux recouvrements.
 - La Société canadienne d'hypothèques et de logement affiche une réduction nette de 280,7 millions de dollars dans ses dépenses, les plus importantes étant liées à l'interruption du financement des programmes de rénovation, aux baisses survenues en 2007-2008 pour tenir compte des rajustements apportés à l'exécution de l'Initiative de logements à prix abordable, au Programme d'aide à la remise en état des logements ainsi qu'à une réduction de la provision pour intérêt et inflation.
- La majoration nette proposée de 42,5 millions de dollars des fonds accordés au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est attribuable à une variété de postes, et les nouveaux fonds serviront aux budgets de fonctionnement, de contributions et d'autres paiements de transfert.
 - Les augmentations les plus considérables à ce titre incluent :
 - des fonds pour répondre à la demande accrue de programmes permanents pour les Indiens et les Inuits dans les domaines de l'éducation et du développement social (81,9 millions de dollars);
 - la mise en œuvre du Plan d'action pour la salubrité de l'eau dans les communautés des Premières nations (36,7 millions de dollars);
 - des fonds pour pallier les tensions liées à la gestion stratégique du portefeuille des litiges du Ministère (31,9 millions de dollars);
 - la construction d'écoles au Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Alberta (31,4 millions de dollars);
 - l'assainissement de sites contaminés conformément au Plan d'action sur les sites fédéraux contaminés (17,8 millions de dollars).
 - Les réductions les plus importantes incluent :
 - une réduction de 110,0 millions de dollars à la suite de la restructuration annoncée dans le budget fédéral de 2005, du ressourcement en vue de la rénovation et de la construction d'unités de logement sur les réserves et de la création et de l'entretien de terrains à bâtir;
 - des changements dans les mouvements de trésorerie aux fins de la négociation, du règlement et de la mise en œuvre de revendications territoriales particulières et globales (37,2 millions de dollars);
 - des économies liées à l'efficacité du Ministère (17,6 millions de dollars);

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- l'élimination graduelle du financement des initiatives sur le changement climatique (9,1 millions de dollars);
- l'élimination graduelle du financement destiné à l'achat de terrains pour créer une assise territoriale adéquate pour la collectivité de Kanesatake (6,0 millions de dollars).
- Un nouvel organisme, appelé Institut de la statistique des Premières nations, a été créé dans le portefeuille d'Affaires indiennes et du Nord canadien, avec un budget de 4,9 millions de dollars. Il s'emploiera avant tout à accroître la capacité statistique des Premières nations et à tisser des réseaux à l'appui des systèmes statistiques en place pour établir de nouvelles relations financières et combler les vastes besoins de gouvernance, tout en diffusant aux gouvernements des Premières nations et à d'autres parties intéressées les données sur les conditions financières, économiques et sociales des Premières nations.
- La majoration proposée de 172,9 millions des fonds accordés au ministère des Anciens combattants est imputable à un certain nombre de facteurs dont le plus important est la hausse des coûts de fonctionnement, notamment pour acheter des services de santé à cause de l'accroissement du nombre de clients et de transactions, pour tenir compte de l'inflation et des conventions collectives; une augmentation des montants de subventions versés, à cause de rajustements annuels de l'indice des prix à la consommation des prestations d'invalidité, la hausse des fonds pour le programme relatif à la perte de gains, dans le cadre de la nouvelle série de programmes offerts aux membres des Forces canadiennes et à leurs familles en vertu de la nouvelle Charte des vétérans. On note aussi une augmentation des contributions et des autres paiements de transfert à la suite d'une hausse accordée au Programme pour l'autonomie des anciens combattants afin de tenir compte des coûts plus élevés et du recours plus fréquent au Programme au fur et à mesure que ses clients vieillissent, surtout pour les éléments qui ont trait aux résidences de soins infirmiers et aux services d'entretien ménager.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

2 - Programmes touchant la culture

Ce secteur englobe les ministères et organismes qui exécutent des programmes appuyant la croissance et le développement de la vie culturelle au Canada, la participation à la société canadienne et l'équité de celle-ci, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel du pays ainsi que la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine du Canada. Il s'agit du ministère du Patrimoine canadien et de ses organismes connexes ainsi que de quelques sociétés d'État et organismes ministériels.

Le tableau 7 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant le patrimoine et la culture, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 7 : Programmes touchant la culture

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	1 363 015	1 384 621	(21 606)	(1,6)
Conseil des Arts du Canada	181 321	150 445	30 876	20,5
Société Radio-Canada	1 043 953	1 112 039	(68 086)	(6,1)
Musée canadien des civilisations	61 136	59 946	1 190	2,0
Musée canadien de la nature	84 221	59 145	25 076	42,4
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5 732	5 815	(83)	(1,4)
Bibliothèque et Archives du Canada	119 303	109 071	10 232	9,4
Société du Centre national des Arts	35 216	33 283	1 933	5,8
Commission des champs de bataille nationaux	13 241	8 907	4 334	48,7
Office national du film	67 118	64 839	2 279	3,5
Musée des beaux-arts du Canada	46 752	46 618	134	0,3
Musée national des sciences et de la technologie	25 835	25 577	258	1,0
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	19 889	24 606	(4 717)	(19,2)
Téléfilm Canada	104 649	125 042	(20 393)	(16,3)
Environnement				
Agence Parcs Canada	599 328	578 054	21 274	3,7
Ressources humaines et Développement des compétences				
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 940	1 929	11	0,6
Transports				
Commission de la capitale nationale	94 161	91 370	2 791	3,1
Total des dépenses de programmes	3 866 810	3 881 307	(14 497)	(0,4)

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la culture en 2007-2008 s'élèvent à 3,9 milliards de dollars, ce qui correspond à 1,8 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2007-2008 devraient diminuer de 14,5 millions de dollars (0,4 p. 100).

Une réduction globale de 38,6 millions de dollars des dépenses du ministère du Patrimoine canadien compte pour une grande partie de la baisse des dépenses de ce secteur, notamment :

- une réduction nette prévue de 68,1 millions de dollars du financement de la Société Radio-Canada principalement imputable à une élimination graduelle du financement de 60,0 millions de dollars pour la programmation des émissions anglophones et francophones à la télévision, à la radio et dans les nouveaux médias. Les besoins liés aux dépenses en capital sont aussi réduits de 10,4 millions de dollars en raison de l'achèvement de divers projets;
- les dépenses du ministère du Patrimoine canadien affichent une réduction nette de 21,6 millions de dollars (1,6 p. 100) et les réductions au chapitre des subventions, des contributions et d'autres paiements de transfert expliquent le changement. Les principales augmentations ont trait à de nouveaux fonds pour les programmes de paiements à titre gracieux et de reconnaissance historique, pour le soutien au Fonds canadien de télévision (y compris un transfert de Téléfilm Canada), pour le financement du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008 et pour le renouvellement du Programme du multiculturalisme. Ces augmentations sont compensées par une réduction des transferts aux autres ministères pour le Fonds Mémoire canadienne, les rajustements du financement et le report du soutien aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 et les réductions découlant de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006;
- les dépenses de Téléfilm Canada affichent une baisse à la suite du transfert de 20,4 millions de dollars à Patrimoine canadien ayant trait aux changements dans la gouvernance du Fonds canadien de télévision;
- les dépenses du Bureau de la coordonnatrice – Condition féminine affichent une baisse nette de 4,7 millions de dollars, imputable principalement à des économies administratives réalisées dans son budget de fonctionnement en raison de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.

Les augmentations suivantes compensent ces réductions :

- Les crédits de fonctionnement du Conseil des Arts du Canada augmentent de 30,9 millions de dollars (20,5 p. 100). De ce montant, la presque totalité des fonds va aux artistes, aux organismes du domaine des arts et à la circulation et à la diffusion des œuvres d'art pour appuyer l'innovation, la croissance et le succès des communautés culturelles du Canada. Le reste des fonds servira à financer le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle.
- Les dépenses du Musée canadien de la nature affichent une hausse nette de 25,1 millions de dollars (42,4 p. 100). Cette augmentation se reflète dans le budget en capital de 25,0 millions de dollars pour d'importants travaux de rénovation à l'édifice commémoratif Victoria. Les besoins totaux sont en partie compensés par une baisse du budget de fonctionnement.
- Bibliothèque et Archives du Canada demande un montant supplémentaire de 10,2 millions de dollars, surtout pour effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement des installations au 100 de la rue Wellington pour accueillir le Musée du portrait du Canada et le Programme Culture canadienne en ligne.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux augmentent de 4,3 millions de dollars (près de 49,0 p. 100), la majeure partie de cette augmentation étant imputable à la remise en état des voies d'accès, des trottoirs, des égouts pluviaux et de diverses zones du parc, à la construction d'un bâtiment abritant des toilettes et des bureaux et à l'aménagement paysager du site où se tiendront les principales des célébrations du 100^e anniversaire du parc et du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

D'autres changements dans le secteur incluent :

- Les dépenses de l'Agence Parcs Canada augmentent de 21,3 millions de dollars (3,7 p. 100), dont les principales augmentations sont destinées au renforcement de la capacité de l'Agence Parcs Canada de gérer l'intégrité écologique, aux célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec, à l'initiative de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique²⁷ et à des travaux de réparation et de remise en état d'infrastructures dans les parcs nationaux. Ces augmentations seront en partie compensées par des réductions du financement alloué à l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le Parc national de Banff et au Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales.
- Les dépenses de la Commission de la capitale nationale enregistrent une augmentation nette de 2,8 millions de dollars (3,1 p. 100) attribuable surtout aux hausses des projets d'immobilisation financés par son Fonds d'acquisition et d'aliénation.

²⁷ **L'Initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique** représente une série intégrée de mesures d'investissement et de mesures stratégiques qui portent sur le commerce avec la région de l'Asie-Pacifique. Elle a pour mission de faire en sorte que la porte d'entrée et le corridor entre l'Asie-Pacifique et le Canada soit le meilleur réseau de transport facilitant les chaînes d'approvisionnement mondiales entre l'Amérique du Nord et l'Asie.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

3 - Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

Ce secteur comprend les ministères et les organismes qui exécutent des programmes favorisant le développement durable de l'environnement, des ressources naturelles et de l'industrie agricole du Canada. Il s'agit notamment des ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'Environnement, des Pêches et des Océans ainsi que des Ressources naturelles.

Le tableau 8 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 8 : Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère	2 434 321	2 191 678	242 643	11,1
Commission canadienne du lait	3 595	3 513	82	2,3
Agence canadienne d'inspection des aliments	587 351	571 529	15 822	2,8
Commission canadienne des grains	34 732	35 222	(490)	(1,4)
Environnement				
Ministère	841 954	803 869	38 085	4,7
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions ²⁸	49 442	(49 442)	(100,0)
Agence canadienne d'évaluation environnementale	16 540	17 383	(843)	(4,8)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 156	5 183	(27)	(0,5)
Pêches et Océans	1 538 589	1 513 368	25 221	1,7
Ressources naturelles				
Ministère	2 145 121	1 426 054	719 067	50,4
Énergie atomique du Canada	103 749	103 749	0,0
Commission canadienne de sûreté nucléaire	94 485	78 671	15 814	20,1
Office national de l'énergie	38 129	37 932	197	0,5
Administration du pipe-line du Nord	266	946	(680)	(71,9)
Total des dépenses de programmes	7 843 988	6 838 539	1 005 449	14,7

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées aux programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles atteignent 7,8 milliards de dollars en 2007-2008, ce qui correspond à 3,7 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2007-2008 devraient augmenter de 1,0 milliard de dollars (14,7 p. 100).

²⁸ Aucun financement n'est proposé pour cet organisme en 2007-2008, étant donné que son mandat n'est pas appuyé par le programme environnemental du nouveau gouvernement.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles :

- Les dépenses du ministère des Ressources naturelles enregistrent une hausse nette de 719,1 millions de dollars (50,4 p. 100) dont de nouveaux fonds de 536,1 millions de dollars destinés aux contributions et aux autres paiements de transfert, et le reste pour les dépenses de fonctionnement et les subventions. Parmi les diverses initiatives de programme qui reçoivent des fonds, les plus importantes comprennent le Programme des responsabilités nucléaires héritées, le Programme de réglementation de la qualité de l'air, le Programme de nettoyage des déchets de faible radioactivité à Port Hope, la réponse fédérale au Programme sur le dendroctone du pin et le programme de stratégies visant à améliorer la compétitivité à long terme de l'industrie forestière. Ces augmentations ont été compensées en partie par d'importantes réductions du financement de divers postes, dont des réductions de tous les éléments du Train de mesures pour la réduction des émissions, une réduction des fonds pour le Plan d'action 2000 sur les changements climatiques, une réduction du financement du programme d'aide au secteur du bois d'œuvre et une réduction du financement du Programme d'avances d'intérêts pour le projet Hibernia. De plus, on note des augmentations marquées des paiements législatifs au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (241,6 millions de dollars) et au Compte de recettes du développement extracôtiers de la Nouvelle-Écosse²⁹ (250,0 millions de dollars).
- Les dépenses du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire affichent une hausse nette de 242,6 millions de dollars (11,1 p. 100) surtout dans le domaine des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert, qui représentent 220,6 millions de dollars du changement. Les principaux postes incluent de nouveaux fonds pour le Programme canadien d'options pour les familles agricoles, des paiements découlant de l'application de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, le Programme d'avances printanières bonifié et d'autres fonds liés à la mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture. Ces augmentations ont été compensées en partie par des réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006 et des réductions du Programme d'avances printanières.
- Le ministère de l'Environnement prévoit une hausse nette des dépenses de 38,1 millions de dollars (4,7 p. 100), attribuable en grande partie à la mise en œuvre du Programme de gestion environnementale – initiatives pour la qualité de l'air. D'autres fonds sont également demandés pour le Plan d'action des Grands Lacs et pour le Plan d'action 2000 sur les changements climatiques. Ces dépenses prévues sont compensées en partie par diverses réductions importantes, dont l'abandon de la Stratégie de la qualité de l'air frontalier, le financement de la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre de la *Loi sur la protection des espèces en péril* et des réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.
- Pêches et Océans affiche une hausse de ses dépenses nettes prévues de 25,2 millions de dollars, dont 18,0 millions de dollars au titre des dépenses de fonctionnement et 64,0 millions de dollars au titre des dépenses en capital, lesquelles seront compensées par une réduction de 56,8 millions de dollars au chapitre des contributions et d'autres paiements de transfert. Les principales hausses incluent de nouveaux fonds pour moderniser l'exécution des programmes et la prestation des services essentiels et à assurer leur durabilité, ainsi que des fonds pour le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne. La baisse enregistrée dans les contributions et les autres paiements de transfert s'explique par l'élimination graduelle du financement du Programme d'accès aux pêches. À l'origine, ce programme devait prendre fin en 2003-2004, mais on a autorisé sa prorogation parce que le

²⁹ Le gouvernement du Canada recourt aux fonds et aux comptes de recettes pour remettre les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles extracôtiers aux provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse (Ressources naturelles Canada, à titre d'intermédiaire, recueille les redevances qu'il remet ensuite aux provinces par l'entremise des programmes de contributions législatives). Conformément à la loi habilitante, le montant des paiements législatifs versés au Fonds correspond au montant des redevances fédérales, des locations fiscales, des déchéances, des droits et des revenus au titre de l'impôt des sociétés sur le revenu extracôtier (déterminés par l'Agence du revenu du Canada).

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Ministère n'avait pas pu fournir tous les permis de pêche requis aux Premières nations en vertu des accords sur les pêches signés. Il a fallu continuer à prévoir des fonds pour effectuer les paiements.

- Les dépenses de l'Agence canadienne d'inspection des aliments affichent une hausse nette de 15,8 millions de dollars (2,8 p. 100), au titre de l'augmentation des dépenses de fonctionnement et en capital, le poste principal étant une augmentation du financement pour des mesures de préparation en vue de l'éventualité d'une épidémie de grippe aviaire ou d'une pandémie de grippe. Ces coûts sont compensés en partie par des baisses attribuables à l'élimination graduelle de l'initiative d'interdiction visant la nourriture pour animaux afin de prévenir l'encéphalopathie spongiforme bovine et par des réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.
- La Commission canadienne de sûreté nucléaire enregistre une hausse de ses dépenses de 15,8 millions de dollars (20,1 p. 100), afin de répondre à l'accroissement de la charge de travail réglementaire associée à la croissance de l'industrie et à l'émission de licences d'exploitation aux nouvelles centrales nucléaires.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

4 - Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

Ce secteur englobe les ministères, organismes et sociétés d'État qui exécutent des programmes favorisant la croissance économique et la création d'emplois au moyen de mesures qui stimulent les investissements privés dans l'ensemble du Canada, encouragent le développement régional, améliorent la performance du pays au chapitre de l'innovation et font progresser les capacités en matière de science et de technologie au Canada. Il s'agit notamment du ministère de l'Industrie, des trois organismes de développement régional ainsi que de sociétés d'État, dont la Société d'expansion du Cap-Breton et la Société de développement du Cap-Breton, de même que de nombreux organismes ministériels, comme le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Le tableau 9 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 9 : Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère	366 329	381 748	(15 419)	(4,0)
Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 650	0,0
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	394 700	381 595	13 105	3,4
Ressources humaines et Développement des compétences				
Conseil canadien des relations industrielles	12 437	12 396	41	0,3
Industrie				
Ministère	995 340	1 197 582	(202 242)	(16,9)
Agence spatiale canadienne	368 182	374 093	(5 911)	(1,6)
Commission canadienne du tourisme	76 577	76 526	51	0,1
Tribunal de la concurrence	1 696	1 686	10	0,6
Commission du droit d'auteur Canada	2 597	2 580	17	0,7
Conseil national de recherches du Canada	672 539	692 421	(19 882)	(2,9)
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	899 551	885 258	14 293	1,6
Conseil de recherches en sciences humaines	619 260	581 321	37 939	6,5
Conseil canadien des normes	7 129	7 529	(400)	(5,3)
Ressources naturelles				
Société de développement du Cap-Breton	69 511	66 211	3 300	5,0
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	2 017 697	1 844 624	173 073	9,4
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	18 800	18 800	S.O.
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	253 210	315 531	(62 321)	(19,8)
Total des dépenses de programmes	6 784 205	6 829 751	(45 546)	(0,7)

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie atteignent 6,8 milliards de dollars en 2007-2008, ce qui correspond à 3,2 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, le niveau des dépenses dans ce secteur devrait baisser de 45,5 millions de dollars (0,7 p. 100) en 2007-2008.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie.

- Des réductions d'envergure totalisant 240,8 millions de dollars influent sur les dépenses du secteur dans les domaines suivants :
 - Industrie Canada prévoit une baisse nette des dépenses de 202,0 millions de dollars en raison principalement de réductions des coûts de fonctionnement auxquelles s'ajoutent des diminutions au titre des contributions et d'autres paiements de transfert. Certaines des réductions les plus considérables touchent des postes comme le Programme d'accès communautaire et Rescol, le Programme de l'industrie automobile³⁰, le Programme d'infrastructures Canada-Ontario et l'Initiative de réseaux à bande large³¹.
 - Les trois organismes de développement régional, à savoir Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, affichent une baisse nette des dépenses de 64,6 millions de dollars.
 - Dans le cas de l'agence de l'Ouest, la réduction est surtout marquée dans le domaine des paiements de transfert et attribuable à l'élimination graduelle de la subvention à l'Administration portuaire de Prince Rupert (29,0 millions de dollars), à une baisse des besoins de financement pour 2007-2008 liés au Programme Infrastructures Canada (22,0 millions de dollars) et à une réduction des fonds accordés aux célébrations des centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan (12,6 millions de dollars). Ces réductions sont en partie compensées par l'augmentation des dépenses pour le Fonds canadien pour la création d'emplois/Renforcer l'Ouest, le Centre du patrimoine de la GRC et l'Initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique.
 - Au Québec, les nouveaux fonds de 13,1 millions de dollars sont affectés aux subventions pour commémorer le 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008 et à un financement pour les travaux d'expansion du quai de l'Administration portuaire de Sept-Îles.
 - Dans le Canada atlantique, la baisse nette de 15,4 millions de dollars découle de la réduction de 4,2 millions de dollars au titre des fonds de fonctionnement, surtout à cause de l'élimination graduelle du financement des Centres de services aux entreprises du Canada et d'une réduction de 11,2 millions de dollars au titre des contributions et des autres paiements de transfert, en raison d'une diminution du financement du Programme Infrastructures Canada.

³⁰ Ce programme a été créé en 2005-2006 afin d'aider le gouvernement à investir de façon stratégique dans la construction automobile, la recherche-développement et la modernisation des industries manufacturières au Canada. Les fonds sont attribués à Industrie Canada selon les besoins, de façon à lui permettre de faire des investissements stratégiques particuliers dans des compagnies en fonction des projets soumis. Il y a présentement deux projets qui sont financés par ce programme : le projet Beacon de General Motor (200 millions de dollars sur cinq ans) et le projet Centennial de Ford (100 millions de dollars sur trois ans). Les paiements sont versés aux compagnies en fonction de leurs besoins propres.

³¹ Il s'agit d'une connexion Internet à grand débit qui servira de canal de diffusion d'applications novatrices et qui offrira la possibilité d'accéder à des services dans des domaines comme la santé, l'éducation et les affaires à environ 612 communautés autochtones, rurales et du Nord partout au Canada.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les dépenses de l'Agence spatiale canadienne affichent une baisse nette de 5,9 millions de dollars attribuable au rajustement des mouvements de trésorerie pour tenir compte du cycle de développement à long terme des projets et des changements apportés au programme à cause de la nature des activités dans l'espace (comme les risques technologiques élevés, l'incertitude qui entoure les calendriers de travail, les retards de mise en œuvre).
- On prévoit une augmentation nette de ses dépenses de 173,1 millions de dollars du financement du Bureau de l'infrastructure du Canada, principalement au titre des contributions et des autres paiements de transfert. Les principaux postes incluent un financement additionnel pour le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, le Fonds de la taxe sur l'essence et le Fonds sur l'infrastructure frontalière.
- Pour leur part, les trois conseils subventionnaires, soit le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, afficheront une hausse nette de 32,4 millions de dollars de leurs dépenses totales, la plupart des fonds étant affectés à des subventions pour bonifier l'aide accordée par le Canada à la recherche et renforcer la recherche et l'innovation au Canada.
- Les fonds supplémentaires dont a besoin la Société de développement du Cap-Breton serviront à couvrir les coûts plus élevés d'assainissement de l'environnement et à une augmentation des coûts au chapitre des prestations des accidentés du travail, imputable à un changement apporté en juillet 2004 à la *Workers' Compensation Act* de la Nouvelle-Écosse, lequel permet aux travailleurs canadiens qui sont déclarés admissibles de présenter des demandes de prestations pour douleur chronique. La Société a donc dû rajuster de 50,0 millions de dollars son passif à long terme (pour le porter à 200,4 millions de dollars) à compter du 31 mars 2005.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

5 - Programmes touchant les transports

Ce secteur englobe les ministères, organismes et sociétés d'État qui exécutent des programmes touchant les transports. Il s'agit notamment du ministère des Transports, de l'Office des transports du Canada, du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (qui rend des comptes par l'entremise du Bureau du Conseil privé) et du Tribunal d'appel des transports du Canada, ainsi que des sociétés d'État. Un certain nombre d'entre elles, y compris la Société des ponts fédéraux Limitée, Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., Marine Atlantique S.C.C., l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et VIA Rail Canada Inc. figurent à titre d'entités distinctes dans ce Budget principal des dépenses 2007-2008.

Le tableau 10 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les transports, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 10 : Programmes touchant les transports

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Transports				
Ministère	859 027	755 357	103 670	13,7
Office des transports du Canada	26 055	26 817	(762)	(2,8)
Société des ponts fédéraux Limitée	10 450	10 450	S.O.
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 333	1 329	4	0,3
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	65 839	30 488	35 351	116,0
Marine Atlantique S.C.C.	80 980	80 980	0,0
VIA Rail Canada Inc.	169 001	169 001	0,0
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	455 304	381 366	73 938	19,4
Conseil privé				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	28 972	29 138	(166)	(0,6)
Total des dépenses de programmes	1 696 961	1 474 476	222 485	15,1

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant les transports s'élèvent à 1,7 milliards de dollars en 2007-2008, ce qui correspond à moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient augmenter de 222,5 millions de dollars (15,1 p. 100).

Voici certains des principaux éléments qui influent sur cette augmentation :

- Une hausse nette de 103,7 millions de dollars (13,7 p. 100) des dépenses du ministère des Transports attribuable :
 - à un montant de 84,0 millions de dollars dans le budget de fonctionnement, pour divers postes, le principal étant les mesures à l'appui du Programme de réglementation de la qualité l'air du gouvernement fédéral;
 - à un montant de 17,8 millions de dollars pour les contributions et d'autres paiements de transfert, principalement pour l'amélioration de la sûreté du transport ferroviaire voyageurs, du transport en commun et

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

du transport par traversier, et l'Initiative de la porte d'entrée de l'Asie pacifique. Les dépenses plus élevées au chapitre des paiements de transfert sont partiellement compensées par diverses réductions, les plus importantes étant l'abandon progressif du Programme stratégique d'infrastructures routières, du Programme de contribution pour la sûreté maritime et d'initiatives du Programme national sur le changement climatique en place.

- La hausse nette des niveaux de financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien est attribuable à deux facteurs :
 - les besoins budgétaires à court terme ayant trait à l'accroissement du nombre de passagers, à la hausse des coûts de prestation des services dictée par le marché, aux besoins en équipement et à l'accroissement des coûts d'entretien ainsi que l'augmentation du financement pour les salaires, la formation et le coûts des uniformes pour les employés des points de contrôle préembarquement dans les aéroports agrandis;
 - l'augmentation des coûts en immobilisation pour les aéroports de Toronto, de Vancouver, de Winnipeg, de Montréal, de Calgary et de Halifax pour des projets d'agrandissement ou de réaménagement afin de faciliter l'acquisition et l'installation de systèmes de détecteurs d'explosifs et des machines de contrôle des bagages.
- Les dépenses pour Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., sont majorées par de nouveaux fonds destinés à la réfection du tablier des ponts Honoré-Mercier et Jacques-Cartier. Ces augmentations sont compensées par des réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.
- Les nouveaux fonds en capital pour la Société des ponts fédéraux Limitée serviront à remplacer le pont en détérioration du chenal Nord du Pont international de la voie maritime à Cornwall et à apporter des améliorations aux infrastructures connexes.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

6 - Programmes touchant la justice et la loi

Ce secteur englobe les ministères et organismes qui exécutent des programmes touchant la justice et l'application de la loi. Il s'agit notamment du ministère de la Justice et de tous ses organismes connexes ainsi que du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones et du Bureau du directeur des poursuites publiques, qui figure dans le budget principal des dépenses pour la première fois.

Le tableau 11 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la justice et la loi, par ministère et organisme, comme suit :

Tableau 11 : Programmes touchant la justice et la loi

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	596 693	208 611	388 082	186,0
Justice				
Ministère	595 672	915 752	(320 080)	(35,0)
Commission canadienne des droits de la personne	21 112	21 005	107	0,5
Tribunal canadien des droits de la personne	4 334	4 352	(18)	(0,4)
Commissaire à la magistrature fédérale	400 274	359 632	40 642	11,3
Service administratif des tribunaux judiciaires	57 728	62 547	(4 819)	(7,7)
Commission du droit du Canada	3 193	(3 193)	(100,0)
Bureau du directeur des poursuites publiques	98 526	98 526	S.O.
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	26 006	24 479	1 527	6,2
Cour suprême du Canada	31 806	27 824	3 982	14,3
Total des dépenses de programmes	1 832 151	1 627 395	204 756	12,6

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la justice et la loi s'élèvent à 1,8 milliard de dollars en 2007-2008, ce qui correspond à un peu moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2007-2008 devraient augmenter de 204,8 millions de dollars (12,6 p. 100).

Parmi les principales sources de l'augmentation des dépenses dans ce secteur, on note ce qui suit :

- Une hausse des dépenses de 388,1 millions de dollars du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones couvrira deux domaines dont un montant de 260,1 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement et les paiements liés à la mise en œuvre de l'entente de règlement et un montant de 125,0 millions de dollars en subventions pour créer une fiducie dans la Fondation autochtone de guérison, afin que des fonds puissent être versés pendant cinq années de plus aux programmes communautaires.
- La création d'un nouvel organisme nommé le Bureau du directeur des poursuites publiques qui bénéficiera d'un financement initial de 98,5 millions de dollars. Ces fonds, qui seront transférés du ministère de la Justice, serviront à la mise sur pied du Bureau et à amorcer ses activités.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Une augmentation de 40,6 millions de dollars pour le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale en raison du plus grand nombre de juges nommés par le gouvernement fédéral, des augmentations salariales des juges nommés, tel que le précise le projet de loi C-17, et d'une hausse de la pension moyenne générale versée aux retraités en application de la *Loi sur les juges*.
- Une augmentation des fonds de fonctionnement pour la Cour suprême du Canada pour financer le projet de modernisation du matériel audiovisuel et de technologie de l'information des salles d'audience et pour rajuster les traitements, les pensions et les indemnités des juges.
- Un montant supplémentaire de 1,5 million de dollars est prévu pour le budget des Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, surtout pour composer avec l'accroissement de la charge de travail associée aux activités d'éducation nécessaires pour mieux faire connaître les droits à la protection des renseignements personnels.
- Une baisse nette de financement de 320,0 millions de dollars (35 p. 100) du ministère de la Justice, réduction qui découle principalement de la baisse de 225,8 millions de dollars des fonds pour la prestation de services juridiques aux clients gouvernementaux. Pour tenir compte de la prestation des services juridiques aux autres ministères, on a plutôt créé une autorisation de crédit net comme fonction génératrice de revenus. En gérant différemment cette activité, on réduit la dépendance à l'égard de crédits parlementaires. De plus, un montant de 98,5 millions de dollars pour créer le nouveau Bureau du directeur des poursuites publiques est également transféré du ministère de la Justice.
- Une diminution de 4,8 millions de dollars du budget du Service administratif des tribunaux judiciaires est attribuable à l'élimination graduelle du financement des besoins d'aménagement des locaux du Centre judiciaire fédéral de Toronto et aux réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.
- Une diminution de 3,2 millions de dollars des dépenses du portefeuille est imputable à l'élimination de la Commission du droit du Canada dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

7 - Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

Ce secteur englobe les ministères et organismes qui exécutent des programmes visant à combler les écarts au chapitre de la sécurité et à assurer la protection des intérêts nationaux et des citoyens du Canada contre les risques menaçant la sécurité personnelle depuis la criminalité ou les événements naturels comme des blizzards, des inondations ou des feux de forêt jusqu'aux menaces à la sécurité nationale découlant des activités terroristes. Il s'agit notamment du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, du Bureau du Conseil privé ainsi que du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile, qui englobe la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence des services frontaliers du Canada, Service correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Le tableau 12 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique, par ministère et organisme, comme suit :

Tableau 12 : Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Conseil privé				
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 916	2 900	16	0,6
Sécurité publique et Protection civile				
Ministère	428 050	458 092	(30 042)	(6,6)
Agence des services frontaliers du Canada	1 440 365	1 293 533	146 832	11,4
Centre canadien des armes à feu ³²	83 595	(83 595)	(100,0)
Service canadien du renseignement de sécurité	346 475	346 148	327	0,1
Service correctionnel	1 870 033	1 709 353	160 680	9,4
Commission nationale des libérations conditionnelles	43 199	43 057	142	0,3
Bureau de l'enquêteur correctionnel	3 132	3 114	18	0,6
Gendarmerie royale du Canada	2 368 421	2 077 658	290 763	14,0
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 192	895	297	33,2
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 622	6 303	(681)	(10,8)
Total des dépenses de programmes	6 509 405	6 024 648	484 757	8,0

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique en 2007-2008 s'élèvent à 6,5 milliards de dollars, ce qui correspond à 3,1 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 484,8 millions de dollars (8,0 p. 100) par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principales sources de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

³² Cet organisme a été intégré à la Gendarmerie royale du Canada.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Une hausse nette de 290,8 millions de dollars du financement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui touche surtout le budget de fonctionnement, dont les principales augmentations suivantes : services de police supplémentaires demandés par des partenaires contractuels, rémunération des membres de la GRC et des membres civils; fonds pour créer une capacité permanente d'opérations internationales de maintien et de soutien de la paix; fonds supplémentaires aux fins de la rénovation de l'École nationale de formation de la GRC et de l'agrandissement et des améliorations des installations de formation pratique de la GRC, ainsi qu'une augmentation de 83,6 millions de dollars en raison de l'élimination du Centre canadien des armes à feu en tant qu'entité distincte et du transfert de ses fonctions et de son financement à la GRC.
- Une augmentation nette de 160,7 millions de dollars pour Service correctionnel, au budget de fonctionnement, qui inclut des postes comme des fonds pour apporter diverses mesures d'entretien aux locaux et pour l'hébergement des contrevenants, tels qu'indiqués dans le Plan national d'immobilisations, de logement et d'opérations, dont des augmentations associées à la ratification de conventions collectives et à la part de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés et à l'inflation relative aux coûts de l'énergie, des soins de santé et des services alimentaires. Ces dépenses prévues sont compensées en partie par les réductions associées à une augmentation des revenus versés au fonds renouvelable du Ministère.
- Une augmentation nette de 146,8 millions de dollars du financement net de l'Agence des services frontaliers du Canada, surtout à cause des engagements pris dans le budget fédéral de 2006 de rendre sécuritaires les frontières du Canada et de poursuivre la mise en place de l'initiative nord-américaine du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP). Les principaux postes incluent :
 - un montant de 132,2 millions de dollars pour quatre projets liés au PSP, y compris Manifestes électroniques³³ qui est un grand projet de l'État;
 - un montant de 60,5 millions de dollars pour fournir des armes de poing aux agents des services frontaliers et éliminer les situations où ils ont à travailler seuls, de manière à améliorer la sûreté des frontières et la sécurité des agents;
 - un montant de 15,1 millions de dollars pour la prestation de services frontaliers relatifs à une nouvelle installation de conteneurs à Port Rupert dans le cadre de l'Initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique;
 - un montant de 8,7 millions de dollars pour soumettre à un contrôle les membres d'équipage et les passagers maritimes voyageant sur les Grands Lacs dans le cadre de l'initiative pour accroître la sûreté du réseau de transport maritime du Canada;
- Ces augmentations sont partiellement compensées par un montant de 2,3 millions de dollars en raison de l'annulation du Programme de remboursement aux visiteurs, l'élimination graduelle du financement de 30,3 millions de dollars pour le remplacement du Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire³⁴ et le report des fonds pour l'initiative sur la frontière intelligente et l'initiative relative à la sécurité des conteneurs.

³³ Manifestes électroniques est un grand projet de l'État (fonds totaux nécessaires de 396 millions de dollars sur cinq ans et 79 millions de dollars pour l'exercice en cours). Ce projet permettra d'améliorer la sécurité du fret routier et ferroviaire et d'accélérer le processus aux frontières par la création et la mise en œuvre de manifestes électroniques. Le principal objectif de ce projet est de s'assurer que l'ASFC est en mesure de détecter les cargaisons à hauts risques avant qu'elles ne parviennent à la frontière et d'accélérer le dédouanement des cargaisons présentant peu de risques. Le projet Manifestes électroniques constitue un élément important de l'entente tripartite (Canada, États-Unis, Mexique) Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, qui a débuté en mars 2005 afin d'assurer la sécurité, la compétitivité et la prospérité économique en Amérique du Nord.

³⁴ Le Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire est un système essentiel de gestion des risques qui est utilisé tout au long de la frontière terrestre partout au pays. Il sert à vérifier les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles entrant au Canada. Les renseignements obtenus sont vérifiés à l'aide des bases de données des forces de l'ordre. L'ASFC ne sera plus en mesure d'utiliser le système actuel après 2006-2007 étant donné que le fournisseur abandonne la production de ce produit.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les diminutions nettes de 30,0 millions de dollars touchant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile incluent une réduction de 20,0 millions de dollars de la contribution versée aux provinces aux termes des Accords d'aide financière en cas de catastrophe. Ce montant est rajusté tous les ans en fonction d'une estimation du nombre de demandes de dédommagement que réclameront les provinces et les territoires. De plus, on affiche une réduction de 5,0 millions de dollars pour la mise en place du programme sur les thèmes de la publicité, une réduction de 4,0 millions de dollars d'un montant ponctuel pour le Système national intégré d'information interorganisme et une réduction nette de 4,4 millions de dollars au titre des dépenses du Centre national de prévention du crime.

8 - Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

Ce secteur englobe les ministères et organismes qui exécutent des programmes visant à appuyer la sécurité des Canadiens, à défendre les intérêts canadiens, à promouvoir un environnement international stable et à projeter les valeurs et la culture canadiennes dans les affaires mondiales. Il s'agit notamment du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de ses organismes connexes, du ministère des Finances et du ministère de la Défense nationale.

Le tableau 13 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 13 : Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Citoyenneté et Immigration				
Ministère	1 187 331	1 226 775	(39 444)	(3,2)
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	113 612	117 375	(3 763)	(3,2)
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère*	2 002 227	2 145 028	(142 801)	(6,7)
Corporation commerciale canadienne	16 182	15 969	213	1,3
Agence canadienne de développement international	3 026 543	2 935 587	90 956	3,1
Centre de recherches pour le développement international	137 441	133 092	4 349	3,3
Commission mixte internationale	5 784	5 810	(26)	(0,4)
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	3 001	2 991	10	0,3
Finances				
Aide internationale – Paiements de transfert	539 469	725 869	(186 400)	(25,7)
Tribunal canadien du commerce extérieur	10 682	10 005	677	6,8
Défense nationale				
Ministère	16 881 605	14 789 222	2 092 383	14,1
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 429	6 407	22	0,3
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 434	3 416	18	0,5
Total des dépenses de programmes	23 933 740	22 117 546	1 816 194	8,2

* Les données de 2006-2007 sont mentionnées pour montrer l'intégration des anciens ministères des Affaires étrangères et du Commerce international.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes de soutien aux affaires internationales, à l'immigration et à la défense atteignent 23,9 milliards de dollars en 2007-2008, ce qui correspond à 11,4 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 1,8 milliard de dollars (8,2 p. 100) par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principales sources de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- Une augmentation prévue des dépenses nettes de 2,1 milliards de dollars (14,1 p. 100) pour le ministère de la Défense nationale est la principale raison de l'augmentation des dépenses de l'ensemble du secteur, dont un montant de 777,2 millions de dollars étant demandé pour les dépenses de fonctionnement et un montant de 1,3 milliard de dollars, pour les dépenses en capital. Les augmentations du budget de fonctionnement incluent des postes importants comme l'expansion des Forces canadiennes, le soutien des opérations en Afghanistan, les augmentations salariales des militaires et des civils, les rajustements pour tenir compte de l'inflation, la viabilité opérationnelle et l'assainissement des sites contaminés. L'augmentation prévue dans le budget en capital prévoit des fonds pour divers grands projets de l'État, dont les projets concernant les capacités de transport aérien stratégique et tactique, le projet d'hélicoptères de transport moyen à lourd et le projet de système de véhicule de soutien moyen, et des fonds pour le soutien des opérations en Afghanistan et un financement pour appuyer l'expansion des Forces canadiennes.
- Une augmentation nette de 91,0 millions de dollars au niveau des fonds budgétaires de l'Agence canadienne de développement international à titre de contributions et d'autres paiements de transfert. Ces fonds supplémentaires permettront d'appuyer des initiatives à Haïti et en Afghanistan, et de poursuivre le financement accordé au Fonds canadien pour l'Afrique. De plus, des fonds ont été mis de côté dans l'enveloppe de l'aide internationale afin de fournir au gouvernement des fonds supplémentaires en matière d'aide au développement en cas de besoin au cours de l'exercice.
- Les principales diminutions dans le secteur incluent :
 - Le ministère des Finances prévoit réduire son aide internationale de 186,4 millions de dollars en 2007-2008, principalement parce qu'il a respecté son engagement de verser un montant destiné à l'allègement de la dette du Cameroun en 2006-2007, dans le cadre de l'initiative d'aide aux pays pauvres très endettés. De plus, il affiche une réduction des paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international, conformément au calendrier des engagements du Canada à l'égard de la Facilité.
 - Une réduction de 142,8 millions de dollars des dépenses du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la majeure partie survenant dans son budget de fonctionnement, de même que dans les budgets des contributions et d'autres paiements de transfert. Les principales réductions comprennent une diminution pour tenir compte des coûts moins élevés outremer à la suite de l'appréciation nette du dollar canadien par rapport à d'autres devises, une diminution de fonds alloués aux quote-parts, compte tenu que le Canada assume une part moindre des coûts d'adhésion à des organismes internationaux. On note aussi une diminution attribuable à des besoins budgétaires moins grands de la Société pour l'expansion des exportations, à la suite d'un recours moindre au financement à des conditions de faveur et à l'arrivée à échéance de la facilité de crédit de la Chine.
 - Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration affiche une réduction nette de 39,4 millions de dollars, avec des réductions totalisant 67,6 millions de dollars de ses budgets de fonctionnement, des contributions et d'autres paiements de transfert, lesquelles sont compensées par une augmentation au titre des subventions.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les principales réductions incluent :
 - une réduction de 115,8 millions de dollars attribuable au transfert de ressources du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour le Programme de revitalisation du secteur riverain de Toronto;
 - une réduction de 65,9 millions de dollars associée à l'élimination graduelle des dépenses liées au traitement des demandes d'immigration à court terme;
- Les principales augmentations incluent :
 - un montant de 75,9 millions de dollars pour l'extension des services d'établissement;
 - un montant de 34,3 millions de dollars pour l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration;
 - un montant de 28,2 millions de dollars pour l'escalade des coûts aux termes de l'Accord Canada-Québec;
 - un montant de 17,1 millions de dollars pour des programmes visant à améliorer le taux de succès de l'intégration sociale, culturelle et économique des immigrants dans la société canadienne.
- La Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada enregistre une baisse de ses dépenses, principalement en raison de l'achèvement du programme de financement temporaire pour les mesures administratives visant à appuyer les réformes liées au domaine de la protection des réfugiés et pour les mesures visant à réduire l'arriéré des demandes dans la catégorie du regroupement familial du secteur des appels en matière d'immigration.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

9 - Parlement et gouverneur général

Ce secteur comprend les dépenses liées au Sénat, à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement, au Bureau du commissaire à l'éthique, au Bureau du conseiller sénatorial en éthique et au Bureau du secrétaire du gouverneur général. Les crédits de chacun de ces organismes sont approuvés annuellement. Le Bureau de régie interne approuve les crédits de la Chambre des communes, alors que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve les crédits du Sénat. Les présidents des deux Chambres approuvent les crédits de la Bibliothèque du Parlement. Le président de la Chambre des communes approuve les crédits du Bureau du commissaire à l'éthique, alors que le président du Sénat approuve ceux du Bureau du conseiller sénatorial en éthique. Aucun agent parlementaire ou comité ne participe à l'approbation des crédits du Bureau du secrétaire du gouverneur général.

Le tableau 14 présente les dépenses relatives au Parlement et au Bureau du secrétaire du gouverneur général.

Tableau 14 : Dépenses relatives au Parlement et au gouverneur général

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Gouverneur général	19 054	19 236	(182)	(0,9)
Parlement				
Sénat	87 030	84 276	2 754	3,3
Chambre des communes	410 531	400 324	10 207	2,5
Bibliothèque du Parlement	36 687	33 986	2 701	7,9
Bureau du commissaire à l'éthique	5 140	5 051	89	1,8
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	954	957	(3)	(0,3)
Total des dépenses de programmes	559 396	543 830	15 566	2,9

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant le Parlement et le gouverneur général en 2007-2008 s'élèvent à 559,4 millions de dollars, ce qui correspond à un peu moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses de ce secteur devraient augmenter de 15,6 millions de dollars (2,9 p. 100).

Parmi les principales sources de la variation des dépenses de programmes dans ce secteur, on note ce qui suit :

- Une augmentation de 10,2 millions de dollars pour la Chambre des communes, plus particulièrement au titre des budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, et du soutien aux députés participant à des comités, à des activités internationales et interparlementaires et à la Chambre; et des salaires, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- Une augmentation de 2,8 millions de dollars pour le Sénat, notamment pour les salaires et d'autres augmentations imputables à l'inflation, dont des augmentations de frais auparavant versés au nom d'autres organismes gouvernementaux.
- Une augmentation de 2,7 millions de dollars pour la Bibliothèque du Parlement, notamment les augmentations salariales, l'accroissement des services fournis au Parlement et aux parlementaires, et les mesures pour accroître la

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

reddition de comptes dans les domaines de l'infrastructure de gestion, de l'évaluation, de la gestion de l'information et la sécurité.

- La réduction des dépenses prévues du gouverneur général découle de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006 et des rajustements apportés aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

10 - Services gouvernementaux généraux

Ce secteur englobe les ministères et organismes qui fournissent des services centraux à l'appui des opérations internes du gouvernement, ce qui comprend notamment, pour le ministère des Finances, la péréquation et les transferts aux gouvernements territoriaux. Il s'agit notamment du ministère des Finances, du Bureau du Conseil privé, du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du Conseil du Trésor ainsi que d'un certain nombre d'organismes ministériels.

Le tableau 15 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des services gouvernementaux généraux, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 15 : Services gouvernementaux généraux

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Commission de la fonction publique du Canada	103 206	106 017	(2 811)	(2,7)
Commission des relations de travail dans la fonction publique	11 405	17 924	(6 519)	(36,4)
Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 960	5 244	(284)	(5,4)
Agence du revenu du Canada	3 379 924	3 228 253	151 671	4,7
Finances				
Ministère	278 762	220 737	58 025	26,3
Vérificateur général du Canada	80 589	73 748	6 841	9,3
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	44 893	31 128	13 765	44,2
Bureau du surintendant des institutions financières	784	768	16	2,1
Industrie				
Statistique Canada	454 113	601 243	(147 130)	(24,5)
Bureau du Conseil privé				
Ministère	127 304	146 721	(19 417)	(13,2)
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 516	6 432	84	1,3
Directeur général des élections	104 422	87 226	17 196	19,7
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	1 074	1 074	S.O.
Commissaire aux langues officielles	19 214	19 129	85	0,4
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 533 687	2 573 295	(39 608)	(1,5)
Conseil du Trésor				
Secrétariat	3 000 147	2 598 226	401 921	15,5
École de la fonction publique du Canada	86 590	111 185	(24 595)	(22,1)
Bureau du directeur des lobbyistes	3 363	3 363	S.O.
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	69 060	106 880	(37 820)	(35,4)
Transports				
Société canadienne des postes	122 210	147 210	(25 000)	(17,0)
Total partiel - Dépenses de programmes directes	10 432 223	10 081 366	350 857	3,5
Principaux transferts (Finances) :				
Péréquation	11 676 353	11 282 000	394 353	3,5
Financement des territoires	2 142 450	2 070 000	72 450	3,5
Total partiel - Principaux transferts	13 818 803	13 352 000	466 803	3,5
Total des dépenses de programmes	24 251 026	23 433 366	817 660	3,5

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément à ce budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des services gouvernementaux généraux en 2007-2008 s'élèvent à 24,3 milliards de dollars, ce qui correspond à 11,5 p. 100 du total des dépenses de programmes. De ce montant, une tranche de 10,5 milliards de dollars (42,8 p. 100) sera affectée aux dépenses de programmes directes et le solde de 13,8 milliards de dollars, aux paiements de transfert. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2007-2008 devraient augmenter de 817,8 millions de dollars (3,5 p. 100).

Voici les domaines où des changements surviennent dans les dépenses prévues :

- Un changement net de 342,9 millions de dollars dans le portefeuille du Secrétariat du Conseil du Trésor est attribuable notamment :
 - à un transfert de 232,8 millions de dollars pour l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto³⁵ du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada³⁶, et des augmentations au titre de l'assurance de la fonction publique, des changements apportés au Régime de soins de santé de la fonction publique et la conception et la mise en œuvre d'un nouveau système d'information sur la gestion des dépenses. Ces augmentations sont compensées en partie par une augmentation des revenus portés au crédit et par des réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006;
 - à de nouveaux fonds de 3,4 millions de dollars pour créer le Bureau du directeur des lobbyistes;
 - à une réduction de 37,8 millions de dollars du budget de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. Ce changement est principalement attribuable à une réduction dans le financement du Programme de modernisation de la gestion des ressources humaines et à l'élimination graduelle des fonds pour la réforme de la classification;
 - à une diminution de 24,6 millions de dollars des dépenses de l'École de la fonction publique du Canada en raison de l'élimination graduelle du financement de la formation en langues officielles et de réductions dans le cadre de l'initiative des restrictions budgétaires de 2006.
- La hausse nette de 151,7 millions de dollars des dépenses de l'Agence du revenu du Canada découle des augmentations de 144,3 millions des frais de fonctionnement et de 18,0 millions des subventions, lesquelles ont été compensées en partie par une augmentation de 11,6 millions de dollars des recettes.
 - Voici les principaux postes qui expliquent l'augmentation de 144,3 millions de dollars des coûts de fonctionnement :
 - un montant de 99,0 millions de dollars pour les augmentations découlant des conventions collectives et des règlements;
 - un montant de 48,7 millions de dollars pour les Services de recouvrement national et les paiements à des agences de recouvrement privées qui ont été transférées de l'Agence du revenu du Canada;

³⁵ L'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto a pour but de revitaliser le secteur riverain de Toronto par des investissements dans les infrastructures municipales traditionnelles telles que le transport en commun et le réseau d'aqueduc, ainsi que dans un développement urbain plus moderne, notamment les parcs, les espaces verts, les installations touristiques et la relance des secteurs post-industrialisés qui sont sous-utilisés. La participation du gouvernement fédéral à cette initiative revêt la forme d'un programme de contribution dont le principal bénéficiaire admissible est la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

³⁶ Les fonds accordés au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto seront transférés au ministère de l'Environnement en 2007-2008 dès que le décret relatif à la restructuration du gouvernement sera approuvé.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- un montant de 47,5 millions de dollars pour tenir compte du fait que l'Agence demande plus de services de technologie de l'information;
- une diminution de 69,4 millions de dollars liée aux diverses initiatives de restrictions budgétaires du gouvernement.
- Les fonds additionnels pour les subventions correspondent à une augmentation de l'Allocation spéciale pour enfants.
- Le ministère des Finances affiche une augmentation nette de 58,0 millions de dollars de son budget de fonctionnement pour couvrir le coût de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne.
- Le directeur général des élections bénéficiera d'une augmentation budgétaire de 17,2 millions de dollars (19,7 p. 100) pour renouveler son infrastructure de technologie de l'information, y compris mettre à niveau ses applications et apporter des améliorations; il affiche aussi une augmentation au titre des paiements d'allocations trimestrielles à des partis politiques enregistrés, compte tenu du taux de participation plus élevé aux élections générales de janvier 2006 et du facteur d'indexation en fonction de l'inflation.
- Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada demandera une augmentation de 13,8 millions de dollars (44,2 p. 100) de son budget afin de renforcer les capacités existantes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes et de verser une contribution au secrétariat du Groupe Egmont³⁷, organisation internationale de cellules du renseignement financier, pour appuyer sa mise sur pied et ses activités initiales.
- Le Bureau du vérificateur général demande de nouveaux fonds pour modifier dans les lois les responsabilités de vérification, mener de nouvelles vérifications en vertu des lois existantes et faire des investissements stratégiques dans le recrutement et la méthodologie, en plus de faire un investissement ponctuel dans des projets de technologie.
- Les réductions des dépenses auront une incidence sur les organismes suivants :
 - La diminution nette de 147,1 millions de dollars des dépenses de Statistique Canada est attribuable essentiellement à l'achèvement des activités associées au Recensement de la population de 2006 et au Recensement de l'agriculture de 2006.
 - La diminution nette de 39,6 millions de dollars des affectations du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution touche principalement les coûts de fonctionnement. Le principaux postes ayant contribué à cette diminution comprennent les économies provenant du processus du Comité d'examen des dépenses et la réduction du financement pour les postes suivants : la vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire, le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information, le Programme des foires et expositions et l'Initiative des services de voyage partagés.
 - La réduction de 19,4 millions de dollars du budget du Bureau du Conseil privé sont attribuable principalement au transfert de responsabilités à d'autres ministères dans le cadre de la restructuration du gouvernement. Voici certains exemples de transferts :
 - le Bureau du conseiller supérieur responsable pour la diversité et les projets spéciaux à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada;

³⁷ En juin 2002, CANAFE a adhéré au Groupe Egmont, un regroupement de cellules de renseignements financiers (CRF) internationales ayant pour but de promouvoir les activités de ses membres en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- le Secrétariat du conseiller national des sciences au ministère de l'Industrie;
 - le Groupe de travail sur les frontières au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile;
 - le Secrétariat des affaires autochtones au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien;
 - le Secrétariat des langues officielles au ministère du Patrimoine canadien;
 - le Projet de recherche sur les politiques au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences;
 - les bureaux régionaux du Secrétariat des communications et consultation et le Secrétariat de la réglementation et des décrets du Conseil (à l'exception de la Division des décrets du Conseil) au Conseil du Trésor.
- La diminution des niveaux de financement de la Société canadienne des postes est attribuable à une réduction des paiements au titre du soutien provisoire pendant la mise en œuvre du nouveau régime de pension de la Société.
- La réduction des dépenses dans le portefeuille de Patrimoine canadien est avant tout attribuable :
- à une réduction du budget de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, en raison d'une diminution du financement d'activités associées à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*;
 - à une diminution nette des fonds de la Commission de la fonction publique, compte tenu d'une diminution du financement du Projet de modernisation du ressourcement dans la fonction publique.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses – Augmentation nette de 256,6 millions de dollars

Les dépenses non budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses 2007-2008 s'élèvent à 1,4 milliard de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 256,6 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2006-2007.

Le tableau 16 donne un aperçu plus détaillé des dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses.

Tableau 16 : Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2007-2008	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	10	(10)	(100,0)
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère	679 000	209 000	470 000	224,9
Agence canadienne de développement international	22 643	39 270	(16 627)	(42,3)
Finances				
Ministère	5 247	7 471	(2 224)	(29,8)
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère	855 695	981 456	(125 761)	(12,8)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(258 431)	(198 472)	(59 959)	(30,2)
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	74 503	80 843	(6 340)	(7,8)
Industrie				
Ministère	800	800	0,0
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	2 492	(2 492)	(100,0)
Total des dépenses non budgétaires	1 379 457	1 122 870	256 587	22,9

Détails

Globalement, les dépenses non budgétaires ont enregistré une augmentation nette de 256,6 millions de dollars (22,9 p. 100) par rapport à l'exercice précédent.

- L'augmentation est imputable au montant supplémentaire de 470,0 millions de dollars que réclame le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour verser des paiements à la Société pour l'expansion des exportations afin de s'acquitter de ses obligations conformément à l'article 23 de la *Loi sur la Société pour l'expansion des exportations* (Compte du Canada), soit de faciliter les échanges commerciaux entre le Canada et d'autres pays.
- Les diminutions graduelles de 213,4 millions de dollars qui compensent cette augmentation sont dans les domaines suivants :

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Une diminution de 125,8 millions de dollars des dépenses non budgétaires prévues du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences est imputable au nombre plus grand que prévu des prêts négociés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* en raison des demandes de versements de prêts plus élevées que prévu.
- Une diminution de 60,0 millions de dollars des fonds non budgétaires accordés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement est imputable à l'augmentation prévue du nombre de prêts que la Société remboursera au Trésor.
- Une diminution de 16,6 millions de dollars des dépenses de l'Agence canadienne de développement international est attribuable à un changement des besoins prévus pour le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique.
- Des prêts de 10,0 millions de dollars aux institutions et aux autorités publiques en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* ont été retirés des prévisions de Patrimoine canadien. Le Ministère ne prévoit pas de se servir de cette autorisation à l'avenir.
- Une réduction de 6,3 millions de dollars Du budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est imputable à une diminution des fonds pour aider les Premières nations à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique.
- Une diminution de 2,5 millions de dollars des dépenses non budgétaires du Bureau de l'infrastructure du Canada est attribuable au transfert de la responsabilité de Parc Downsview Park Inc. à Transports Canada.
- Une réduction de 2,2 millions de dollars des dépenses non budgétaires du ministère des Finances est conforme au calendrier convenu des paiements et encaissements du Canada pour l'augmentation des souscriptions au capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Budget des dépenses 2007–2008

Partie II

Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Sociétés d'État

Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires

Sommaire général

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Changements au Budget principal des dépenses de 2007–2008

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)

Modifications à la présentation (résultat stratégique et description des activités de programme)

Ministères, organismes et sociétés d'État

Introduction à la Partie II

Structure du budget principal des dépenses

Le budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvées précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme se propose d'effectuer.

On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédit pour dépenses du Programme* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Lorsqu'elles ne l'atteignent pas, elles sont incluses dans les crédits pour « Dépenses du Programme ».
- c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n° 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n° 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Introduction à la Partie II

- e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits afin d'assurer au gouvernement suffisamment de marge de manœuvre pour faire face à des dépenses urgentes ou imprévues lorsqu'il existe un besoin de trésorerie valable en raison du moment où un paiement doit être effectué ou lorsqu'une autorisation précise est nécessaire pour effectuer un paiement, par exemple pour le paiement de subventions qui ne sont pas inscrites au budget des dépenses. Cette autorisation d'augmenter d'autres crédits est accordée jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et dans la mesure où les dépenses s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'organisation. En outre, ce crédit sert à augmenter d'autres crédits pour absorber des coûts salariaux supplémentaires, tels que les indemnités de départ et les prestations de congé parental qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.
 - ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les activités des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou dont ils doivent rendre compte au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le budget principal des dépenses à l'égard de toutes les organisations composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Introduction à la Partie II

Toutes les données du budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque organisation se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

Résultats stratégiques

Cette section expose les résultats stratégiques.

Description des activités de programme

Cette section sert à expliquer les activités de programme en décrivant le travail qui se fait pour atteindre les résultats stratégiques.

Programme par activités – tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre des activités de programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre chaque activité de programme. Les dépenses de chaque activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Subventions, Contributions et autres paiements de transfert et Prêts, placements et avances. Les revenus à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans ce tableau.

Les rentrées des revenus généraux non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **Rapport sur les plans et les priorités**.

Paiements de transfert

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre de chaque activité. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu d'une loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel;

Introduction à la Partie II

- iv) le libellé employé dans le budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les revenus produits.

Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

Résultat stratégique

Cette section décrit le résultat stratégique de la société d'État.

Description des activités de programme

Cette section décrit les activités auxquelles le financement est destiné.

Programme par activités – tableau

Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. La présentation précise de façon distincte :

- i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales activités de la société;
- ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme;
- iii) les dépenses prévues, les revenus et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'État par article courant. À cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire leurs dépenses liées à des achats comme un débit aux catégories d'articles courants de dépense. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par dépense qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses et les Comptes publics.

Introduction à la Partie II

Les articles courants de dépense sont les suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Des renseignements sont également fournis au sujet des revenus portés au crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les revenus tirés de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit (comme en fait foi le libellé du crédit). Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

- Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à plein temps) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que des membres des forces militaires et de la Gendarmerie royale du Canada.
- Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs et indemnités des membres des deux chambres du Parlement, tout genre d'indemnité versée aux employés permanents ou engagés pour une période déterminée ou à leur intention, comme les indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre.
- Allocations pour automobile des ministres et indemnités de dépenses des sénateurs et des députés.
- Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (Compte de pension de retraite de la fonction publique, Compte de prestations de retraite supplémentaires, Compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, Compte de prestations de décès de la fonction publique et Compte d'assurance-emploi).
- Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et Compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; contributions de l'État aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation provinciaux et autres; frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

Introduction à la Partie II

2. *Transports et communications*

- Frais de voyage et de transport des employés du gouvernement ainsi que des membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés.
- Transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent de travaux d'arpentage, d'inspections et d'études sur le terrain; frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.
- Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous les autres frais postaux.
- Frais de transport de marchandises à l'égard d'un achat, autres que le coût initial de livraison (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de messagerie offerts par l'entreprise privée.
- Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.) et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de messagerie assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. *Information*

- Services de promotion – Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés, des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que le graphisme.
- Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition – Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.
- Services des relations publiques et des affaires publiques – Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours et les services liés aux communiqués de presse, aux séances d'information, aux conférences de presse et aux événements spéciaux. Sont également inclus ici les sondages d'opinion et les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles.

4. *Services professionnels et spéciaux*

- Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, de commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement; paiements pour les services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiement de services de gestion, de services d'informatique et de toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Introduction à la Partie II

- Paiement de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiement de services d'informatique, paiement des frais de scolarité des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas des écoles fédérales; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* et paiements à l'École de la fonction publique du Canada pour des cours de formation.
- Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage, d'entreposage et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits au ministère de Travaux publics et des Services gouvernementaux pour l'administration de marchés.

5. Location

- Location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement.
- Location et affrètement - avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.

Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits, la location de services d'entreposage figure à l'article courant 04.

6. Achat de services de réparation et d'entretien

- Travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant 08 pour l'Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant 09 pour l'Acquisition de machines et de matériel.
- Paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour les services offerts aux locataires.
- Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais pour les travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. Services publics, fournitures et approvisionnements

- Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.
- Achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus :
 - essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage
 - provendes
 - aliments et autres fournitures pour navires et établissements
 - bestiaux achetés pour consommation ou revente
 - graines de semence
 - livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur
 - uniformes et fourniment
 - photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement
 - fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais
 - fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études produits chimiques

Introduction à la Partie II

- approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux
- œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives
- fournitures du service de nettoyage
- bois et charbon
- fournitures électriques
- pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements

8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

- Toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre.
- Améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération.
- Tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord.
- Achat de terrains.

Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à plein temps ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (articles courants 01 à 09).

9. *Acquisition de machines et de matériel*

- Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, de tout le matériel, des fournitures et du mobilier de bureau, du matériel informatique et électronique ou de tout autre accessoire de bureau.
- Matériel et accessoires à microfilmer, matériel de communication entre bureaux, machines à affranchir avec compteur, cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau.
- Véhicules automobiles, avions, tracteurs, matériel de voirie, matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; matériel scientifique et de laboratoire, navires, brise-glaces et matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

10. *Paiements de transfert*

- Subventions et contributions, subsides et tous les paiements faits par l'État.
- Paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants.
- Subventions et paiements aux provinces et aux territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et pour les langues officielles.
- Paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones.
- Paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires.

Introduction à la Partie II

- Subventions et capitaux consentis à l'industrie; subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; bourses d'études.
- Subventions de soutien consenties à de nombreux organismes nationaux et internationaux sans but lucratif.
- Contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire internationale et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans cette catégorie d'article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « Subventions » ou « Contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet, par le biais de l'approbation du projet de loi de crédits qui précise les « Subventions énumérées dans le Budget des dépenses »; les secondes sont soumises à la vérification et ne donc sont pas aussi limitées.

11. *Service de la dette publique*

- Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux.
- Frais d'émission de nouveaux emprunts, amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, primes et commissions afférentes aux obligations.
- Frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. *Autres subventions et paiements*

- Paiements à des sociétés d'État, y compris les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État.
- Versements à certains comptes non budgétaires (comme les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ou les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*), ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ».

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de mise à quai et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels et les dépenses relatives à de petits articles et à divers services. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Dépenses internes du gouvernement

Les dépenses provenant de sources internes comprennent les paiements des coûts des biens et des services fournis par d'autres ministères ou à l'intérieur d'un ministère ou par des fonds renouvelables.

Recettes à valoir sur le crédit

Les revenus à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de revenus provenant de sources externes et de sources internes. Les revenus provenant de sources externes comprennent :

- les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement;
- les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement;
- les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement; et
- les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux.

Introduction à la Partie II

Les revenus provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- 1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- 2) *Budgétaire du budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les revenus à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense se trouvent dans la section de l'Introduction à la Partie II.
- 3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- 4) *Postes législatifs du budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2007-2008		
		Dépenses budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	1 928 569	73 658	2 002 227
	Corporation commerciale canadienne	16 182	16 182
	Agence canadienne de développement international	2 741 753	284 790	3 026 543
	Centre de recherches pour le développement international	137 441	137 441
	Commission mixte internationale	5 261	523	5 784
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 802	199	3 001
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	6 038 927	193 241	6 232 168
	Commission canadienne des affaires polaires	913	71	984
	Institut de la statistique des Premières nations	4 888	4 888
	Commission des revendications particulières des Indiens	6 136	597	6 733
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	586 923	9 770	596 693
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	389 199	5 501	394 700
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique			
	Ministère	358 284	8 045	366 329
	Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 650
6	Agence du revenu du Canada	2 607 505	772 419	3 379 924
7	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	1 230 300	1 204 021	2 434 321
	Commission canadienne du lait	3 595	3 595
	Agence canadienne d'inspection des aliments	514 722	72 629	587 351
	Commission canadienne des grains	30 940	3 792	34 732
8	Anciens combattants	3 335 730	39 920	3 375 650
9	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	1 145 817	41 514	1 187 331
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	100 186	13 426	113 612

Dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	679 000	679 000	2 681 227	2 354 028	327 199	13.9
.....	16 182	15 969	213	1.3
19 000	3 643	22 643	3 049 186	2 974 857	74 329	2.5
.....	137 441	133 092	4 349	3.3
.....	5 784	5 810	(26)	(0.5)
.....	3 001	2 991	10	0.3
74 503	74 503	6 306 671	6 270 544	36 127	0.6
.....	984	976	8	0.8
.....	4 888	4 888
.....	6 733	5 572	1 161	20.8
.....	596 693	208 611	388 082	186.0
.....	394 700	381 595	13 105	3.4
.....	366 329	381 748	(15 419)	(4.0)
.....	8 650	8 650
.....	3 379 924	3 228 253	151 671	4.7
.....	2 434 321	2 191 678	242 643	11.1
.....	3 595	3 513	82	2.3
.....	587 351	571 529	15 822	2.8
.....	34 732	35 222	(490)	(1.4)
.....	3 375 650	3 202 761	172 889	5.4
.....	1 187 331	1 226 775	(39 444)	(3.2)
.....	113 612	117 375	(3 763)	(3.2)

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence	Variation %		
		Dépenses budgétaires								
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)					
					Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total			
(en milliers de dollars)										
10	Conseil du Trésor									
	Secrétariat	2 979 675	20 472	3 000 147	3 000 147	2 598 226	401 921	15.5
	École de la fonction publique du Canada	60 281	26 309	86 590	86 590	111 185	(24 595)	(22.1)
	Bureau du directeur des lobbyistes	3 026	337	3 363	3 363	3 363
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	60 486	8 574	69 060	69 060	106 880	(37 820)	(35.4)
11	Conseil privé									
	Ministère	114 162	13 141	127 303	127 303	146 721	(19 418)	(13.2)
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 056	460	6 516	6 516	6 432	84	1.3
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	25 415	3 557	28 972	28 972	29 138	(166)	(0.6)
	Directeur général des élections	21 766	82 656	104 422	104 422	87 226	17 196	19.7
	Commissariat aux langues officielles	17 085	2 129	19 214	19 214	19 129	85	0.4
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques	945	129	1 074	1 074	1 074
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 620	296	2 916	2 916	2 900	16	0.6
12	Défense nationale									
	Ministère	15 652 174	1 229 431	16 881 605	16 881 605	14 789 222	2 092 383	14.2
	Comité des griefs des Forces canadiennes	5 830	599	6 429	6 429	6 407	22	0.3
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 139	295	3 434	3 434	3 416	18	0.5
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	248 022	5 188	253 210	253 210	315 531	(62 321)	(19.8)
14	Environnement									
	Ministère	762 330	79 624	841 954	841 954	803 869	38 085	4.7
	Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	49 442	(49 442)	(100.0)
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	14 844	1 696	16 540	16 540	17 383	(843)	(4.8)
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 704	452	5 156	5 156	5 183	(27)	(0.5)
	Agence Parcs Canada	449 322	150 006	599 328	599 328	578 054	21 274	3.7

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2007-2008		
		Dépenses budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
15	Finances			
	Ministère	310 543	75 500 891	75 811 434
	Vérificateur général	71 441	9 148	80 589
	Tribunal canadien du commerce extérieur	9 306	1 376	10 682
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	41 312	3 581	44 893
	Bureau du surintendant des institutions financières	784	784
16	Gouverneur général	16 503	2 551	19 054
17	Industrie			
	Ministère	842 528	152 812	995 340
	Agence spatiale canadienne	357 039	11 143	368 182
	Commission canadienne du tourisme	76 577	76 577
	Tribunal de la concurrence	1 536	160	1 696
	Commission du droit d'auteur	2 295	302	2 597
	Conseil national de recherches du Canada	550 954	121 585	672 539
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	895 452	4 099	899 551
	Conseil de recherches en sciences humaines	616 977	2 283	619 260
	Conseil canadien des normes	7 129	7 129
	Statistique Canada	388 726	65 387	454 113
18	Justice			
	Ministère	528 407	67 265	595 672
	Commission canadienne des droits de la personne	18 785	2 327	21 112
	Tribunal canadien des droits de la personne	3 938	396	4 334
	Commissaire à la magistrature fédérale	8 962	391 312	400 274
	Service administratif des tribunaux judiciaires	51 250	6 478	57 728
	Commission du droit du Canada
	Bureau du directeur des poursuites pénales	86 275	12 251	98 526
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	22 946	3 060	26 006
	Cour suprême du Canada	24 505	7 301	31 806

Dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	5 247	5 247	75 816 681	73 647 077	2 169 604	2.9
.....	80 589	73 748	6 841	9.3
.....	10 682	10 005	677	6.8
.....	44 893	31 128	13 765	44.2
.....	784	768	16	2.1
.....	19 054	19 236	(182)	(0.9)
800	800	996 140	1 198 382	(202 242)	(16.9)
.....	368 182	374 093	(5 911)	(1.6)
.....	76 577	76 526	51	0.1
.....	1 696	1 686	10	0.6
.....	2 597	2 580	17	0.7
.....	672 539	692 421	(19 882)	(2.9)
.....	899 551	885 258	14 293	1.6
.....	619 260	581 321	37 939	6.5
.....	7 129	7 529	(400)	(5.3)
.....	454 113	601 243	(147 130)	(24.5)
.....	595 672	915 752	(320 080)	(35.0)
.....	21 112	21 005	107	0.5
.....	4 334	4 352	(18)	(0.4)
.....	400 274	359 632	40 642	11.3
.....	57 728	62 547	(4 819)	(7.7)
.....	3 193	(3 193)	(100.0)
.....	98 526	98 526
.....	26 006	24 479	1 527	6.2
.....	31 806	27 824	3 982	14.3

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2007-2008			Dépenses non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence	Variation %
		Dépenses budgétaires			(prêts, dotations en capital et avances)						
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
(en milliers de dollars)											
19	Parlement										
	Sénat	56 258	30 772	87 030	87 030	84 276	2 754	3.3
	Chambre des communes	263 640	146 891	410 531	410 531	400 324	10 207	2.5
	Bibliothèque du Parlement	32 058	4 629	36 687	36 687	33 986	2 701	8.0
	Commissariat à l'éthique	4 577	563	5 140	5 140	5 051	89	1.8
	Conseiller sénatorial en éthique	828	126	954	954	957	(3)	(0.3)
20	Patrimoine canadien										
	Ministère	1 332 753	30 262	1 363 015	1 363 015	1 384 631	(21 616)	(1.6)
	Conseil des Arts du Canada	181 321	181 321	181 321	150 445	30 876	20.5
	Société Radio-Canada	1 043 953	1 043 953	1 043 953	1 112 039	(68 086)	(6.1)
	Musée canadien des civilisations	61 136	61 136	61 136	59 946	1 190	2.0
	Musée canadien de la nature	84 221	84 221	84 221	59 145	25 076	42.4
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5 732	5 732	5 732	5 815	(83)	(1.4)
	Bibliothèque et Archives du Canada	107 301	12 002	119 303	119 303	109 071	10 232	9.4
	Société du Centre national des Arts	35 216	35 216	35 216	33 283	1 933	5.8
	Commission des champs de bataille nationaux	11 208	2 033	13 241	13 241	8 907	4 334	48.7
	Office national du film	67 118	67 118	67 118	64 839	2 279	3.5
	Musée des beaux-arts du Canada	46 752	46 752	46 752	46 618	134	0.3
	Musée national des sciences et de la technologie	25 835	25 835	25 835	25 577	258	1.0
	Commission de la fonction publique	90 032	13 174	103 206	103 206	106 017	(2 811)	(2.7)
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	10 617	788	11 405	11 405	17 924	(6 519)	(36.4)
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 451	509	4 960	4 960	5 244	(284)	(5.4)
	Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice	18 908	981	19 889	19 889	24 606	(4 717)	(19.2)
	Téléfilm Canada	104 649	104 649	104 649	125 042	(20 393)	(16.3)
21	Pêches et Océans	1 416 984	121 605	1 538 589	1 538 589	1 513 368	25 221	1.7
22	Ressources humaines et Développement des compétences										
	Ministère	3 664 671	35 940 625	39 605 297	855 695	855 695	40 460 992	35 358 693	5 102 299	14.4
	Conseil canadien des relations industrielles	10 887	1 550	12 437	12 437	12 396	41	0.3
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 985 382	1 985 382	(258 431)	(258 431)	1 726 951	2 067 576	(340 625)	(16.5)
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 770	170	1 940	1 940	1 929	11	0.6
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	3 560	1 068	4 628	4 628	4 484	144	3.2

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2007-2008		
		Dépenses budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
23	Ressources naturelles			
	Ministère	1 040 047	1 105 074	2 145 121
	Énergie atomique du Canada limitée	103 749	103 749
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	84 553	9 932	94 485
	Société de développement du Cap-Breton	69 511	69 511
	Office national de l'énergie	33 295	4 834	38 129
	Administration du pipe-line du Nord	244	22	266
24	Santé			
	Ministère	2 916 810	111 453	3 028 263
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	12 834	642	13 476
	Instituts de recherche en santé du Canada	864 915	4 606	869 521
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 024	482	3 506
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	10 584	891	11 475
	Agence de la santé publique du Canada	627 661	30 681	658 342
25	Sécurité publique et Protection civile			
	Ministère	416 747	11 303	428 050
	Agence des services frontaliers du Canada	1 295 148	145 217	1 440 365
	Service canadien du renseignement de sécurité	311 041	35 434	346 475
	Service correctionnel	1 683 220	186 813	1 870 033
	Commission nationale des libérations conditionnelles	37 884	5 315	43 199
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 773	359	3 132
	Gendarmerie royale du Canada	1 961 713	406 708	2 368 421
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 044	148	1 192
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 051	571	5 622

Dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	2 145 121	1 426 054	719 067	50.4
.....	103 749	103 749
.....	94 485	78 671	15 814	20.1
.....	69 511	66 211	3 300	5.0
.....	38 129	37 932	197	0.5
.....	266	946	(680)	(71.9)
.....	3 028 263	2 975 397	52 866	1.8
.....	13 476	9 681	3 795	39.2
.....	869 521	832 665	36 856	4.4
.....	3 506	3 512	(6)	(0.2)
.....	11 475	6 512	4 963	76.2
.....	658 342	506 589	151 753	30.0
.....	428 050	458 092	(30 042)	(6.6)
.....	1 440 365	1 293 533	146 832	11.4
.....	346 475	346 148	327	0.1
.....	1 870 033	1 709 353	160 680	9.4
.....	43 199	43 057	142	0.3
.....	3 132	3 114	18	0.6
.....	2 368 421	2 161 253	207 168	9.6
.....	1 192	895	297	33.2
.....	5 622	6 303	(681)	(10.8)

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2007-2008		
		Dépenses budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
26	Transports			
	Ministère	704 818	154 209	859 027
	Société canadienne des postes	122 210	122 210
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	455 304	455 304
	Office des transports du Canada	22 611	3 444	26 055
	La Société des ponts fédéraux Limitée	10 450	10 450
	Marine Atlantique S.C.C.	80 980	80 980
	Commission de la capitale nationale	94 161	94 161
	Bureau de l'infrastructure du Canada	2 015 379	2 318	2 017 697
	Société du Vieux-Port de Montréal inc.	18 800	18 800
	Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	65 839	65 839
	Tribunal d'appel des transports du Canada	1 207	126	1 333
	VIA Rail Canada Inc.	169 001	169 001
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	2 459 291	74 396	2 533 687
Total des ministères et organismes		74 928 760	119 323 625	194 252 394
	Comptes à des fins déterminées consolidés	16 058 500	16 058 500
Total des prévisions budgétaires		74 928 760	135 382 133	210 310 894

Dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	859 027	1 417 192	(558 165)	(39.4)
.....	122 210	147 210	(25 000)	(17.0)
.....	455 304	455 304
.....	26 055	26 817	(762)	(2.8)
.....	10 450	10 450
.....	80 980	80 980
.....	94 161	91 370	2 791	3.1
.....	2 017 697	1 847 116	170 581	9.2
.....	18 800	18 800
.....	65 839	65 839
.....	1 333	1 329	4	0.3
.....	169 001	169 001
.....	2 533 687	2 573 295	(39 608)	(1.5)
94 303	1 285 154	1 379 457	195 631 851	183 615 863	12 002 481	6.5
.....	16 058 500	16 101 913	(43 413)	(0.3)
94 303	1 285 154	1 379 457	211 690 351	199 717 776	11 972 575	6.0

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	839 314	150 478	6 906	204 560	179 852
Corporation commerciale canadienne
Agence canadienne de développement international	160 265	15 487	432	43 724	2 809
Centre de recherches pour le développement international
Commission mixte internationale	3 349	725	238	884	327
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 277	64	7	1 546	47
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	386 013	39 761	5 242	199 550	10 421
Commission canadienne des affaires polaires	455	178	50	151	105
Institut de la statistique des Premières nations
Commission des revendications particulières des Indiens	3 822	881	177	1 342	350
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	62 584	10 006	3 360	165 794	649
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	35 238	2 400	900	6 300	1 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	51 533	8 573	2 308	19 959	1 987
Société d'expansion du Cap-Breton
Agence du revenu du Canada	2 579 372	174 171	5 000	324 500	6 000
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	482 152	41 663	6 170	117 244	6 027
Commission canadienne du lait
Agence canadienne d'inspection des aliments	455 610	39 125	1 951	63 279	2 332
Commission canadienne des grains	56 757	5 175	173	1 573	4 800
Anciens combattants	254 041	42 000	4 000	367 993	12 000
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	265 595	23 988	3 574	126 663	1 211
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	85 999	5 799	276	14 635	1 105
Conseil du Trésor					
Secrétariat	2 100 541	4 631	1 766	39 764	883
École de la fonction publique du Canada	51 201	3 024	1 345	22 539	1 570
Bureau du directeur des lobbyistes	2 157	60	146	300	30
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	54 925	1 219	505	9 363	304

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
37 115	46 491	30 000	105 608	651 932	13 319	263 348	2 002 227
.....	16 182	16 182
2 665	1 225	3 890	2 794 245	1 801	3 026 543
.....	137 441	137 441
25	105	130	1	5 784
17	31	10	2	3 001
9 335	13 150	22 135	23 000	5 461 799	61 762	6 232 168
5	30	10	984
.....	4 888	4 888
31	80	50	6 733
649	1 651	134 000	218 000	596 693
130	380	250	1 260	346 842	394 700
501	923	1 157	279 191	197	366 329
.....	8 650	8 650
70 000	43 000	113 000	207 000	21 842	163 961	3 379 924
21 589	47 807	5 400	23 361	1 725 385	18 007	60 484	2 434 321
.....	3 595	3 595
13 273	20 748	261	43 413	1 744	615	55 000	587 351
723	2 469	4 327	41 265	34 732
12 000	252 000	22 800	8 000	2 397 816	3 000	3 375 650
14 334	8 518	11 224	732 224	1 187 331
1 104	1 657	3 037	113 612
1 651	1 579	233 530	758 002	142 200	3 000 147
704	1 301	4 531	375	86 590
600	50	20	3 363
851	351	1 466	76	69 060

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Conseil privé					
Ministère	82 544	6 978	4 047	18 986	1 976
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 948	1 400	45	960	730
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	22 787	2 055	267	2 150	135
Directeur général des élections	30 822	3 403	4 500	26 868	3 826
Commissariat aux langues officielles	13 638	925	546	2 999	131
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	826	64	16	163	2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 897	200	100	480	25
Défense nationale					
Ministère	7 819 132	617 209	28 244	2 282 730	296 920
Comité des griefs des Forces canadiennes	3 833	213	39	1 375	706
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	1 886	156	140	810	250
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	33 230	3 876	977	6 911	928
Environnement					
Ministère	509 624	58 833	6 222	113 667	28 766
Agence canadienne d'évaluation environnementale	10 866	1 772	327	3 770	326
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 766	400	390	1 390	45
Agence Parcs Canada	294 693	30 700	10 200	91 000	15 200
Finances					
Ministère	79 140	4 900	1 300	10 200	522
Vérificateur général	58 598	8 500	1 250	10 000	300
Tribunal canadien du commerce extérieur	8 817	152	137	730	25
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	22 935	3 176	737	3 653	3 229
Bureau du surintendant des institutions financières	61 156	5 731	1 063	7 579	4 954

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
3 454	1 674	6 751	550	343	127 303
110	120	200	3	6 516
571	507	500	28 972
2 522	496	2 942	29 043	104 422
81	398	330	166	19 214
.....	3	1 074
25	42	50	97	2 916
1 154 346	964 018	392 676	3 319 042	219 111	183 125	394 948	16 881 605
72	45	144	2	6 429
.....	192	3 434
120	596	788	205 495	289	253 210
12 554	58 187	7 935	32 065	59 697	22 604	68 200	841 954
9	155	373	2 443	3 501	16 540
40	45	80	5 156
31 700	35 500	43 058	25 700	7 077	14 500	599 328
1 000	146 100	3 400	40 867 672	34 697 000	600	400	75 811 434
650	686	600	5	80 589
6	58	757	10 682
4 759	1 132	3 472	1 800	44 893
2 422	922	50	6 642	89 735	784

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Gouverneur général	13 052	2 120	407	1 450	111
Industrie					
Ministère	465 767	27 295	3 869	72 177	9 961
Agence spatiale canadienne	71 374	7 807	2 582	138 116	427
Commission canadienne du tourisme
Tribunal de la concurrence	1 024	428	1	190	7
Conseil national de recherches du Canada	320 867	20 836	3 969	51 837	3 727
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	26 248	3 950	1 850	5 800	400
Conseil de recherches en sciences humaines	14 625	1 650	1 100	3 750	150
Conseil canadien des normes
Statistique Canada	418 831	46 302	6 695	40 343	9 691
Justice					
Ministère	430 456	13 956	4 214	40 382	2 223
Commission canadienne des droits de la personne	14 904	1 263	229	3 392	249
Tribunal canadien des droits de la personne	2 536	325	20	985	125
Commissaire à la magistrature fédérale	376 368	16 199	69	3 158	48
Service administratif des tribunaux judiciaires	41 497	3 139	244	8 338	482
Bureau du directeur des poursuites pénales	78 474	3 000	2 000	20 894	1 500
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	19 609	1 056	256	3 138	76
Cour suprême du Canada	19 721	1 348	161	4 217	170
Parlement					
Sénat	57 823	12 392	341	10 800	407
Chambre des communes	299 353	46 265	6 212	21 669	3 585
Bibliothèque du Parlement	29 652	767	219	2 405	405
Commissariat à l'éthique	3 608	109	20	1 294	37
Conseiller sénatorial en éthique	810	18	5	94	2

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
56	1 166	268	424	19 054
8 072	9 277	15 386	582 071	198 535	995 340
2 364	2 975	1 035	86 097	52 590	2 815	368 182
.....	76 577	76 577
1	45	1 696
14 720	59 558	51 115	143 973	1 937	672 539
750	600	1 038	858 915	899 551
300	200	501	596 984	619 260
.....	7 129	7 129
17 916	39 616	4 158	561	130 000	454 113
1 660	3 921	1 842	7 826	266 383	809	178 000	595 672
268	257	550	21 112
55	108	180	4 334
93	174	165	4 275	275	400 274
1 047	1 867	1 114	57 728
1 000	1 500	1 500	11 342	98 526
624	298	446	500	3	26 006
1 232	1 179	2 465	1 313	31 806
1 636	1 678	1 496	457	87 030
6 973	18 297	7 338	905	807	873	410 531
251	3 237	750	1	1 000	36 687
6	41	25	5 140
.....	22	3	954

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Patrimoine canadien					
Ministère	182 225	20 031	11 574	48 952	3 817
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	36 714	1 606	1 707	4 246	313
Bibliothèque et Archives du Canada	76 878	3 547	878	13 290	1 589
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux	3 317	100	120	500	70
Office national du film	36 086	4 000	4 000	14 575	10 500
Musée des beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique	84 389	4 011	571	13 922	397
Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 050	314	50	5 411	149
Tribunal de la dotation de la fonction publique	3 260	391	34	850	102
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice	6 280	335	175	939	45
Téléfilm Canada
Pêches et Océans	778 524	68 195	5 246	173 111	26 229
Ressources humaines et Développement des compétences					
Ministère	1 608 957	153 183	22 170	476 141	204 583
Conseil canadien des relations industrielles	9 931	900	15	800	175
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 089	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	6 840	200	310	1 039	27
Ressources naturelles					
Ministère	350 216	59 768	26 413	202 616	17 876
Énergie atomique du Canada limitée	70 883
Commission canadienne de sûreté nucléaire	63 617	6 183	833	13 852	795
Société de développement du Cap-Breton
Office national de l'énergie	30 965	2 000	200	4 000	300
Administration du pipe-line du Nord	141	40	2	63	12
Santé					
Ministère	713 490	185 522	17 036	420 653	19 270
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	4 110	679	6 449	46
Instituts de recherche en santé du Canada	29 499	6 141	1 404	6 843	351
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 086	92	31	192	12
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	5 707	734	287	3 947	60
Agence de la santé publique du Canada	196 526	45 171	10 178	126 691	8 303

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
1 993	6 228	10 838	1 081 462	1 100	5 205	1 363 015
.....	181 321	181 321
.....	1 043 953	1 043 953
.....	61 136	61 136
.....	84 221	84 221
540	385	368	2	40 149	5 732
6 731	4 476	8 942	3 046	476	550	119 303
.....	35 216	35 216
380	1 109	3 969	3 676	13 241
2 000	1 000	3 000	250	8 293	67 118
.....	46 752	46 752
.....	25 835	25 835
1 137	801	3 788	190	6 000	103 206
83	116	232	11 405
51	102	170	4 960
60	55	50	11 950	19 889
.....	104 649	104 649
152 128	83 932	72 645	157 770	55 130	15 737	50 058	1 538 589
44 843	12 796	73 403	36 706 107	2 014 974	1 711 860	39 605 297
130	140	339	7	12 437
.....	1 985 382	1 985 382
25	50	25	1 940
165	176	171	4 300	4 628
13 346	36 402	6 984	64 776	1 378 675	15 163	27 114	2 145 121
.....	32 866	103 749
1 717	1 260	5 808	420	94 485
.....	69 511	69 511
264	300	100	38 129
2	4	2	266
67 131	391 646	4 883	47 502	1 225 859	4 606	69 335	3 028 263
.....	2 192	13 476
175	1 053	1 579	822 476	869 521
6	52	35	3 506
50	244	82	364	11 475
13 392	64 015	95	4 500	189 271	250	50	658 342

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Sécurité publique et Protection civile					
Ministère	71 995	6 207	1 208	35 723	5 879
Agence des services frontaliers du Canada	930 177	114 017	9 502	270 796	9 502
Service canadien du renseignement de sécurité	226 967
Service correctionnel	1 227 767	46 246	1 278	255 095	8 450
Commission nationale des libérations conditionnelles	34 047	4 308	120	3 213	231
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 300	300	82	300	25
Gendarmerie royale du Canada	2 457 809	206 312	2 019	292 918	84 177
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	946	25	35	145	10
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 660	340	200	1 087	55
Transports					
Ministère	439 862	56 206	7 453	177 004	6 211
Société canadienne des postes
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Office des transports du Canada	22 058	1 020	140	1 550	335
La Société des ponts fédéraux Limitée
Marine Atlantique S.C.C.
Commission de la capitale nationale
Bureau de l'infrastructure du Canada	14 844	3 100	400	7 000	2 280
Société du Vieux-Port de Montréal inc.
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée
Tribunal d'appel des transports du Canada	809	139	19	339	15
VIA Rail Canada Inc.
Travaux publics et Services gouvernementaux	814 316	242 122	13 499	782 105	803 455
Total pour tous les ministères et organismes	30 258 206	2 774 071	278 935	8 119 589	1 842 311
Comptes à des fins déterminées consolidés	(606 963)
Total du Budget principal des dépenses 2007-2008	29 651 243	2 774 071	278 935	8 119 589	1 842 311
Moins : dépenses internes du gouvernement	122 026	14 134	804 672	254 535
Total des dépenses concernant les tiers	29 651 243	2 652 045	264 801	7 314 917	1 587 776
Total du Budget principal des dépenses 2006-2007	28 193 171	2 828 501	317 072	7 524 676	1 713 924

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
1 525	1 894	2 304	301 315	428 050
33 256	38 006	23 349	29 470	17 710	1 440 365
.....	119 508	346 475
24 592	136 732	108 432	67 358	1 833	69 790	77 540	1 870 033
178	409	689	4	43 199
25	100	3 132
89 590	103 060	60 754	300 237	93 546	80 785	1 402 786	2 368 421
1	15	15	1 192
25	140	40	75	5 622
39 748	23 911	45 869	27 391	371 721	26 900	363 249	859 027
.....	122 210	122 210
.....	455 304	455 304
363	241	323	25	26 055
.....	10 450	10 450
.....	80 980	80 980
.....	94 161	94 161
600	656	800	1 988 017	2 017 697
.....	18 800	18 800
.....	65 839	65 839
.....	9	3	1 333
.....	169 001	169 001
773 882	210 500	483 897	89 778	408 699	2 088 566	2 533 687
2 730 911	2 924 695	1 338 319	4 834 064	103 093 822	34 697 000	9 036 303	7 675 832	194 252 394
.....	15 075 000	(1 590 463)	16 058 500
2 730 911	2 924 695	1 338 319	4 834 064	118 168 822	34 697 000	9 036 303	6 085 369	210 310 894
179 782	51 693	148 127	46 990	875 224	2 497 183
2 551 129	2 873 002	1 190 192	4 787 074	118 168 822	34 697 000	8 161 079	3 588 186	210 310 894
2 571 183	2 806 810	1 123 293	3 657 141	111 524 841	34 395 000	7 528 554	5 589 260	198 594 906

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<p>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</p> <p>MINISTÈRE</p> <p>1 Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires, aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes</p>	1 162 106 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	114 781 000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du <i>Partenariat mondial du G8</i>), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique; dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes du Canada, des versements en espèces ou en des produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de l'aide antiterroriste aux pays et entités gouvernementales; et, dans le cadre du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme de la sécurité humaine et du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix, des versements en espèces ou en des produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de la paix globale et l'aide à la sécurité; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2006 à	651 682 000	1 928 569 000
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
15	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	16 182 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>suite</i>)		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
20	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition	207 214 000	
25	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	2 534 539 000	
L30	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 215 032 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales . . .	1	
L35	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 000 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	1	
L40	Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique</i>	19 000 000	
			2 760 753 002

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>fin</i>)		
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
45	Versements au Centre de recherches pour le développement international	137 441 000
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
50	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	5 261 000
	SECRÉTARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
55	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme	2 802 000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; <i>c)</i> autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	647 484 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite)</i>		
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	22 135 000	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 308 772 900	
15	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	27 600 000	
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	9 336 000	
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	23 599 000	
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	39 103 000	
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	35 400 000	
			6 113 429 900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
40	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions		913 000
	INSTITUT DE LA STATISTIQUE DES PREMIÈRES NATIONS		
45	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement		4 888 000
	COMMISSION DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES DES INDIENS		
50	Commission des revendications particulières des Indiens – Dépenses		6 136 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (<i>fin</i>)		
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
55	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses de fonctionnement	452 923 000	
60	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	134 000 000	586 923 000
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement	42 357 000	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	346 842 000	389 199 000
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	79 093 000	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	279 191 000	358 284 000
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>		8 650 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
MINISTÈRE			
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice.	605 886 000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	28 631 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	595 783 000	
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié.	1	
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol	1	
			1 230 300 002
COMMISSION CANADIENNE DU LAIT			
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme	3 595 000
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS			
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	494 987 000	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	19 735 000	
			514 722 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		30 940 000
	ANCIENS COMBATTANTS		
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des déféctuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	905 852 000	
5	Anciens combattants – Dépenses en capital	22 800 000	
10	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	2 397 619 000	
15	Anciens combattants – Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 459 000	
			3 335 730 000
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement	413 593 000	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	732 224 000	
			1 145 817 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme		100 186 000
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRETARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	165 899 000	
2	Secrétariat du Conseil du Trésor – Contributions	233 010 000	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	2 520 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	1 828 246 000	
			2 979 675 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
25	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		60 281 000
	BUREAU DU DIRECTEUR DES LOBBYISTES		
30	Bureau du directeur des lobbyistes – Dépenses du Programme		3 026 000
	AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
35	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		60 486 000
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.		114 162 000
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme		6 056 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite et fin)</i>		
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme	25 415 000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme	21 766 000
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissariat aux langues officielles – Dépenses du Programme	17 085 000
	SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES NOMINATIONS PUBLIQUES		
25	Secrétariat de la Commission des nominations publiques – Dépenses du Programme	944 973
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
30	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	2 620 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 28 349 121 656 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 12 302 000 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits	11 848 854 106	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	3 592 868 100	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des versements en espèces ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense	210 451 450	
			15 652 173 656
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme	5 830 000
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du	3 139 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement . . .	42 527 000	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	205 495 000	
			248 022 000
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit . . .</i>	662 633 000	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	40 000 000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions . . .	59 697 000	
			762 330 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale		14 844 000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
20	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme		4 704 000
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	89 343 000	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	221 200 000	
L10	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 318 270 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
			310 543 001
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
15	Vérificateur général – Dépenses du Programme		71 441 000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
20	Tribunal canadien du commerce extérieur - Dépenses du Programme		9 306 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES <i>(suite et fin)</i>		
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
25	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		41 312 000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
30	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		784 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		16 503 000
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies	345 276 000	
5	Industrie – Dépenses en capital	8 981 000	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	488 271 000	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			843 328 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
INDUSTRIE (suite)			
AGENCE SPATIALE CANADIENNE			
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	185 464 000	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	118 985 000	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	52 590 000	
			357 039 000
COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME			
40	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme		76 577 000
TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE			
45	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme		1 536 000
COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR			
50	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme		2 295 000
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA			
55	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	365 681 000	
60	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	41 300 000	
65	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	143 973 000	
			550 954 000
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE			
70	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	36 537 000	
75	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	858 915 000	
			895 452 000
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES			
80	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	19 993 000	
85	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	596 984 000	
			616 977 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>fin</i>)		
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
90	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		7 129 000
	STATISTIQUE CANADA		
95	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice		388 726 000
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère.	262 024 000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	266 383 000	
			528 407 000
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme		18 785 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		3 938 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (suite)		
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	7 368 000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 594 000	8 962 000
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		51 250 000
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme , et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes aux ministères et organismes fédéraux et de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice		86 275 000
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	6 684 000	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	16 262 000	22 946 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (<i>fin</i>)		
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		24 505 000
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice		56 258 490
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		263 639 714
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement		32 058 000
	COMMISSARIAT À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat à l'éthique – Dépenses du Programme		4 577 000
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme		827 600

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens . . .	252 110 000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 080 643 000	
			1 332 753 000
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		181 321 250
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	948 321 000	
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	91 632 000	
			1 043 953 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
30	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		61 136 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
35	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		84 221 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
40	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
45	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction	107 301 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
50	Paiements à la Société du Centre national des Arts	35 215 575
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
55	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme	11 208 000
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
60	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	67 118 000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
65	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	38 752 000	
70	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000 000	
			46 752 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
75	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		25 835 000
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
80	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1 (2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes recueillies au cours de l'exercice afin de compenser les dépenses occasionnées au cours de l'exercice par la prestation des produits et services d'évaluation et de counseling		90 032 000
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
85	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme		10 617 000
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
90	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme		4 451 000
	CONDITION FÉMININE — BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
95	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement ..	6 958 000	
100	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	11 950 000	
			18 908 000
	TÉLÉFILM CANADA		
105	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		104 649 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
PÊCHES ET OCÉANS			
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	1 129 800 000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	232 054 000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	55 130 000	1 416 984 000
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
MINISTÈRE			
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	2 508 879 000	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 155 792 000	3 664 671 000
CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES			
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme	10 887 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (<i>suite et fin</i>)		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	1 985 382 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS		
20	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme	1 770 000
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
25	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	3 560 000
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers, et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère	709 256 000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	2 701 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	328 090 000	
			1 040 047 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES (<i>suite et fin</i>)		
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		103 749 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		84 553 000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON		
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		69 511 000
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme		33 295 000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
35	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme		244 000
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1 690 950 979	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 225 859 499	
			2 916 810 478

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ (suite et fin)		
	AGENCE CANADIENNE DE CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION ASSISTÉE		
10	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Dépenses du Programme		12 834 000
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	42 439 000	
20	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	822 476 000	
			864 915 000
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
25	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme		3 024 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
30	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme		10 584 000
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
35	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits	438 390 000	
40	Agence de la santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	189 271 000	
			627 661 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement	115 432 000	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	301 315 144	416 747 144
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
20	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme		311 041 000
	SERVICE CORRECTIONNEL		
25	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et <i>a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse;</i> <i>b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus;</i> <i>c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux;</i> <i>d) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements</i>	1 529 520 000	
30	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : <i>a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi;</i> <i>b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations</i>	153 700 000	1 683 220 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE (<i>suite et fin</i>)		
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
35	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme		37 884 000
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
40	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme		2 773 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
45	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes de l'exercice	1 626 438 000	
50	Application de la loi – Dépenses en capital	264 729 000	
55	Application de la loi – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	70 545 880	
			1 961 712 880
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
60	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		1 044 000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		5 051 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	318 413 000	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	73 260 000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	313 144 844	
			704 817 844
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		122 210 000
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		455 304 000
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
25	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme		22 611 000
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
30	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée		10 450 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>suite</i>)		
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
35	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : <i>a)</i> aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; <i>b)</i> aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	80 980 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
40	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	76 226 000	
45	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	17 935 000	
			94 161 000
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
50	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	27 362 000	
55	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	1 988 017 000	
			2 015 379 000
	SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.		
60	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement	18 800 000
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE		
65	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal	65 839 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>fin</i>)		
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
70	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme	1 207 000
	VIA RAIL CANADA INC.		
75	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>	169 001 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	2 119 081 000	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .	340 210 000	
			2 459 291 000
			70 671 087 510

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2009)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2007-2008**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 607 505 000
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
25	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	447 022 000	
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	2 300 000	
			449 322 000
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 242 329 000	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	52 819 000	
			1 295 148 000
			4 351 975 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
2 Affaires étrangères et Commerce international		
Ministère		
Ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile		74 522
Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile		74 522
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		77 236 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)		250 000
Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)		(6 078 000)
Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)		2 100 000
Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)		679 000 000
Agence canadienne de développement international		
Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile		74 522
Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>		259 706 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		25 009 000
Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital (non budgétaire)		3 643 000
Commission mixte internationale		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		523 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		199 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
3	Affaires indiennes et du Nord canadien	
	Ministère	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	110 040 000
	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 252 000
	Commission canadienne des affaires polaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71 000
	Commission des revendications particulières des Indiens	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	597 000
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 770 000
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 501 000
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 045 000
6	Agence du revenu du Canada	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	143 637 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	402 675 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	205 000 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	21 032 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
7	Agriculture et Agroalimentaire	
	Ministère	
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570 520 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	406 970 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	138 732 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 [3 ^e suppl.])	4 000 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	4 180 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 344 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
	Agence canadienne d'inspection des aliments	
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71 129 000
	Commission canadienne des grains	
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 919 000
8	Anciens combattants	
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	2 000
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-4)	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 648 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
9	Citoyenneté et Immigration	
	Ministère	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41 439 000
	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (2001, c. 27)	1
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 426 000
10	Conseil du Trésor	
	Secrétariat	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 377 000
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	20 000
	École de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 309 000
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	20 000 000
	Bureau du directeur des lobbyistes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337 000
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 574 000
11	Conseil privé	
	Ministère	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	153 322
	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 839 000
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	460 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
11	Conseil privé (<i>suite et fin</i>)	
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 557 000
	Directeur général des élections	
	Traitement du directeur général des élections	231 100
	Dépenses d'élections	78 398 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 027 000
	Commissariat aux langues officielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 129 000
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	128 955
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296 000
12	Défense nationale	
	Ministère	
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	7 020 000
	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	1 550 000
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n^o 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	90 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	957 396 275
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	263 300 325
	Comité des griefs des Forces canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	599 000
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	295 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 188 000
14	Environnement	
	Ministère	
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 549 000
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 696 000
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	432 000
	Agence Parcs Canada	
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	104 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 006 000
15	Finances	
	Ministère	
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 142 450 000
	Paiements à l'Association internationale de développement (L.R. 1985, ch. B-7)	318 269 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 344 000
	Achat de la monnaie canadienne	145 000 000
	Frais d'intérêt et autres coûts	34 697 000 000
	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000 000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 676 353 000
	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	21 348 400 000
	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	8 800 000 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(661 000 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 010 000 000)

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
15	Finances (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Paievements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)	5 247 000
	Vérificateur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 148 000
	Tribunal canadien du commerce extérieur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 376 000
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 581 000
	Bureau du surintendant des institutions financières	
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> (L.R., 1985, ch. 18 [3 ^e suppl.])	1
16	Gouverneur général	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	119 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	413 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 019 000
17	Industrie	
	Ministère	
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	1 049 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	1 800 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	92 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 888 000
	Agence spatiale canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 143 000
	Tribunal de la concurrence	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	160 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
17	Industrie (suite et fin)	
	Commission du droit d'auteur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	302 000
	Conseil national de recherches du Canada	
	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)	75 389 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 196 000
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 099 000
	Conseil de recherches en sciences humaines	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 283 000
	Statistique Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 387 000
18	Justice	
	Ministère	
	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 190 000
	Commission canadienne des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 327 000
	Tribunal canadien des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	396 000
	Commissaire à la magistrature fédérale	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	390 465 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	847 000
	Service administratif des tribunaux judiciaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 478 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
18	Justice (suite et fin)	
	Bureau du directeur des poursuites pénales	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 251 000
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 060 000
	Cour suprême du Canada	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., (1985), ch. J-1)	4 959 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 342 000
19	Parlement	
	Sénat	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R., 1985 ch. M-5)	24 253 600
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 517 640
	Chambre des communes	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	111 844 081
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 047 117
	Bibliothèque du Parlement	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 629 000
	Commissariat à l'éthique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	563 000
	Conseiller sénatorial en éthique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	126 466

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
20 Patrimoine canadien		
Ministère		
Traitements des lieutenants-gouverneurs		1 103 000
Paielements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)		637 000
Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents		182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile		74 522
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		28 265 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		5 732 000
Bibliothèque et Archives du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		12 002 000
Commission des champs de bataille nationaux		
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>		1 600 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		433 000
Office national du film		
Fonds renouvelable de l'Office national du film	
Commission de la fonction publique		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		13 174 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		788 000
Tribunal de la dotation de la fonction publique		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		509 000
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		981 000
21 Pêches et Océans		
Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile		74 522
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		121 530 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
22	Ressources humaines et Développement des compétences	
	Ministère	
	Ministre des Ressources humaines et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	24 093 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	7 413 000 000
	Versements d'allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	553 000 000
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	366 419 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	48 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	8 157 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	52 867 000
	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	136 133 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 460 000 000
	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985 ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985 ch. M-6)	59 000 000
	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	25 000 000
	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	540 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	233 672 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	855 695 000
	Conseil canadien des relations industrielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 550 000
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(258 431 000)

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
22	Ressources humaines et Développement des compétences (<i>suite et fin</i>)	
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170 000
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 068 000
23	Ressources naturelles	
	Ministère	
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 414 000
	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 935 000
	Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	5 000 000
	Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 900 000
	Paiements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse	450 000 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôticières	590 750 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 932 000
	Office national de l'énergie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 834 000
	Administration du pipe-line du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 000
24	Santé	
	Ministère	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 378 000
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	642 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
24	Santé (suite et fin)	
	Instituts de recherche en santé du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 606 000
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	482 000
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	891 000
	Agence de la santé publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 681 000
25	Sécurité publique et Protection civile	
	Ministère	
	Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 228 000
	Agence des services frontaliers du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 217 000
	Service canadien du renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 434 000
	Service correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	186 813 000
	Fonds renouvelable CORCAN
	Commission nationale des libérations conditionnelles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 315 000
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359 000
	Gendarmerie royale du Canada	
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	323 891 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 817 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
25	Sécurité publique et Protection civile (<i>suite et fin</i>)	
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148 000
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	571 000
26	Transports	
	Ministère	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n^o 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 658 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	26 900 000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	55 276 156
	Office des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 444 000
	Bureau de l'infrastructure du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 318 000
	Tribunal d'appel des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	126 000
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	74 522
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82 321 000
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(8 000 000)
	Fonds renouvelable des Services optionnels
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008 \$
27	Travaux publics et Services gouvernementaux (<i>suite et fin</i>)	
	Fonds renouvelable des Services immobiliers
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
	Fonds renouvelable de la Production de défense
	<i>Montant total des postes législatifs budgétaires et non budgétaires du présent budget principal des dépenses</i>	120 608 779 089
	COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS	16 058 500 000
	Total	136 667 279 089

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le Budget principal des dépenses 2007-2008 et le Budget principal des dépenses 2006-2007. Quatre éléments sont ainsi considérés, soit :

- les modifications à la présentation;
- les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure;
- les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs);
- les modifications à l'architecture des activités de programme (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme).

Modifications à la présentation

Même si la présentation du budget principal des dépenses est pratiquement inchangée, il faut souligner le fait que le système de saisie des données est maintenant un système automatisé de traitement des données. Par conséquent, les montants de certains tableaux peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués ayant été arrondis.

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

Général – Au cours de 2006-2007, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, le gouvernement a annoncé des réorganisations aux structures de certains ministères.

Les modifications suivantes ont été publiées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2006-2007 :

Programme/Organisme	Déplacé de	Déplacé vers
1. Secrétariat des affaires autochtones	Conseil privé	Affaires indiennes et du Nord canadien
2. Groupe de travail sur les frontières	Conseil privé	Sécurité publique et Protection civile
3. Centre canadien des armes à feu	Ministère distinct au sein du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile	Gendarmerie royale du Canada au sein du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile
4. Secrétariat des sociétés d'État à l'égard de la Société immobilière du Canada limitée et de la Queens Quay West Land Corporation	Bureau de l'infrastructure du Canada	Transports
5. Secrétariat des sociétés d'État à l'égard de la Monnaie royale canadienne et à la Société canadienne des postes	Agence du revenu du Canada	Transports
6. Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)	Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)	Affaires étrangères et Commerce international
7. Services de recouvrement national et de Conseils juridiques et litiges-recouvrement	Ressources humaines et Développement des	Agence du revenu du Canada

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

	compétences	
8. Secrétariat du conseiller national des sciences	Conseil privé	Industrie
9. Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	Patrimoine canadien	Affaires indiennes et du Nord canadien
10. Bureau du directeur des lobbyistes	Industrie	Conseil du Trésor
11. Bureau du conseiller supérieur responsable pour la diversité et les projets spéciaux	Conseil privé	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
12. Secrétariat des langues officielles	Conseil privé	Patrimoine canadien
13. Projet de recherche sur les politiques	Conseil privé	Ressources humaines et Développement des compétences
14. Bureaux régionaux du Secrétariat des communications et consultations	Conseil privé	Conseil du Trésor
15. Secrétariat de la réglementation et des décrets du Conseil (à l'exception de la Division des décrets du Conseil)	Conseil privé	Conseil du Trésor
16. Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	Citoyenneté et Immigration	Secrétariat du Conseil du Trésor
17. Agence Parcs Canada	Patrimoine canadien	Environnement
18. Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	Environnement	Disparition de cette agence

Les transferts susmentionnés ont été approuvés en vertu des décrets ci-dessous :

1. Le décret C.P. 2006-0119, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2006, transfère la responsabilité du Secrétariat des affaires autochtones du Bureau du Conseil privé au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.
2. Le décret C.P. 2006-0360, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 2006, transfère la responsabilité du Groupe de travail sur les frontières du Bureau du Conseil privé au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.
3. Le décret C.P. 2006-0388, qui est entré en vigueur le 27 mai 2006, transfère la responsabilité du Centre canadien des armes à feu à la Gendarmerie royale du Canada.
4. Le décret C.P. 2006-0070, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, transfère la responsabilité du Secrétariat des sociétés d'État à l'égard de la Société immobilière du Canada limitée et de la Queens Quay West Land Corporation du Bureau de l'infrastructure du Canada au ministère des Transports.

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

5. Le décret C.P. 2006-0069, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, transfère la responsabilité du Secrétariat des sociétés d'État à l'égard de la Monnaie royale canadienne et de la Société canadienne des postes de l'Agence du revenu du Canada au ministère des Transports.
6. Le décret C.P. 2006-0040, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, transfère la responsabilité du ministère du Commerce international au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et regroupe les deux sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères.
7. Le décret C.P. 2005-1354, qui est entré en vigueur le 28 juillet 2005, applique le paragraphe 37.3(1) de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* au *Règlement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 2005* en vue du transfert des fonctions des Services de recouvrement national et de celles des Conseils juridiques et litiges-recouvrement. Le décret C.P. 2005-1355, qui est entré en vigueur le 1^{er} août 2005, transfère la responsabilité des Services de recouvrement national et des Conseils juridiques et litiges-recouvrement du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences au ministre du Revenu national.
8. Le décret C.P. 2006-0354, qui est entré en vigueur le 8 mai 2006, transfère la responsabilité du Secrétariat du conseiller national des sciences du Bureau du Conseil privé au ministère de l'Industrie.
9. Le décret C.P. 2006-0399, qui est entré en vigueur le 19 mai 2006, transfère la responsabilité du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones du ministre du Patrimoine canadien au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.
10. Le décret C.P. 2006-0049, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, modifie l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* en désignant le Bureau du directeur des lobbyistes à titre de ministère et le décret C.P. 2006-0050 transfère la responsabilité du Bureau du directeur des lobbyistes du ministre de l'Industrie au président du Conseil du Trésor. Par conséquent, le registraire a été déplacé et relève maintenant du portefeuille du Conseil du Trésor.
11. Le décret C.P. 2006-0695, qui est entré en vigueur le 1^{er} août 2006, transfère la responsabilité du Bureau du conseiller supérieur responsable pour la diversité et les projets spéciaux du Bureau du Conseil privé à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.
12. Le décret C.P. 2006-0086, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, transfère la responsabilité du Secrétariat des langues officielles du Bureau du Conseil privé au ministère du Patrimoine canadien.
13. Le décret C.P. 2006-0361, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 2006, transfère la responsabilité du Projet de recherche sur les politiques du Bureau du Conseil privé au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences.
14. Le décret C.P. 2006-0363, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2006, transfère la responsabilité des bureaux régionaux du Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé au Conseil du Trésor.
15. Le décret C.P. 2006-0362, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2006, transfère la responsabilité du Secrétariat de la réglementation et des décrets du Conseil (à l'exception de la Division des décrets du Conseil) du Bureau du Conseil privé au Conseil du Trésor.

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

16. Le décret C.P. 2006-0076, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, transfère la responsabilité à l'égard de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto* du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration au Secrétariat du Conseil du Trésor.
17. En vertu du décret C.P. 2003-2081, la responsabilité de l'Agence Parcs Canada a été transférée du ministre du Patrimoine canadien au ministre de l'Environnement. Les fonds non dépensés liés aux activités en matière de politiques ont été transférés du ministère du Patrimoine canadien à l'Agence Parcs Canada.
18. Le décret C.P. 2005-1716 a fixé le 3 octobre 2005 comme étant la date d'entrée en vigueur de la partie 13 (*Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*) de la *Loi d'exécution du budget de 2005*, chapitre 30 des Lois du Canada (2005). Ces dispositions de la *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions* comprenaient l'établissement de l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions. Le gouvernement a néanmoins annoncé son intention de ne plus acheter de crédits de réduction d'émissions de gaz, ce qui a pour effet la disparition de cette agence.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2006-2007 :

- En vertu du décret C.P. 2006-0226, le Secrétariat de la Commission des nominations publiques est désigné comme « ministère » à l'annexe I.1 pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à compter du 21 avril 2006.
- Le décret C.P. 2006-1351, qui est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2006, transfère du ministère de l'Industrie au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien la responsabilité d'Entreprise autochtone Canada, de Premières nations sur Rescol et de l'Office national de développement économique des autochtones.

Il est fait état dans le présent budget principal des dépenses des modifications suivantes à la structure :

- Le décret C.P. 2006-0037, qui est entré en vigueur le 6 février 2006, transfère la responsabilité du ministère du Développement social au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et regroupe, en 2007-2008, les ministères sous l'autorité du ministre des Ressources humaines et Développement des compétences devant porter le titre de ministre des Ressources humaines et du Développement social.
- Le décret C.P. 2006-0181 énonce que sur recommandation du premier ministre et en vertu de l'article 155 de la *Loi prévoyant les pouvoirs en matière d'imposition foncière des premières nations, constituant la Commission de la fiscalité des premières nations, le Conseil de gestion financière des premières nations, l'Administration financière des premières nations ainsi que l'Institut de la statistique des premières nations et apportant des modifications corrélatives à certaines lois*, sanctionnée le 23 mars 2005, chapitre 9 des Lois du Canada (2005), Son Excellence la Gouverneure générale en conseil fixe au 1^{er} avril 2006 la date d'entrée en vigueur de cette loi, à l'exception de l'article 154, lequel est entré en vigueur à la sanction, le 23 mars 2005.

* En raison de la restructuration du gouvernement annoncée en janvier 2007, la responsabilité de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto a été transférée au ministère de l'Environnement. Cette modification sera présentée dans le prochain budget des dépenses de 2007-2008.

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

- Le Conseil du Trésor a approuvé que cinq sociétés d'État (l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, la Société des ponts fédéraux Limitée, la Société Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., Marine Atlantique S.C.C. et VIA Rail Canada Inc.) inscrites sous l'architecture des activités de programme (AAP) du ministère des Transports soient transférées à l'extérieur de l'AAP du ministère des Transports. En outre, le Conseil du Trésor a approuvé que la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. inscrite sous l'AAP du Bureau de l'infrastructure du Canada soit transférée à l'extérieur de l'AAP du Bureau de l'infrastructure du Canada.
- Le Bureau du directeur des poursuites pénales a été créé en vertu de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, laquelle a été sanctionnée le 12 décembre 2006, et est la responsabilité du ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Les modifications suivantes à l'égard des responsabilités ont été annoncées par le Premier ministre le 4 janvier 2007.

- Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada devient président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.
- Le ministre des Ressources humaines et du développement des compétences porte également le titre de ministre des Ressources humaines et du Développement social.
- Le ministre de la Justice devient ministre de la Justice et procureur général du Canada.
- Le ministre du Revenu national et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien devient ministre du Revenu national.

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) :

La sous-section Modifications concernant les autorisations expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Affaires étrangères et Commerce international – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié pour inclure « ...Centres canadiens des affaires, aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services... » Le libellé du crédit 10 a été modifié pour inclure « et, dans le cadre du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme de la sécurité humaine et du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix, des versements en espèces ou en des produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de la paix globale et l'aide à la sécurité; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes ».

Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international – Le libellé du crédit 35 a été modifié de façon à supprimer la mention « Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 \$US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 3 269 586 \$ le 16 décembre 2005 peut varier à la hausse ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – Institut de la statistique des Premières nations – La présentation de cette nouvelle société d'État compte un crédit, soit le crédit 45 « Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Le libellé du crédit 60 a été modifié de « Contributions » à « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ».

Agence du revenu du Canada – Le poste législatif « Ministre du Revenu national et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile » a été changé à « Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile » et un nouveau poste législatif a été ajouté « Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques ».

Agriculture et Agroalimentaire – Ministère – Le libellé du crédit 15 a été modifié de façon à diminuer le montant inscrit de 1 700 000 000 \$ à 1 500 000 000 \$ et à inclure le texte suivant « et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié ».

Conseil du Trésor – Secrétariat – Le libellé du crédit 1 a été modifié afin de remplacer les « Dépenses du Programme » par les « Dépenses de fonctionnement ». Également, le crédit 2 « Contributions » a été ajouté.

Conseil du Trésor – Bureau du directeur des lobbyistes – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 30 « Dépenses du Programme » et un crédit législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Conseil privé – Ministère – Le poste législatif « Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile » a été changé pour « Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile ».

Conseil privé – Secrétariat de la Commission des nominations publiques – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 25 « Dépenses du Programme » et un nouveau poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Défense nationale – Ministère – Les montants inscrits au crédit 1 ont été mis à jour et sont passés de 25 424 069 212 \$ à 28 349 121 656 \$ et de 11 440 000 000 \$ à 12 302 000 000 \$ respectivement. Le libellé du crédit 10 a été modifié pour se lire « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des versements en espèces ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services, de fournitures ou d'installations aux fins de défense ».

Justice – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié pour inclure « et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère ». Le poste législatif « Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile » a été modifié pour « Ministre de la justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile ».

Justice – Bureau du directeur des poursuites pénales – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 35 « Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes aux ministères et organismes fédéraux et des services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice » et un nouveau poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté « Prestation universelle pour la garde d'enfants » et le poste législatif « Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile » a été modifié pour « Ministre des Ressources humaines et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile ».

Transports – Administration canadienne de la sûreté du transport aérien – La nouvelle présentation de cette société d'État compte un nouveau crédit, soit le crédit 20 « Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ».

Transports – La Société des ponts fédéraux Limitée – La nouvelle présentation de cette société d'État compte un nouveau crédit, soit le crédit 30 « Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée ».

Transports – Marine Atlantique S.C.C. – La nouvelle présentation de cette société d'État compte un nouveau crédit, soit le crédit 35 « Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service ».

Transports – Société du Vieux-Port de Montréal Inc. – La nouvelle présentation de cette société d'État compte un nouveau crédit, soit le crédit 60 « Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement ».

Transports – Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée – La nouvelle présentation de cette société d'État compte un crédit, soit le crédit 65 « Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal ».

Transports – VIA Rail Canada Inc. – La nouvelle présentation de cette société d'État compte un nouveau crédit, soit le crédit 75 « Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits* ».

Modifications à la présentation de l'architecture des activités de programme (résultats stratégiques et description des activités de programme)

Chaque organisme inscrit au budget principal des dépenses est décrit en fonction de ses résultats stratégiques, de ses activités de programme et de la description des activités de programme. La présente sous-section offre une liste des ministères, des organismes et des sociétés d'État dont les résultats stratégiques, les activités de programme ou les descriptions des activités de programme ont été modifiés. À moins d'indication contraire, lorsqu'un ministère subit un changement de structure important, l'ancienne et la nouvelle structure seront inscrites dans le tableau Programme par activités. Les rapports sur les plans et les priorités de 2007-2008, qui seront déposés plus tard au cours de l'année, fourniront un tableau de concordance détaillé entre les anciennes et les nouvelles structures ainsi qu'une explication sur la raison des changements.

Ministères et organismes :

- Affaires étrangères et Commerce international – Ministère
- Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère
- Agence canadienne de développement international
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- Agence de la santé publique du Canada
- Agence de promotion économique du Canada atlantique – Ministère
- Agence du revenu du Canada
- Anciens combattants
- Bibliothèque et Archives du Canada
- Bureau de l'infrastructure du Canada
- Bureau du directeur des lobbyistes
- Bureau du directeur des poursuites pénales
- Citoyenneté et Immigration – Ministère
- Commissariat aux langues officielles
- Commission canadienne des droits de la personne
- Commission de la fonction publique

Changements au Budget principal des dépenses de 2007-2008

- Commission de revendications particulières des Indiens
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
- École de la fonction publique du Canada
- Environnement – Ministère
- Gendarmerie royale du Canada
- Justice – Ministère
- Ressources humaines et Développement de compétences – Ministère
- Secrétariat de la Commission des nominations publiques
- Secrétariat du Conseil du Trésor
- Transports – Ministère

Sociétés d'État :

- Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
- Centre de recherches pour le développement international
- Corporation commerciale canadienne
- Institut de la statistique des Premières nations
- La Société des ponts fédéraux Limitée
- Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée
- Marine Atlantique S.C.C.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
- Téléfilm Canada
- VIA Rail Canada Inc.

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2-5

Corporation commerciale canadienne 2-12

Agence canadienne de développement international 2-13

Centre de recherches pour le développement international
2-23

Commission mixte internationale 2-24

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-25

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 162 106	1 025 854	136 252
5	Dépenses en capital	114 781	115 719	(938)
10	Subventions et contributions	651 682	718 744	(67 062)
(L)	Ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 236	80 493	(3 257)
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250	250
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)	(6 078)	(6 078)
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)	2 100	18 300	(16 200)
Crédits non requis				
–	Dépenses de fonctionnement – (Commerce international)	156 027	(156 027)
–	Subventions et contributions – (Commerce international)	10 910	(10 910)
Postes non requis				
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – (Commerce international)	18 585	(18 585)
Total des dépenses budgétaires		2 002 227	2 145 028	(142 801)
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	679 000	209 000	470 000
Total du Ministère		2 681 227	2 354 028	327 199

Nota : En vertu du décret C.P. 2006-0040, la responsabilité du ministère du Commerce international a été transférée à Affaires étrangères et Commerce international et les deux combinés relèvent du ministre des Affaires étrangères depuis le 6 février 2006.

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Corporation commerciale canadienne				
15	Dépenses du Programme	16 182	15 969	213
	Total de l'organisme	16 182	15 969	213
Agence canadienne de développement international				
20	Dépenses de fonctionnement	207 214	210 666	(3 452)
25	Subventions et contributions	2 534 539	2 421 158	113 381
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	259 706	279 962	(20 256)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 009	23 728	1 281
	Total des dépenses budgétaires	3 026 543	2 935 587	90 956
L30	Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales
L35	Délivrance et paiement de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3 270	(3 270)
L40	Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi pour le fonds canadien en faveur de l'Afrique</i>	19 000	36 000	(17 000)
(L)	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3 643	3 643
	Total des dépenses non budgétaires	22 643	39 270	(16 627)
	Total de l'organisme	3 049 186	2 974 857	74 329
Centre de recherches pour le développement international				
45	Versements au Centre de recherches pour le développement international	137 441	133 092	4 349
	Total de l'organisme	137 441	133 092	4 349
Commission mixte internationale				
50	Dépenses du Programme	5 261	5 282	(21)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	523	528	(5)
	Total de l'organisme	5 784	5 810	(26)

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			
55	Dépenses du Programme	2 802	2 789	13
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	199	202	(3)
	Total de l'organisme	3 001	2 991	10

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Résultat stratégique

Promouvoir les intérêts du Canada sur le plan international – En partenariat avec les Canadiens, promouvoir le Canada et ses valeurs dans le monde, défendre les intérêts canadiens à l'étranger et permettre aux Canadiens de mieux comprendre le contexte international.

Description des activités de programme

Politique et planification stratégique

Diriger la formulation de la politique étrangère et de la stratégie commerciale globales du Canada et élaborer des stratégies interministérielles pangouvernementales, notamment en matière de diplomatie ouverte.

Sécurité internationale

Intégrer, défendre et promouvoir les intérêts du Canada en matière de sécurité internationale, aux niveaux bilatéral et multilatéral, ainsi que gérer et mettre en œuvre les responsabilités du Ministère pour ce qui est des politiques et des programmes en matière de sécurité et de renseignement.

Enjeux mondiaux

Promouvoir un système multilatéral renforcé et plus efficace, capable de servir les intérêts du Canada relativement aux questions d'ordre mondial, particulièrement les relations et le développement économiques internationaux, l'environnement et le développement durable, les droits de la personne et la sécurité humaine.

Relations bilatérales

Orienter et promouvoir les relations diplomatiques bilatérales du Canada au pays et à l'étranger.

Protocole

Administrer et faciliter la présence de diplomates étrangers au Canada ainsi que planifier et gérer les visites officielles de la gouverneure générale, du premier ministre, des ministres du portefeuille, ainsi que de tous les événements diplomatiques officiels.

Résultat stratégique

Promouvoir les intérêts commerciaux du Canada sur le plan international – En collaboration avec les entreprises canadiennes et autres intervenants, promouvoir les intérêts canadiens en matière de commerce international tant au Canada qu'à l'étranger.

Description des activités de programme

Politique commerciale et négociations

Analyser, négocier, défendre et représenter les intérêts commerciaux et économiques internationaux du Canada au pays et à l'étranger, en consultation avec les intervenants concernés.

Marchés mondiaux/Relations commerciales

Intégrer les intérêts du Canada tant économiques qu'en matière de commerce, d'investissement et de science et technologie aux niveaux régional et bilatéral, et gérer les relations commerciales.

Développement international des affaires

Gérer et offrir des services commerciaux internationaux aux Canadiens.

Promotion de l'investissement étranger direct et coopération en science et technologie

Attirer, conserver et accroître l'investissement étranger direct au Canada.

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Résultat stratégique

Desservir les Canadiens à l'étranger – Fournir aux Canadiens qui voyagent et qui vivent à l'étranger une aide, des conseils et des services efficaces sur leurs documents de voyage et besoins consulaires.

Description des activités de programme

Affaires consulaires

Gérer et fournir des services consulaires aux Canadiens.

Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)

Administrer et fournir des services de passeport aux Canadiens par l'entremise du Fonds renouvelable de Passeport Canada.

Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds votés)

Administrer et fournir des services de passeport aux Canadiens par le biais d'initiatives complétant le financement en provenance du Fonds renouvelable de Passeport Canada.

Résultat stratégique

Desservir le gouvernement à l'étranger – Le gouvernement exécute ses programmes et atteint les résultats escomptés dans un environnement sûr au moyen de la prestation de services d'infrastructures efficaces et économiques dans les missions du Canada à l'étranger.

Description des activités de programme

Services communs et infrastructure – soutien de l'administration centrale

Gérer et fournir des services communs de l'administration centrale dans le cadre des programmes du gouvernement et aux partenaires œuvrant à l'étranger.

Services communs et infrastructure – missions à l'étranger

Administrer et fournir les services communs dispensés par les missions aux programmes gouvernementaux et aux ministères partenaires qui exercent des activités dans les missions canadiennes en Europe, dans la région de l'Asie-Pacifique, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008						Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique et planification stratégique	19 570	71	15 204	2 170	1 500	35 515	44 910
Sécurité internationale	109 813	5 800	4 315	195 194	315 122	358 669
Enjeux mondiaux	71 429	1 163	6 035	403 155	481 782	505 659
Relations bilatérales	134 865	4 857	139 722	134 020
Protocole	28 456	131	11 424	40 011	38 601
Politique commerciale et négociations	42 863	782	43 645	51 715
Marchés mondiaux/Relations commerciales	47 776	47 776	41 153
Développement international des affaires	53 453	1 000	2 000	3 410	3 050	679 000	735 813	309 472
Promotion de l'investissement étranger direct et coopération en science et technologie	8 017	8 750	16 767	10 555
Affaires consulaires	48 045	1 593	3 200	46 438	49 775
Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)	233 130	239 208	(6 078)
Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds votés)
Services communs et infrastructure – soutien de l'administration centrale	142 754	76 289	275	16 390	202 928	187 943
Services communs et infrastructure – missions à l'étranger	558 691	23 095	581 786	621 556
	1 498 862	114 781	39 253	612 679	263 348	679 000	2 681 227	2 354 028

Paievements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Politique et planification stratégique</i>		
Subventions dans le domaine des relations culturelles	4 694 000	7 894 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	10 510 000	13 500 000
<i>Sécurité internationale</i>		
Subventions à l'appui des activités liées au déminage et aux débris de guerre explosifs	815 000	1 480 000
Subventions pour Le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	3 500 000	3 000 000

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Enjeux mondiaux</i>		
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 000	4 873 000
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 072 000	1 060 000
<i>Protocole</i>		
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	11 424 000	10 576 000
<i>Développement international des affaires</i>		
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 000 000	2 000 000
<i>Services communs et infrastructure – soutien de l'administration centrale</i>		
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Association de la communauté du service extérieur	25 000	20 000
Total des subventions	39 253 000	44 743 000
Contributions		
<i>Politique et planification stratégique</i>		
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	2 170 000
<i>Sécurité internationale</i>		
Paiements de quote-parts aux organisations internationales		
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (352 070 euros)	535 000	516 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	455 000	486 000
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 250 400 euros)	3 030 000	3 296 000
Agence internationale de l'énergie atomique (7 477 070 euros)	11 552 000	10 950 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 070 000 euros)	15 365 000	16 211 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (11 760 000 euros)	18 324 000	17 222 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 655 860 \$US)	3 171 000	3 159 000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 500 000	1 500 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	1 400 000	1 400 000
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial du G8 au Centre international des sciences et de la technologie, afin d'aider les pays de l'ancienne Union soviétique en ce qui a trait à la destruction, à l'élimination ou à la mise en sûreté des armes de destruction de masse	17 455 000	24 593 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat mondial du G8 pour la destruction, l'élimination ou la mise en sûreté des armes et matières de destruction de masse dans la Fédération de Russie et les autres pays de l'ancienne Union soviétique dans les domaines d'activités suivants :		
Le démantèlement des sous-marins nucléaires	38 207 000	29 821 000
La sécurité radiologique et nucléaire	20 000 000	20 500 000
Le fonds spécial des projets du Partenariat mondial	2 000 000	2 000 000
Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	57 700 000	55 234 000
Contributions pour Le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	4 500 000	2 500 000
<i>Enjeux mondiaux</i>		
Paiements de quote-parts aux organisations internationales		
Commission internationale d'établissement des faits (14 427 francs suisses)	10 000	14 000
Organisations internationales de produits de base (22 994 euros)	33 000	34 000
Cour permanente d'arbitrage (39 690 euros)	58 000	58 000
Entente de Wassenaar (44 394 euros)	67 000	65 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (32 486 514 FCFA)	74 000	73 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (112 888 euros)	157 000	165 000

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Organisation mondiale des douanes (290 584 euros)	409 000	426 000
Organisation maritime internationale (216 927 livres sterling)	415 000	466 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 756 francs suisses)	416 000	440 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (502 590 \$US)	451 000	598 000
Agence internationale de l'énergie (675 602 euros)	960 000	990 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 102 641 \$US)	1 270 000	1 312 000
Fondation du Commonwealth (673 043 livres sterling)	1 446 000	1 445 000
Organisation de l'aviation civile internationale (1 507 542 \$US)	1 679 000	1 793 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 \$US)	3 787 000	4 044 000
Organisation mondiale du commerce (7 707 901 francs suisses)	6 530 000	6 832 000
Organisation internationale du travail (11 505 842 francs suisses)	10 511 000	11 108 000
Organisation de coopération et de développement économiques (8 682 202 euros)	11 916 000	12 714 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (8 975 725 \$US)	10 705 000	10 676 000
Organisation des États américains (9 412 140 \$US)	11 785 000	11 195 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (12 297 950 \$US)	12 851 000	14 627 000
Organisation mondiale de la santé (15 397 523 \$US)	18 007 000	18 314 000
Organisation des Nations Unies (90 390 804 \$US)	86 460 000	107 511 000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (167 990 746 \$US)	183 435 000	211 612 000
Secrétariat du Commonwealth (2 428 196 livres sterling)	5 737 000	5 212 000
Organisation internationale de la Francophonie (8 293 358 euros)	12 016 000	12 066 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (700 035 livres sterling)	1 567 000	1 503 000
Cour pénale internationale (4 792 715 euros)	7 938 000	7 018 000
Tribunal international du droit de la mer (298 416 euros)	481 000	437 000
Autorité internationale des fonds marins (230 574 \$US)	266 000	275 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 000 000	1 700 000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	481 000	1 981 000
Accords environnementaux internationaux	1 788 000	1 788 000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	349 000	641 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 500 000	7 500 000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	600 000	600 000
<i>Développement international des affaires</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	3 020 000	3 020 000
Programme de science et technologie Horizon le monde	390 000	390 000
<i>Promotion de l'investissement étranger direct et coopération en science et technologie</i>		
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	4 250 000	1 000 000
Programme d'appui à l'investissement dans les communautés	4 500 000	4 500 000
Total des contributions	612 679 000	655 531 000
Postes non requis		
Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	1 350 000
Programme pour la sécurité humaine	8 000 000
Société royale du Commonwealth du Canada	20 000
Activités de la francophonie internationale	542 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (500 000 euros)	732 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	5 854 000
Appui à la consultation, à la recherche et à l'information sur la politique étrangère	993 000
Service social international Canada	80 000
Contribution pour la Maison des étudiants canadiens	2 130 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat mondial du G8 – La destruction des armes chimiques	9 000 000
Office du baccalauréat international	4 000
Total des postes non requis	29 630 000
Total	651 932 000	729 904 000

Affaires étrangères et Commerce international Corporation commerciale canadienne

Résultat stratégique

Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.

Description des activités de programme

Direction de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité

Ceci comprend des ventes à l'exportation pour les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité. Cela inclut également les ventes à tous les ordres de gouvernement.

Direction du développement international

Ce sont des activités commerciales qui ne sont pas régies par l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) et qui ne comprennent pas les industries de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité qui ont trait à l'approvisionnement et à des projets de construction dans divers autres secteurs et pouvant inclure des ventes à tous les ordres de gouvernement, soit fédéral, d'État ou municipal.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Direction de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité	17 701	2 792	14 909
Direction du développement international	6 187	4 914	1 273
Accord canado-américain sur le partage de la production de défense	14 870
Affaires commerciales internationales	1 099
	23 888	7 706	16 182	15 969

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Résultat stratégique

Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne.

Description des activités de programme

Partenaires de développement

Programmation de l'aide au développement à long terme dans les pays partenaires de développement.

Les états fragiles et les états éprouvant des crises humanitaires

Programmation de l'aide au développement et/ou assistance humanitaire dans les états fragiles et/ou les états éprouvant des crises humanitaires.

Pays et régions sélectionnés

Programmation de l'aide au développement dans les pays et les régions sélectionnés.

Institutions

Programmation de l'aide au développement et engagement avec des institutions multilatérales et organisations canadiennes/internationales sélectionnées.

Résultat stratégique

Appui durable et action éclairée des Canadiennes et Canadiens envers le développement international.

Description des activités de programme

Canadiennes et Canadiens

Fournir des occasions qui permettent aux Canadiennes et Canadiens d'augmenter leurs connaissances et leur compréhension et d'assurer un engagement plus grand envers le développement international.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008						Budget principal des dépenses 2006-2007	
	Dépenses budgétaires				Total	Dépenses non budgétaires		Total
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total				
Partenaires de développement	78 599	189 945	557 431	825 975	825 975	
Les états fragiles et les états éprouvant des crises humanitaires	41 158	430 619	126 978	598 755	598 755	
Pays et régions sélectionnés	58 155	147 828	406 086	612 069	19 000	631 069	
Institutions	43 406	406 954	464 746	915 106	3 643	918 749	
Canadiennes et Canadiens	10 980	4 400	59 258	74 638	74 638	
Programmes géographiques	1 554 934	
Partenariat canadien	279 608	
Programmes multilatéraux	1 070 040	
Cohérence des politiques	55 367	
Engagement des Canadiens	14 908	
	232 298	1 179 746	1 614 499	3 026 543	22 643	3 049 186	2 974 857	

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Partenaires de développement</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	185 520 000	161 200 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	200 000	10 300 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	4 225 000	4 000 000
<i>Les états fragiles et les états éprouvant des crises humanitaires</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	195 270 000	160 000 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	59 000 000	80 000 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	1 200 000	1 100 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	175 149 000	123 782 000
<i>Pays et régions sélectionnés</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	139 428 000	130 000 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	2 900 000	93 000 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	5 500 000	5 200 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Institutions</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	218 528 000	202 990 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	167 109 000	227 529 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	21 317 000	22 000 000
<i>Canadiennes et Canadiens</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	3 000 000	3 500 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	1 400 000	1 200 000
Total des subventions	1 179 746 000	1 225 801 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Partenaires de développement</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	529 409 000	478 190 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de développement au secteur privé	10 668 000	11 500 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	17 354 000	29 000 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Les états fragiles et les états éprouvant des crises humanitaires</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	113 925 000	103 666 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	2 479 000	3 000 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de développement au secteur privé	474 000	500 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, et d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	10 100 000	2 814 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Pays et régions sélectionnés</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	337 646 000	316 764 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	28 550 000	1 000 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de développement au secteur privé	39 890 000	13 442 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Institutions</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	42 429 000	32 670 000
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	3 575 000	2 400 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de développement au secteur privé	2 795 000	33 000 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, d'entreprises privées et de citoyens canadiens, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	5 000 000	290 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	151 241 000	106 961 000
<i>Canadiennes et Canadiens</i>		
Contributions à l'appui du Programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le développement et de matériel éducatif et de la réalisation d'activités connexes	5 092 000	4 178 000
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	11 685 000	14 632 000
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	2 000 000	1 900 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	40 481 000	30 000 000
Total des contributions	1 354 793 000	1 185 907 000
Autres paiements de transfert		
<i>Institutions</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	259 706 000	279 962 000
Total des autres paiements de transfert	259 706 000	279 962 000
Postes non requis		
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 200 000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	8 250 000
Total des postes non requis	9 450 000
Total	2 794 245 000	2 701 120 000

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Résultat stratégique

Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Description des activités de programme

Mener des recherches pour le développement

Correspond aux subventions accordées aux bénéficiaires et au travail interne fait en ce qui a trait aux projets de recherche scientifique et technique qui contribuent à améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement.

Renforcer les capacités de recherche

Offre des services qui rehaussent l'excellence scientifique en recherche pour le développement, y compris l'appui apporté relativement à la définition des problèmes, à la méthodologie, à la gestion de la recherche et à l'établissement de liens avec les interlocuteurs appropriés. Ces services permettent également au CRDI de suivre les projets, d'en faire connaître les résultats et de tirer des leçons de l'expérience acquise.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Mener des recherches pour le développement	102 020	102 020	19 427
Renforcer les capacités de recherche	35 421	35 421	30 712
Environnement et gestion des ressources naturelles	28 147
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	13 785
Politique sociale et économique	30 174
Partenariats canadiens, Formation et Bourses	10 847
	137 441	137 441	133 092

Nota :

Les activités de programme « Autres activités de recherche du Centre » et « Soutien aux partenaires du Sud » ayant été fusionnées, les fonds de 2006-2007 sont donc inscrits sous la nouvelle activité de programme « Mener des recherches pour le développement ».

Les fonds de 2006-2007 pour l'activité de programme « Renforcer les capacités de recherche » étaient inscrits sous l'activité de programme « Soutien à la recherche pour le développement » dans le Budget principal des dépenses 2006-2007.

Affaires étrangères et Commerce international

Commission mixte internationale

Résultat stratégique

Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Description des activités de programme

Traité des eaux limitrophes

Émettre des ordonnances en réponse à des demandes d'approbation concernant l'utilisation, l'obstruction ou la dérivation des eaux coulant le long de la frontière ou qui la traversent, si les utilisations envisagées doivent influencer sur les niveaux ou les débits naturels de ces eaux de l'autre côté de la frontière; à la demande des gouvernements, des enquêtes peuvent être faites sur des questions particulières (renvois); et selon les dispositions du traité, prendre une décision exécutoire relativement à ces questions.

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Évaluer les progrès vers la restauration et la conservation de l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Traité des eaux limitrophes	3 565	3 565	3 585
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 219	2 219	2 225
	5 784	5 784	5 810

Affaires étrangères et Commerce international

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Résultat stratégique

Procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.

Description des activités de programme

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux de manière à garantir l'impartialité de la procédure administrative ainsi que l'équité et la sécurité du processus, tout en assurant des services de qualité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux	3 001	3 001	2 991
	3 001	3 001	2 991

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-13

Institut de la statistique des Premières nations 3-14

Commission des revendications particulières des Indiens
3-15

Bureau du Canada sur le règlement des questions des
pensionnats autochtones 3-16

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	647 484	609 420	38 064
5	Dépenses en capital	22 135	28 708	(6 573)
10	Subventions et contributions	5 308 773	5 252 781	55 992
15	Paiements à la Société canadienne des postes	27 600	27 600
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	9 336	7 182	2 154
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	23 599	31 029	(7 430)
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000
(L)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	110 040	137 636	(27 596)
(L)	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987	35 974	(17 987)
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472	1 472
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 252	54 411	5 841
Total des dépenses budgétaires		6 232 168	6 189 701	42 467

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones	39 103	31 103	8 000
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	35 400	49 740	(14 340)
	Total des dépenses non budgétaires	74 503	80 843	(6 340)
	Total du Ministère	6 306 671	6 270 544	36 127
	Commission canadienne des affaires polaires			
40	Dépenses du Programme	913	905	8
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71	71
	Total de l'organisme	984	976	8
	Institut de la statistique des Premières nations			
45	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement	4 888	4 888
	Total de l'organisme	4 888	4 888
	Commission des revendications particulières des Indiens			
50	Dépenses du Programme	6 136	5 043	1 093
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	597	529	68
	Total de l'organisme	6 733	5 572	1 161
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones			
55	Dépenses de fonctionnement	452 923	196 205	256 718
60	Subventions et contributions	134 000	6 000	128 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 770	6 406	3 364
	Total de l'organisme	596 693	208 611	388 082

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

Le gouvernement – Bonne gouvernance, institutions efficaces et relations de collaboration pour les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord.

Description des activités de programme

Gouvernance et institutions gouvernementales

Exercice d'une saine gouvernance et renforcement des institutions gouvernementales en s'appuyant sur des mesures législatives, des programmes, des politiques et des processus administratifs qui favorisent la mise en place de gouvernements inuits et des Premières nations stables, légitimes, efficaces et adaptés à la culture, qui dispensent des services efficaces et qui sont responsables envers leurs citoyens.

Relations de coopération

Développement de relations intergouvernementales et découlant des traités avec les Premières nations et les Inuits qui sont empreintes de collaboration et de productivité, en vue d'optimiser la poursuite et l'atteinte des objectifs communs; réconciliation des intérêts autochtones et autres par la recherche, l'évaluation, la négociation et la mise en œuvre d'ententes de revendication et d'autonomie gouvernementale; quête d'interprétations communes en ce qui concerne la relation découlant des traités historiques; et élaboration d'arrangements législatifs et administratifs qui tiennent compte de l'évolution des capacités de gouvernance et des relations.

Règlements des revendications

Paiement de règlements des revendications territoriales spéciales, particulières ou globales.

Gouvernance du Nord

Soutien au renforcement des gouvernements nordiques par le transfert de responsabilités de type provincial, par des mécanismes intergouvernementaux efficaces de collaboration et de gestion des questions stratégiques, et par la consolidation de la collaboration intergouvernementale de niveau international pour ce qui est des questions circumpolaires.

Résultat stratégique

Les gens – Individus forts et familles en santé chez les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord.

Description des activités de programme

Gestion des affaires des particuliers

Gérer de façon professionnelle les affaires individuelles des Premières nations pour que les responsabilités du ministre en matière de fonds en fiducie, d'appartenance et de successions, qui lui sont confiées en vertu de la *Loi sur les Indiens*, soient exercées comme il se doit.

Éducation

Soutien à la prestation de services d'éducation primaire et secondaire conformes aux normes et aux programmes provinciaux, contribuant, du fait, à faire grimper les niveaux de réussite scolaire et à rehausser l'employabilité des élèves des Premières nations et inuits; aux services d'éducation spéciale visant à améliorer la qualité de l'éducation et le niveau des services de soutien offerts aux élèves admissibles ayant des besoins spéciaux pour que les niveaux se comparent raisonnablement à ceux des services de soutien offerts par les provinces; et à l'aide financière aux Indiens inscrits pour qu'ils puissent faire des études postsecondaires et pour qu'ils puissent augmenter le niveau de participation, de réussite et d'employabilité.

Développement social

Soutien à la prestation d'aide au revenu pour combler les besoins fondamentaux que sont la nourriture, les vêtements et le logement, pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles conformément aux normes et aux programmes

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

provinciaux; aux Services à l'enfance et à la famille des Premières nations, pour améliorer leur bien-être et leur sécurité; à l'aide à la vie autonome pour les services de soutien social de nature non médicale comme les soins à domicile, les soins de relève à court terme, le placement familial et les soins en établissement, en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité; au Programme de financement de la lutte contre la violence familiale pour améliorer la sécurité et la sûreté, surtout des femmes et des enfants à risque; au Programme de réinvestissement de la prestation nationale pour enfants, pour soutenir les familles à faible revenu avec des enfants et prévenir ou réduire la pauvreté chez les enfants; et aux autres services sociaux dont les Premières nations peuvent assumer la responsabilité, de même que l'autorité pour les activités de développement social grâce à l'élaboration de politiques, la conception de programmes et la prestation de services pour arriver à bâtir des collectivités de Premières nations qui soient autonomes, stables, viables et en santé.

Communautés nordiques saines

Soutien à l'amélioration de la santé et du bien-être des résidents du Nord grâce à des subventions aux hôpitaux et pour les services de médecins offerts aux résidents indiens et inuits des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut; soutien au transport à prix réduits d'aliments nutritifs périssables et autres produits essentiels vers les collectivités éloignées du Nord; à la recherche sur les sources et les effets des contaminants sur la chaîne alimentaire de l'Arctique; et aux projets pour aider les résidents du Nord à composer avec des problèmes d'ordre plus général, comme les conséquences du changement climatique.

Résultat stratégique

Les terres – Utilisation durable des terres et des ressources par les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord.

Description des activités de programme

Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources

Activités : ajouts aux réserves; garantir la clarté du titre pour faciliter les transactions foncières futures au moyen de levés et d'ententes négociées sur les terres; et mettre en œuvre les transferts de terres dans le cadre des revendications particulières et globales.

Administration fédérale responsable

Activités : s'acquitter des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations (p. ex. en vertu de la *Loi sur les Indiens* et de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et des règlements afférents); s'acquitter des responsabilités et de la coordination avec d'autres ministères fédéraux qui ont des responsabilités semblables, par exemple Environnement Canada; assainir des sites contaminés sous juridiction fédérale; percevoir et gérer de l'argent des Indiens résultant de l'exploitation des terres et des ressources.

Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations

Activités : aider les Premières nations à renforcer leurs capacités professionnelles et institutionnelles en travaillant notamment avec les nouvelles institutions et associations professionnelles des Premières nations; appuyer l'élaboration d'options et d'ententes sectorielles concernant l'autonomie gouvernementale; travailler avec les Premières nations pour mettre en œuvre ces ententes, par exemple collaborer avec le Conseil consultatif des terres à la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*.

Terres et ressources du Nord

Soutien au développement durable des ressources naturelles du Nord en mettant l'accent sur une meilleure gestion et intendance de l'environnement, dont l'assainissement des sites contaminés, l'élargissement de la base de connaissances pour pouvoir prendre des décisions éclairées, et l'amélioration de l'efficacité du contexte réglementaire nordique.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

L'économie – Réduction de l'écart économique des peuples autochtones et des habitants du Nord.

Description des activités de programme

Possibilités d'emploi et de développement économique des peuples autochtones

Soutien à l'expansion des perspectives d'emploi et économiques pour les personnes autochtones dans les secteurs public et privé. Favorise et soutient les possibilités de passation de marché pour les entreprises autochtones.

Développement économique

Les programmes de développement économique favorisent les possibilités de développement économique de même que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement économique.

Infrastructure communautaire

Soutien à la fourniture de fonds pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations de la collectivité, comme les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'égout ainsi que les bureaux administratifs; les installations éducatives comme les écoles et les résidences pour enseignants; l'assainissement de sites contaminés dans les réserves; et les logements dans les réserves.

Économie du Nord

Soutien à la croissance économique durable des économies territoriales grâce à des investissements dans l'innovation et le savoir, et les programmes de développement régional; à la défense d'intérêts et à des activités qui mènent à la participation avantageuse des résidents du Nord au développement des ressources.

Résultat stratégique

Bureau de l'interlocuteur fédéral – Promouvoir la participation et la collaboration du gouvernement et des parties intéressées, résultant en une amélioration démontrable des conditions socioéconomiques des Métis, des Indiens non-inscrits, et de la condition des Autochtones vivant en milieu urbain.

Description des activités de programme

Relations de coopération

Soutien au renforcement des relations interministérielle et intergouvernementales (fédérales-provinciales-territoriales-municipales) efficaces; établissement de relations de coopération avec les Métis, les Indiens non inscrits ou vivant hors réserve et avec les organismes de Canadiens d'origine autochtone vivant en milieu urbain afin d'optimiser la poursuite et l'atteinte d'objectifs partagés; et la gestion proactive des enjeux stratégiques liés aux Métis, aux Indiens non inscrits et aux Canadiens d'origine autochtone vivant en milieu urbain.

Affaires indiennes et du Nord canadien Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008						Budget principal des dépenses 2006-2007	
	Dépenses budgétaires				Total	Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert				
Gouvernance et institutions gouvernementales	41 079	366 335	229 542	636 956	636 956	613 631
Relations de coopération	79 672	11 702	5 608	69 099	166 081	74 503	240 584	239 938
Règlements des revendications	29 924	470 874	500 798	500 798
Gouvernance du Nord	10 079	179	10 258	10 258	11 314
Gestion des affaires des particuliers	12 790	3 793	1 400	6 729	24 712	24 712	15 783
Éducation	104 872	34 153	1 528 172	1 667 197	1 667 197	1 608 444
Développement social	80 073	10 000	1 310 408	1 400 481	1 400 481	1 341 926
Communautés nordiques saines	35 018	45 490	7 909	88 417	88 417	86 654
Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources	4 585	1 640	3 500	9 725	9 725	11 225
Administration fédérale responsable	21 545	27 451	48 996	48 996	48 668
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	18 017	17 996	36 013	36 013	46 008
Terres et ressources du Nord	169 954	1 086	17 266	188 306	188 306	174 143
Possibilités d'emploi et de développement économique des peuples autochtones	1 105	1 105	1 105	1 111
Développement économique	15 669	109 587	125 256	125 256	693 217
Infrastructure communautaire	107 317	5 000	84 454	1 068 505	1 265 276	1 265 276	1 305 568
Économie du Nord	4 389	22 457	26 846	26 846	32 100
Relations de coopération	12 146	23 599	35 745	35 745	40 814
	748 234	22 135	1 022 900	4 438 899	6 232 168	74 503	6 306 671	6 270 544

Nota : Les fonds pour le Règlement des revendications étaient inclus auparavant dans l'activité de programme Développement économique.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Gouvernance et institutions gouvernementales</i>		
Subvention pour le financement du soutien des bandes	227 843 000	222 934 000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	45 096 000	43 957 000
Paiements aux organismes autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	74 415 000	70 662 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subvention à la Première nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank	4 124 000	4 004 000
Subventions à la bande indienne Sechelt en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt</i>	4 245 000	3 799 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	9 075 000	8 897 000
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	387 000	370 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations</i>	850 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000
<i>Relations de coopération</i>		
Subventions à des organismes représentant les Indiens inscrits pour appuyer leur administration	5 608 000	5 572 000
<i>Règlements des revendications</i>		
Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	307 144 000	311 310 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	110 040 000	137 636 000
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000	35 974 000
Subvention aux Premières nations Deh Cho aux termes de l'accord de règlement extrajudiciaire	5 000 000	10 000 000
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	28 961 000	14 543 000
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	1 742 000	2 795 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Gestion des affaires des particuliers</i>		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000
<i>Éducation</i>		
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	150 000	200 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	32 858 000	31 537 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	1 100 000	2 319 000
<i>Développement social</i>		
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	10 000 000	10 000 000
<i>Communautés nordiques saines</i>		
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	45 490 000	44 598 000
<i>Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources</i>		
Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	3 500 000	3 000 000
<i>Terres et ressources du Nord</i>		
Subvention pour le perfectionnement des connaissances scientifiques sur le Nord	1 085 500	1 080 500
<i>Infrastructure communautaire</i>		
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	84 318 000	80 018 000
Total des subventions	1 022 899 500	1 047 086 500
Contributions		
<i>Gouvernance et institutions gouvernementales</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du soutien aux administrations indiennes	125 090 000	114 501 000

* Voir la note au bas de la page 3-12.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	57 855 000	58 575 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	18 674 000	18 710 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	1 734 000	1 689 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	15 300 000	15 300 000
Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	250 000	2 250 000
Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	600 000	600 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000
Contribution versée aux institutions des Premières nations dans le but de favoriser une saine gestion publique	9 581 000
<i>Relations de coopération</i>		
Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	45 099 000	45 709 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	9 000 000	9 000 000
Contributions à l'intention des commissions de traités provinciales et/ou régionales	750 000	1 050 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	6 150 000	7 200 000
Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	6 200 000	3 900 000
Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	150 000	150 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	1 000 000	1 000 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions pour faire les frais juridiques et autres frais des demandeurs dans des causes concernant les Indiens et susceptibles de faire jurisprudence	750 000	1 000 000
<i>Gouvernance du Nord</i>		
Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	179 100	179 100
<i>Gestion des affaires des particuliers</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	210 000	200 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	6 519 000	5 806 000
<i>Éducation</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine de l'éducation	1 424 255 000	1 380 003 000
Contributions à la Fondation nationale des réalisations autochtones	817 000	817 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	103 100 000	99 267 000
<i>Développement social</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement social	1 310 408 000	1 261 080 000
<i>Communautés nordiques saines</i>		
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	7 829 000	8 483 000
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
<i>Administration fédérale responsable</i>		
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	10 950 000	11 832 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	6 805 000	3 300 000
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	9 696 000	9 696 000
<i>Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations</i>		
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>	13 600 000	18 602 000

* Voir la note au bas de la page 3-12.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	4 396 000	7 132 000
<i>Terres et ressources du Nord</i>		
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	16 587 100	14 456 100
Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	679 000
<i>Développement économique</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	109 587 000	131 447 000
<i>Infrastructure communautaire</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l'entretien	1 068 505 000	1 116 168 000
<i>Économie du Nord</i>		
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	22 457 200	23 157 200
<i>Relations de coopération</i>		
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	13 504 000	16 004 000
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	10 095 000	15 025 000
Total des contributions	4 438 899 400	4 403 826 400
Postes non requis		
Subvention aux Chippewas de Kettle Point et de Stony Point conformément à l'entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées	525 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	505 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	5 377 000
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	1 500 000
Total des postes non requis	7 907 000
Total	5 461 798 900	5 458 819 900

* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Grâce à ces derniers, un montant global est alloué aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Commission canadienne des affaires polaires

Résultat stratégique

Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.

Description des activités de programme

Facilitation de la recherche et communications

Facilitation de la recherche et communications.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Facilitation de la recherche et communications	974	10	984	976
	974	10	984	976

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Facilitation de la recherche et communications</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000
Total	10 000	10 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Institut de la statistique des Premières nations

Résultat stratégique

Les Premières nations, les gouvernements et les autres intervenants profiteront de renseignements et d'analyses statistiques précis et pertinents sur les conditions financières, économiques et sociales des Premières nations.

Description des activités de programme

Collecte et analyse des données

Fournir des statistiques et des analyses sur les conditions socioéconomiques des Indiens, des Premières nations, des groupes autochtones et d'autres groupes habitant dans des réserves ou sur des terres autochtones.

Bonne qualité et pratiques efficaces

Promouvoir la qualité, la cohérence et la compatibilité des statistiques des Premières nations par rapport aux normes admises, en collaborant avec les Premières nations et d'autres organisations, et développer les capacités statistiques au sein des gouvernements des Premières nations.

Action d'information

Travailler avec les ministères et les organismes fédéraux ainsi que les ministères et les organismes provinciaux et leur donner des conseils en ce qui concerne les statistiques des Premières nations.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Collecte et analyse des données	4 888	4 888
Bonne qualité et pratiques efficaces
Action d'information
	4 888	4 888

Nota : Toutes les ressources ont été attribuées à l'activité de programme Collecte et analyse des données en attendant que l'Institut de la statistique des Premières nations termine son plan d'entreprise. Le plan d'entreprise fournira plus de détails concernant la répartition par activité de programme.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission des revendications particulières des Indiens

Résultat stratégique

Règlement équitable des revendications particulières des Indiens.

Description des activités de programme

Mener des enquêtes et fournir des services de médiation

La Commission mène des enquêtes impartiales dans les cas où une Première Nation conteste le rejet de sa revendication particulière par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou est en désaccord avec les critères de dédommagement appliqués par le gouvernement au cours des négociations en vue du règlement de sa revendication. Outre ses enquêtes formelles, la Commission offre ou organise, à la demande du gouvernement et de la Première Nation concernée, des services de médiation qui, à leur avis, les aideront à parvenir à une entente sur toute question relative à une revendication particulière.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Mener des enquêtes et fournir des services de médiation	6 733	6 733	5 572
	6 733	6 733	5 572

Affaires indiennes et du Nord canadien

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Résultat stratégique

Réconciliation entre les survivants des pensionnats indiens et le gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Règlement des réclamations

Pour centraliser et concentrer les efforts fédéraux afin de régler les réclamations associées au fonctionnement de l'ancien réseau des pensionnats indiens le plus rapidement possible.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Règlement des réclamations	462 693	125 000	9 000	596 693	208 611
	462 693	125 000	9 000	596 693	208 611

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
-----------	---	---

Subventions

Règlement des réclamations

Subvention à la Fondation autochtone de guérison pour la mise en œuvre de la stratégie de guérison

125 000 000

.....

Total des subventions

125 000 000

.....

Contributions

Règlement des réclamations

Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant

1 000 000

.....

Contributions aux anciens élèves, à leurs familles, à leurs collectivités et aux groupes dans le but de faciliter les projets de commémoration régionaux ou nationaux qui portent sur l'expérience dans les pensionnats indiens et qui permettent aux familles et aux collectivités de participer à l'initiative

2 000 000

.....

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions aux Autochtones ou autres bénéficiaires admissibles dans le but de faciliter la sensibilisation et l'information du public sur diverses questions liées à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens	6 000 000
Total des contributions	9 000 000
Postes non requis		
Contributions au titre de règlement des différends en groupe, des consultations et de l'élaboration des politiques, et de commémoration	6 000 000
Total des postes non requis	6 000 000
Total	134 000 000	6 000 000

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Ministère 4-2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
1	Dépenses de fonctionnement	42 357	44 693	(2 336)
5	Subventions et contributions	346 842	331 165	15 677
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 501	5 737	(236)
Total du Ministère		394 700	381 595	13 105

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Résultat stratégique

Vitalité des collectivités – Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques.

Description des activités de programme

Développement des collectivités

Développer une collectivité en regard de ses capacités d'adaptation socio-économique, de soutien à l'émergence de nouveaux entrepreneurs et à la création de petites entreprises, d'attraction de touristes et de rétention de personnes qualifiées.

Infrastructures

Renouveler et construire des infrastructures publiques de qualité dans les collectivités rurales et urbaines du Québec.

Mesures d'intervention spéciales

Appuyer les collectivités qui font face à des chocs économiques importants.

Résultat stratégique

Compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des régions – Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions.

Description des activités de programme

Compétitivité des entreprises (PME)

Stimuler la croissance et la compétitivité des PME, de façon à accroître la productivité, les revenus gagnés et le nombre d'emplois dans les régions.

Positionnement concurrentiel des régions

Améliorer la compétitivité internationale des régions en mettant en valeur leur savoir et leurs avantages compétitifs sur la scène internationale.

Résultat stratégique

Politiques, représentation et coopération – Politiques, programmes et initiatives prenant en compte les réalités des régions du Québec.

Description des activités de programme

Politiques, programmes et initiatives

Renforcer les capacités du ministère à élaborer ou à participer à la formulation de politiques, de programmes et d'initiatives qui répondent mieux aux besoins des régions du Québec et qui renforcent la pertinence de l'action fédérale en développement régional au Québec.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des collectivités	21 910	33 530	107 419	162 859
Infrastructures	2 743	97 358	100 101
Mesures d'intervention spéciales	1 105	6 973	8 078
Compétitivité des entreprises (PME)	9 540	400	62 637	72 577
Positionnement concurrentiel des régions	6 472	320	37 705	44 497
Politiques, programmes et initiatives	6 088	100	400	6 588
Amélioration de l'environnement économique des régions	125 417
Amélioration des infrastructures collectives	89 250
Prestation de mesures spéciales d'ajustement	21 134
Développement des entreprises	145 794
	47 858	34 350	312 492	394 700	381 595

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Développement des collectivités</i>		
Subventions en vertu du Programme de diversification des collectivités	1 080 000
Subvention à l'Administration portuaire de Sept-Îles pour agrandir le quai numéro 41	2 400 000
Subvention à l'Administration portuaire de Québec afin de commémorer le 400e anniversaire de la ville de Québec en 2008	30 050 000	16 770 000
<i>Compétitivité des entreprises (PME)</i>		
Subventions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	400 000
<i>Positionnement concurrentiel des régions</i>		
Subventions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	320 000
<i>Politiques, programmes et initiatives</i>		
Subventions en vertu du Programme de recherche en développement régional	100 000
Total des subventions	34 350 000	16 770 000

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Développement des collectivités</i>		
Contributions au Programme de développement des collectivités	40 304 000	25 994 000
Contributions en vertu du Programme de diversification des collectivités	67 115 000
<i>Infrastructures</i>		
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	97 358 000	86 662 000
<i>Mesures d'intervention spéciales</i>		
Contributions au Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	6 973 000	20 110 000
<i>Compétitivité des entreprises (PME)</i>		
Contributions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	62 637 000
<i>Positionnement concurrentiel des régions</i>		
Contributions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	37 705 000
<i>Politiques, programmes et initiatives</i>		
Contributions en vertu du Programme de recherche en développement régional	400 000
Total des contributions	312 492 000	132 766 000
Postes non requis		
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	93 703 000
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneursip et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	86 306 000
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	1 320 000
Subventions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneursip et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	300 000
Total des postes non requis	181 629 000
Total	346 842 000	331 165 000

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-8

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	79 093	82 785	(3 692)
5	Subventions et contributions	279 191	290 391	(11 200)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 045	8 572	(527)
Total du Ministère		366 329	381 748	(15 419)
Société d'expansion du Cap-Breton				
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 650
Total de l'organisme		8 650	8 650

Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

Résultat stratégique

Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille.

Description des activités de programme

Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille

Malgré l'amélioration récente de la situation économique, les grands défis et les occasions de développement demeurent de façon générale très importantes. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de cette situation. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaillera en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions de la région de l'Atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région, ainsi que d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois.

L'APECA s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique de la région au moyen de divers mécanismes stratégiques, notamment en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – au niveau de la mise sur pied, de l'expansion ou de la modernisation et du démarrage et de la croissance de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'APECA participe.

Résultat stratégique

Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique.

Description des activités de programme

Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique

L'économie du Canada atlantique repose sur les nombreuses collectivités géographiques, linguistiques et culturelles de la région, depuis les petits villages isolés jusqu'aux grands centres urbains. Les possibilités et les défis varient considérablement d'un endroit à l'autre. Les collectivités sont les composantes de base des économies. Compte tenu de leur importance dans le cadre du développement économique, l'APECA axe ses efforts et ses stratégies sur le développement des collectivités, lequel constitue l'un des fondements essentiels de sa stratégie globale pour la région. Elle soutient les collectivités du Canada atlantique dans les efforts qu'elles déploient pour se doter des ressources nécessaires pour assumer l'entière responsabilité de leur développement économique. L'APECA travaille en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères fédéraux, des organisations non gouvernementales et des groupes communautaires afin de maximiser le soutien offert aux collectivités et de coordonner leur développement économique. Cette mesure exige l'adoption d'une démarche souple et globale, fondée sur une évaluation réaliste des capacités, des forces et des défis propres à chaque collectivité. Le développement des collectivités est un processus ascendant qui facilite la mise au point d'outils, de ressources et de mesures susceptibles d'appuyer le développement stratégique individuel et unique de chaque collectivité.

Mesures d'intervention spéciale

Il arrive que les conséquences des décisions prises par le gouvernement fédéral ou celles de la mise en œuvre d'un élément de son mandat exigent une intervention d'envergure dans une collectivité ou dans une région. Parfois, des catastrophes naturelles requièrent des interventions ciblées. Ces mesures reposent sur l'affectation de nouveaux fonds accordés par l'intermédiaire de l'APECA, à titre d'organisme responsable du développement économique au Canada atlantique. Chaque intervention spéciale comporte ses propres objectifs, clients et mesures du rendement.

Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

Programme d'infrastructure

Le fait de fournir et de maintenir une infrastructure publique de qualité est le fondement du développement économique et est essentiel à la prospérité économique. Une alimentation fiable en eau potable et la gestion efficace de l'eau, des installations de traitement des déchets, des autoroutes, des routes municipales, des ponts et des réseaux de transport ont tous des conséquences sur la croissance économique, et bon nombre d'entre eux ont également des conséquences importantes sur l'environnement. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des programmes de renouvellement et de construction d'infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique, et d'améliorer la qualité de vie, au moyen d'investissements destinés à protéger l'environnement et à soutenir la croissance économique à long terme. L'APECA, en collaboration avec Infrastructure Canada et les provinces, supervise et assure la circulation des fonds fédéraux affectés à chaque région au moyen des divers modes de financement des infrastructures. Les priorités visées par les programmes d'Infrastructure Canada sont l'écologisation des infrastructures municipales et les infrastructures de transport locales.

Résultat stratégique

Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique.

Description des activités de programme

Politiques

Les travaux de l'APECA en matière de politiques permettent une solide compréhension pour l'élaboration des priorités et des mesures stratégiques de l'Agence, la conception des programmes et la participation aux relations fédérales-provinciales ainsi qu'à l'élaboration des politiques nationales. Ces travaux comprennent aussi la conception de politiques et de cadres de travail, et la formulation de conseils.

L'activité de programme Politiques est accomplie par des fonctionnaires de l'APECA au siège social, dans les bureaux régionaux et au bureau d'Ottawa. Elle s'appuie sur les recherches internes et externes portant sur des enjeux économiques importants pour l'Atlantique; sur l'analyse continue des enjeux, des tendances, des défis et des possibilités auxquels la région fait face; et sur l'engagement des intervenants. Cette activité s'appuie également sur un programme de recherche spécialisé, la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique, qui finance des projets de recherche dans l'ensemble de la région et qui a été conçu pour créer une masse critique de capacités de recherche sur les politiques publiques au Canada atlantique.

Défense des intérêts

L'activité de programme Défense des intérêts de l'APECA comporte deux volets. Elle vise à promouvoir les intérêts de la région au moment de l'élaboration des politiques et des programmes nationaux afin de s'assurer que les mesures prises par le gouvernement répondent mieux aux besoins du Canada atlantique. Elle sert aussi à maximiser les retombées industrielles dans la région, qui proviennent des acquisitions du secteur public, plus particulièrement des grands marchés publics fédéraux, afin d'améliorer la situation des industries de la région de l'Atlantique.

Grâce à cette activité de programme, l'APECA fait en sorte que les décideurs au sein du gouvernement fédéral comprennent les intérêts de la région et en tiennent compte, et que les intervenants dans la région sont informés des mesures prises par le gouvernement fédéral et des occasions qui présentent un intérêt économique pour le Canada atlantique.

L'activité Défense des intérêts de l'APECA influence les processus décisionnels à l'échelon national grâce à une participation au processus décisionnel avec d'autres ministères. En outre, l'APECA défend proactivement les intérêts de la région en informant le gouvernement du Canada des priorités et des enjeux fondamentaux du Canada atlantique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

Coordination

Dans le cadre de l'activité de programme Coordination, l'APECA amène de nombreux partenaires économiques à se pencher sur les priorités économiques de la région de l'Atlantique en adoptant une approche cohérente du développement. Le mandat législatif de l'Agence consiste à « [coordonner] les politiques et programmes du gouvernement du Canada en relation avec les possibilités de développement économique du Canada atlantique ». Grâce à sa collaboration avec d'autres ministères et des intervenants, l'APECA élabore des stratégies horizontales et des mesures qui permettent d'aborder les défis et les possibilités en matière de développement économique de la région de l'Atlantique.

Afin d'en arriver à une approche coordonnée, l'APECA travaille en partenariat avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique, les collectivités et de nombreux intervenants des secteurs privé et public.

La coordination a lieu à tous les niveaux, depuis la prise de décisions jusqu'aux relations quotidiennes qui s'établissent au niveau opérationnel. Les activités de coordination de l'APECA sur les enjeux nouveaux et prioritaires comprennent des travaux effectués en collaboration avec les conseils fédéraux régionaux, les autres organismes de développement régional, des ministères fédéraux, Industrie Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, et les membres de tables fédérales-provinciales, de tables rondes et de groupes d'experts.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille	53 063	1 000	151 800	205 863	280 958
Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique	20 918	1 000	78 901	100 819	42 799
Mesures d'intervention spéciale	292	40 200	40 492	24 500
Programme d'infrastructure	1 579	3 492	5 071	13 864
Politiques	4 925	2 798	7 723	10 971
Défense des intérêts	4 095	4 095	4 050
Coordination	2 266	2 266	1 832
Accès à l'information relative aux affaires (Entreprises Canada)	2 774
	87 138	2 000	277 191	366 329	381 748

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	1 000 000	1 000 000
<i>Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
<i>Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises		
Programmes habituels	64 000 000	123 376 000
Programmes offerts en vertu du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneuriat et du perfectionnement des compétences en affaires	21 000 000	0
Contributions pour le Programme de promotion du commerce extérieur	1 800 000	2 200 000
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	65 000 000	65 000 000
<i>Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	24 001 000	8 248 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 600 000	12 263 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	42 300 000	10 000 000
<i>Mesures d'intervention spéciale</i>		
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	40 200 000	24 500 000
<i>Programme d'infrastructure</i>		
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	3 492 000	13 000 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Politiques</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	2 000 000	5 004 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	798 000	900 000
Total des contributions	277 191 000	264 491 000
Postes non requis		
Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	23 900 000
Total des postes non requis	23 900 000
Total	279 191 000	290 391 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique Société d'expansion du Cap-Breton

Résultat stratégique

Développement économique communautaire, Cap-Breton et Mulgrave.

Description des activités de programme

Agent de prestation

À titre de société d'État, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) dispose de pouvoirs étendus et d'un mandat flexible qui en font un mode idéal de prestation de services au gouvernement du Canada. La flexibilité caractéristique de la SECB lui permet d'offrir des services et des programmes de façon plus efficiente, tout en lui procurant une gamme plus vaste de mécanismes pour atteindre les buts envisagés. La SECB est responsable de l'exécution des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) à l'Île du Cap-Breton. En 1995, la SECB et l'APECA ont conclu un protocole d'entente par lequel la SECB administre les programmes de l'APECA pour l'Île du Cap-Breton et la région de Mulgrave. L'entente a été renégociée avec l'APECA en vue d'un autre mandat de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2005. En novembre 2000, la SECB a signé un protocole d'entente avec le Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB) afin d'offrir un soutien administratif et opérationnel. La SECB affecte du personnel pour soutenir le conseil d'administration et les fonctions du FICB.

Soutien à l'entreprise

L'objectif de la SECB en rapport avec le soutien aux entreprises est la croissance de l'économie en incitant l'investissement du secteur privé dans des projets qui rendent plus concurrentielles les entreprises commerciales et qui augmentent les débouchés commerciaux en vue de produire des emplois durables et à long terme. Les plans et priorités en vertu de cette mesure sont les suivants : accès au capital, ressources humaines et commerce électronique pour l'industrie touristique.

Soutien à la collectivité

L'objectif clé du soutien aux collectivités est de les aider à planifier et à mettre en œuvre des projets de développement communautaire liés directement à des activités économiques autonomes et durables. La SECB mène un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, soit : édification de la capacité communautaire, festivals et événements spéciaux, congrès et événements sportifs, revitalisation communautaire et partenariat du Cap-Breton métropolitain.

Investissement

L'objectif clé en matière d'investissement est d'attirer de nouveaux investissements d'entreprise à l'Île du Cap-Breton. Certaines des mesures envisagées incluent la production de matériel de promotion lié à la réalisation d'investissements, de même que des missions afin de stimuler l'investissement.

Défense des intérêts

L'objectif clé est de défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations propres aux résidents de l'Île du Cap-Breton face aux décisions gouvernementales. Le rôle vise à accroître la représentation de l'Île du Cap-Breton lors de réunions intergouvernementales et intragouvernementales, et à en faire valoir les intérêts, les priorités et les préoccupations lors du choix de projets, des décisions et des mesures prises par le gouvernement.

Orientation et recherche

L'objectif clé est de fournir des bases solides pour établir des priorités et des programmes conformes à l'orientation de la SECB. Les activités en question comprennent des recherches menées à l'interne, des études réalisées avec des partenaires de l'extérieur et la participation à divers séminaires ayant trait à l'orientation du développement économique. Les recherches ont cours dans plusieurs domaines, dont l'analyse économique, l'analyse de secteur et de problèmes, la planification et la gestion du rendement.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Société d'expansion du Cap-Breton

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Agent de prestation	28 005	28 000	5	273
Soutien à l'entreprise	6 822	277	795	6 304	6 080
Soutien à la collectivité	1 396	85	60	1 421	1 378
Investissement	414	21	15	420	420
Défense des intérêts	74	21	15	80	79
Orientation et recherche	414	21	15	420	420
	37 125	425	28 900	8 650	8 650

6 Agence du revenu du Canada

Ministère 6-2

Agence du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Agence du revenu du Canada				
1	Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 607 505	2 551 607	55 898
(L)	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	143 637	96 089	47 548
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	402 675	393 484	9 191
(L)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	205 000	187 000	18 000
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	21 032	21 032
Total de l'organisme		3 379 924	3 228 253	151 671

Agence du revenu du Canada

Résultat stratégique

Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.

Description des activités de programme

Aide aux contribuables et aux entreprises

Aider les contribuables à respecter leurs obligations selon le système d'autocotisation en fournissant des réponses exactes et rapides à leurs demandes de renseignements, des produits d'information au moyen de divers médias, des programmes de sensibilisation et des services, des décisions en matière d'impôt ou sur la taxe de consommation et l'interprétation de celles-ci, les critères d'admissibilité au Régime de pensions du Canada et de la *Loi sur l'assurance-emploi*, les services liés à l'enregistrement d'une pension et d'autres régimes de revenu différé ainsi que les services liés à l'enregistrement d'un organisme de bienfaisance.

Cotisations des déclarations et traitement des paiements

Traiter et valider les déclarations de revenus des particuliers et des entreprises en effectuant des cotisations initiales, une validation, une comptabilité et des rajustements. Attribuer aux entreprises un numéro d'entreprise, établir et maintenir des comptes. Recevoir des paiements.

Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations

Déterminer et traiter la non-observation des déclarations de revenus, les exigences en matière de versements et le contrôle du niveau d'endettement au moyen du recouvrement des comptes débiteurs et l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour des systèmes, des politiques et des lignes directrices afin de faciliter et d'appliquer l'observation en se servant des exigences liées à la production des déclarations de revenus des particuliers et des entreprises et celles liées à la retenue, au versement et au rapport sur les retenues à la source des employeurs, sur la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et sur les autres prélèvements.

Observation en matière de déclaration

Vérifier la divulgation entière et exacte de tous les renseignements requis de la part des contribuables afin d'établir les obligations fiscales et de protéger l'assiette fiscale par la vérification, des mesures d'application et des activités administratives incitatives et d'autres activités connexes comme la sensibilisation et l'éducation, l'évaluation du risque, l'administration d'un programme de divulgation volontaire et l'établissement de partenariats stratégiques avec les intervenants afin de tirer partie des efforts d'observation.

Appels

Fournir un processus de règlement de différends rapide et impartial aux contribuables qui sont en désaccord avec les décisions prises par l'Agence en favorisant le dialogue avec le contribuable et en examinant des processus de rechange afin de régler les différends, si cela convient, en plus d'aider le ministère de la Justice à traiter les appels devant les tribunaux.

Résultat stratégique

Les familles et les particuliers admissibles reçoivent en temps opportun le montant exact des prestations.

Description des activités de programme

Programmes de prestations

Fournir des avantages fiscaux et d'autres services qui contribuent directement au mieux-être économique et social des Canadiens en administrant la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, les Allocations spéciales pour enfants et le crédit d'impôt pour personnes handicapées, ainsi qu'un éventail d'avantages permanents et de programmes de versement unique au nom des provinces et des territoires.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Aide aux contribuables et aux entreprises	293 387	2 000	14 123	281 264	310 574
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	838 868	32 666	806 202	757 822
Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations	751 791	99 363	652 428	615 353
Observation en matière de déclaration	1 168 185	8 731	1 159 454	1 096 576
Appels	153 811	7 478	146 333	128 541
Programmes de prestations	130 843	205 000	1 600	334 243	319 387
	3 336 885	205 000	2 000	163 961	3 379 924	3 228 253

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Programmes de prestations</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	205 000 000	187 000 000
Total des subventions	205 000 000	187 000 000
Contributions		
<i>Aide aux contribuables et aux entreprises</i>		
Contributions à l'appui de la réforme du cadre réglementaire des organismes de bienfaisance	2 000 000	1 000 000
Total des contributions	2 000 000	1 000 000
Total	207 000 000	188 000 000

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-9

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-10

Commission canadienne des grains 7-12

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère				
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement	605 886	583 866	22 020
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	28 631	28 631
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions et contributions	595 783	448 930	146 853
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié.
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000	5 000

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570 520	570 020	500
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	406 970	406 970
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	138 732	65 500	73 232
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	4 180	4 180
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 344	74 308	36
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
	Total du Ministère	2 434 321	2 191 678	242 643
	Commission canadienne du lait			
25	Dépenses du Programme	3 595	3 513	82
	Total de l'organisme	3 595	3 513	82
	Agence canadienne d'inspection des aliments			
30	Dépenses de fonctionnement et contributions	494 987	482 401	12 586
35	Dépenses en capital	19 735	14 724	5 011
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71 129	72 904	(1 775)
	Total de l'organisme	587 351	571 529	15 822

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Commission canadienne des grains			
40	Dépenses du Programme	30 940	24 666	6 274
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127)	(127)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 919	10 683	(6 764)
	Total de l'organisme	34 732	35 222	(490)

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Résultat stratégique

Santé de l'environnement : Un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui fait une utilisation des ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur durabilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des activités de programme

Environnement

Faire que le secteur respecte l'environnement et réalise des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Résultat stratégique

Sécurité du système alimentaire : Un système agroalimentaire sécuritaire et durable en mesure d'offrir des aliments sains et sûrs pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs.

Description des activités de programme

Salubrité et qualité des aliments

Réduire au minimum le risque et l'incidence des toxi-infections alimentaires sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux besoins des marchés des produits alimentaires ou de les dépasser.

Gestion des risques de l'entreprise

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur.

Conseil national des produits agricoles (CNPA)

Conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur tous les sujets liés aux organismes créés en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, en vue de maintenir et de promouvoir une industrie agricole efficace et compétitive :

- pour examiner les activités des offices de commercialisation afin de faire en sorte qu'ils atteignent leurs objectifs tels que décrits dans la législation;
- pour travailler avec les offices à la promotion d'une commercialisation plus efficace des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et des exportations;
- pour travailler avec les offices de promotion et de recherche en relation avec la recherche sur la production primaire et les activités de promotion liées aux produits agricoles.

Marchés et international

Accroître les possibilités d'expansion du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Résultat stratégique

Innovations propices à la croissance : Un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire novateur à même de créer des aliments et d'autres produits et services agricoles connexes de façon à saisir les débouchés sur divers marchés intérieurs et extérieurs.

Description des activités de programme

Innovation et renouveau

Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, favoriser la création de bioproduits et de systèmes de production fondés sur le savoir, et élaborer des stratégies pour ouvrir des débouchés et gérer le changement.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Agence canadienne du pari mutuel

Régulariser et superviser le pari mutuel en protégeant la mise publique, sur la base de recouvrement complet des coûts, de la manière la plus efficace et efficiente possible.

Rural et coopératives

Mener une approche intégrée et pangouvernementale, appelée le Partenariat rural canadien, dans le cadre de laquelle le gouvernement vise à coordonner ses politiques économique, sociale, environnementale et culturelle de manière à atteindre le renouveau économique et social des collectivités rurales du Canada.

Faciliter les relations entre les coopératives et les ministères et organismes fédéraux qui ont des lois et des politiques affectant les coopératives. Le Secrétariat fournit également des conseils à l'ensemble du gouvernement en ce qui a trait aux politiques affectant les coopératives, coordonne la mise en œuvre de telles politiques, et agit à titre de centre d'expertise sur les coopératives au sein du gouvernement fédéral.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Environnement	210 757	9 933	110 995	23 500	308 185	328 420
Salubrité et qualité des aliments	47 357	2 168	71 384	1 540	119 369	121 451
Gestion des risques de l'entreprise	98 994	4 065	5 000	1 164 432	5 500	1 266 991	1 270 438
Conseil national des produits agricoles (CNPA)	3 641	200	3 841	2 657
Marchés et international	83 845	3 523	24 681	112 049	113 928
Innovation et renouveau	262 029	8 942	193 499	147 385	14 960	596 895	331 968
Agence canadienne du pari mutuel	14 984	14 984
Rural et coopératives	19 182	7 809	26 991	22 816
	740 789	28 631	198 699	1 526 686	60 484	2 434 321	2 191 678

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Gestion des risques de l'entreprise</i>		
(L) Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000	5 000 000
<i>Conseil national des produits agricoles (CNPA)</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200 000	200 000

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Innovation et renouveau</i>		
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	35 000 000	30 300 000
Paiements de subvention pour le Programme canadien d'options pour les familles agricoles	157 500 000
Total des subventions	198 699 000	36 499 000
Contributions		
<i>Environnement</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Environnement	110 995 000	126 063 000
<i>Salubrité et qualité des aliments</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Salubrité et qualité des aliments	71 384 000	72 961 000
<i>Gestion des risques de l'entreprise</i>		
Contributions à l'appui de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	12 430 000	26 020 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570 520 000	570 020 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	406 970 000	406 970 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	138 732 000	65 500 000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000 000	4 000 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	4 180 000	4 180 000
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Partenariat en gestion des risques avec le secteur privé	1 500 000	2 550 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Gestion des risques de l'entreprise du Programme d'avances printanières bonifié	26 100 000

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Marchés et international</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – International	24 681 000	25 619 000
<i>Innovation et renouveau</i>		
Paiements de contribution pour le Programme canadien d'options pour les familles agricoles	86 000 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	3 061 000	3 061 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Science et innovation	48 769 000	51 596 000
Programme d'éradication de la sharka du prunier	3 089 000	5 011 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Renouveau	5 602 000	6 519 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	864 000	864 000
<i>Rural et coopératives</i>		
Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives	7 809 000	9 907 000
Total des contributions	1 526 686 000	1 380 841 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	12 300 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Gestion des risques de l'entreprise du Programme des avances de crédit printanières	75 160 000
Total des postes non requis	87 460 000
Total	1 725 385 000	1 504 800 000

Agriculture et Agroalimentaire Commission canadienne du lait

Résultat stratégique

Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.

Description des activités de programme

Administre le système de gestion des approvisionnements du lait

- Établit les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé.
- Calcule et recommande le niveau cible national de production du lait de transformation.
- Agit comme facilitateur au sein de l'industrie laitière.
- Gère les Programmes intérieurs de saisonnalité (offre et demande).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	3 595	3 595	3 513
	3 595	3 595	3 513

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Résultat stratégique

Protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé liés à la salubrité des aliments ou à la transmission de maladies animales à l'homme.

Description des activités de programme

Salubrité des aliments et santé publique

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ainsi qu'un grand nombre d'organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, travaille à l'amélioration globale de la santé des Canadiens. La principale contribution de l'ACIA à cet effort est d'assurer la salubrité des aliments, la santé des animaux et la diffusion d'information permettant aux consommateurs de faire des choix nutritionnels éclairés.

Résultat stratégique

Protéger le consommateur au moyen d'un régime de réglementation juste et efficace pour les aliments, les animaux et les végétaux à l'appui des marchés compétitifs nationaux et internationaux.

Description des activités de programme

Science et réglementation

Fournir un régime de réglementation juste et efficace pour les aliments, les animaux et les végétaux qui protège le consommateur et appui les marchés compétitifs nationaux et internationaux. Maintenir l'intégrité de la politique de réglementation, de l'inspection et des activités de certification de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Résultat stratégique

Assurer le maintien des ressources végétales et animales.

Description des activités de programme

Protection des ressources animales et végétales

Lutte contre les espèces envahissantes, réglementation des produits agricoles, y compris ceux issus de la biotechnologie, et protection du cheptel, des cultures et des forêts canadiennes contre les organismes nuisibles réglementés et les maladies.

Résultat stratégique

Sécurité contre les menaces délibérées envers les réserves alimentaires et les ressources agricoles canadiennes.

Description des activités de programme

Sécurité publique

Protection de la sécurité publique et agroalimentaire.

Agriculture et Agroalimentaire
Agence canadienne d'inspection des aliments

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments et santé publique	330 754	1 014	125	31 263	300 630	318 847
Science et réglementation	99 193	6 958	12 593	93 558	119 421
Protection des ressources animales et végétales	119 139	1 775	1 619	10 955	111 578	106 584
Sécurité publique	71 786	9 988	189	81 585	26 677
	620 872	19 735	1 744	55 000	587 351	571 529

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Salubrité des aliments et santé publique</i>		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	125 000	125 000
<i>Protection des ressources animales et végétales</i>		
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	112 000	112 000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500 000	1 500 000
Total	1 744 000	1 744 000

Agriculture et Agroalimentaire Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

Un système d'assurance de la qualité du grain qui répond aux exigences changeantes des marchés céréaliers canadiens et internationaux.

Description des activités de programme

Offrir des services d'inspection et d'analyses – Crédits parlementaires

Offrir des services d'inspection et d'analyses en recourant à un système d'assurance de la qualité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien scientifique et technique;
- peut traiter les variétés distinguables et non distinguables visuellement et avoir la capacité de séparer le grain selon des caractéristiques précises.

Offrir des services d'inspection et d'analyses – Fonds renouvelable de la CCG

Offrir des services d'inspection et d'analyses en recourant à un système d'assurance de la qualité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien scientifique et technique;
- peut traiter les variétés distinguables et non distinguables visuellement et avoir la capacité de séparer le grain selon des caractéristiques précises.

Résultat stratégique

Un système d'assurance de la quantité des grains qui répond aux besoins changeants de l'industrie céréalière.

Description des activités de programme

Offrir des services de pesée – Crédits parlementaires

Offrir des services de pesée en recourant à un système d'assurance de la quantité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien technique.

Offrir des services de pesée – Fonds renouvelable de la CCG

Offrir des services de pesée en recourant à un système d'assurance de la quantité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien technique.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

Des activités de recherche et de développement qui rehaussent la valeur marchande des grains canadiens.

Description des activités de programme

Mener des recherches pour mieux comprendre et évaluer la qualité des grains – Crédits parlementaires

Effectuer des activités de recherche et de développement sur la qualité du grain qui renforcent la facilité d'écoulement du grain canadien grâce :

- aux activités de recherche qui appuient le système d'assurance de la qualité du grain;
- aux activités de recherche à l'appui des nouveaux défis à relever;
- à l'adaptation des normes de grain qui répondent à l'évolution des besoins de l'industrie céréalière.

Résultat stratégique

La défense des droits des producteurs de façon à ce que ces derniers soient traités équitablement au sein du réseau de manutention des grains.

Description des activités de programme

Défendre les droits des producteurs – Crédits parlementaires

Défendre les droits des producteurs tels qu'ils sont stipulés dans la *Loi sur les grains du Canada* :

- en administrant un système d'agrément et de garantie;
- en assurant le traitement équitable des producteurs par les sociétés céréalières agréées et les négociants en grain agréés;
- en communiquant aux producteurs des renseignements sur la qualité du grain;
- en assurant la gestion équitable de l'option de livraison du grain par wagon de producteur.

Défendre les droits des producteurs – Fonds renouvelable de la CCG

Défendre les droits des producteurs tels qu'ils sont stipulés dans la *Loi sur les grains du Canada* :

- en administrant un système d'agrément et de garantie;
- en assurant le traitement équitable des producteurs par les sociétés céréalières agréées et les négociants en grain agréés;
- en communiquant aux producteurs des renseignements sur la qualité du grain;
- en assurant la gestion équitable de l'option de livraison du grain par wagon de producteur.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Offrir des services d'inspection et d'analyses – Crédits parlementaires	17 978	1 259	19 237	18 132
Offrir des services d'inspection et d'analyses – Fonds renouvelable de la CCG	29 120	1 921	31 135	(94)	(95)
Offrir des services de pesée – Crédits parlementaires	5 354	375	5 729	6 700
Offrir des services de pesée – Fonds renouvelable de la CCG	8 669	572	9 270	(29)	(29)
Mener des recherches pour mieux comprendre et évaluer la qualité des grains – Crédits parlementaires	7 054	610	7 664	9 171
Défendre les droits des producteurs – Crédits parlementaires	2 073	156	2 229	1 346
Défendre les droits des producteurs – Fonds renouvelable de la CCG	804	52	860	(4)	(3)
	71 052	4 945	41 265	34 732	35 222

8 Anciens combattants

Ministère 8-2

Anciens combattants

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Anciens combattants				
1	Dépenses de fonctionnement	905 852	856 769	49 083
5	Dépenses en capital	22 800	31 956	(9 156)
10	Subventions et contributions	2 397 619	2 264 415	133 204
15	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 459	9 401	58
(L)	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2	2
(L)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 648	39 950	(302)
Total du Ministère		3 375 650	3 202 761	172 889

Anciens combattants

Résultat stratégique

Les anciens combattants et les autres clients admissibles atteignent un niveau de bien-être idéal grâce à des programmes et des services qui soutiennent les soins et les traitements qui leurs sont apportés de même que leurs besoins en matière d'autonomie et de réinsertion.

Description des activités de programme

Pensions, allocations, indemnités d'invalidité et de décès, et soutien financier

Anciens combattants offre aux personnes admissibles des pensions ou des indemnités d'invalidité ou de décès, ainsi qu'un soutien financier à titre d'indemnisation pour des difficultés en raison d'invalidités et de pertes de revenu. Anciens combattants dispose d'une gamme complète et intégrée de programmes d'indemnisation et de bien-être visant à appuyer ses clients. Figurent au nombre de ces clients : les anciens combattants de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants de la guerre de Corée, les anciens combattants de la marine marchande, les vétérans des Forces canadiennes, les membres des Forces canadiennes, les époux, les conjoints de fait, certains civils et les survivants et personnes à charge du personnel militaire et civil. De plus, Anciens combattants administre les pensions d'invalidité pour la Gendarmerie royale du Canada, en vertu d'un protocole d'entente. Cette activité de programme est financée grâce au budget de fonctionnement et à des subventions.

Prestations et services de soins de santé et de réinsertion

Anciens combattants offre des prestations de maladie, un Programme pour l'autonomie des anciens combattants, des soins de longue durée et des mesures de soutien à la réadaptation et à la réinsertion dans la vie civile aux anciens combattants et à d'autres clients admissibles. Le programme de soins de santé vise à améliorer la qualité de vie des clients d'Anciens combattants, à favoriser l'autonomie et à offrir un continuum de soins pour faire en sorte que les clients demeurent à leur domicile et au sein de leur collectivité. Cette activité de programme est financée grâce au budget de fonctionnement et à des contributions.

Résultat stratégique

Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.

Description des activités de programme

Programmes du Souvenir

Les programmes du Souvenir visent à perpétuer le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de paix et en situation de conflit armé, à inciter les collectivités à commémorer ces réalisations et ces sacrifices, et à sensibiliser les collectivités à leur importance dans la vie des Canadiens d'aujourd'hui. Cette activité de programme est financée grâce à des contributions, à des subventions et au budget de fonctionnement.

Résultat stratégique

Règlement équitable et efficace des appels relatifs aux pensions et aux indemnités d'invalidité et aux allocations d'ancien combattant interjetés par des anciens combattants canadiens, des vétérans et des membres admissibles des Forces canadiennes, des clients de la Gendarmerie royale du Canada, des civils admissibles et leurs familles.

Anciens combattants

Description des activités de programme

Processus de recours du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en matière des pensions et des indemnités d'invalidité

Cette activité de programme offre aux anciens combattants canadiens, aux vétérans et aux membres admissibles des Forces canadiennes, aux clients de la Gendarmerie royale du Canada, aux civils admissibles et à leurs familles des possibilités de demander des audiences d'examen et d'appel afin d'assurer un processus décisionnel équitable pour les réclamations liées aux pensions d'invalidité, aux indemnités d'invalidité et aux allocations d'ancien combattant.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Pensions, allocations, indemnités d'invalidité et de décès, et soutien financier	106 552	2 075 764	2 182 316	2 064 743
Prestations et services de soins de santé et de réinsertion	809 343	22 800	296 300	1 128 443	1 062 768
Programmes du Souvenir	25 393	23 542	2 210	51 145	61 543
Processus de recours du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en matière des pensions et des indemnités d'invalidité	13 746	13 746	13 707
	955 034	22 800	2 099 306	298 510	3 375 650	3 202 761

Anciens combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Pensions, allocations, indemnités d'invalidité et de décès, et soutien financier</i>		
Allocation de traitement	1 415 000	1 415 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 822 400 000	1 702 500 000
Indemnités et allocations d'invalidité	200 300 000	214 800 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Paiements de prestations pour bravoure	71 000	71 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	30 300 000	14 900 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	17 700 000	19 600 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	1 690 000	1 690 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	241 000	237 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	700 000	700 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2 000	2 000
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000

Anciens combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Programmes du Souvenir</i>		
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
Fonds du Souvenir	14 819 000	16 319 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	8 648 000	8 648 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
Total des subventions	2 099 306 000	1 981 902 000
Contributions		
<i>Prestations et services de soins de santé et de réinsertion</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	296 300 000	280 000 000
<i>Programmes du Souvenir</i>		
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 210 000	2 710 000
Total des contributions	298 510 000	282 710 000
Total	2 397 816 000	2 264 612 000

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du
Canada 9-6

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Citoyenneté et Immigration				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	413 593	471 886	(58 293)
5	Subventions et contributions	732 224	711 702	20 522
(L)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41 439	43 114	(1 675)
	Total des dépenses budgétaires	1 187 331	1 226 775	(39 444)
(L)	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
	Total du Ministère	1 187 331	1 226 775	(39 444)
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
10	Dépenses du Programme	100 186	103 259	(3 073)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 426	14 116	(690)
	Total de l'organisme	113 612	117 375	(3 763)

Citoyenneté et Immigration Ministère

Résultat stratégique

Optimisation de la contribution des migrations au développement social, culturel et économique du Canada.

Description des activités de programme

Programme d'immigration

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des résidents permanents et à maximiser leur contribution économique et socioculturelle au Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Programme des résidents temporaires

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des travailleurs temporaires, des étudiants et des visiteurs, et à maximiser leur contribution économique et socioculturelle au Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Résultat stratégique

Prise en compte des valeurs et des intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés.

Description des activités de programme

Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection

Faire valoir la position du Canada dans le contexte des migrations internationales afin d'influencer les objectifs de la communauté internationale en matière de migrations et de protection.

Programme des réfugiés

Poursuivre la tradition humanitaire du Canada en protégeant les réfugiés et les personnes ayant besoin de protection au Canada et à l'étranger.

Résultat stratégique

Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne.

Description des activités de programme

Programme d'intégration

Élaborer des politiques et des programmes visant à appuyer l'établissement, le rétablissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne en assurant l'exécution de programmes d'orientation, d'adaptation et de cours de langue à l'intention des nouveaux arrivants.

Programme de citoyenneté

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à administrer le processus d'octroi de la citoyenneté canadienne et à promouvoir les valeurs, les droits et les obligations liés à la citoyenneté canadienne.

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Programme d'immigration	183 754	183 754	198 444
Programme des résidents temporaires	59 670	59 670	89 512
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	1 740	2 304	4 044	4 901
Programme des réfugiés	97 473	97 473	93 947
Programme d'intégration	53 229	224 417	505 503	783 149	638 610
Programme de citoyenneté	59 241	59 241	85 561
Revitalisation du secteur riverain de Toronto	115 800
	455 107	224 417	507 807	1 187 331	1 226 775

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Programme d'intégration</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	224 417 000	196 212 000
Total des subventions	224 417 000	196 212 000
Contributions		
<i>Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection</i>		
Élaboration des politiques sur les migrations	304 000	304 000
Organisation internationale pour les migrations	2 000 000	2 000 000
<i>Programme d'intégration</i>		
Programme d'accueil	10 062 191	6 728 819
Établissement et adaptation des immigrants	173 613 110	98 095 120
Aide à la réinstallation	49 550 000	44 550 000
Contributions aux provinces	97 582 976	67 854 034
Cours de langue pour les immigrants au Canada	174 694 723	181 352 027
Total des contributions	507 807 000	400 884 000

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Postes non requis		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	114 606 000
Total des postes non requis	114 606 000
Total	732 224 000	711 702 000

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Résultat stratégique

Décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés rendues avec efficacité et équité et conformément à la loi.

Description des activités de programme

Protection des réfugiés

Rend des décisions de qualité, en temps opportun, à l'égard des demandes d'asile présentées par des personnes au Canada. En rendant ces importantes décisions, le Canada respecte ses obligations en tant que signataire d'un certain nombre de conventions internationales sur les droits de la personne.

Appels en matière d'immigration

Entend les appels interjetés contre le refus de demandes de parrainage par la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration; entend les appels interjetés contre certaines mesures de renvoi prises à l'égard de résidents permanents, de réfugiés et d'autres personnes protégées ainsi que les titulaires d'un visa de résident permanent; entend les appels interjetés par des résidents permanents qui ont fait l'objet d'un constat, hors du Canada, de manquement à l'obligation de résidence; et entend les appels interjetés par le ministre contre des décisions rendues par la Section de l'immigration au terme d'une enquête.

Enquêtes et contrôles des motifs de détention

Effectue des enquêtes sur des étrangers ou des résidents permanents qui demandent de séjourner au Canada ou qui s'y trouvent déjà et sont considérés comme interdits de territoires; procède aussi à des contrôles des motifs de détention d'étrangers ou de résidents permanents détenus pour des raisons d'immigration.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Protection des réfugiés	85 403	85 403	86 825
Appels en matière d'immigration	13 032	13 032	15 245
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	15 177	15 177	15 305
	113 612	113 612	117 375

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10-3

École de la fonction publique du Canada 10-5

Bureau du directeur des lobbyistes 10-7

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction
publique du Canada 10-8

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Conseil du Trésor				
Secrétariat				
1	Dépenses de fonctionnement	165 899	150 649	15 250
2	Contributions	233 010	233 010
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000
10	Initiatives pangouvernementales	2 520	13 000	(10 480)
20	Assurances de la fonction publique	1 828 246	1 663 800	164 446
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 377	20 684	(307)
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20	20
Total du Secrétariat		3 000 147	2 598 226	401 921
École de la fonction publique du Canada				
25	Dépenses du Programme	60 281	84 641	(24 360)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 309	6 544	(235)
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	20 000	20 000
Total de l'organisme		86 590	111 185	(24 595)
Bureau du directeur des lobbyistes				
30	Dépenses du Programme	3 026	3 026
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337	337
Total de l'organisme		3 363	3 363
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada				
35	Dépenses du Programme	60 486	97 675	(37 189)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 574	9 205	(631)
Total de l'organisme		69 060	106 880	(37 820)

Conseil du Trésor Secrétariat

Résultat stratégique

Le gouvernement est bien géré et imputable, et les ressources sont utilisées de façon optimale pour obtenir des résultats.

Description des activités de programme

Élaboration et surveillance de la politique de gestion

Établir des normes et des attentes claires pour la gestion du secteur public fédérale et en assurer la surveillance.

Gestion des dépenses et surveillance financière

Fournir des conseils sur les autorisations financières, de dépenses et de projets, et sur l'affectation des ressources.

Résultat stratégique

Développement urbain durable et renouvellement de l'infrastructure du secteur riverain de Toronto.

Description des activités de programme

Revitalisation du secteur riverain de Toronto

Gestion du programme et coordination de la contribution du gouvernement fédéral aux infrastructures municipales, ainsi qu'aux parcs, aires de récréation et espaces verts, visant le renouvellement et la revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Élaboration et surveillance de la politique de gestion	125 282	200	125 482
Gestion des dépenses et surveillance financière	2 781 110	520	142 200	2 639 430
Revitalisation du secteur riverain de Toronto	2 425	232 810	235 235
Rendement en matière de gestion et de dépenses : Normes claires en matière de gestion publique et ressources harmonisées aux priorités gouvernementales	129 512
Fonction de contrôleur : Contrôles financiers garantissant l'établissement de rapports fiables et transparents sur les dépenses publiques	41 894
Fonds gérés par l'administration centrale	2 426 820
	2 908 817	233 530	142 200	3 000 147	2 598 226

Conseil du Trésor
Secrétariat

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Élaboration et surveillance de la politique de gestion</i>		
Conseil des normes comptables internationales du secteur public	200 000
<i>Revitalisation du secteur riverain de Toronto</i>		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	232 810 000
Total des contributions	233 010 000
Autres paiements de transfert		
<i>Gestion des dépenses et surveillance financière</i>		
Paievements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	498 000	498 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20 000	20 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	2 000	2 000
Total des autres paiements de transfert	520 000	520 000
Total	233 530 000	520 000

Conseil du Trésor École de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour servir efficacement le Canada et les Canadiens.

Description des activités de programme

Des fonctionnaires capables d'exécuter leurs tâches actuelles et de relever les défis de leur prochain emploi, dans un milieu de travail dynamique et bilingue

Offrir aux fonctionnaires des activités d'apprentissage correspondant aux priorités de la gestion de la fonction publique, contribuant ainsi à une fonction publique professionnelle et efficace.

La fonction publique compte sur des leaders dynamiques pour fournir des résultats à la population canadienne

Renouveler la fonction publique en améliorant les compétences en leadership des leaders actuels et futurs.

La fonction publique innove afin d'atteindre l'excellence dans les résultats qu'elle donne à la population canadienne

Renforcer l'efficacité et le rendement de la fonction publique en documentant et en transférant les meilleures pratiques et les innovations en matière de gestion publique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Des fonctionnaires capables d'exécuter leurs tâches actuelles et de relever les défis de leur prochain emploi, dans un milieu de travail dynamique et bilingue	59 910	59 910
La fonction publique compte sur des leaders dynamiques pour fournir des résultats à la population canadienne	11 551	11 551
La fonction publique innove afin d'atteindre l'excellence dans les résultats qu'elle donne à la population canadienne	14 754	375	15 129
Développer, gérer, diffuser des produits du savoir	16 949
Gérer la prestation de services d'apprentissage	94 236
	86 215	375	86 590	111 185

Nota : Des modifications ont été apportées à l'architecture d'activités de programmes pour l'École de la fonction publique du Canada pour 2007-2008 suite au changement d'orientation de son mandat. En conséquence, l'activité de programme Développer, gérer, diffuser des produits du savoir et l'activité de programme Gérer la prestation de services d'apprentissage ont été remplacées par trois nouvelles activités de programme qui reflètent mieux le modèle opérationnel de l'École.

Conseil du Trésor
École de la fonction publique du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>La fonction publique innove afin d'atteindre l'excellence dans les résultats qu'elle donne à la population canadienne</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	375 000	300 000
Total	375 000	300 000

Conseil du Trésor

Bureau du directeur des lobbyistes

Résultat stratégique

La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbyisme effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à la confiance dans l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.

Description des activités de programme

Enregistrement des lobbyistes

Le lobbyisme auprès du gouvernement fédéral est une activité légitime, mais qui doit être exercée de façon transparente. La *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* exige que les personnes payées pour faire du lobbyisme auprès de titulaires de charge publique communiquent certains détails sur leurs activités. Le Bureau du directeur des lobbyistes approuve les enregistrements de lobbyistes et les rend disponibles pour des recherches dans un registre électronique accessible sur Internet.

Éducation et recherche

Le Bureau élabore et met en œuvre des programmes éducatifs et de recherche pour mieux faire connaître les exigences de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et du Code de déontologie des lobbyistes. Les programmes s'adressent principalement aux lobbyistes, à leurs clients et aux titulaires de charge publique.

Examens et enquêtes en vertu de la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes et du Code de déontologie des lobbyistes

Le Bureau atteste l'information fournie par les lobbyistes enregistrés afin d'en garantir l'exactitude. Les allégations de non enregistrement ou d'inconduite concernant des lobbyistes sont examinées et des enquêtes officielles sont effectuées au besoin.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Enregistrement des lobbyistes	1 425	1 425
Éducation et recherche	899	899
Examens et enquêtes en vertu de la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes et du Code de déontologie des lobbyistes	1 039	1 039
	3 363	3 363

Conseil du Trésor

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Une fonction publique moderne et professionnelle, vouée à l'intérêt public et aidant les ministres à gouverner démocratiquement, représentative de la population canadienne et au service des Canadiens avec excellence dans la langue officielle de leur choix, et comptant sur des employés dirigés efficacement et avec éthique dans un milieu de travail de grande qualité respectueux de leurs droits linguistiques.

Description des activités de programme

Une gestion des ressources humaines modernisée et une responsabilisation accrue

Ce programme se compose de trois secteurs d'activités clés :

- la planification des ressources humaines et responsabilisation;
- la Modernisation de la gestion des ressources humaines;
- l'organisation et la classification.

Fonction publique représentative et accessible

Ce programme se compose de deux secteurs d'activités clés :

- l'équité en emploi et la diversité;
- les langues officielles.

Un leadership efficace, conforme à l'éthique et un milieu de travail de qualité

Ce programme se compose de deux secteurs d'activités clés :

- le perfectionnement en leadership;
- les valeurs et l'éthique de la fonction publique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Une gestion des ressources humaines modernisée et une responsabilisation accrue	15 015	15 015	55 327
Fonction publique représentative et accessible	11 238	11 238	11 291
Un leadership efficace, conforme à l'éthique et un milieu de travail de qualité	42 807	42 807	40 262
	69 060	69 060	106 880

Nota : Le Budget principal des dépenses de l'Agence inclut le budget du Bureau de l'intégrité de la fonction publique bien que ce dernier soit géré de façon indépendante de l'Agence.

11 Conseil privé

Ministère 11-4

Secrétariat des conférences intergouvernementales
canadiennes 11-6

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et
de la sécurité des transports 11-7

Directeur général des élections 11-8

Commissariat aux langues officielles 11-10

Secrétariat de la Commission des nominations publiques
11-11

Comité de surveillance des activités de renseignement de
sécurité 11-12

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Conseil privé				
Ministère				
1	Dépenses du Programme	114 162	130 714	(16 552)
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	153	149	4
(L)	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 839	15 695	(2 856)
–	Postes non requis			
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	17	(17)
Total du Ministère		127 304	146 721	(19 417)
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
5	Dépenses du Programme	6 056	5 978	78
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	460	454	6
Total de l'organisme		6 516	6 432	84
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
10	Dépenses du Programme	25 415	25 486	(71)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 557	3 652	(95)
Total de l'organisme		28 972	29 138	(166)
Directeur général des élections				
15	Dépenses du Programme	21 766	21 468	298
(L)	Traitement du directeur général des élections	231	224	7
(L)	Dépenses d'élections	78 398	61 455	16 943
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 027	4 079	(52)
Total de l'organisme		104 422	87 226	17 196

Nota : Le montant total pour le Conseil privé – Ministère ne correspond pas au montant de la colonne « Total » du tableau Programme par activités parce qu'il a été arrondi.

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Commissariat aux langues officielles				
20	Dépenses du Programme	17 085	17 008	77
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 129	2 121	8
Total de l'organisme		19 214	19 129	85
Secrétariat de la Commission des nominations publiques				
25	Dépenses du Programme	945	945
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129	129
Total de l'organisme		1 074	1 074
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
30	Dépenses du Programme	2 620	2 600	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296	300	(4)
Total de l'organisme		2 916	2 900	16

Conseil privé Ministère

Résultat stratégique

Pour garantir l'efficacité de ses politiques et de ses activités, le Bureau du Conseil privé veille à bien soutenir le processus décisionnel du Premier ministre et du Cabinet, de même que les institutions de l'organe exécutif du gouvernement.

Description des activités de programme

Soutien du processus décisionnel et des initiatives législatives du Cabinet

Consultations avec les parties prenantes, activités de recherche et conseils pour faciliter le processus décisionnel et les initiatives législatives.

Conseils au Premier ministre et aux ministres sur certains sujets, les politiques, l'appareil gouvernemental et les nominations

Consultation, recherche et conseils.

Fournir au Cabinet des conseils judicieux sur l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre du programme stratégique

Le personnel du Bureau du Conseil privé (BCP) consulte les parties prenantes, effectue des recherches et prépare des notes d'information sur le programme stratégique du gouvernement.

En tant que chef de la fonction publique, le greffier dirige celle-ci en soutenant le Cabinet et en servant les Canadiens de manière efficace

Le personnel du BCP consulte les parties prenantes, effectue des recherches et fournit des conseils.

Fournir au cabinet du Premier ministre et aux bureaux des ministres avec portefeuille un soutien financier et administratif

Le personnel du BCP assure la prestation de services administratifs et financiers au cabinet du Premier ministre et aux bureaux des ministres avec portefeuille.

Fournir aux commissions d'enquête le soutien administratif nécessaire

Le personnel du BCP assure la prestation de services aux commissions d'enquête, de leur mise sur pied jusqu'à la conclusion des travaux.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Soutien du processus décisionnel et des initiatives législatives du Cabinet	5 435	5 435	5 514
Conseils au Premier ministre et aux ministres sur certains sujets, les politiques, l'appareil gouvernemental et les nominations	59 216	59 216	70 458
Fournir au Cabinet des conseils judiciaires sur l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre du programme stratégique	22 557	22 557	29 757
En tant que chef de la fonction publique, le greffier dirige celle-ci en soutenant le Cabinet et en servant les Canadiens de manière efficace	7 183	7 183	7 231
Fournir au cabinet du Premier ministre et aux bureaux des ministres avec portefeuille un soutien financier et administratif	27 204	27 204	33 273
Fournir aux commissions d'enquête le soutien administratif nécessaire	5 158	550	5 708	488
	126 753	550	127 303	146 721

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Fournir aux commissions d'enquête le soutien administratif nécessaire</i>		
Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe perpétré contre le vol 182 d'Air India :		
Fonds destinés aux familles, aux parties et aux intervenants	550 000
Total	550 000

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Résultat stratégique

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description des activités de programme

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 516	6 516	6 432
	6 516	6 516	6 432

Conseil privé
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique

Promouvoir la sécurité des transports en réduisant les dangers pour les personnes, les biens et l'environnement.

Description des activités de programme

Enquêtes de sécurité

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport maritime, ferroviaire, aérien et par pipeline de compétence fédérale afin d'identifier les causes et facteurs contributifs, publier des rapports d'enquête, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité et communiquer les renseignements de sécurité aux intervenants.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Enquêtes de sécurité	28 972	28 972	29 138
	28 972	28 972	29 138

Conseil privé

Directeur général des élections

Résultat stratégique

Un processus électoral qui contribue à l'équité, à la transparence et à l'accessibilité pour tous les participants conformément au cadre législatif.

Description des activités de programme

Élections

En sa qualité d'organisme indépendant relevant du Parlement, le Bureau du Directeur général des élections du Canada administre le système électoral fédéral selon le cadre législatif suivant.

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote de même que l'achat de matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux entités politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi. La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions législatives assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral et des entités politiques et le paiement des dépenses administratives et législatives.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements aux dix commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux dix commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les dix commissions.
- *Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'achat de matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements législatifs aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonction-nement	Contributions et autres paiements de transfert		
Élections	75 379	29 043	104 422	87 226
	75 379	29 043	104 422	87 226

Conseil privé
Directeur général des élections

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Autres paiements de transfert		
<i>Élections</i>		
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés (disposition de financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i>)	29 043 000	26 275 000
Total	29 043 000	26 275 000

Conseil privé Commissariat aux langues officielles

Résultat stratégique

Conformité à la Loi sur les langues officielles et respect de celle-ci par les institutions fédérales et autres organismes assujettis à la Loi.

Description des activités de programme

Assurance de la conformité

Le groupe de l'Assurance de la conformité porte à l'attention des institutions fédérales et autres organismes assujettis à la Loi la nécessité de concevoir des solutions durables aux enjeux liés à l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Par le biais d'enquêtes sur les plaintes, de vérifications et de mesures du rendement, et en maintenant une relation de travail avec ces institutions, le Commissariat aux langues officielles renforce et surveille le respect de la Loi.

Politiques et communications

Le groupe des Politiques et communications entreprend de la recherche et des analyses pour cibler des occasions et mettre en œuvre des stratégies en vue d'influer sur le changement parmi ses interlocuteurs. Il appuie le travail des comités parlementaires. Il informe le public des dispositions et de la portée de la Loi et du rôle du commissaire.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Assurance de la conformité	8 954	8 954	8 909
Politiques et communications	10 260	10 260	10 220
	19 214	19 214	19 129

Conseil privé

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

Résultat stratégique

Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection d'individus compétents en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil au sein des organismes, des commissions et des conseils, ainsi que des sociétés d'État.

Description des activités de programme

Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil

Ce programme comprend les activités relatives à l'aide fournie pour l'établissement de lignes directrices régissant les processus de sélection utilisés pour les nominations par le gouverneur en conseil dans les organismes, les conseils, les commissions et les sociétés d'État; l'approbation des processus de sélection proposés par les ministres pour combler les emplois vacants dans les organismes, les conseils, les commissions et les sociétés d'État dont ils sont responsables; la surveillance, l'examen et l'évaluation des processus de sélection afin qu'ils soient mis en place tels qu'ils ont été approuvés; et la présentation annuelle aux deux chambres du Parlement d'un rapport sur l'efficacité avec laquelle le gouvernement observe les lignes directrices, qui comprennent des recommandations au Premier ministre.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil	1 074	1 074
	1 074	1 074

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Fournir au Parlement et, par son entremise, à la population canadienne, l'assurance que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) respecte la loi, les politiques et les instructions du ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Description des activités de programme

Études

Effectuer des études sur les activités du SCRS pour assurer la conformité.

Plaintes

Recevoir les plaintes portées contre le SCRS par des personnes ou des groupes et faire enquête sur ces plaintes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Études	1 974	1 974	2 096
Plaintes	942	942	804
	2 916	2 916	2 900

12 Défense nationale

Ministère 12-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police
militaire 12-8

Défense nationale

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Défense nationale				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	11 848 854	11 155 813	693 041
5	Dépenses en capital	3 592 868	2 267 832	1 325 036
10	Subventions et contributions	210 451	191 721	18 730
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	7 020	9 000	(1 980)
(L)	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i>	1 550	1 900	(350)
(L)	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n^o 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	90	95	(5)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	957 396	903 931	53 465
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	263 300	258 857	4 443
Total du Ministère		16 881 605	14 789 222	2 092 383
Comité des griefs des Forces canadiennes				
15	Dépenses du Programme	5 830	5 798	32
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	599	609	(10)
Total de l'organisme		6 429	6 407	22
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
20	Dépenses du Programme	3 139	3 119	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	295	297	(2)
Total de l'organisme		3 434	3 416	18

Nota : La somme de la colonne 2007-2008 du ministère de la Défense nationale ne correspond pas au montant total parce que les montants ont été arrondis.

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité.

Description des activités de programme

Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat

Cette activité de programme englobe toutes les activités nécessaires pour concevoir et élaborer une structure des forces, pour créer les éléments de capacité, pour mettre sur pied des forces ainsi que pour soutenir et maintenir en puissance ces forces au fil du temps à un niveau de préparation approprié. Cette activité comprend la capacité de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces capables d'intervenir sur mer, sur terre et dans les airs ainsi que des forces opérationnelles nationales, conjointes, unifiées et spéciales. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- maintenir en état les unités opérationnelles;
- maintenir en état des unités de soutien déployables;
- recruter et former le personnel;
- fournir un soutien fixe national comprenant l'infrastructure, l'approvisionnement, un commandement fixe, le développement des forces et les travaux de recherche et développement;
- acquérir les biens d'investissement.

Résultat stratégique

Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international.

Description des activités de programme

Mener des opérations

Cette activité de programme est la principale application des résultats du programme découlant des fonctions de mise sur pied et de maintien en puissance des forces, c'est-à-dire l'utilisation des forces pour la tenue d'opérations, que ce soit sur une base constante, pour des opérations intermittentes ou, au besoin, pour des opérations aux plans national ou international. Ce programme englobe toutes les activités nécessaires pour mener des opérations de connaissance constante de la situation, des opérations nationales et continentales ainsi que des opérations internationales. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- maintenir et mener des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR);
- maintenir le soutien des opérations de RSR;
- employer les forces en vue de mener des opérations de contingence pour répondre à des besoins sur les plans national et continental;
- employer les forces à disponibilité opérationnelle élevée pour mener des opérations en réponse aux besoins sur les plans national et continental;
- fournir des services particuliers continus conformément aux ententes prises par le gouvernement du Canada et les autres ministères et aux demandes des autres ordres de gouvernement;
- employer les forces pour mener des opérations de contingence en réponse aux besoins internationaux;
- employer les forces à disponibilité opérationnelle élevée en réponse aux besoins internationaux.

Défense nationale Ministère

Résultat stratégique

Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale.

Description des activités de programme

Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada

Cette activité de programme englobe les conseils donnés par la Défense au gouvernement du Canada, les contributions au gouvernement canadien et les contributions à la communauté internationale, conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- offrir des conseils au gouvernement du Canada sur les politiques en matière de défense et de sécurité;
- offrir des conseils de nature militaire au gouvernement du Canada;
- appuyer les programmes du gouvernement du Canada;
- contribuer à l'économie et à l'innovation au Canada;
- contribuer à l'identité du Canada;
- contribuer à la jeunesse et à l'éducation;
- respecter les engagements envers les organisations internationales et les programmes d'échange;
- offrir des conseils et le soutien nécessaire pour la formation des autres pays.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	10 812 417	3 370 129	152	20 627	162 051	14 041 274	12 128 257
Mener des opérations	1 708 095	196 508	10 364	1 894 239	1 728 080
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	944 062	26 231	5 360	192 972	222 533	946 092	932 885
	13 464 574	3 592 868	5 512	213 599	394 948	16 881 605	14 789 222

Nota : Le montant total de "Contributions et autres paiements de transfert" du tableau ci-dessus, ayant été arrondi, diffère légèrement du montant apparaissant dans le tableau des Paiements de transfert.

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat</i>		
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	25 000	16 000
Programme de subvention globale pour caisses de bienfaisance :		
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale canadienne	12 090	12 090
Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	24 660	24 660
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	90 000	95 000
<i>Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada</i>		
Programme de subvention de la Conférence des associations de la défense		
	100 000	75 000
Programme de subventions non universitaires :		
Institut canadien des affaires internationales	40 000	40 000
Institut canadien des études stratégiques	80 000	80 000
Programme de subventions accordées aux bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada :		
Ligue des cadets de l'air du Canada	380 000	380 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	380 000	380 000
Ligue navale du Canada	380 000	380 000
Subvention à l'Institut de surveillance et de recherche environnementales	1 500 000	1 500 000
Programme de subvention du Forum sur la sécurité et la défense	2 500 000	2 500 000
Total des subventions	5 511 750	5 482 750
Contributions		
<i>Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat</i>		
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage		
	4 000 000	1 500 000
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	1 550 000	1 900 000

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 606 700	2 530 780
Contributions au Programme d'aide aux immobilisations	5 450 000	5 450 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	7 020 000	9 000 000
<i>Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada</i>		
Programme de contribution à l'Élément de planification de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies	84 000	85 682
Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	100 000	100 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	215 000
Programme de contribution visant à promouvoir les objectifs en matière de diplomatie de la défense mis en œuvre par le Programme d'aide à l'instruction militaire	10 000 000	10 000 000
Programmes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord :		
Budget militaire	63 333 000	44 698 000
Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité	55 647 000	52 110 000
Principales activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord :		
Programme du Système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN	55 030 000	62 388 000
Autres activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	8 589 000	4 656 000
Total des contributions	213 599 700	194 633 462
Postes non requis		
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	2 600 000
Total des postes non requis	2 600 000
Total	219 111 450	202 716 212

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Résultat stratégique

Les conclusions et recommandations du Comité des griefs des Forces canadiennes sont mises en œuvre et amènent des améliorations dans les conditions de travail au sein des Forces canadiennes.

Description des activités de programme

Examiner les griefs des Forces canadiennes référés par le Chef d'état-major de la Défense

Le Comité procède à l'examen objectif et transparent des griefs, en faisant preuve d'impartialité et d'équité à l'endroit de chaque membre des Forces canadiennes, quel que soit son grade ou son poste. Il s'assure que les droits des militaires sont respectés tout au long du processus et que les membres du Comité agissent dans le meilleur intérêt des parties concernées. Les conclusions et les recommandations qu'il formule sont non seulement fondées en droit, mais constituent des précédents qui peuvent contribuer au changement dans les Forces canadiennes. Les tribunaux administratifs comme le Comité offrent une avenue extra-judiciaire pour le règlement rapide de questions complexes et particulières. Grâce à l'indépendance du gouvernement dont ils jouissent, ces tribunaux ont des pouvoirs de prise de décisions que leur confèrent des lois habilitantes du Parlement. De tels pouvoirs permettent à chaque tribunal de déterminer l'existence et la portée des droits et des obligations dans un domaine d'expertise donné, et ces droits et obligations doivent être exercés et remplis dans l'intérêt public et conformément aux conditions particulières qui prévalent dans le secteur d'activité du tribunal. En tant que tribunal administratif chargé d'examiner les griefs, le Comité doit voir à ce que ses recommandations soient conformes à la loi et puissent être mises en œuvre conformément à ses lois habilitantes, les lois pertinentes en matière de droits de la personne et la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les tribunaux canadiens rendent aussi des décisions sur toute une gamme de sujets, et les membres du Comité doivent se tenir au courant de ces questions. Ils doivent aussi connaître les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC), les Ordonnances administratives des Forces canadiennes (O AFC) et les politiques du Conseil du Trésor, auxquelles il faut faire référence dans l'analyse des griefs et l'élaboration des conclusions et des recommandations.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Examiner les griefs des Forces canadiennes référés par le			
Chef d'état-major de la Défense	6 429	6 429	6 407
	6 429	6 429	6 407

Défense nationale

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Résultat stratégique

Un service de police militaire qui s'acquitte de ses fonctions policières d'une manière professionnelle, exempt d'ingérence et avec la confiance et l'appui de ceux qu'il sert.

Description des activités de programme

Règlement des plaintes

Résoudre avec succès les plaintes relatives à l'inconduite de policiers militaires dans l'exercice de leurs fonctions de nature policière ainsi que les plaintes d'ingérence dans les enquêtes de la police militaire.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses <u>budgétaires</u>	Total	
Règlement des plaintes	3 434	3 434	3 416
	3 434	3 434	3 416

13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Ministère 13-2

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
1	Dépenses de fonctionnement	42 527	47 217	(4 690)
5	Subventions et contributions	205 495	262 798	(57 303)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 188	5 516	(328)
	Total du Ministère	253 210	315 531	(62 321)

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

Politiques, défense des intérêts et coordination – Des politiques et des programmes qui favorisent le développement de l'Ouest canadien.

Description des activités de programme

Collaboration et coordination

Organisation et coordination de réunions, de conférences ou d'autres activités avec d'autres ordres de gouvernement ou d'autres ministères fédéraux, avec l'industrie, les milieux universitaires ou le secteur des entreprises sans but lucratif afin de mieux planifier ou accélérer les mesures qui engendreront un degré accru de développement ou de diversification de l'économie de l'Ouest. Cela entraîne la nécessité d'élaborer des politiques et des programmes en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement ou des partenaires, un processus qui est toutefois distinct des activités de défense (ci-dessous) lesquelles sont plus vastes et moins axées sur les enjeux spécifiques et les résultats à court terme. Le bureau de la sous-ministre adjointe d'Ottawa et le directeur des Politiques jouent un rôle crucial dans la représentation du Ministère à Ottawa ainsi que dans la coordination des activités qui seront menées à l'échelle de l'Ouest.

Recherche et analyse

Préparer et diffuser l'information en vue d'accroître la compréhension des défis, des débouchés et des priorités des Canadiens de l'Ouest et de fournir les renseignements factuels nécessaires pour procéder à l'élaboration de politiques internes et externes ainsi qu'à la conception du programme. Ce processus peut inclure des recherches produites à l'extérieur mais commanditées par Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) auprès d'organisations comme la Canada West Foundation et le Conference Board du Canada; ou encore des recherches et des analyses internes composées de survols économiques, d'études environnementales, d'analyses des documents fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement (comme les budgets et les discours du trône) ainsi que d'analyses sur les secteurs ou les enjeux à l'appui des politiques, de la planification ou de l'élaboration des programmes du Ministère.

Défense des intérêts

Organiser des réunions et y participer (y compris les réunions liées aux présentations au Conseil du Trésor et au Cabinet), rédiger des lettres ou d'autres formes de communication, mener des activités d'engagement en faveur des intérêts de l'Ouest canadien et des Canadiens de l'Ouest. Cette activité devrait engendrer une meilleure compréhension et une sensibilisation accrue aux enjeux et aux débouchés régionaux susceptibles de donner lieu à des mesures de l'administration fédérale, de ses partenaires ou des intervenants en vue d'instaurer une approche plus équilibrée et adaptée aux besoins régionaux en regard des priorités de l'Ouest canadien ou susceptibles de rehausser la part de l'Ouest canadien dans les activités de programme ou d'approvisionnement du fédéral. Cette activité peut également nécessiter de faire valoir les priorités de l'administration fédérale dans l'Ouest canadien.

Résultat stratégique

Développement économique des collectivités – Des collectivités économiquement viables dans l'Ouest canadien qui offrent une excellente qualité de vie.

Description des activités de programme

Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités

Projets qui aident les collectivités à évaluer leurs forces et leurs faiblesses, les débouchés et le potentiel de nouvelles activités économiques ainsi que leur capacité de mettre en œuvre les plans communautaires. Cette activité n'est pas principalement axée sur l'innovation. Le processus entraîne un exercice de consultation et de facilitation auprès de la collectivité. Il inclut également : des projets visant à intégrer les programmes et les services fédéraux ainsi que les initiatives horizontales qui

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

ciblent les collectivités de l'Ouest canadien, comme des projets et processus de développement économique communautaire et l'Entente de développement du Nord de la Saskatchewan; des projets qui soutiennent la viabilité de l'économie locale, rehaussent la disponibilité des installations ou augmentent la participation des membres de la communauté; et des projets qui aident les collectivités à survivre à des mesures d'adaptation draconiennes rendues nécessaires par des changements de circonstances économiques afin de cerner des options et des réactions susceptibles d'engendrer de nouveaux débouchés économiques et d'aider les collectivités à mettre leurs plans à exécution.

Infrastructures

DEO est responsable de la mise en œuvre du Programme Infrastructures Canada (PIC) dans l'Ouest canadien. Le programme a été mis sur pied pour permettre à l'administration fédérale de respecter ses engagements à l'égard de la croissance du Canada et de la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens. Le programme, qui fournit des fonds pour l'amélioration des structures physiques, a été créé en 2000 et prendra fin en mars 2009. En partenariat avec les administrations provinciales, territoriales et locales, les Premières Nations ainsi que le secteur privé, le PIC aide à renouveler et à construire des infrastructures dans les municipalités urbaines et rurales partout au Canada. Il constitue une initiative nationale visant à compléter et à rehausser la capacité existante des administrations provinciales, territoriales et municipales d'investir dans les infrastructures physiques. DEO prévoit poursuivre sa contribution au renouvellement des infrastructures canadiennes en assurant la mise en œuvre du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et des projets clés du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique au nom d'Infrastructures Canada.

Résultat stratégique

Entrepreneuriat et innovation – Un secteur des affaires élargi et concurrentiel, ainsi qu'un réseau de l'innovation renforcé.

Description des activités de programme

Développement des entreprises et entrepreneuriat

DEO aborde les besoins des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs en mettant en œuvre toute une gamme de mécanismes et de partenariats pour la prestation des services. Parmi ceux-ci, mentionnons plus de 100 points de services du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les organisations d'aide aux femmes entrepreneurs, les Organisations francophones à vocation économique et les Centres de services aux entreprises du Canada. Pour permettre aux petites et moyennes entreprises d'accéder à de nouvelles sources de capital, DEO a travaillé en étroite collaboration avec des institutions financières afin de créer un programme de prêts spécialisés connu sous le nom de Programme de prêts et d'investissement. Ces programmes de prêts visent les secteurs de l'industrie particulièrement importants dans l'Ouest canadien, les micro-prêts et les groupes cibles et donnent accès à des prêts souples et patients assortis de modalités parfaitement adaptées aux besoins et aux impératifs uniques sur le plan de l'encaisse de ces petites entreprises. Les programmes sont offerts à des conditions commerciales par des institutions financières comme les banques à charte, les caisses de crédit, les sociétés de fiducie, les sociétés de crédit agricole et la Banque de développement du Canada. Chaque institution financière finance ses propres programmes et prend toutes les décisions quant à l'approbation des prêts. Afin de stimuler le commerce et l'investissement, DEO s'est doté d'une stratégie qui touche quatre secteurs clés : la recherche, les politiques commerciales, la promotion des échanges commerciaux et l'attraction des investissements. Les activités vont de la participation stratégique aux missions d'Équipe Canada à la mise en place de mesures pour aider les entreprises de l'Ouest qui sont touchées par des mesures commerciales comme le différend sur le bois d'œuvre. DEO a travaillé avec d'autres partenaires fédéraux, les provinces et des organisations locales pour rehausser l'ensemble des mesures de soutien au commerce et à l'investissement dans des organisations comme Équipe Commerce Canada Inc., les Réseaux de commerce régionaux, les équipes de commerce provinciales et les Western Trade Officials. Les fonds de DEO soutiennent des projets qui donnent lieu à une collaboration de l'industrie, à des entreprises en participation et à des alliances stratégiques qui favorisent le développement de l'entrepreneuriat.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Innovation

DEO concentre son énergie novatrice sur le développement économique et une diversification susceptibles d'engendrer la richesse. L'innovation est le processus qui transforme le savoir en nouveaux avantages sociaux et économiques. L'innovation consiste à appliquer le savoir à la mise au point de nouveaux produits et services ou à de nouvelles façons de concevoir, de produire ou de commercialiser un produit ou un service existant sur les marchés publics et privés. L'approche de DEO en matière d'innovation tient compte du fait que l'innovation se produit surtout au niveau de l'entreprise, dans le contexte d'un système très complexe et interdépendant composé d'éléments comme l'infrastructure du savoir, la recherche de base et appliquée ainsi que le développement, des personnes très compétentes, l'accès au financement nécessaire pour l'obtention de brevet, des équipements d'exploitation commerciale des technologies et des systèmes de soutien et des mécanismes pour relier tous ces éléments entre eux. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, car il se produit dans le contexte plus vaste d'un « système d'innovation ». Le but de DEO est de renforcer le système d'innovation de l'Ouest en vue de faciliter le développement de grappes et de rehausser le potentiel d'innovation de manière à engendrer valeur et richesse.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Collaboration et coordination	5 770	115	5 885	5 349
Recherche et analyse	3 579	578	4 157	4 218
Défense des intérêts	2 545	115	2 660	2 703
Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités	12 387	1 475	87 590	101 452	137 483
Infrastructures	1 989	27 957	29 946	52 011
Développement des entreprises et entrepreneuriat	12 675	1 645	39 457	53 777	59 954
Innovation	8 770	1 880	44 683	55 333	53 813
	47 715	5 000	200 495	253 210	315 531

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	1 475 000	1 475 000
<i>Développement des entreprises et entrepreneuriat</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	1 645 000	1 645 000
<i>Innovation</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	1 880 000	1 880 000
Total des subventions	5 000 000	5 000 000
Contributions		
<i>Collaboration et coordination</i>		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	115 000	115 000
<i>Recherche et analyse</i>		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	578 000	578 000
<i>Défense des intérêts</i>		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	115 000	115 000

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités</i>		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	87 590 000	93 731 000
<i>Infrastructures</i>		
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	27 957 000	50 000 000
<i>Développement des entreprises et entrepreneuriat</i>		
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital de risque des secteurs privé et public	3 500 000	3 400 000
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	35 957 000	38 076 000
<i>Innovation</i>		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	44 683 000	42 783 000
Total des contributions	200 495 000	228 798 000

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Postes non requis		
Subvention destinée à l'Administration portuaire de Prince Rupert pour la reconversion et l'agrandissement de l'actuel terminal de Fairview du port de Prince Rupert	29 000 000
Total des postes non requis	29 000 000
Total	205 495 000	262 798 000

14 Environnement

Ministère 14-4

Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des
émissions 14-9

Agence canadienne d'évaluation environnementale 14-10

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
14-11

Agence Parcs Canada 14-12

Environnement

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Environnement				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	662 633	648 208	14 425
5	Dépenses en capital	40 000	33 001	6 999
10	Subventions et contributions	59 697	47 070	12 627
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 549	75 517	4 032
Total du Ministère		841 954	803 869	38 085
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions				
Crédits non requis				
–	Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions du Canada – Dépenses du Programme et paiements pour l'acquisition de crédits admissibles en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions</i>	48 682	(48 682)
Postes non requis				
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	760	(760)
Total des dépenses budgétaires		49 442	(49 442)
Total de l'organisme		49 442	(49 442)
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
15	Dépenses du Programme	14 844	15 609	(765)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 696	1 774	(78)
Total de l'organisme		16 540	17 383	(843)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
20	Dépenses du Programme	4 704	4 722	(18)
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	432	441	(9)
Total de l'organisme		5 156	5 183	(27)

Environnement

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Agence Parcs Canada			
25	Dépenses du Programme	447 022	428 730	18 292
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	2 300	3 000	(700)
(L)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	104 000	100 000	4 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 006	46 324	(318)
	Total de l'organisme	599 328	578 054	21 274

Environnement Ministère

Résultat stratégique

Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré.

Description des activités de programme

La biodiversité est conservée et protégée

Cette activité de programme prévoit la protection et le rétablissement des espèces en péril; la conservation, la restauration et la réhabilitation d'habitats importants; ainsi que la conservation des oiseaux migrateurs. La formation de partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, notamment la gestion durable des paysages, constitue un véhicule primordial pour l'atteinte de résultats dans ce programme. L'utilisation des meilleurs éléments scientifiques disponibles et l'apport d'une certitude réglementaire pour les intervenants sont les principes clés appuyant l'atteinte de résultats dans ce programme.

Une eau salubre, propre et sécuritaire

Cette activité de programme assure un leadership scientifique et stratégique dans le domaine de l'eau (qualité, quantité et utilisation). La science à l'appui de ce programme mettra l'accent sur la surveillance et la recherche afin de comprendre ce qui change dans les écosystèmes aquatiques et les raisons de ces changements, et sur la prestation d'outils scientifiques afin d'habilitier les Canadiens à agir. Le leadership stratégique inclura l'élaboration d'un programme national de l'eau en partenariat avec d'autres ministères, précisant les avantages et les incitatifs de l'utilisation durable de l'eau et faisant en sorte que les intérêts canadiens liés à l'eau soient protégés à l'échelle mondiale. La participation aux accords transfrontaliers veillera surtout à ce que les parties aux ententes de partage des eaux tirent profit des conseils techniques et de l'information de surveillance provenant du Canada afin d'entreprendre des mesures assurant la conformité et de faire face à leurs engagements.

Les Canadiens adoptent des approches qui assurent l'utilisation et la gestion durable du capital naturel et des paysages exploités

Cette activité de programme vise à intégrer les mesures ministérielles dans le domaine des écosystèmes en harmonisant la science, les politiques et l'évaluation environnementale dans l'application d'une approche interadministrative, uniforme à l'échelle nationale, de la gestion des écosystèmes. Cette activité de programme inclura également des études multidisciplinaires pour évaluer l'état des écosystèmes prioritaires et déterminer les actions requises pour la restauration et la conservation.

Résultat stratégique

Les prévisions météorologiques et les services environnementaux réduisent les risques et contribuent au mieux-être des Canadiens.

Description des activités de programme

Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions

Cette activité de programme met l'accent sur la science environnementale et les activités de surveillance visant à déceler les conditions dangereuses et à comprendre les changements affectant l'atmosphère (temps, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), l'hydrosphère (eau) et la cryosphère (glace et neige), ainsi que les raisons de ces changements. Ces résultats dans le cadre de ce programme auront pour avantage clé de fournir un savoir et de l'information améliorés sur

Environnement

Ministère

les conditions météorologiques et environnementales (p. ex. une meilleure compréhension des causes des phénomènes météorologiques violents, des mécanismes de transport des produits chimiques dans l'atmosphère, des impacts de l'activité humaine sur l'atmosphère et des modèles scientifiques atmosphériques). Ces avantages supporteront l'élaboration de politiques ainsi que la prestation de services environnementaux.

Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien

Cette activité de programme met l'accent sur la diffusion d'information et de connaissances pertinentes sur les conditions passées, présentes et futures, de l'atmosphère, de l'hydrosphère, et de la cryosphère, répondant ainsi aux besoins des Canadiens, qu'ils soient stratèges, décideurs, gens d'affaires, particuliers, ou autres, qui ont besoin de cette information pour s'acquitter de responsabilités et d'obligations ministérielles ou fédérales (p. ex. NAV Canada). Cette activité de programme inclura la diffusion d'information sur les états de l'environnement au moyen de divers services, produits et outils permettant aux Canadiens d'être mieux en mesure de se protéger et de protéger leur propriété contre les dangers environnementaux et de prendre des décisions socio-économiques et environnementales mieux informées. En outre, l'information et la diffusion environnementales habiliteront les Canadiens à prendre des mesures appropriées pour protéger leur environnement. Les partenariats, à l'échelle nationale et internationale, sont cruciaux pour assurer le succès de ces entreprises.

Résultat stratégique

Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets.

Description des activités de programme

Réduction des risques posés par les substances toxiques et les autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et leur environnement

Cette activité de programme vise à réduire les risques que font courir à l'environnement et à la santé humaine les rejets de polluants reliés aux activités humaines. Dans le cadre de cette activité de programme, les menaces que posent les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes pour l'environnement et la santé humaine sont comprises selon les termes de leur devenir et des effets qu'ils entraînent; la prévention, la réduction, l'élimination, ou d'autres mesures de gestion sont élaborées au besoin. Ces substances peuvent exercer un effet toxique direct sur les animaux, les plantes ou les humains ou peuvent, selon le volume, la nature et les modalités du rejet, poser un risque à plus long terme pour l'environnement et à la santé humaine.

Les Canadiens adoptent des démarches de consommation et de production durables

Cette activité de programme donne un point de mire aux efforts à long terme déployés par le Ministère pour s'attaquer aux coûts élevés des modes de consommation non durables et pour orienter l'industrie vers des formes de production plus durables. La plupart des activités seront organisées autour d'approches fondées sur le secteur afin de permettre une prise de décision conjointe et éclairée quant aux objectifs environnementaux. La création d'un régime de protection de l'environnement clair et prévisible, qui encourage et permet la production et la consommation durables, sera sous-jacente à cette activité.

Réduction des risques liés aux polluants et aux émissions de gaz à effet de serre pour les Canadiens, leur santé et l'environnement

Cette activité de programme est cruciale pour protéger la santé des Canadiens contre les effets nocifs des polluants et protéger l'environnement contre les effets des émissions de gaz à effet de serre. Cela se réalisera grâce à une approche intégrée par secteurs visant à réguler la pollution de l'air et contrôler les émissions de gaz à effet de serre; à renforcer la coopération internationale (en particulier avec les États-Unis); et à promouvoir des approches basées sur la science en vue de l'élaboration de nouveaux standards et règlements. Environnement Canada fera preuve de leadership en appliquant une approche élargie fédérale-provinciale-territoriale qui permettra de mettre en place des objectifs nationaux en vue de protéger la santé des Canadiens et l'environnement.

Environnement Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
La biodiversité est conservée et protégée	87 133	542	24 312	1 224	110 763	125 263
Une eau salubre, propre et sécuritaire	79 718	2 935	1 630	4 403	79 880	54 901
Les Canadiens adoptent des approches qui assurent l'utilisation et la gestion durable du capital naturel et des paysages exploités	28 486	266	2 165	141	30 776	71 848
Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions	127 000	13 505	44	225	14 640	126 134	117 600
Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien	184 030	6 708	9 278	43 344	156 672	151 563
Réduction des risques posés par les substances toxiques et les autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et leur environnement	169 724	5 834	9 682	4 389	180 851	236 281
Les Canadiens adoptent des démarches de consommation et de production durables	23 484	357	2 677	46	26 472	26 632
Réduction des risques liés aux polluants et aux émissions de gaz à effet de serre pour les Canadiens, leur santé et l'environnement	110 882	9 853	2 000	7 684	13	130 406
Réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre	18 479
Les Canadiens s'adaptent aux effets du changement climatique et les comprennent	1 302
	810 457	40 000	2 044	57 653	68 200	841 954	803 869

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Meilleurs connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	44 000	44 000
<i>Réduction des risques liés aux polluants et aux émissions de gaz à effet de serre pour les Canadiens, leur santé et l'environnement</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 044 000	2 044 000
Contributions		
<i>La biodiversité est conservée et protégée</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 009 356	1 052 000
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	11 220 666	9 325 435
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	340 919	779 771
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	540 600	1 116 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	2 200 000
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	9 000 000	9 500 000
<i>Une eau salubre, propre et sécuritaire</i>		
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	277 400
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	1 353 098	494 704
<i>Les Canadiens adoptent des approches qui assurent l'utilisation et la gestion durable du capital naturel et des paysages exploités</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	2 022 541	4 460 789
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	142 000

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	68 548	208 708
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	156 000
<i>Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	2 263 159	429 048
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	1 970 920	2 062 328
	5 044 000	5 044 000
<i>Réduction des risques posés par les substances toxiques et les autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et leur environnement</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	4 202 856	2 068 016
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	126 341	132 201
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	1 953 000	1 953 000
Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	3 400 000	4 200 000
<i>Les Canadiens adoptent des démarches de consommation et de production durables</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	2 677 498
<i>Réduction des risques liés aux polluants et aux émissions de gaz à effet de serre pour les Canadiens, leur santé et l'environnement</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	522 644
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	1 120 333
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	6 041 121
Total des contributions	57 653 000	45 026 000
Total	59 697 000	47 070 000

Environnement
 Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses <u>budgétaires</u> Fonctionnement	Total	
L'achat de crédits intérieurs générés au Canada par le système national de compensation	24 721
L'achat de crédits internationaux générés dans d'autres pays qui sont parties au Protocole de Kyoto	24 721
	49 442

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Résultat stratégique

L'évaluation environnementale fait partie intégrante de la prise de décisions en matière de programme et de politique.

Description des activités de programme

Évaluation environnementale efficiente et efficace

Coûts du programme, notamment les frais de soutien aux programmes pour les activités d'évaluation environnementale. Ils englobent les frais engagés pour assumer des fonctions qui ne sont pas directement liées à la prestation de services mais qui appuient les activités de prestation de services. Cela comprend toutes les ressources affectées à la supervision, à la gestion et aux politiques dans un secteur de programmes. Ces coûts peuvent être engagés dans le secteur de programmes à l'administration centrale ainsi que dans les régions, mais ils représentent des coûts distincts des coûts des services intégrés et administratifs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Évaluation environnementale efficiente et efficace	17 598	2 443	3 501	17 383
	17 598	2 443	3 501	16 540

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Évaluation environnementale efficiente et efficace</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	173 500	173 500
Contributions à l'appui de la promotion, de la recherche et du développement de l'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	1 969 000	1 469 000
Total	2 442 500	1 942 500

Environnement

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Résultat stratégique

Les conseils de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie sur certains sujets influent sur l'élaboration de politiques fédérales relatives aux questions environnementales et économiques, ainsi que sur les décisions des autres secteurs clés.

Description des activités de programme

Donner des conseils sur des enjeux environnementaux et économiques

Ce programme vise à recenser et à promouvoir de l'information, des analyses et des recommandations nouvelles dans le domaine du développement durable en mettant l'accent sur l'environnement et l'économie. Des conseils sont donnés aux clients au sein du gouvernement fédéral ainsi qu'aux décideurs d'autres secteurs (différents ordres de gouvernement, associations de l'industrie et organisations non gouvernementales).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Donner des conseils sur des enjeux environnementaux et économiques	5 156	5 156	5 183
	5 156	5 156	5 183

Environnement

Agence Parcs Canada

Résultat stratégique

Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des activités de programme

Créer des lieux patrimoniaux

Cette activité de programme englobe la planification des réseaux, la négociation avec les intervenants aux fins d'intégration dans les réseaux nationaux, l'obtention de l'approbation ministérielle, la création de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux du Canada, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Conserver les ressources patrimoniales

Cette activité de programme a trait au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, à l'utilisation viable des aires marines nationales de conservation (AMNC) et à la protection de leurs écosystèmes uniques. Elle porte aussi sur le maintien et l'amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par l'Agence Parcs Canada, ou sur lesquels celle-ci a une influence, et sur la protection et la gestion des ressources culturelles relevant de Parcs Canada qui n'ont pas de rapport avec les lieux historiques nationaux.

Favoriser l'appréciation et la compréhension du public

L'activité de programme « Favoriser l'appréciation et la compréhension du public » comprend des programmes et des activités visant à communiquer avec les Canadiens dans la collectivité où ils vivent, travaillent et apprennent, et à les inviter à s'engager davantage dans la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du pays. Pour y parvenir, l'Agence investit dans des projets de sensibilisation soigneusement ciblés. Au nombre de ces dernières, signalons le site Web de Parcs Canada; l'intégration de questions relatives à Parcs Canada dans les programmes scolaires des provinces et des territoires; les centres de découvertes en milieu urbain et l'utilisation de médias tels que la télévision afin de présenter les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. En outre, Parcs Canada a l'intention d'élargir sa base d'appui en informant et en mobilisant des intervenants, et en favorisant un leadership partagé dans l'élaboration et la mise en œuvre de son orientation future. Une activité primordiale est la Table ronde du ministre sur Parcs Canada, une réunion biennale qui représente l'aboutissement de la collaboration entre l'Agence et ses intervenants.

Améliorer l'expérience du visiteur

Parcs Canada accueille plus de 22 millions de visiteurs dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'Agence prépare le terrain pour que les visiteurs puissent vivre des expériences de qualité et enrichissantes en leur fournissant l'information, les infrastructures, les installations, les programmes, les services et le personnel nécessaires. L'expérience de séjour des visiteurs est le résultat cumulatif de la visite de la personne et de ses interactions avec les représentants de Parcs Canada et de ses partenaires. Cela comprend l'information sur la planification d'excursions fournie avant la visite ou sur place, les services d'accueil et d'orientation, les programmes d'interprétation, les terrains de camping, les sentiers de randonnée pédestre et autres services récréatifs, les programmes de sécurité publique, ainsi que les renseignements de nature courante après la visite.

Environnement

Agence Parcs Canada

Gérer les lotissements urbains

Cette activité de programme a trait à la gestion et à l'exploitation par Parcs Canada des collectivités situées dans les parcs nationaux du Canada. Ces collectivités sont d'importants lieux de rassemblement en ce qui concerne les expériences offertes aux visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux; le lieu d'établissement d'entreprises et de résidence de particuliers qui participent activement à la prestation de services aux visiteurs; et des centres administratifs pour les activités de Parcs Canada. L'Agence fournit aux visiteurs et aux résidents des services municipaux tels que l'approvisionnement en eau potable, le déneigement, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et des rues, et les services d'incendie. Parcs Canada est directement responsable de la gestion de cinq lotissements urbains situés dans des parcs nationaux et dont la population permanente varie de 100 à 1 500 habitants, et qui accueillent chaque année des millions de visiteurs.

Gérer les routes de transit

Cette activité de programme comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes locales, provinciales et interprovinciales, des ponts et des voies navigables qui relient les collectivités dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Créer des lieux patrimoniaux	23 845	781	23	24 649	26 090
Conserver les ressources patrimoniales	170 446	21 781	6 865	199 092	215 622
Favoriser l'appréciation et la compréhension du public	24 853	9 172	189	34 214	68 081
Améliorer l'expérience du visiteur	228 851	38 355	267 206	196 804
Gérer les lotissements urbains	8 127	4 532	12 659	12 775
Gérer les routes de transit	26 002	35 506	61 508	58 682
	482 124	110 127	23	7 054	599 328	578 054

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Créer des lieux patrimoniaux</i>		
Subvention au Jardin international de la paix	22 700
Total des subventions	22 700

Environnement
Agence Parcs Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Conserver les ressources patrimoniales</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	1 865 075	1 680 000
Contributions à l'appui de l'initiative des endroits historiques	5 000 000	7 000 000
<i>Favoriser l'appréciation et la compréhension du public</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	189 225	189 226
Total des contributions	7 054 300	8 869 226
Postes non requis		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 700
Contributions à l'appui du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales	9 873 000
Total des postes non requis	9 895 700
Total	7 077 000	18 764 926

15 Finances

Ministère 15-5

Vérificateur général 15-8

Tribunal canadien du commerce extérieur 15-9

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières
du Canada 15-10

Bureau du surintendant des institutions financières 15-11

Finances

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Finances				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	89 343	93 135	(3 792)
5	Subventions et contributions	221 200	404 200	(183 000)
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 142 450	2 070 000	72 450
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	318 269	318 269
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 344	12 429	(85)
(L)	Achat de monnaie canadienne	145 000	83 100	61 900
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	34 697 000	34 395 000	302 000
(L)	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 000	32 000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 676 353	11 282 000	394 353
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	21 348 400	20 140 000	1 208 400
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	8 800 000	8 500 000	300 000
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(661 000)	(699 000)	38 000
(L)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 010 000)	(2 995 000)	(15 000)

Finances

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
–	Crédits non requis			
	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser le ministre, au nom de Sa majesté du chef du Canada, à garantir aux détenteurs d'hypothèques assurées par des assureurs privés approuvés par le Surintendant des institutions financières pour vendre de l'assurance hypothécaire au Canada le paiement d'au plus 90 p. 100 des réclamations nettes des détenteurs des hypothèques assurées dans le cas de l'insolvabilité ou de la liquidation de l'assureur privé, le montant total du solde impayé du principal de toutes les hypothèques couvertes par la garantie ne devant, en aucun temps, dépasser 100 000 000 000 \$; et pour abroger le crédit 16b de la <i>Loi de crédits n^o 4 pour 2003–2004</i>
	Postes non requis			
–	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	3 400	(3 400)
	Total des dépenses budgétaires	75 811 434	73 639 606	2 171 828
L10	Émission et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement
(L)	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	5 247	7 471	(2 224)
	Total des dépenses non budgétaires	5 247	7 471	(2 224)
	Total du Ministère	75 816 681	73 647 077	2 169 604
	Vérificateur général			
15	Dépenses du Programme	71 441	64 920	6 521
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 148	8 828	320
	Total de l'organisme	80 589	73 748	6 841
	Tribunal canadien du commerce extérieur			
20	Dépenses du Programme	9 306	8 609	697
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 376	1 396	(20)
	Total de l'organisme	10 682	10 005	677

Finances

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
25	Dépenses du Programme	41 312	28 110	13 202
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 581	3 018	563
Total de l'organisme		44 893	31 128	13 765
Bureau du surintendant des institutions financières				
30	Dépenses du Programme	784	768	16
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>
Total de l'organisme		784	768	16

Finances Ministère

Résultat stratégique

Créer un avantage budgétaire, économique, social et mondial pour le Canada en fournissant des politiques appropriées et des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action global du gouvernement.

Description des activités de programme

Politique de l'impôt

Élaborer et évaluer les politiques et les lois fédérales liées à la fiscalité dans les domaines de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et des taxes de vente ou d'accise.

Politiques économiques et fiscales

Analyser la situation économique et financière du pays, dispenser des conseils sur les questions budgétaires ainsi qu'un soutien analytique sur un vaste éventail de questions économiques et financières liées aux politiques macroéconomiques du gouvernement.

Politique du secteur financier

Analyser les politiques du secteur financier au Canada et de la réglementation des institutions financières à charte fédérale; gérer le programme d'emprunt fédéral et dispenser un appui stratégique concernant les emprunts des sociétés d'État, les marchés financiers et la politique du taux de change.

Développement économique et finances intégrées

Élaborer des politiques et dispenser des conseils stratégiques concernant les implications financières des politiques et programmes microéconomiques gouvernementaux; les propositions de financement de programmes; l'analyse des politiques sectorielles; et la restructuration des sociétés d'État et d'autres portefeuilles privés.

Relations fédérales-provinciales et politique sociale

Fournir des stratégies et des conseils sur les relations fédérales-provinciales-territoriales et les questions de politique sociale, de même que sur leurs répercussions économiques et financières.

Finances et commerce internationaux

Gérer la participation du Ministère dans les institutions financières internationales, y compris le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Gérer la participation du Ministère à des groupes internationaux tels que le G-7, le G-20 et le Forum de coopération économique Asie-Pacifique et traiter les enjeux liés aux politiques en matière de commerce et d'investissement.

Dette publique

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique et des coûts d'émission des nouveaux emprunts.

Monnaie canadienne

Payer les coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne de circulation.

Paiements de transfert aux provinces et aux territoires

Gérer les paiements de transfert aux provinces et aux territoires prévus dans des lois ou des ententes avec ceux-ci.

Organisations financières internationales

Gérer les obligations du Canada envers les organismes financiers internationaux et les souscriptions à ces organismes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008						Budget principal des dépenses 2006-2007	
	Dépenses budgétaires				Total	Dépenses non budgétaires		Total
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit				
Politique de l'impôt	32 653	128	32 525	32 525	30 748
Politiques économiques et fiscales	14 991	59	14 932	14 932	14 504
Politique du secteur financier	18 093	71	18 022	18 022	20 444
Développement économique et finances intégrées	8 280	32	8 248	8 248	7 755
Relations fédérales-provinciales et politique sociale	12 284	48	12 236	12 236	16 690
Finances et commerce internationaux	15 861	62	15 799	15 799	15 496
Dette publique	34 697 000	34 697 000	34 697 000	34 395 000
Monnaie canadienne	145 000	145 000	145 000	83 100
Paiements de transfert aux provinces et aux territoires	40 328 203	40 328 203	40 328 203	38 330 000
Organisations financières internationales	176 200	363 269	539 469	5 247	544 716	733 340
	34 944 162	176 200	40 691 472	400	75 811 434	5 247	75 816 681	73 647 077

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Organisations financières internationales</i>		
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	125 000 000	298 000 000
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres	51 200 000	51 200 000
Total des subventions	176 200 000	349 200 000
Contributions		
<i>Organisations financières internationales</i>		
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	45 000 000	55 000 000
Total des contributions	45 000 000	55 000 000

Finances Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Autres paiements de transfert		
<i>Paiements de transfert aux provinces et aux territoires</i>		
(L) Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 142 450 000	2 070 000 000
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000 000	32 000 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 676 353 000	11 282 000 000
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	21 348 400 000	20 140 000 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	8 800 000 000	8 500 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(661 000 000)	(699 000 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 010 000 000)	(2 995 000 000)
<i>Organisations financières internationales</i>		
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	318 269 000	318 269 000
Total des autres paiements de transfert	40 646 472 000	38 648 269 000
Postes non requis		
(L) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	3 400 000
Total des postes non requis	3 400 000
Total	40 867 672 000	39 055 869 000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces - Budget principal des dépenses	30 148 400
Plus transferts fiscaux	21 104 712
Total	51 253 112

Finances

Vérificateur général

Résultat stratégique

Par nos travaux de vérification législative, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.

Description des activités de programme

Vérification législative

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Vérification législative	80 589	80 589	73 748
	80 589	80 589	73 748

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Postes non requis		
CCAF-FCVI Inc.	380 000
Total	380 000

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Résultat stratégique

Règlement équitable, opportun et efficace de dossiers de commerce international et enquêtes menées sur instructions du gouvernement dans divers domaines relevant de la compétence du Tribunal.

Description des activités de programme

Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)

Le Tribunal fait fonction de tribunal administratif lorsqu'il exerce ses fonctions quasi judiciaires. Il mène des enquêtes qui sont accessibles au public. Il applique des règles et procédures semblables à celles d'une cour de justice, mais avec plus de souplesse. Le Tribunal est une cour supérieure d'archives et peut citer des témoins à comparaître, entendre la preuve et tenir des audiences publiques. La transparence et l'équité sont des éléments clés du processus d'enquête du Tribunal. Les décisions du Tribunal peuvent, selon le cas, être réexaminées ou portées en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour d'appel fédérale ou devant un groupe spécial binational formé en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les gouvernements qui sont membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peuvent contester certaines décisions du Tribunal devant un groupe spécial de règlement des différends en vertu du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends de l'OMC. Le Tribunal peut également mener des enquêtes de sauvegarde afin de déterminer si les producteurs canadiens subissent un dommage grave en raison de l'augmentation des importations de marchandises et de faire un rapport au gouvernement, présentant ses recommandations, selon les besoins.

Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)

La Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur contient des dispositions étendues en vertu desquelles le gouvernement ou le ministre des Finances peut demander au Tribunal de faire enquête sur des questions économiques, commerciales ou tarifaires. Dans le cadre d'une telle enquête, le Tribunal agit à titre consultatif, doté de pouvoirs d'effectuer des recherches, de recevoir des exposés, de tenir des audiences et de faire rapport au gouvernement ou au ministre des Finances, présentant ses recommandations, selon les besoins.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	10 058	10 058	9 922
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	624	624	83
	10 682	10 682	10 005

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Résultat stratégique

Renseignement financier permettant de contribuer à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.

Description des activités de programme

Collecte, analyse et communication de renseignements financiers

Analyse des renseignements financiers axée sur la technologie et communication de renseignements largement acceptés et utilisés par les organismes chargés de l'application des lois et les organismes du renseignement ainsi qu'un programme qui aide les entités déclarantes à se conformer à la loi.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	43 093	1 800	44 893	31 128
	43 093	1 800	44 893	31 128

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Collecte, analyse et communication de renseignements financiers</i>		
Contribution au secrétariat du Groupe Egmont afin d'appuyer sa création et ses activités	1 800 000
Total	1 800 000

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Résultat stratégique

Exerce des activités de réglementation et de surveillance qui se veulent garantes de l'intégrité du système financier canadien en protégeant les Canadiens contre les pertes indues.

Description des activités de programme

Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales

Il s'agit de l'activité de programme la plus importante au sein du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), représentant plus de 85 p.100 de ses coûts. Les coûts de ce programme sont recouverts grâce aux cotisations, aux frais de service et d'utilisation payés par les institutions financières fédérales. Les coûts sont aussi recouverts par l'entremise de protocole d'entente; dans les états financiers du BSIF, cette troisième source de revenus est désignée « services à frais recouverts ».

Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux

Cette activité de programme intègre l'évaluation du risque et l'intervention ainsi que l'établissement de règles et les agréments en rapport avec les régimes de retraite privés fédéraux assujettis à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Les coûts de ce programme sont recouverts grâce aux droits des régimes de retraite qui sont établis en fonction du nombre de participants de chaque régime de retraite fédéral.

Aide internationale

Cette activité de programme intègre des activités visant à aider d'autres pays qui cherchent à accroître leur capacité de supervision et de réglementation. Les coûts de ce programme sont recouverts au moyen d'un protocole d'entente entre le BSIF et des organisations comme l'Agence canadienne de développement international et le Fonds monétaire international.

Résultat stratégique

Contribuer à rehausser la confiance que le public accorde au Système public de revenu de retraite du Canada.

Description des activités de programme

Bureau de l'actuaire en chef

Ce bureau fournit une gamme de services actuariels, en vertu de la législation, au Régime de pensions du Canada (RPC) et à certains ministères fédéraux.

Finances
Bureau du surintendant des institutions financières

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	69 222	6 692	75 914
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	6 513	6 513
Aide internationale	2 026	2 026
Bureau de l'actuaire en chef	6 066	5 282	784	768
	83 827	6 692	89 735	784	768

16 Gouverneur général

Ministère 16-2

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Gouverneur général			
1	Dépenses du Programme	16 503	16 654	(151)
(L)	Traitement du gouverneur général	119	116	3
(L)	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413	413
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 019	2 053	(34)
	Total du Ministère	19 054	19 236	(182)

Gouverneur général

Résultat stratégique

Le Gouverneur général, représentant la couronne au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, étatique, cérémonial et public, y compris la reconnaissance de l'excellence.

Description des activités de programme

Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public

Soutien apporté au Gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à la mise en œuvre du programme, aux communications, à l'accès aux citoyens et aux services aux visiteurs ainsi qu'aux activités accomplies par des anciens gouverneurs généraux.

Programme des distinctions honorifiques du Canada

Le programme des distinctions honorifiques comprend l'administration des ordres, des décorations, des médailles et des récompenses octroyés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public	13 599	424	14 023	14 213
Programme des distinctions honorifiques du Canada	5 031	5 031	5 023
	18 630	424	19 054	19 236

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	11 000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413 000	413 000
Total	424 000	424 000

17 Industrie

Ministère 17-5

Agence spatiale canadienne 17-10

Commission canadienne du tourisme 17-13

Tribunal de la concurrence 17-15

Commission du droit d'auteur 17-16

Conseil national de recherches du Canada 17-17

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
17-19

Conseil de recherches en sciences humaines 17-22

Conseil canadien des normes 17-25

Statistique Canada 17-26

Industrie

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Industrie				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	345 276	420 949	(75 673)
5	Dépenses en capital	8 981	12 901	(3 920)
10	Subventions et contributions	488 271	607 064	(118 793)
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	1 049	(7 719)	8 768
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1 800	4 000	(2 200)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	92 000	89 500	2 500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 888	60 814	(2 926)
Postes non requis				
–	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	(10 000)
Total des dépenses budgétaires		995 340	1 197 582	(202 242)
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
Total des dépenses non budgétaires		800	800
Total du Ministère		996 140	1 198 382	(202 242)
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement	185 464	194 391	(8 927)
30	Dépenses en capital	118 985	114 724	4 261
35	Subventions et contributions	52 590	54 326	(1 736)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 143	10 652	491
Total de l'organisme		368 182	374 093	(5 911)
Commission canadienne du tourisme				
40	Dépenses du Programme	76 577	76 526	51
Total de l'organisme		76 577	76 526	51

Industrie

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Tribunal de la concurrence				
45	Dépenses du Programme	1 536	1 524	12
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	160	162	(2)
Total de l'organisme		1 696	1 686	10
Commission du droit d'auteur				
50	Dépenses du Programme	2 295	2 274	21
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	302	306	(4)
Total de l'organisme		2 597	2 580	17
Conseil national de recherches du Canada				
55	Dépenses de fonctionnement	365 681	393 464	(27 783)
60	Dépenses en capital	41 300	46 995	(5 695)
65	Subventions et contributions	143 973	130 335	13 638
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	75 389	73 494	1 895
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 196	48 133	(1 937)
Total de l'organisme		672 539	692 421	(19 882)
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
70	Dépenses de fonctionnement	36 537	36 002	535
75	Subventions	858 915	845 165	13 750
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 099	4 091	8
Total de l'organisme		899 551	885 258	14 293
Conseil de recherches en sciences humaines				
80	Dépenses de fonctionnement	19 993	19 616	377
85	Subventions	596 984	559 445	37 539
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 283	2 260	23
Total de l'organisme		619 260	581 321	37 939
Conseil canadien des normes				
90	Paiements au Conseil canadien des normes	7 129	7 529	(400)
Total de l'organisme		7 129	7 529	(400)

Industrie

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Statistique Canada			
95	Dépenses du Programme	388 726	527 701	(138 975)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 387	73 542	(8 155)
	Total de l'organisme	454 113	601 243	(147 130)

Industrie Ministère

Résultat stratégique

Un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Description des activités de programme

Secteur des politiques – Marché

Élaboration de la politique d'encadrement du marché.

Secteur des opérations – Marché

Mise au point d'instruments et conformité à la politique d'encadrement du marché.

Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché

Élaboration des règlements, des politiques, des procédures et des normes régissant le spectre, les industries des télécommunications et l'économie numérique au Canada.

Bureau de la consommation

Défense des intérêts des consommateurs.

Bureau de la concurrence

Définition et respect de l'encadrement du marché en ce qui concerne la concurrence.

Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable – Organisme de service spécial

Octroi de droits de propriété intellectuelle et diffusion de renseignements sur la propriété intellectuelle afin d'accélérer le développement économique du Canada.

Résultat stratégique

Une économie innovatrice.

Description des activités de programme

Secteur des politiques – Science et Technologie et Innovation

Élaboration de la politique économique et scientifique.

Secteur de l'industrie – Science et Technologie et Innovation

Élaboration d'initiatives qui stimulent la recherche-développement pour accélérer la commercialisation de nouvelles technologies et des secteurs prioritaires.

Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Science et Technologie et Innovation

Soutien à la recherche appliquée et de pointe dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications pour la mise au point de technologies novatrices.

Centre de recherches sur les communications Canada

Réalisation d'études sur les technologies avancées de télécommunications et d'information afin d'offrir une source indépendante de conseils sur les politiques publiques et d'appuyer la conception de nouveaux produits et services pour le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC).

Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial

Promotion de la commercialisation au moyen d'investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement novateurs.

Résultat stratégique

Industrie concurrentielle et collectivités durables.

Description des activités de programme

Secteur des politiques – Développement économique

Élaboration de la politique industrielle et commerciale internationale.

Secteur des opérations – Développement économique

Prestation de programmes et transmission de renseignements sur les possibilités d'investissement et les possibilités technologiques à l'intention du secteur des affaires. Pourvoir un point d'entrée multimodal commun aux entreprises au nom du gouvernement du Canada et favoriser la conception et la prestation de service axée sur la clientèle.

Secteur de l'industrie – Développement économique

Élaboration d'initiatives qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs prioritaires et de nouvelles technologies.

Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique

Promotion du développement économique en veillant à ce que les Canadiens, les collectivités et les entreprises aient accès à une infrastructure des technologies de l'information et de la communication moderne et fiable et acquièrent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique. Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'acquisition continue du savoir en favorisant la création d'applications et de technologies habilitantes de pointe. Appui au développement d'une industrie des technologies de l'information et de la communication concurrentielle au Canada.

Industrie Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008						Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Secteur des politiques – Marché	8 488	21	550	9 059	9 306
Secteur des opérations – Marché	123 732	1 601	40 253	85 080	87 183
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications –								
Marché	38 883	3 627	6 893	49 403	60 232
Bureau de la consommation	3 602	21	1 690	5 313	5 578
Bureau de la concurrence	47 591	1 658	10 500	38 749	45 272
Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable –								
Organisme de service spécial	140 162	139 113	1 049	(7 719)
Secteur des politiques – Science et								
Technologie et Innovation	10 195	21	10 216	10 473
Secteur de l'industrie – Science et								
Technologie et Innovation	9 989	21	10 010	19 525
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications –								
Science et Technologie et Innovation	2 981	2 981	2 940
Centre de recherches sur les communications Canada	49 790	413	8 669	41 534	44 419
Partenariat technologique Canada –								
Organisme de service spécial	36 378	679	293 917	330 974	418 021
Secteur des politiques – Développement économique	11 150	21	11 171	11 464
Secteur des opérations – Développement économique	70 811	706	247 038	318 555	347 680
Secteur de l'industrie – Développement économique	39 583	149	27 983	800	68 515	84 672
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications –								
Développement économique	9 488	43	4 000	13 531	59 336
	602 823	8 981	7 443	574 628	198 535	800	996 140	1 198 382

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Secteur des politiques – Marché</i>		
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	550 000	550 000
<i>Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	60 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Total des subventions	7 443 000	7 418 000
Contributions		
<i>Bureau de la consommation</i>		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 690 000	1 690 000
<i>Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial</i>		
Contributions en vertu du programme des adhérents pionniers	5 201 000	14 825 000
Contributions en vertu du programme pour les projets industriels stratégiques	45 990 000	58 460 000
Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	242 726 000	300 176 000
<i>Secteur des opérations – Développement économique</i>		
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1 800 000	4 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	20 860 000	20 460 000
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	36 440 000	34 750 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	37 250 000	37 250 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	92 000 000	89 500 000
Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	55 788 000	57 923 000
Contributions en vertu du programme Étudiants bien branchés	2 900 000	2 900 000
<i>Secteur de l'industrie – Développement économique</i>		
Contributions en vertu de l'Initiative des industries de la langue	1 000 000	1 000 000
Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	5 473 000	14 272 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	21 510 000	17 100 000

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique</i>		
Contributions pour le Développement économique des communautés minoritaires de langue officielle	4 000 000	3 890 000
Total des contributions	574 628 000	658 196 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	21 350 000
(L) Paiements d'assurance en vertu du programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du programme de développement industriel et régional	10 000 000
Contributions en vertu du Programme d'économie sociale pour l'Ontario	13 600 000
Total des postes non requis	44 950 000
Total	582 071 000	710 564 000

Industrie

Agence spatiale canadienne

Résultat stratégique

Environnement et développement durable. Connaissance, innovation et économie. Souveraineté et sécurité.

Description des activités de programme

Sensibilisation à l'espace et éducation

L'objectif de l'activité de programme est d'approfondir la compréhension et d'encourager l'engagement du public envers des questions liées à l'espace pour ultimement mener à l'amélioration des connaissances scientifiques des Canadiens. Pour ce faire, l'ASC dirigera une initiative nationale de sensibilisation et d'éducation en appui au Programme spatial canadien.

Observation de la Terre depuis l'espace (OT)

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre (OT) pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et d'utilisation des terres, ainsi que de sécurité et de politique étrangère. Ce faisant, l'ASC s'assurera que le Canada maintient et accentue son leadership dans le domaine des technologies d'observation de la Terre de façon à obtenir des informations en temps opportun, pertinentes et essentielles pour prendre des décisions éclairées quant à notre avenir commun, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux qui partagent les mêmes besoins et objectifs que le Canada.

Sciences et exploration (SE) spatiales

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de développer nos connaissances des éléments constitutifs et des origines de la vie, et de renforcer la présence humaine dans l'espace. Ce faisant, l'ASC s'assurera de maintenir et d'accroître la contribution du Canada à l'avancement des connaissances scientifiques de l'humanité, à l'exploration du système solaire et de l'Univers et au développement des technologies qui s'y rattachent. Cette mesure fera progresser les technologies de soutien et nos connaissances fondamentales et appliquées en matière de chimie, de physique et des sciences de la vie en réalisant des expériences de pointe dans l'environnement particulier que représente l'espace.

Télécommunications par satellite (TS)

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en tirer pleinement profit. Ce faisant, l'ASC veillera à ce que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de télécommunications par satellites (TS) et rendra accessible les produits et services de pointe à tous les Canadiens, incluant dans les régions éloignées.

Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)

Faire preuve de leadership, coordonner ou appuyer l'observation de la Terre (OT), les sciences et l'exploration (SE) spatiales et les télécommunications par satellites (TS) grâce à des activités de nature générique qui peuvent tout aussi bien contribuer à l'une ou à l'autre des trois activités de programme.

Industrie
Agence spatiale canadienne

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sensibilisation à l'espace et éducation	5 998	46	974	196	7 214	6 504
Observation de la Terre depuis l'espace (OT)	49 077	66 956	470	10 144	126 647	136 820
Sciences et exploration (SE) spatiales	93 238	49 827	1 165	9 470	153 700	146 525
Télécommunications par satellite (TS)	6 387	178	21 337	27 902	35 512
Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)	41 907	1 978	270	8 564	52 719	48 732
	196 607	118 985	2 879	49 711	368 182	374 093

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Sensibilisation à l'espace et éducation</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	974 000	520 000
<i>Observation de la Terre depuis l'espace (OT)</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	470 000	150 000
<i>Sciences et exploration (SE) spatiales</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	1 165 000	624 000
<i>Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	270 000	100 000
Total des subventions	2 879 000	1 394 000

Industrie
Agence spatiale canadienne

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Sensibilisation à l'espace et éducation</i>		
Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	196 000	196 000
<i>Observation de la Terre depuis l'espace (OT)</i>		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	10 144 000	12 413 000
<i>Sciences et exploration (SE) spatiales</i>		
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	1 168 000	1 781 000
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	8 302 000	5 280 000
<i>Télécommunications par satellite (TS)</i>		
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	8 500 000	18 000 000
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	12 837 000	8 300 000
<i>Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)</i>		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	8 564 000	6 962 000
Total des contributions	49 711 000	52 932 000
Total	52 590 000	54 326 000

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique

Maximiser l'apport du secteur touristique à l'économie canadienne en augmentant le nombre d'activités touristiques au Canada et en contribuant à la capacité concurrentielle mondiale de l'industrie canadienne du tourisme.

Description des activités de programme

Information

Le programme d'information est essentiel au succès de la Commission canadienne du tourisme. Sur le plan de la macro-recherche, il a pour tâche de mesurer l'importance et la valeur économique de l'amalgame de branches qui composent le secteur canadien du tourisme. Le programme évalue également le rendement du secteur du tourisme et son impact sur l'économie canadienne au chapitre de la croissance de l'emploi, du flux de touristes, des recettes en devises étrangères, des recettes fiscales et du produit intérieur brut du Canada. Cette information s'est révélée inestimable pour rehausser le statut et la crédibilité de l'industrie. La Commission canadienne du tourisme suit également les événements et tendances partout au monde, détermine s'il s'y trouve des défis à relever ou des possibilités à exploiter, et conseille des intervenants de l'industrie.

Sur le plan de la micro-recherche, le programme aide la Commission canadienne du tourisme à favoriser le développement de produits touristiques innovateurs en cernant les nouveaux débouchés sur le marché – y compris pour les produits-créneaux. Le programme d'information permet également à la Commission canadienne du tourisme d'améliorer les canaux de distribution servant à présenter les produits touristiques aux consommateurs.

Marketing et Ventes

Le programme Marketing et Ventes cible quatre grands marchés géopolitiques : le Canada, les États-Unis, l'Europe-Amérique latine et l'Asie-Pacifique. Il y a également des activités associées au marché des réunions, congrès et voyages de motivation. Les efforts de ce programme s'articulent selon quatre grands axes : le grand public; les professionnels du voyage; les relations publiques et médias; Internet.

Il revient au programme Marketing et Ventes de la Commission canadienne du tourisme d'augmenter l'intérêt envers le Canada et sa notoriété en tant que destination quatre-saisons dans chacun de ces marchés par les moyens suivants : en mettant sur pied des programmes stratégiques concurrentiels; en concluant des partenariats de marketing traditionnels et non traditionnels; en travaillant avec les partenaires de l'industrie à mieux informer les touristes potentiels des possibilités de voyages au Canada; en procurant aux petites entreprises un pouvoir d'achat accru par le truchement d'activités de marketing collectif; en favorisant la coopération entre petites entreprises dans le but d'élaborer des stratégies de marketing concertées.

Développement de produits

Le programme Développement de produits de la Commission canadienne du tourisme influe sur la qualité et la quantité d'expériences touristiques diversifiées et concurrentielles au Canada. Coopérant directement avec les divers intervenants de l'industrie du tourisme, il sert de catalyseur pour favoriser la compétitivité de produits immédiatement commercialisables par les moyens suivants : en obtenant des études de marché sur la demande et le positionnement des produits; en diffusant de l'information pour accroître la compétitivité du produit touristique canadien; en encourageant les petites entreprises à créer de nouveaux produits en forgeant des partenariats; en offrant des occasions ou moyens favorisant l'aboutissement à un produit immédiatement commercialisable.

Industrie
Commission canadienne du tourisme

Programme par activités

(en milliers de dollars)	<u>Budget principal des dépenses 2007-2008</u>		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Information	6 370	6 370	6 335
Marketing et Ventes	67 352	67 352	67 311
Développement de produits	2 855	2 855	2 880
	76 577	76 577	76 526

Industrie

Tribunal de la concurrence

Résultat stratégique

Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.

Description des activités de programme

Traitement des affaires

Le Tribunal a pour mandat d'entendre des causes et le Greffe de traiter des demandes en vertu de la *Loi sur la concurrence*, partie VII.1 (Pratiques commerciales trompeuses) et partie VIII (Affaires que le tribunal peut examiner) de la *Loi sur la concurrence*.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Traitement des affaires	1 696	1 696	1 686
	1 696	1 696	1 686

Industrie

Commission du droit d'auteur

Résultat stratégique

Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.

Description des activités de programme

Rendre des décisions et délivrer des licences

Les retombées des décisions de la Commission sont d'environ 300 millions de dollars par année. Les enjeux sont élevés tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs. Les interventions devant la Commission sont donc exhaustives et très étudiées, et requièrent la présence de témoins experts et de spécialistes en litiges, ainsi que des études, des enquêtes et la présentation de preuves économétriques, commerciales et financières poussées. En rendant ses décisions, la Commission doit considérer les technologies sous-jacentes (p. ex. Internet, radiodiffusion numérique, communication par satellite), les facteurs économiques et les intérêts des titulaires de droits et des utilisateurs afin de favoriser, en prenant des décisions justes et équitables, la croissance continue de cette composante de l'industrie canadienne du savoir. Des décisions tarifaires éclairées évitent de graves perturbations dans les secteurs concernés de l'économie nationale et des contestations judiciaires onéreuses et chronophages. De plus, l'article 77 de la *Loi sur le droit d'auteur* donne à la Commission le pouvoir de délivrer des licences pour autoriser l'utilisation d'œuvres publiées, de fixations de prestations, d'enregistrements sonores publiés ou de la fixation d'un signal de communication lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable. La Loi exige des demandeurs de licences qu'ils aient fait des efforts raisonnables pour retracer le titulaire du droit d'auteur. Les licences délivrées par la Commission sont non exclusives et valides seulement au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Rendre des décisions et délivrer des licences	2 597	2 597	2 580
	2 597	2 597	2 580

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Résultat stratégique

Une économie novatrice axée sur le savoir au Canada grâce à la recherche et au développement, à la commercialisation de la technologie et à l'aide à l'industrie.

Description des activités de programme

Recherche et développement

Recherche et développement comprend les activités de l'organisme en recherche et développement dans des domaines stratégiques de la science et du génie qui conduisent à la mise au point de technologies novatrices grâce à la commercialisation et au transfert de technologie dans des secteurs clés de l'économie.

Soutien technologique et industriel

Soutien technologique et industriel comprend la prestation de services de soutien technologique, d'aide financière et d'aide à la commercialisation aux petites et moyennes entreprises, et la diffusion d'information scientifique, technique et médicale à l'industrie, au gouvernement et aux universités.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Recherche et développement	361 807	39 955	1 177	56 665	459 604	498 053
Soutien technologique et industriel	125 459	1 345	267	85 864	212 935	194 368
	487 266	41 300	1 444	142 529	672 539	692 421

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Recherche et développement</i>		
Affiliations internationales	802 000	717 000
Programme visant à rehausser la capacité scientifique et technologique du Canada	375 000
<i>Soutien technologique et industriel</i>		
Affiliations internationales	267 000	239 000
Total des subventions	1 444 000	956 000

Industrie
Conseil national de recherches du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Recherche et développement</i>		
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	45 377 000	45 577 000
Contributions aux programmes internationaux de télescope	11 288 000
<i>Soutien technologique et industriel</i>		
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	10 250 000	10 150 000
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	75 614 000	61 064 000
Total des contributions	142 529 000	116 791 000
Postes non requis		
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	3 268 000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	8 300 000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	1 020 000
Total des postes non requis	12 588 000
Total	143 973 000	130 335 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique

Les gens : professionnels hautement qualifiés en sciences et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Promouvoir les sciences et le génie

Cette activité de programme suscite l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et vise à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

Appuyer les étudiants et les boursiers

Cette activité de programme appuie la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.

Attirer et garder en poste des membres du corps professoral

Cette activité de programme vise à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.

Résultat stratégique

La découverte : recherche concurrentielle de haute qualité en sciences naturelles et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Financer la recherche fondamentale

Cette activité de programme permet d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.

Financer la recherche dans des domaines stratégiques

Cette activité de programme vise à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

Résultat stratégique

L'innovation : utilisation productive des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.

Description des activités de programme

Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement

Cette activité de programme favorise la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.

Appuyer la commercialisation

Cette activité de programme appuie l'innovation et fait valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.

Industrie
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Promouvoir les sciences et le génie	196	3 870	4 066	1 459
Appuyer les étudiants et les boursiers	6 802	130 744	137 546	135 251
Attirer et garder en poste des membres du corps professoral	2 864	163 829	166 693	163 790
Financer la recherche fondamentale	16 404	386 111	402 515	411 866
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	3 751	52 848	56 599	47 898
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	9 883	105 086	114 969	107 455
Appuyer la commercialisation	736	16 427	17 163	17 539
	40 636	858 915	899 551	885 258

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Promouvoir les sciences et le génie</i>		
Subventions et bourses	3 870 000	1 263 000
<i>Appuyer les étudiants et les boursiers</i>		
Subventions et bourses	99 244 000	96 907 000
Bourses d'études supérieures du Canada	31 500 000	31 500 000
<i>Attirer et garder en poste des membres du corps professoral</i>		
Subventions et bourses	163 829 000	160 909 000
<i>Financer la recherche fondamentale</i>		
Subventions et bourses	386 111 000	390 960 000
<i>Financer la recherche dans des domaines stratégiques</i>		
Subventions et bourses	52 848 000	44 319 000
<i>Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement</i>		
Subventions et bourses	105 086 000	97 507 000
<i>Appuyer la commercialisation</i>		
Subventions et bourses	16 427 000	16 800 000
Total des subventions	858 915 000	840 165 000

Industrie
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Postes non requis		
Perimeter Institute	5 000 000
Total des postes non requis	5 000 000
Total	858 915 000	845 165 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

Les chercheurs : une capacité de recherche de première qualité en sciences humaines.

Description des activités de programme

Bourses et prix

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain. En outre, le CRSH offre des bourses spéciales aux chercheurs chevronnés et plusieurs suppléments aux meilleures titulaires de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. Enfin, deux prix commémoratifs servent à reconnaître l'incroyable dévouement et créativité des meilleurs chercheurs du Canada.

Chaires de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a alloué 900 millions de dollars dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche, ou chaires de recherche du Canada, dans les universités du pays. Les titulaires de chaires aident à faire reculer les frontières du savoir dans leur domaine, non seulement grâce à leurs travaux, mais également grâce à la supervision d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs. En aidant les universités canadiennes, ainsi que les instituts et hôpitaux de recherche qui leur sont affiliés à devenir des centres de recherche et de formation de renommée internationale, le Programme des chaires de recherche du Canada contribue à accroître la capacité concurrentielle du Canada dans le cadre de l'économie mondiale fondée sur les connaissances, à améliorer la santé des Canadiens et à enrichir leur vie sociale et culturelle. Le Programme des chaires cherche également à : consolider le niveau d'excellence en recherche et à accroître la capacité du Canada à ce chapitre en permettant aux universités de solliciter et de recruter les meilleurs chercheurs; améliorer, grâce à la recherche, la formation d'un personnel hautement qualifié; développer la capacité des universités à générer et à appliquer de nouvelles connaissances; optimiser l'utilisation des ressources de recherche à travers une planification stratégique des établissements et la collaboration entre les établissements et divers secteurs.

Résultat stratégique

La recherche : de nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en science humaines.

Description des activités de programme

Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le candidat a proposé un sujet de recherche et une méthodologie. Ces projets vont des travaux effectués par des chercheurs individuels ou de petites équipes dans des bibliothèques et des archives, à des projets de recherche concertée et multidisciplinaire entreprise par de grandes équipes composées de chercheurs, de partenaires et d'assistants effectuant des travaux sur le terrain partout au Canada.

Recherche et formation ciblées

Le CRSH élabore et finance des programmes, seul ou en partenariat avec d'autres organisations financières, dont les organismes gouvernementaux, privés et communautaires, afin d'appuyer la recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions d'ordre social, économique et culturel présentant un intérêt particulier pour les Canadiens. Plus particulièrement, l'Initiative de la nouvelle économie appuie la recherche qui favorise une meilleure compréhension de l'impact de « l'économie du savoir » sur notre vie économique, sociale, politique et culturelle, et qui est susceptible d'améliorer le pouvoir d'influence des Canadiens sur l'avenir, et ce, pour le bien de tous.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Développement de la recherche stratégique

Les subventions de recherche stratégique sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires, aux sociétés savantes et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à étudier, définir et élaborer de nouvelles perspectives et priorités, et à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs. Les subventions de recherche stratégique aident également à accroître la capacité de recherche par la promotion de nouveaux moyens de collaboration et de partenariat en recherche.

Résultat stratégique

La mobilisation de connaissances : le transfert, la diffusion et l'utilisation des connaissances en sciences humaines.

Description des activités de programme

Interaction et diffusion de la recherche

Les subventions de diffusion de la recherche du CRSH appuient la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs à l'intention du milieu universitaire et d'un plus vaste public.

Résultat stratégique

L'environnement institutionnel : un environnement de recherche et de science robuste au Canada.

Description des activités de programme

Coûts indirects de la recherche

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux appuient ensemble la recherche universitaire. Les provinces fournissent l'infrastructure matérielle de base et, financées en partie par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, paient les coûts d'exploitation directs et indirects. Le gouvernement fédéral finance les coûts directs de la recherche, principalement par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires nationaux pour l'appui à la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines. Le terme « coûts indirects » se rapporte aux frais administratifs centraux et aux frais des ministères engagés par les établissements pour appuyer la recherche, qui ne peuvent pas être attribués à des projets de recherche précis.

Dans son budget de 2003, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un nouveau programme visant à assumer les coûts indirects associés à la réalisation des travaux de recherche universitaires dans les établissements qui reçoivent des subventions de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ce programme de subventions visant à couvrir les coûts indirects de la recherche universitaire tente de répondre à la hausse des coûts indirects entraînés par la recherche universitaire financée par le gouvernement fédéral. Ce programme reconnaît que les établissements d'enseignement postsecondaire disposent de deux moyens pour optimiser leur investissement en recherche : obtenir un appui supplémentaire pour couvrir les coûts indirects entraînés par la recherche ou appuyer leur mandat qui consiste à enseigner et à fournir des services communautaires. En assumant une partie des coûts indirects engagés par les établissements d'enseignement postsecondaire et les hôpitaux et instituts qui leur sont affiliés, le gouvernement fédéral finance des installations de recherche de classe mondiale et répond aux besoins des petites universités canadiennes. Le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada, lequel partage les locaux du CRSH, administre le Programme pour le compte des trois organismes subventionnaires nationaux.

Industrie
Conseil de recherches en sciences humaines

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Bourses et prix	3 202	99 143	102 345	101 505
Chaires de recherche du Canada	2 578	59 205	61 783	61 784
Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)	5 471	85 137	90 608	89 533
Recherche et formation ciblées	4 428	12 936	17 364	23 657
Développement de la recherche stratégique	3 987	20 703	24 690	24 009
Interaction et diffusion de la recherche	1 568	20 805	22 373	20 732
Coûts indirects de la recherche	1 042	299 055	300 097	260 101
	22 276	596 984	619 260	581 321

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Bourses et prix</i>		
Subventions et bourses	36 143 000	35 359 000
Bourses d'études supérieures du Canada	63 000 000	63 000 000
<i>Chaires de recherche du Canada</i>		
Subventions et bourses	59 205 000	59 205 000
<i>Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)</i>		
Subventions et bourses	85 137 000	84 124 000
<i>Recherche et formation ciblées</i>		
Subventions et bourses	12 936 000	19 363 000
<i>Développement de la recherche stratégique</i>		
Subventions et bourses	20 703 000	20 093 000
<i>Interaction et diffusion de la recherche</i>		
Subventions et bourses	20 805 000	19 246 000
<i>Coûts indirects de la recherche</i>		
Coûts indirects de la recherche	299 055 000	259 055 000
Total	596 984 000	559 445 000

Industrie

Conseil canadien des normes

Résultat stratégique

Normalisation volontaire efficiente et efficace.

Description des activités de programme

Accréditation

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le Conseil canadien des normes accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité : les organismes de certification des produits; les laboratoires d'essais et d'étalonnage; les organismes registraires de systèmes de gestion; les organismes d'inspection; les prestataires de cours de formation des vérificateurs; les organismes de certification des personnes.

Le Conseil canadien des normes accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada.

Information

Le Conseil canadien des normes informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il a notamment pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au Système national des normes dans les activités réglementaires et les accords commerciaux.

Par le truchement de son site Web, son Service d'information et de recherche et sa Bibliothèque technique sur place, il met à la disposition des Canadiens une information des plus complètes et des plus actuelles sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le Conseil canadien des normes sert en outre de point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Représentation

Le Conseil canadien des normes coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrique internationale, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Le Conseil canadien des normes est également membre d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Accréditation	1 228	1 228	1 228
Information	1 577	1 577	1 577
Représentation	4 324	4 324	4 724
	7 129	7 129	7 529

Résultat stratégique

Fournir aux Canadiens des statistiques et des produits statistiques, objectifs et impartiaux, des services et analyses sur l'économie et la société canadienne, qui sont pertinents et qui répondent aux questions d'actualité, tout en étant conformes aux exigences juridiques et de haute qualité.

Description des activités de programme

Statistique économique

L'activité de programme de la Statistique économique comprend la sous-activité de programme de la Statistique du commerce et des entreprises ainsi que les Comptes nationaux et études analytiques (voir description ci-dessous). Le programme fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. Cette activité porte sur les secteurs des entreprises et du commerce de l'économie canadienne. Elle fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des activités des différentes industries de services (y compris les secteurs financiers, de l'assurance, de l'hébergement entre autres), des flux et des stocks de capital fixe utilisé dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction. En outre, elle fournit de l'information sur la mesure de la fluctuation des prix de détail, sur les activités scientifiques et technologiques des administrations fédérales et provinciales, et sur la recherche et le développement au sein des administrations publiques et des autres secteurs de l'économie. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements actuels sur la structure de l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques, industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Statistique sociale

L'activité de programme de la Statistique sociale comprend la Statistique sociale, des institutions et du travail. Cette activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont liés, la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'oeuvre, de même que la santé et les facteurs qui l'influencent. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt relativement à la politique sociale. Cette activité fournit aussi de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que les résultats suite à ces services de même que sur leurs répercussions sur la société canadienne. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Industrie

Statistique Canada

Statistique du recensement

L'activité de programme de la Statistique du recensement comprend les statistiques démographiques et le recensement. L'objectif de ce programme est de fournir des renseignements statistiques sur la population canadienne ainsi que sur ses caractéristiques et conditions démographiques et leur évolution dans le temps. Cette activité fournit des renseignements statistiques provenant du Recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement. Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces. De plus, chaque cinq ans, le Recensement de l'agriculture fournit des données sur : le nombre et le type des fermes; les exploitants agricoles; les arrangements d'exploitation; la terre et la gestion de la terre; les investissements; les véhicules, matériels et outillages de l'exploitation agricole; et les salariés de l'exploitation. Les données du recensement servent de balise aux autres enquêtes agricoles et servent de base pour le programme entier sur l'agriculture. Cette sous-activité de programme fournit aussi de l'information sur les peuples autochtones.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique	230 651	28 528	202 123	183 968
Statistique sociale	222 227	561	66 401	156 387	140 722
Statistique du recensement	130 674	35 071	95 603	276 553
	583 552	561	130 000	454 113	601 243

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Statistique sociale</i>		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	561 000	561 000
Total	561 000	561 000

18 Justice

Ministère 18-4

Commission canadienne des droits de la personne 18-7

Tribunal canadien des droits de la personne 18-8

Commissaire à la magistrature fédérale 18-9

Service administratif des tribunaux judiciaires 18-10

Commission du droit du Canada 18-11

Bureau du directeur des poursuites pénales 18-12

Commissariats à l'information et à la protection de la vie
privée du Canada 18-14

Cour suprême du Canada 18-16

Justice

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Justice				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	262 024	549 019	(286 995)
5	Subventions et contributions	266 383	286 850	(20 467)
(L)	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 190	79 810	(12 620)
Total du Ministère		595 672	915 752	(320 080)
Commission canadienne des droits de la personne				
10	Dépenses du Programme	18 785	18 643	142
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 327	2 362	(35)
Total de l'organisme		21 112	21 005	107
Tribunal canadien des droits de la personne				
15	Dépenses du Programme	3 938	3 984	(46)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	396	368	28
Total de l'organisme		4 334	4 352	(18)
Commissaire à la magistrature fédérale				
20	Dépenses de fonctionnement	7 368	7 629	(261)
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 594	1 589	5
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	390 465	349 546	40 919
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	847	868	(21)
Total de l'organisme		400 274	359 632	40 642
Service administratif des tribunaux judiciaires				
30	Dépenses du Programme	51 250	55 932	(4 682)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 478	6 615	(137)
Total de l'organisme		57 728	62 547	(4 819)

Justice

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Commission du droit du Canada				
	Crédits non requis			
–	Dépenses du Programme	3 020	(3 020)
	Postes non requis			
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173	(173)
	Total de l'organisme	3 193	(3 193)
Bureau du directeur des poursuites pénales				
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme	86 275	86 275
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 251	12 251
	Total de l'organisme	98 526	98 526
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	6 684	7 188	(504)
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	16 262	14 460	1 802
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 060	2 831	229
	Total de l'organisme	26 006	24 479	1 527
Cour suprême du Canada				
50	Dépenses du Programme	24 505	20 791	3 714
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	4 959	4 653	306
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 342	2 380	(38)
	Total de l'organisme	31 806	27 824	3 982

Nota : Le Bureau du directeur des poursuites pénales a été créé en vertu de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, laquelle a été sanctionnée le 12 décembre 2006, et est la responsabilité du ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Justice Ministère

Résultat stratégique

Un système de justice juste, pertinent et accessible qui reflète les valeurs des Canadiens.

Description des activités de programme

Élaborer des politiques et des lois

La planification et l'élaboration de politiques gouvernementales en matière de justice, qui ont trait aux questions relevant du mandat du ministre de la Justice.

Élaborer et mettre en œuvre des programmes

La conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes à coûts partagés, de subventions et de contributions.

Résultat stratégique

Un gouvernement fédéral appuyé par des services juridiques efficaces et réceptifs.

Description des activités de programme

Fournir des conseils juridiques, des services de contentieux et des services législatifs au gouvernement

La prestation de conseils juridiques aux ministères et aux organismes, ainsi que la supervision, la coordination ou la conduite de poursuites au civil en leur nom.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Élaborer des politiques et des lois	41 063	41 063	30 687
Élaborer et mettre en œuvre des programmes	7 047	2 376	264 007	273 430	296 613
Fournir des conseils juridiques, des services de contentieux et des services législatifs au gouvernement	459 179	178 000	281 179	507 709
Fournir des services de poursuite	80 743
	507 289	2 376	264 007	178 000	595 672	915 752

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Élaborer et mettre en œuvre des programmes</i>		
Institut international de droit d'expression française	1 140	1 140
British Institute of International and Comparative Law	7 220	7 220
Académie de droit international de La Haye	8 620	8 620
Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	12 274	12 274
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, Subventions – Subvention pour l'administration	18 170	18 170
Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	26 600
Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	38 600
Subventions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	50 000	50 000
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000
Institut national de la magistrature	268 345	268 345
Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	565 031	565 031
Subventions à l'appui du Fonds pour le système de justice pour les jeunes	880 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	50 000	50 000
Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	350 000	500 000
Total des subventions	2 376 000	1 646 000
Contributions		
<i>Élaborer et mettre en œuvre des programmes</i>		
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	1 703 584	2 341 894
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 000 000	2 000 000
Contributions versées en vertu du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	2 553 251	2 054 415
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	2 842 846	2 837 546
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 836 363	4 836 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 356 593	3 356 593

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	8 686 829	7 916 155
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	2 900 000	7 250 000
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	2 650 000
Contributions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	11 950 027	11 950 027
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	79 827 507	79 827 507
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	134 550 000	144 750 000
Fonds de réserve des Équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	3 750 000	3 750 000
Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	2 400 000	2 100 000
Total des contributions	264 007 000	274 970 500
Postes non requis		
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	6 903 500
Subventions à l'appui de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	50 000
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	565 000
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	2 715 000
Total des postes non requis	10 233 500
Total	266 383 000	286 850 000

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Résultat stratégique

Égalité, respect des droits de la personne et protection contre la discrimination grâce à une meilleure compréhension de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et à un meilleur respect de ces lois.

Description des activités de programme

Règlement des différends

Régler les plaintes de discrimination individuelles déposées contre des employeurs et des fournisseurs de services sous réglementation fédérale afin de favoriser la compréhension de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le respect de cette loi.

Prévention de la discrimination

Obtenir la participation d'intervenants clés pour prévenir la discrimination dans les lieux de travail et les centres de services sous réglementation fédérale et augmenter la sensibilisation du public, sa compréhension et son acceptation à l'égard des droits de la personne.

Développement des connaissances

Élaborer des outils d'information à l'intention de la Commission, des intervenants clés et de la population canadienne, notamment des politiques et des projets de recherche liés à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* afin de favoriser la compréhension et le respect de ces lois.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Règlement des différends	8 693	8 693
Prévention de la discrimination	6 548	6 548
Développement des connaissances	5 871	5 871
Favoriser la compréhension de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> et le respect de cette loi	17 945
Mener des vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi au sein du gouvernement fédéral et dans les milieux de travail sous réglementation fédérale	3 060
	21 112	21 112	21 005

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Résultat stratégique

Que tous les individus bénéficient d'un accès équitable, tel que prévu par la Loi canadienne sur les droits de la personne et la Loi sur l'équité en matière d'emploi, aux possibilités qui existent au sein de la société grâce au traitement juste et équitable des causes relatives aux droits de la personne et à l'équité en matière d'emploi entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.

Description des activités de programme

Audiences publiques sur les causes soumises par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des plaintes de discrimination en vertu de la Loi canadienne des droits de la personne

Instruire les plaintes de discrimination afin de déterminer si les pratiques ayant donné lieu aux plaintes enfreignent la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi

Se prononcer sur des requêtes déposées par des employeurs en ce qui a trait à l'examen de décisions les concernant prises par la CCDP ou se prononcer sur des requêtes de la CCDP qui visent à obtenir la ratification de directives données aux employeurs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Audiences publiques sur les causes soumises par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des plaintes de discrimination en vertu de la <i>Loi canadienne des droits de la personne</i>	4 334	4 334	4 352
Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>
	4 334	4 334	4 352

Nota : Selon la tendance des dernières années, il n'est pas prévu que la Commission canadienne des droits de la personne référerait au Tribunal canadien des droits de la personne des cas liés à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De ce fait, aucun montant n'a été alloué dans le Budget principal des dépenses 2007-2008 sous l'activité de programme « Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ».

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Résultat stratégique

Une magistrature fédérale indépendante et efficace.

Description des activités de programme

Paiements en application de la Loi sur les juges

Paiements des traitements, des indemnités et des pensions des juges, nommés par le fédéral, et de leurs survivants, de toutes les cours supérieures et d'appels du Canada.

Conseil canadien de la magistrature

S'occupe de l'administration de tous les comités établis par le Conseil canadien de la magistrature composé de tous les juges en chef et juges en chef adjoints du Canada ainsi que des juges principaux des cours supérieures du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Magistrature fédérale

Fournit d'autres services à la magistrature fédérale, y compris la formation linguistique et l'édition du Recueil des décisions des cours fédérales. Fournit des services au ministre de la Justice par l'entremise du Secrétariat des nominations à la magistrature.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007	
	Dépenses budgétaires	Total		
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>	390 465	390 465	349 546
Conseil canadien de la magistrature	1 688	1 688	1 685
Magistrature fédérale	8 396	275	8 121	8 401
	400 549	275	400 274	359 632

Justice

Service administratif des tribunaux judiciaires

Résultat stratégique

Le public a accès de façon équitable, rapide et adéquate, dans les deux langues officielles, aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.

Description des activités de programme

Fournir des services du greffe

Les services du greffe fournissent un soutien administratif aux tribunaux judiciaires afin d'assurer le fonctionnement convenable et efficient du processus judiciaire.

Fournir des services judiciaires

Ce secteur de services fournit un soutien judiciaire aux juges, notamment par la voie des adjoints judiciaires, des huissiers-audienciers et des autres employés qui soutiennent directement les juges dans l'exercice de leurs fonctions.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Fournir des services du greffe	37 175	37 175	40 345
Fournir des services judiciaires	20 553	20 553	22 202
	57 728	57 728	62 547

Justice
Commission du droit du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Recommandations sur la réforme du droit	3 193
	3 193

Justice

Bureau du directeur des poursuites pénales

Résultat stratégique

Intenter des poursuites pénales en vertu des lois fédérales, libres de toute influence indue et conformes à l'intérêt public.

Description des activités de programme

Diriger des poursuites en matière de drogue, liées au crime organisé et des poursuites en cas d'infractions au Code criminel
Offrir des conseils juridiques et du soutien en matière de litiges pendant les enquêtes policières et diriger les poursuites dans le cas de toutes les accusations liées aux drogues en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, peu importe que ce soit un service de police fédéral, provincial ou municipal qui ait porté les accusations, sauf dans le cas du Québec et du Nouveau-Brunswick où le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) s'occupe uniquement des accusations pour les infractions de cette nature déposées par la GRC. Diriger les poursuites dans les dossiers concernant le crime organisé. Conformément aux ententes avec les provinces, diriger les poursuites lorsque les infractions au Code criminel concernent des accusations liées aux drogues et que cet aspect de l'accusation est le plus important dans le dossier. Dans les trois territoires, diriger les poursuites pour toute infraction au Code criminel.

Poursuites d'infractions aux lois fédérales en vue de protéger l'environnement, les ressources naturelles, l'économie et la santé sociale

Offrir des conseils et du soutien en matière de litiges aux organismes fédéraux chargés des enquêtes et diriger les poursuites dans le cas d'infractions à 50 lois fédérales servant à faire respecter les mandats et à appliquer les politiques de ministères fédéraux, par exemple, la *Loi sur les pêches*, la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur le droit d'auteur*, la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Donner des conseils et diriger les poursuites dans les dossiers complexes de fraude sur les marchés financiers.

Lutte au crime, en ce qui a trait aux poursuites pénales, pour contribuer à une société plus sécuritaire pour le Canada

Diriger les poursuites pour des infractions à des lois fédérales comme la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise* et la *Loi sur la taxe d'accise* pour lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Promouvoir un système de justice équitable et efficace qui reflète les valeurs canadiennes dans le contexte des poursuites pénales

Cette activité de programme favorise le raffermissement du système de justice pénale dans l'ensemble du pays et l'amélioration de son efficacité en fournissant des services de formation juridique aux policiers et en promouvant une collaboration fédérale-provinciale-territoriale dans la communauté des poursuivants en ce qui a trait aux questions partagées.

Justice
Bureau du directeur des poursuites pénales

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Diriger des poursuites en matière de drogue, liées au crime organisé et des poursuites en cas d'infractions au Code criminel	75 724	75 724
Poursuites d'infractions aux lois fédérales en vue de protéger l'environnement, les ressources naturelles l'économie et la santé sociale	28 972	11 342	17 630
Lutte au crime, en ce qui a trait aux poursuites pénales, pour contribuer à une société plus sécuritaire pour le Canada	4 323	4 323
Promouvoir un système de justice équitable et efficace qui reflète les valeurs canadiennes dans le contexte des poursuites pénales	849	849
	109 868	11 342	98 526

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique

La protection du droit à la vie privée des Canadiens.

Description des activités de programme

Évaluation et enquête de conformité des obligations en matière de vie privée

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) est chargé de faire enquête sur les plaintes et de donner suite aux demandes de renseignements provenant des citoyens et des organisations qui communiquent avec des représentants du Commissariat pour obtenir des conseils et de l'aide sur une variété d'enjeux liés à la protection de la vie privée. Le CPVP évalue aussi le degré de conformité des organisations aux exigences énoncées dans les deux lois sur la protection des renseignements personnels. Il formule des recommandations sur la Politique d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP), conformément à la politique du Conseil du Trésor. Cette activité est soutenue par une équipe juridique qui donne des conseils juridiques spécialisés et qui fournit un soutien lors des recours en justice.

Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada joue un rôle d'expert dans les nouveaux enjeux liés à la protection de la vie privée au Canada et à l'étranger en faisant de la recherche sur des tendances, en surveillant des initiatives législatives et réglementaires, en fournissant une analyse des enjeux importants, et en élaborant des positions de principe qui contribuent à promouvoir la protection du droit à la vie privée. Une partie importante du travail réalisé consiste à apporter un soutien à la Commissaire et aux commissaires adjoints dans la formulation des conseils au Parlement sur les initiatives législatives et sur des programmes gouvernementaux qui peuvent avoir une incidence sur la protection de la vie privée.

Éducation en matière de vie privée – Sensibilisation et protection des droits en matière de vie privée

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada élabore des plans et met en œuvre un nombre d'activités de communication et de sensibilisation du public, notamment des allocutions et des événements spéciaux, des tactiques de relations médiatiques, de la publicité, ainsi que la réalisation et la diffusion de matériel promotionnel et éducatif.

Résultat stratégique

Les droits des individus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information sont protégés.

Description des activités de programme

Évaluer, enquêter, examiner, faire appliquer la loi et conseiller

La *Loi sur l'accès à l'information* est l'autorité législative pour les activités du Commissaire à l'information et son bureau. Les objectifs de l'activité sont de :

- veiller à ce que les droits et les obligations des plaignants en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* soient respectés; les plaignants, les responsables des institutions fédérales et les tiers concernés par les plaintes aient l'occasion de soumettre leurs observations au Commissaire à l'information et que les enquêtes soient approfondies et terminées dans des délais raisonnables;
- persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*;
- porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant la Cour fédérale.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Évaluation et enquête de conformité des obligations en matière de vie privée	10 219	10 219	10 154
Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche	3 807	500	4 307	3 393
Éducation en matière de vie privée – Sensibilisation et protection des droits en matière de vie privée	3 820	3 820	2 751
Évaluer, enquêter, examiner, faire appliquer la loi et conseiller	7 660	7 660	8 181
	25 506	500	26 006	24 479

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche</i>		
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	500 000
Total	500 000

Justice Cour suprême du Canada

Résultat stratégique

Fournir à la Cour suprême du Canada le cadre le plus favorable possible à la prise de décision.

Description des activités de programme

Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision

Le Bureau du registraire a pour but d'assurer les services nécessaires à la Cour pour rendre ses décisions à titre de tribunal de dernier ressort. Les principales responsabilités du Bureau du registraire sont la prestation aux juges d'un ensemble complet de services de gestion et de soutien administratif et la gestion des affaires dont la Cour est saisie.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision	31 806	31 806	27 824
	31 806	31 806	27 824

19 Parlement

Sénat 19-4

Chambre des communes 19-6

Bibliothèque du Parlement 19-8

Commissariat à l'éthique 19-9

Conseiller sénatorial en éthique 19-10

Parlement

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Parlement				
Sénat				
1	Dépenses du Programme	56 258	53 905	2 353
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	24 254	23 918	336
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 518	6 453	65
Total de l'organisme		87 030	84 276	2 754
Chambre des communes				
5	Dépenses du Programme	263 640	256 312	7 328
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	111 844	109 397	2 447
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 047	34 615	432
Total de l'organisme		410 531	400 324	10 207
Bibliothèque du Parlement				
10	Dépenses du Programme	32 058	29 614	2 444
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 629	4 372	257
Total de l'organisme		36 687	33 986	2 701
Commissariat à l'éthique				
15	Dépenses du Programme	4 577	4 486	91
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	563	565	(2)
Total de l'organisme		5 140	5 051	89

Parlement

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Conseiller sénatorial en éthique			
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme	828	827	1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	126	130	(4)
	Total de l'organisme	954	957	(3)

Parlement

Sénat

Résultat stratégique

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Description des activités de programme

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du président.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations

Fournit un soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Parlement
Sénat

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	38 550	419	167	39 136	38 373
Fonctionnement de la Chambre	6 110	6 110	5 728
Comités et associations	11 203	290	11 493	12 486
Soutien administratif	29 214	1 077	30 291	27 689
	85 077	1 496	167	290	87 030	84 276

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions		
<i>Comités et associations</i>		
Contributions aux associations parlementaires	289 600	289 600
Total des contributions	289 600	289 600
Total	456 600	456 600

Parlement

Chambre des communes

Résultat stratégique

Soutien administratif et professionnel efficace aux députés exerçant individuellement et collectivement à titre de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des activités de programme

Députés et agents supérieurs de la Chambre

Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, étudient et votent les projets de loi. Les députés siègent au sein des comités permanents et des comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Ils font également partie d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires et se joignent à des délégations qui touchent le travail de ces associations et les échanges. Finalement, en caucus, les députés conçoivent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers avec les autres députés de leur parti, et orientent le travail du service de recherche du parti. Certains députés endossent d'autres fonctions telles que : président, vice-président, leaders à la Chambre et whips en chef.

Administration de la Chambre

Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution en assumant la continuité d'une législature à l'autre, en préservant les archives parlementaires et en veillant à la stabilité de l'infrastructure sous-tendant le processus démocratique. Des conseils et du soutien sont offerts dans une gamme étendue de services tels que : procédurales, législatifs, légaux, gestion et technologies de l'information, gestion des immeubles, sécurité, restauration, finances, ressources humaines, santé et sécurité au travail. Le personnel de la Chambre des communes s'efforce de toujours bien soutenir l'institution et le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant des 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	244 625	4 197	248 822	241 562
Administration de la Chambre	158 536	3 141	905	873	161 709	158 762
	403 161	7 338	905	873	410 531	400 324

Parlement
Chambre des communes

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Autres paiements de transfert		
<i>Administration de la Chambre</i>		
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	904 623	904 623
Total	904 623	904 623

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Résultat stratégique

Les parlementaires prennent des décisions éclairées sur des sujets d'intérêt pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Information, recherche et analyse

Offrir aux parlementaires des services d'information, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles à titre de membre de l'une ou l'autre des Chambres, de comités et d'associations parlementaires ou à titre de représentant d'une région ou d'une circonscription. L'information est également mise à la disposition des clients autorisés.

Résultat stratégique

La mémoire institutionnelle du Parlement est préservée pour les générations futures.

Description des activités de programme

Gestion des ressources d'information

Concevoir, enrichir, maintenir et promouvoir un recueil varié de sources de connaissances, afin d'aider les parlementaires et ceux qui les secondent dans leur travail à obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Résultat stratégique

Les Canadiens ont une meilleure compréhension du Parlement.

Description des activités de programme

Activités auprès du public

Seconder les parlementaires dans leurs efforts pour rendre le Parlement accessible au public. Offrir au public de l'information au sujet du Parlement.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Information, recherche et analyse	21 458	450	21 908	27 989
Gestion des ressources d'information	10 984	225	11 209	2 099
Activités auprès du public	4 495	75	1 000	3 570	3 898
	36 937	750	1 000	36 687	33 986

Parlement

Commissariat à l'éthique

Résultat stratégique

Préserver la confiance du public envers l'intégrité des députés et des titulaires de charge publique ainsi que le respect et la confiance de la société envers la Chambre des communes en tant qu'institution.

Description des activités de programme

Communications

Cette activité définit l'orientation stratégique des rapports du Commissariat à l'éthique avec la Chambre des communes, les comités parlementaires, les députés et les titulaires de charge publique ainsi qu'avec les intervenants extérieurs. Ce secteur se chargera également de renseigner les députés, les titulaires de charge publique, les médias et le grand public sur les dispositions des Codes et sur la portée du rôle du Commissariat.

Opérations

Cette activité a trois volets : conformité, prestation d'avis ou de conseils confidentiels, et enquêtes. On entend par conformité le processus par lequel les députés se conforment au Code régissant les conflits d'intérêts des députés et par lequel les titulaires de charge publique se conforment au Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne la déclaration confidentielle des intérêts privés, la prestation d'avis et de conseils, la déclaration publique de certains biens et exigibilités, activités, cadeaux, marques d'hospitalité et avantages, l'établissement de fiducies sans droit de regard ou d'accords de gestion sans droit de regard et d'examens annuels. Le Commissariat offre des avis ou des conseils confidentiels lorsqu'un député, un titulaire de charge publique ou le Premier ministre présente une demande sur l'application du Code régissant les conflits d'intérêts des députés ou des principes, des règlements et des obligations d'éthique imposés par le Premier ministre aux titulaires de charge publique. Les enquêtes sont menées conformément à la procédure établie par le Règlement de la Chambre des communes (Code régissant les conflits d'intérêts des députés) pour les députés et aux dispositions de la *Loi sur le Parlement du Canada* pour les titulaires de charge publique tels que les ministres, les ministres d'État et les secrétaires parlementaires.

Politique

Cette activité a pour objectif d'élaborer des politiques et des pratiques en vue d'offrir aux clients des avis et des conseils judicieux et uniformes concernant l'application du Code régissant les conflits d'intérêts des députés et du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Communications	809	809	813
Opérations	3 603	25	3 628	3 451
Politique	703	703	787
	5 115	25	5 140	5 051

Parlement

Conseiller sénatorial en éthique

Résultat stratégique

Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.

Description des activités de programme

Administration

Le mandat du conseiller sénatorial en éthique consiste à administrer et à interpréter le code qui établit des normes de conduite pour les sénateurs. Voici les principales fonctions du conseiller sénatorial en éthique :

- fournir des conseils et des avis confidentiels sur toute question relative aux obligations des sénateurs en vertu du code;
- examiner les déclarations confidentielles annuelles (liste des sources de revenus, éléments d'actif, éléments de passif, contrats avec le gouvernement, intérêts financiers et autres), aviser les sénateurs des conflits d'intérêts possibles et des mesures de conformité, et préparer des résumés publics;
- enquêter, au besoin, sur la conformité au code.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Administration	951	3	954	957
	951	3	954	957

20 Patrimoine canadien

Ministère 20-5
Conseil des Arts du Canada 20-13
Société Radio-Canada 20-14
Musée canadien des civilisations 20-15
Musée canadien de la nature 20-16
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes 20-17
Bibliothèque et Archives du Canada 20-18
Société du Centre national des Arts 20-21
Commission des champs de bataille nationaux 20-22
Office national du film 20-23
Musée des beaux-arts du Canada 20-26
Musée national des sciences et de la technologie 20-27
Commission de la fonction publique 20-29
Commission des relations de travail dans la fonction
publique 20-30
Tribunal de la dotation de la fonction publique 20-31
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice 20-32
Téléfilm Canada 20-34

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Patrimoine canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	252 110	249 623	2 487
5	Subventions et contributions	1 080 643	1 104 612	(23 969)
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 103	1 030	73
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637	637
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 265	28 464	(199)
	Total des dépenses budgétaires	1 363 015	1 384 621	(21 606)
	Crédits non budgétaires non requis			
–	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	(10)
	Total du Ministère	1 363 015	1 384 631	(21 616)
Conseil des Arts du Canada				
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada	181 321	150 445	30 876
	Total de l'organisme	181 321	150 445	30 876
Société Radio-Canada				
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	948 321	1 006 039	(57 718)
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	91 632	102 000	(10 368)
	Total de l'organisme	1 043 953	1 112 039	(68 086)
Musée canadien des civilisations				
30	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	61 136	59 946	1 190
	Total de l'organisme	61 136	59 946	1 190

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Musée canadien de la nature				
35	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	84 221	59 145	25 076
Total de l'organisme		84 221	59 145	25 076
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
40	Dépenses du Programme
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 732	5 815	(83)
Total de l'organisme		5 732	5 815	(83)
Bibliothèque et Archives du Canada				
45	Dépenses du Programme	107 301	97 430	9 871
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 002	11 641	361
Total de l'organisme		119 303	109 071	10 232
Société du Centre national des Arts				
50	Paiements à la Société du Centre national des Arts	35 216	33 283	1 933
Total de l'organisme		35 216	33 283	1 933
Commission des champs de bataille nationaux				
55	Dépenses du Programme	11 208	7 006	4 202
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 600	1 500	100
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	433	401	32
Total de l'organisme		13 241	8 907	4 334
Office national du film				
60	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement	67 118	64 839	2 279
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film
Total de l'organisme		67 118	64 839	2 279
Musée des beaux-arts du Canada				
65	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	38 752	38 618	134
70	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000	8 000
Total de l'organisme		46 752	46 618	134

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Musée national des sciences et de la technologie				
75	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	25 835	25 577	258
Total de l'organisme		25 835	25 577	258
Commission de la fonction publique				
80	Dépenses du Programme	90 032	92 949	(2 917)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 174	13 068	106
Total de l'organisme		103 206	106 017	(2 811)
Commission des relations de travail dans la fonction publique				
85	Dépenses du Programme	10 617	17 073	(6 456)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	788	851	(63)
Total de l'organisme		11 405	17 924	(6 519)
Tribunal de la dotation de la fonction publique				
90	Dépenses du Programme	4 451	4 710	(259)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	509	534	(25)
Total de l'organisme		4 960	5 244	(284)
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice				
95	Dépenses de fonctionnement	6 958	11 489	(4 531)
100	Subventions et contributions	11 950	11 750	200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	981	1 367	(386)
Total de l'organisme		19 889	24 606	(4 717)
Téléfilm Canada				
105	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	104 649	125 042	(20 393)
Total de l'organisme		104 649	125 042	(20 393)

Patrimoine canadien Ministère

Résultat stratégique

Les Canadiens réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.

Description des activités de programme

Création de contenu canadien et excellence des performances

La culture s'exprime à travers la création : celle d'œuvres et de spectacles. Patrimoine canadien contribue à un milieu propice à cette création où les créateurs reçoivent une juste compensation pour leur travail, un milieu qui reflète la dualité linguistique et la riche diversité de notre pays tout en atteignant des niveaux d'excellence éprouvés. Un tel milieu n'est pas un acquis. L'exiguïté relative et la segmentation du marché culturel canadien, conjuguée avec son ouverture traditionnelle aux produits culturels étrangers, pose notamment des défis importants à notre production créative. Et tandis que les artistes professionnels et les athlètes de haut niveau visent naturellement l'excellence, l'atteinte de cet objectif requiert une structure de soutien suffisante à tous les niveaux du développement de la culture et du sport, au pays comme à l'étranger. Patrimoine canadien favorise le rendement des créateurs et des athlètes en appuyant les structures et les industries culturelles nécessaires à des œuvres de qualité et des performances de haut niveau.

Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel

La vie culturelle dépend de l'existence d'un réseau complexe : institutions, organismes sans but lucratif, sociétés, bénévoles, professionnels, publics. Comme tout écosystème, la vie culturelle s'épanouit dans le milieu qui la nourrit. Elle doit s'adapter et se renouveler. Ce réseau est à la fois résilient – qualité qu'il tire d'un bassin considérable de dévouement, d'expérience et de talent – et fragile, car certains maillons de la chaîne sont vulnérables aux tendances d'investissement, aux déficiences du marché, à la concurrence étrangère, aux changements technologiques, aux contraintes de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux règles et accords commerciaux internationaux. Partie intégrante du réseau, Patrimoine canadien cherche à assurer la viabilité des nombreux organismes, des industries culturelles et des entrepreneurs de ces industries, des artistes de même que des athlètes qui composent ce riche écosystème. Pour ce faire, le ministère les aide à développer leur capacité à attirer les investissements, à mettre sur pied un régime efficace de protection des droits d'auteurs, à s'enraciner dans leur collectivité, à profiter des occasions qui se présentent sur la scène internationale, à maximiser leur capital en ressources humaines, à pratiquer une saine planification des activités et à former des partenariats solides entre organismes. Le ministère contribue à la viabilité en axant ses activités sur les fronts national et international dans le domaine des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.

Préservation du patrimoine canadien

Une condition essentielle au partage de nos expériences culturelles est l'assurance offerte aux Canadiens que leurs récits et leur patrimoine seront préservés pour les générations futures. C'est en préservant le patrimoine du Canada et en le faisant connaître qu'on peut faire comprendre le contexte national, y compris la myriade de récits et d'histoires des peuples qui continue de définir le pays. Les ressources de Patrimoine canadien représentent également des biens communautaires importants pour rapprocher les résidents et attirer les touristes. Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la préservation et la mise en valeur de nos œuvres et pratiques culturelles les plus chères, y compris les œuvres cinématographiques et musicales, les langues et récits autochtones, les artefacts culturels et les archives d'importance nationale.

Patrimoine canadien

Ministère

Accès et participation à la vie culturelle du Canada

Une expérience culturelle exige une forme de participation. Mise à part la participation active au processus créatif même, la participation peut prendre une grande variété de formes : lecture, visite d'expositions, participation à des représentations, apprentissage par l'intermédiaire d'Internet, sortie au cinéma ou écoute de la télévision et de la radio, visite de sites historiques, etc. La participation, sous toutes ses formes, constitue un maillon important de la chaîne permettant une production continue d'œuvres canadiennes, une appréciation généralisée de la richesse de la culture canadienne ainsi que des revenus viables pour les organisations culturelles. Patrimoine canadien aide à créer les conditions favorables à l'accès et à la participation à ces échanges culturels. Le ministère s'efforce d'exposer les gens, individuellement et collectivement, à une large palette d'expériences culturelles au Canada, à pallier les difficultés liées notamment à la distance, à la taille de la collectivité, à la langue et à la diversité ethnoculturelle. Les principaux véhicules utilisés pour susciter la participation des Canadiens à la vie culturelle sont les activités artistiques, les médias de masse et les véhicules du patrimoine – qu'ils soient virtuels ou concrets (objets, activités ou sites).

Résultat stratégique

Les Canadiens vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Description des activités de programme

Promotion de la compréhension interculturelle

Profiter des avantages de la diversité canadienne signifie que les Canadiens peuvent comprendre et négocier des points de vue au-delà de leurs différences culturelles. Cela exige un effort de volonté, en particulier dans un pays comme le Canada où la diversité revêt des formes multiples, dont certaines peuvent être source de division entre citoyens. Il en résulte un modèle de gestion de cette diversité propre au Canada, qui attire l'attention de par le monde. Le ministère du Patrimoine canadien soutient la bonne entente interculturelle en créant des occasions pour les Canadiens de partager leurs expériences et d'en apprendre plus à propos des cultures les uns des autres. Cela est fait notamment par la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage des deux langues officielles du Canada. Le ministère appuie aussi des initiatives multiculturelles qui sensibilisent à divers aspects culturels au sein des collectivités et qui créent des milieux propices au dialogue entre les divers groupes. En ce qui a trait aux occasions spécifiques que procurent les activités sportives au Canada, le ministère fait la promotion de la diversité comme un moyen de renforcer la bonne entente et les expériences entre les cultures.

Développement des communautés et renforcement des capacités

Les communautés autochtones et de langues officielles jouent un rôle spécifique d'importance au Canada; elles forment la trame du tissu social canadien depuis le début du pays. Ces communautés sont confrontées à des défis particuliers; en raison de leur situation minoritaire, leur contribution culturelle distincte est à risque. Patrimoine canadien soutient le développement des organisations autochtones avec des programmes mettant à profit les forces culturelles des Autochtones, qui aident les communautés et les réseaux autochtones à être florissants. Patrimoine canadien soutient également le développement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire en favorisant leur participation à différents secteurs de la société et en s'efforçant d'assurer leur vitalité dans toutes les régions du pays.

Patrimoine canadien Ministère

Participation à la vie communautaire et à la vie civique

Une société inclusive signifie que tous les Canadiens sentent qu'ils sont partie prenante de leur collectivité respective et de leur pays, que tous savent qu'ils peuvent participer et qu'ils sentent que leur contribution compte. Dans un pays aussi vaste et aussi diversifié culturellement que le Canada, il est important que le gouvernement travaille à rendre cette vitalité possible et qu'il fournisse une terre fertile pour que toutes les communautés atteignent leur plein potentiel. Les programmes et les activités de Patrimoine canadien contribuent à cet objectif en faisant face à certains des principaux obstacles à la participation communautaire et civique. Les initiatives d'apprentissage et de sensibilisation du ministère, entre autres, permettent aux Canadiens d'en apprendre davantage sur leur pays et sur leur citoyenneté, au pays comme à l'étranger, tout en aidant à faire connaître le Canada à l'échelle internationale. Le développement de la participation sportive et du bénévolat dans les collectivités contribue également à cet objectif. Les programmes s'adressant aux jeunes canadiens leur ouvrent des portes, encouragent leur participation et nourrissent chez eux un sentiment d'appartenance au moment de leur vie où ils prennent conscience de leurs responsabilités comme citoyens. En outre, des mesures ciblées aident les communautés ethnoculturelles et ethnoraciales à relever les défis particuliers qui se posent à leur participation, tandis que d'autres mesures visant les communautés autochtones, y compris les jeunes et les femmes autochtones, assurent la participation des Autochtones et mettent à profit leurs cultures.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Création de contenu canadien et excellence des performances	41 255	27 000	272 825	341 080	297 900
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	56 008	22 634	135 291	3 300	210 633	281 858
Préservation du patrimoine canadien	21 945	17 010	905	38 050	36 713
Accès et participation à la vie culturelle du Canada	58 728	63 215	66 778	1 000	187 721	200 524
Promotion de la compréhension interculturelle	13 435	5 600	102 538	121 573	118 958
Développement des communautés et renforcement des capacités	19 346	35 645	205 045	260 036	240 779
Participation à la vie communautaire et à la vie civique	76 041	16 003	111 878	203 922	207 899
	286 758	170 097	911 365	5 205	1 363 015	1 384 631

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Création de contenu canadien et excellence des performances</i>		
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	27 000 000	27 000 000
<i>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel</i>		
Subventions aux organisations artistiques à des fins de dotation	14 884 420	14 884 420
Subventions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien (volet Développement des compétences)	2 000 000	2 000 000
Demande de subventions pour la recherche et le développement	750 000	750 000
Subvention à TV5 Monde	5 000 000	4 800 000
<i>Accès et participation à la vie culturelle du Canada</i>		
Subvention à Espaces culturels Canada	3 000 000	3 000 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Programmation)	6 500 000	6 500 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Développement)	500 000	500 000
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	45 400 000	45 400 000
Subventions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine canadien diversifié et d'y donner accès	2 500 000	2 500 000
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	3 000 000	1 163 680
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	2 315 000
<i>Promotion de la compréhension interculturelle</i>		
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	5 599 842	5 599 842
<i>Développement des communautés et renforcement des capacités</i>		
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	35 644 933	42 134 700

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Participation à la vie communautaire et à la vie civique</i>		
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	5 427 650	7 000 000
Subventions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	1 570 075
Subventions à l'appui du Programme des autochtones	1 350 000	1 350 780
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	100 000	100 000
Subventions à l'appui du Programme des droits de la personne	200 000	392 280
Subventions à l'appui du Programme des études canadiennes	200 000	200 000
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	5 500 000	5 500 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :		
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947
Québec	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627
Manitoba	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758
Alberta	75 940	75 940
Colombie-Britannique	97 814	97 814
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637 000	637 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Total des subventions	170 097 000	172 430 782
Contributions		
<i>Création de contenu canadien et excellence des performances</i>		
Contributions au Fonds canadien de télévision	119 950 000	99 550 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	9 407 931	9 407 931

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	27 460 242	19 460 242
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	10 915 998	10 915 998
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	14 025 000	14 132 000
Contributions au Programme de soutien au sport	81 901 136	83 275 000
Contributions au Programme d'accueil des jeux	9 165 000	8 070 000
<i>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel</i>		
Contributions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine (volet Développement des compétences)	4 134 043	4 134 043
Aide restreinte versée aux organismes voués aux arts menacés de disparaître	500 000	500 000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	10 709 000	15 903 920
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	390 000	390 000
Contributions à l'appui de la Politique canadienne du long métrage: Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants (FCFVI)	1 550 000	1 550 000
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 550 000	2 550 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	11 464 709	11 464 709
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	3 970 870	7 303 870
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	4 652 000	5 152 000
Contributions à l'appui du programme Culture canadienne en direct	3 145 417	3 590 451
Contributions aux projets de stabilisation	626 760	626 760
Contributions au Programme de soutien au sport	490 345	750 345
Contributions au Programme d'accueil des jeux	86 608 284	145 515 000
Contributions aux routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	2 000 000	2 000 000
Contributions à TV5	2 500 000	2 540 000

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Préservation du patrimoine canadien</i>		
Contributions à l'appui de la Politique canadienne du long métrage:		
Trust pour la préservation de l'audiovisuel (Trust AV)	150 000	150 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	186 455	186 455
Contributions à l'appui du Programme des autochtones	16 673 275	16 503 775
<i>Accès et participation à la vie culturelle du Canada</i>		
Contributions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine diversifié du Canada et d'y donner accès	4 585 000	6 510 284
Contributions au programme Présentation des arts Canada	13 562 498	14 418 998
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	26 642 423	23 901 423
Contributions à l'appui des Capitales culturelles du Canada	3 862 680	3 862 680
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	1 205 000	1 205 000
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	6 663 686	3 330 686
Contributions au Fonds de la musique du Canada	1 830 563	1 830 563
Contributions au Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (volet Réseautage)	1 000 000	1 000 000
Contributions au programme Culture canadienne en direct	7 426 078	8 655 500
<i>Promotion de la compréhension interculturelle</i>		
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	102 538 289	100 234 268
<i>Développement des communautés et renforcement des capacités</i>		
Contributions à l'appui du Programme des autochtones	18 695 287	8 591 507
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	186 348 949	171 066 170
<i>Participation à la vie communautaire et à la vie civique</i>		
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	9 465 537	6 200 405
Contributions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	7 712 106

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à l'appui du Programme des droits de la personne	192 280
Contributions à des organisations de mise en valeur des arts et du patrimoine pour des projets de développement des compétences	176 000	176 000
Contributions à l'appui du Programme des autochtones	24 392 170	35 360 200
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	100 000	2 802 076
Contributions à l'appui du Programme des études canadiennes	265 000	265 000
Contributions au Programme de soutien au sport	13 800 000	13 800 000
Contributions au Programme d'accueil des jeux	1 900 000
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	11 712 389	17 894 389
Contributions à l'appui du programme Katimavik	19 776 000	19 776 000
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	3 385 000	3 385 000
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	15 988 600	1 352 600
Contributions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine diversifié du Canada et d'y donner accès	3 013 000	3 013 000
Total des contributions	911 365 000	914 254 248
Postes non requis		
Contributions à l'appui du programme Partenariats communautaires	8 095 970
Subventions à l'appui du programme de reconnaissance, de commémoration et d'éducation	10 000 000
Subventions à la fondation Hnatyshyn	650 000
Total des postes non requis	18 745 970
Total	1 081 462 000	1 105 431 000

Patrimoine canadien Conseil des Arts du Canada

Résultat stratégique

Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.

Description des activités de programme

Subventions et services (artistes et organismes)

Offre aux artistes professionnels et aux organisations artistiques canadiens une gamme de subventions et de services.

Promotion internationale de la culture et des arts canadiens

Promotion internationale des organisations artistiques et des artistes professionnels canadiens ainsi que des activités de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Subventions et services (artistes et organismes)	176 237	176 237	145 362
Promotion internationale de la culture et des arts canadiens	5 084	5 084	5 083
	181 321	181 321	150 445

Patrimoine canadien Société Radio-Canada

Résultat stratégique

Un service public national de radiodiffusion dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens.

Description des activités de programme

Services de télévision

Services de télédiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais.

Services de radio

Services de radiodiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais, ainsi qu'un service de radiodiffusion international, Radio Canada International.

Transmission et distribution de programmation

Distribution des services de diffusion nationaux dans presque toutes les régions du Canada par satellite, ondes courtes et lignes terrestres. Cela comprend le signal qui permet d'acheminer le service aux postes de radio et de télévision individuels par l'intermédiaire des émetteurs de CBC/SRC, les paiements aux stations affiliées privées qui présentent les émissions de CBC/SRC et les installations qui reportent ou devancent la diffusion des émissions en fonction des fuseaux horaires du pays.

Newsworld

CBC Newsworld est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression anglaise distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Réseau de l'information

Le Réseau de l'information est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression française distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Galaxie

Réseau de musique en continu visant le marché résidentiel ou commercial, Galaxie est disponible par abonnement et distribué par satellite et par câble en mode numérique et offre actuellement à ses abonnés 45 chaînes qui diffusent de la musique de qualité CD, sans interruption, 24 heures sur 24.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Services de télévision	965 841	56 896	382 577	640 160	683 605
Services de radio	340 194	20 320	18 264	342 250	365 076
Transmission et distribution de programmation	63 895	18 416	7 307	75 004	73 882
Newsworld	78 183	78 183
Réseau de l'information	45 965	45 965
Galaxie	9 146	22 607	(13 461)	(10 524)
	1 503 224	95 632	554 903	1 043 953	1 112 039

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Résultat stratégique

Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et faire connaître les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement humain.

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil connexes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Collection et recherche	17 346	62	3 498	13 910	11 969
Exposition, éducation et communication	27 231	125	7 673	19 683	19 414
Locaux	27 559	3 313	3 329	27 543	28 563
	72 136	3 500	14 500	61 136	59 946

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Résultat stratégique

L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.

Description des activités de programme

Programmes d'éducation du public

Élaboration et entretien des expositions, des programmes, des publications électroniques et imprimées, du site Web nature.ca et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Gestion des collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public de collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées concernant la nature.

Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir grâce à des activités de recherches méthodique et appliquée, et à l'établissement de liens avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Installations

Apport d'installations sécuritaires et fonctionnelles répondant à toutes les exigences relatives à la sécurité et aux codes du bâtiment, y compris un Musée rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat du Musée.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programmes d'éducation du public	9 061	125	2 542	6 644	6 693
Gestion des collections	2 638	35	103	2 570	2 635
Recherche	5 301	65	222	5 144	5 354
Installations	12 600	57 368	105	69 863	44 463
	29 600	57 593	2 972	84 221	59 145

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Résultat stratégique

Une industrie de la radiodiffusion et des télécommunications qui contribue à la prospérité culturelle, économique et sociale du Canada.

Description des activités de programme

Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne

Superviser et réglementer tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique canadienne de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*.

Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne

Assurer la mise en œuvre, au Canada, des objectifs de télécommunications énoncés dans la *Loi sur les télécommunications* et veiller à ce que les entreprises canadiennes assurent la prestation de services de télécommunications et facturent des tarifs selon des modalités justes et raisonnables, et qu'elles n'exercent pas de discrimination injuste ou n'accordent pas une préférence déraisonnable à quiconque.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne	23 588	20 621	2 967	3 009
Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne	22 293	19 528	2 765	2 806
	45 881	40 149	5 732	5 815

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Résultat stratégique

Les générations de Canadiens actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire.

Description des activités de programme

Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur permanente

Grâce aux autorisations de disposer des documents, aux avis, conseils et outils sur la gestion de la conservation des documents et à la prestation aux ministères du gouvernement du Canada des services des Centres fédéraux de documents, Bibliothèque et Archives du Canada (BAC) permet et facilite la gestion de l'information au sein des organismes fédéraux et veille à ce que les documents à valeur archivistique et historique soient bien identifiés et préservés.

Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada

La création d'une ressource nationale de documentation couvrant tous les sujets d'étude liés au Canada est l'élément fondamental du mandat de BAC. La collection de BAC est composée de documents publiés et non publiés, sous une variété de supports, et elle est acquise grâce au dépôt légal, à d'ententes avec les institutions gouvernementales et à l'obtention de documents privés soit par achat ou par don. Pour accéder au contenu des collections, celles-ci doivent être décrites. La description peut revêtir de nombreuses formes et offrir différents niveaux d'accès qui sont régis par un code de pratiques accepté à l'échelle nationale et internationale. Les fonds sont également décrits afin de répondre aux attentes des Canadiens concernant l'accès équitable et les délais. Dès que les documents sont intégrés à la collection de BAC, ils sont gérés de façon à assurer leur préservation à long terme et l'accessibilité au moyen de directives, de procédures et de programmes variés, concernant l'entreposage, la conservation, la restauration et la reproduction. Pour s'acquitter de son rôle de dépositaire permanent des documents et publications du gouvernement, BAC conclut des partenariats avec les institutions fédérales pour s'assurer que les documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique lui sont transférés. BAC conseille les institutions gouvernementales, leur permettant ainsi de s'acquitter de leurs obligations conformément aux articles 12 et 13 de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*.

Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation

Tous les documents qui font partie de la collection de BAC sont acquis dans le but de servir les clients ayant un intérêt pour le Canada. BAC fournit à une clientèle diversifiée de l'information et des services de consultation, de recherche et de prêt, et ce sous différentes formes, facilitant ainsi l'accès au patrimoine documentaire. BAC élabore également des programmes comme celui du Musée du portrait du Canada, et soutient et prépare des expositions, des publications et des représentations visant à promouvoir et à interpréter le patrimoine documentaire. Par ailleurs, BAC fournit des ressources en matière d'information et de normes telles que le catalogue national et met en place les infrastructures nécessaires pour assurer l'accessibilité au patrimoine documentaire pour les personnes intéressées au Canada.

Patrimoine canadien
Bibliothèque et Archives du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur permanente	10 472	10 472
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	67 464	36	67 500
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	38 871	3 010	550	41 331
Développement de la collection	33 717
Description de la collection	16 311
Soin de la collection	18 040
Services	18 157
Programmes	5 722
Musée du portrait du Canada	4 944
Stratégies de gestion de l'information	1 947
Solutions en gestion de l'information	2 609
Services en gestion de l'information	7 624
	116 807	36	3 010	550	119 303	109 071

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Système international de données sur les publications en série	25 000	25 000
Total des subventions	36 000	36 000

Patrimoine canadien
Bibliothèque et Archives du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation</i>		
Conseil canadien des archives pour des activités à l'appui du programme de développement archivistique national	570 000	600 000
Programme de la culture canadienne en-ligne pour appuyer des activités visant à promouvoir la création de contenu culturel et sa mise en ligne et les autres projets de numérisation	1 300 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
Total des contributions	3 010 000	1 740 000
Total	3 046 000	1 776 000

Patrimoine canadien
Société du Centre national des Arts

Résultat stratégique

Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.

Description des activités de programme

Programmation

Programmation des arts de la scène dans le domaine de la musique, du théâtre français, du théâtre anglais, de la danse et d'autres formes de programmation, ainsi que les services de soutien à la programmation.

Aménagement

Exploitation et administration du Centre national des Arts.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programmation	37 048	11 272	25 776	23 964
Aménagement	9 440	9 440	9 319
	46 488	11 272	35 216	33 283

Patrimoine canadien

Commission des champs de bataille nationaux

Résultat stratégique

Sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs.

Description des activités de programme

Conservation

Par cette activité, la Commission des champs de bataille nationaux vise à assurer la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien de ses infrastructures, l'aménagement horticole et offre un site sécuritaire pour tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Mise en valeur

Cette activité vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sous ses aspects culturels, récréatifs et naturels de manière à ce que ce parc joue tant un rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la Commission des champs de bataille nationaux effectue certaines améliorations, assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités et des services publics et communique l'information à tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Conservation	9 773	9 773	5 440
Mise en valeur	3 468	3 468	3 467
	13 241	13 241	8 907

Patrimoine canadien Office national du film

Résultat stratégique

Les Canadiens acquièrent une meilleure compréhension du Canada et du reste du monde grâce à la production et à la distribution d'œuvres audiovisuelles pertinentes, audacieuses et novatrices.

Description des activités de programme

Production d'œuvres audiovisuelles

L'Office national du film (ONF) est un organisme totalement intégré dont toutes les activités ou presque portent sur la production, la distribution, le soutien technique, la recherche et le développement, l'accès aux œuvres, leur rayonnement et la conservation, et dont la démarche suppose la production d'une œuvre depuis l'élaboration du scénario jusqu'à la présentation sur les écrans et au-delà.

L'ONF produit des œuvres audiovisuelles pertinentes sur les plans social et culturel qui abordent les grands sujets de préoccupation des Canadiens. Depuis les années 1940, l'ONF perfectionne et continue de perfectionner ses compétences en production cinématographique au Canada. L'expérimentation de la forme, l'innovation technologique et le traitement cinématographique sont essentiels à la réalisation de produits audacieux, ainsi qu'à l'innovation et au soutien technique connexe.

Ces activités de production comprennent la conceptualisation, la recherche, l'élaboration, la production et le marketing social de documentaires, films d'animation, contenu nouveaux médias ou autres nouvelles formes audiovisuelles. En fait, ces activités ne relèvent pas de la simple « production ». Ce sont en réalité des activités de « programmation » de telle sorte que les films sont planifiés, produits et utilisés en tant qu'outils sociaux d'accroissement des connaissances diverses, notamment médiatiques, d'innovation sociale et d'engagement citoyen.

De par ses activités de production, l'ONF joue un rôle important dans la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et des créateurs. Il appuie ainsi les cinéastes, ce qui fait de lui un incubateur de nouveaux talents. De plus, il remplit son mandat national et international, lequel consiste à « produire, distribuer et promouvoir des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations » grâce au travail de son Unité de coproduction internationale et à la coordination d'activités culturelles pertinentes.

Distribution d'œuvres audiovisuelles

Le mandat de l'ONF est également de distribuer ses produits aussi largement que possible au Canada et à l'étranger. En mettant ses œuvres sur le marché, l'ONF maximise ses revenus. L'activité « distribution » s'entend de la commercialisation des catalogues audiovisuels de l'ONF et de sa cinémathèque de plans d'archives bien établie, du développement et de la diversification des marchés sur lesquels il distribue ses produits au Canada comme à l'étranger, de la création de compilations pour des marchés spécifiques, de l'offre d'un service à la clientèle de qualité, de l'augmentation de son fonds d'œuvres audiovisuelles par des acquisitions ou des ententes de partenariat ainsi que des études de marché. Par ses activités de distribution, l'ONF développe des rapports de coopération stratégique avec les secteurs public et privé au Canada et à l'étranger.

Patrimoine canadien

Office national du film

Accessibilité et développement des réseaux

Les activités d'accessibilité et de développement des réseaux rendent accessibles aux Canadiens des ressources médiatiques pertinentes favorisant leur engagement à titre de citoyen grâce à l'apprentissage continu. Ainsi, l'ONF accroît la présence et l'utilisation de documents primaires et secondaires tirés de sa vaste collection dans différents circuits d'apprentissage; crée de nouveaux réseaux quand il n'en existe pas; favorise les connaissances médiatiques dans l'ensemble de la population canadienne et l'encourage à utiliser intégralement sa collection. Certaines des activités d'accessibilité et de développement des réseaux consistent à assurer en permanence l'accès à la collection de l'ONF en gérant la collection – conservation, indexage, catalogage, et enfin, restauration – et à la rendre plus accessible aux générations futures grâce à une utilisation novatrice des nouvelles technologies et de partenariats, notamment les cinémathèques et les centres d'apprentissage en ligne pour les écoles ainsi que les centres de consultation numérique.

Les activités de développement des réseaux regroupent notamment les activités menées dans les centres de consultation et les cinémas ONF à Montréal et à Toronto, les collections disposées dans les bibliothèques partenaires de toutes les régions du Canada, les projections publiques régulières organisées partout au pays, le programme d'adhésion, les cinémathèques en ligne, les ateliers pour les publics de tous âges, ainsi que les ateliers de maître et un site Web complet renfermant des productions interactives et des possibilités de dialoguer et de partager des connaissances. Ces activités servent à trouver, établir et maintenir des relations permanentes et profondes dans les collectivités canadiennes et, en second lieu, dans le monde. Elles servent en outre à consolider l'image de marque de l'ONF ainsi qu'à faire connaître et comprendre le Canada et sa place dans le monde aux Canadiens.

Recherche et service conseil

L'ONF a pour mandat de « faire des recherches sur les activités filmiques » et d'en rendre les résultats disponibles ainsi que de « conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activités filmiques ». Cette activité s'entend de la recherche liée à la réalisation cinématographique et à l'industrie du film ainsi que de la conduite de projets techniques et de développement visant à faire progresser l'art et la science du cinéma. Depuis toujours, l'ONF crée un milieu propice à l'excellence et à l'innovation, un milieu qui favorise l'incubation et le prototypage de nouveaux projets, la collaboration avec l'industrie et l'ouverture de nouvelles voies vers la créativité dans le domaine audiovisuel.

Fonds renouvelable

Le Budget des dépenses représente les besoins en trésorerie de l'ONF pour l'exercice financier et le fonds renouvelable est utilisé pour payer les dépenses de l'Office calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Production d'œuvres audiovisuelles	49 448	2	150	2 133	47 467	47 103
Distribution d'œuvres audiovisuelles	8 209	5 811	2 398	2 370
Accessibilité et développement des réseaux	13 682	8	90	177	13 603	11 726
Recherche et service conseil	3 822	172	3 650	3 640
Fonds renouvelable
	75 161	10	240	8 293	67 118	64 839

Patrimoine canadien
Office national du film

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Production d'œuvres audiovisuelles</i>		
Subventions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	3 000	3 000
<i>Accessibilité et développement des réseaux</i>		
Subventions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	7 000	7 000
Total des subventions	10 000	10 000
Contributions		
<i>Production d'œuvres audiovisuelles</i>		
Contributions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	150 000	150 000
<i>Accessibilité et développement des réseaux</i>		
Contributions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	90 000	90 000
Total des contributions	240 000	240 000
Total	250 000	250 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Résultat stratégique

Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.

Description des activités de programme

Collection

Acquérir, préserver, étudier et documenter des œuvres anciennes et contemporaines afin d'illustrer et de présenter le patrimoine des arts visuels. Cette activité comprend la recherche muséologique, les acquisitions et la préservation.

Rayonnement

Encourager un vaste accès à la collection, aux expositions, aux recherches et au savoir-faire du Musée dans tout le Canada et à l'étranger. Cette activité comprend les expositions présentées dans la région de la capitale nationale, ailleurs au Canada et à l'étranger, les programmes éducatifs, les publications ainsi que les activités de communication et de marketing conçues pour intéresser un public aussi vaste que possible.

Installations

Veiller à ce que les installations soient sécuritaires et adéquates à la préservation et à l'exposition de la collection nationale, et facilement accessibles au public.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Collection	17 279	2 658	14 621	15 031
Rayonnement	18 914	2 910	16 004	15 630
Installations	17 877	1 000	2 750	16 127	15 957
	54 070	1 000	8 318	46 752	46 618

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Résultat stratégique

Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, programmes et recherche reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Préservation du patrimoine

Préservation du patrimoine comprend deux éléments principaux, la gestion de la collection, qui inclut la restauration et la préservation, et la recherche qui comprend les activités contribuant à établir une base de connaissances sur le patrimoine scientifique et technologique du Canada. Puisque la Société est la seule institution au Canada qui collectionne des objets représentatifs des sciences et de la technologie dans leur ensemble, il lui incombe de constituer une collection nationale. Étant donné l'ampleur de son champ d'action, des choix critiques s'imposent quant au contenu de la collection et aux priorités. Les activités liées au développement de la collection aident la Société à prendre des décisions éclairées sur le contenu de la collection, tandis que les activités de gestion de la collection comprennent les activités nécessaires pour gérer les objets acquis par la Société. La Société a reconnu sept grands domaines dans lesquels elle concentrera ses activités de recherche, soit l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports.

Partage des connaissances

La Société cherche à inciter les Canadiens à découvrir, à examiner et à interpréter l'évolution passée et récente des sciences et de la technologie ainsi que ses répercussions sur la société et sur eux-mêmes. Elle entend leur inspirer un sens d'identité, d'appartenance ainsi qu'une fierté de l'histoire et des réalisations scientifiques et technologiques du Canada. Elle encourage également leur participation active et éclairée au développement de notre société technologique. C'est surtout pour que les Canadiens apprennent à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays que le patrimoine scientifique et technologique du Canada mérite d'être interprété. De la même façon qu'il oriente la recherche et la gestion de la collection, le thème « la transformation du Canada » guide la Société dans ses activités visant à diffuser ses connaissances. Ces activités servent à mettre en relief l'évolution historique des sciences et de la technologie, à fournir des renseignements sur les objets de la collection, ainsi qu'à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société canadienne. La Société utilise trois principaux modes de diffusion des connaissances : ses installations publiques, ses sites Web et ses publications.

Installations

Les installations font partie intégrante de l'exploitation des musées. Elles servent non seulement à loger les employés, mais aussi à accueillir les visiteurs et à abriter la collection. Les installations ont une grande incidence sur la fréquentation d'un musée. Une architecture adéquate attire les visiteurs, rehausse l'expérience qu'ils y vivent et fait partie de l'image publique de l'institution comme symbole de son mandat. Les commentaires des visiteurs portent en grande partie sur leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à la qualité des installations et des services connexes.

Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Préservation du patrimoine	5 474	99	871	4 702	4 700
Partage des connaissances	15 658	291	3 048	12 901	12 646
Installations	7 801	866	435	8 232	8 231
	28 933	1 256	4 354	25 835	25 577

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Résultat stratégique

Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accès, la représentativité et la transparence.

Description des activités de programme

Intégrité des nominations et neutralité politique

L'activité liée à l'intégrité des nominations et à la neutralité politique permet d'élaborer et de maintenir une politique et un cadre réglementaire dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend l'établissement de politiques et de normes, la prestation de conseils, d'interprétations et de lignes directrices ainsi que l'administration des pouvoirs délégués et non délégués en matière de nominations.

Surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique

L'activité liée à la surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique veille à fournir un régime de responsabilisation pour la mise en œuvre de la politique et du cadre réglementaire en matière de nominations dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend la surveillance des ministères et des organismes quant à la conformité aux exigences législatives, la conduite de vérifications, d'études et d'évaluations, l'exécution d'enquêtes et la présentation de rapports au Parlement sur l'intégrité de la dotation dans la fonction publique.

Services de dotation et évaluation

L'activité liée aux services de dotation et à l'évaluation permet d'élaborer et de mettre à jour les systèmes de ressourcement qui font le lien entre les Canadiens et les fonctionnaires à la recherche de possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale et les ministères et organismes responsables de l'embauche. L'activité fournit des services d'évaluation et des produits connexes, tels que recherche et développement, consultation, évaluation et counseling pouvant être utilisés pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale. Cette activité inclut également l'offre de services, de programmes et de produits de ressourcement aux ministères et organismes, aux Canadiens et aux fonctionnaires grâce à des unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Intégrité des nominations et neutralité politique	18 580	18 580	47 821
Surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique	29 794	29 794
Services de dotation et évaluation	60 832	6 000	54 832	58 196
	109 206	6 000	103 206	106 017

Patrimoine canadien

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Résultat stratégique

Des relations de travail harmonieuses au sein de la fonction publique fédérale et des services parlementaires.

Description des activités de programme

Administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs, y compris les services de médiation et de recherche et d'analyse en rémunération

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre les régimes d'arbitrage dans la fonction publique fédérale et au Parlement. Les membres de la Commission appliquent la loi en tenant des audiences à l'échelle du pays relativement à l'arbitrage de griefs ou à des plaintes. Les griefs dont elle est saisie découlent de l'application ou de l'interprétation d'une convention collective ou d'une décision arbitrale, de l'imposition d'une sanction disciplinaire majeure ou encore d'un licenciement. Les autres travaux de la Commission comprennent l'arbitrage de différends, la conciliation par le biais de commissions de l'intérêt public, la médiation, la recherche et l'analyse en matière de rémunération, les demandes d'accréditation ou de révocation de l'accréditation, les substitutions de syndicat, les plaintes de pratiques déloyales de travail, les demandes concernant la désignation des postes de direction ou de confiance, les ententes sur les services essentiels, la détermination des droits du successeur, l'exécution des obligations de l'employeur ou de l'agent négociateur, et les plaintes au sujet d'actions disciplinaires ou de discrimination qui résultent du fait que les employés fédéraux ont exercé leurs droits en matière de sécurité en vertu de la Partie II du Code canadien du travail.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs, y compris les services de médiation et de recherche et d'analyse en rémunération	11 405	11 405	17 924
	11 405	11 405	17 924

Patrimoine canadien Tribunal de la dotation de la fonction publique

Résultat stratégique

Contribuer à une fonction publique compétente, non partisane et représentative par le traitement impartial et dans les meilleurs délais de différends relativement au processus interne de dotation et de mise en disponibilité du gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Traitement des plaintes survenant dans le cadre des nominations, des révocations et des mises en disponibilité conformément à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique

Conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le mandat du Tribunal de la dotation de la fonction publique (le Tribunal) est d'instruire et de statuer sur les plaintes présentées à l'égard d'une nomination interne, de l'application d'une mesure corrective ordonnée par le Tribunal, de la révocation d'une nomination ou d'une mise en disponibilité. Au moment d'examiner le bien-fondé d'une plainte relative à une nomination ou à une mise en disponibilité, le Tribunal peut interpréter et appliquer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et, s'il juge la plainte fondée, peut ordonner qu'une indemnité soit payée. Le Tribunal peut également, en tout état de cause, offrir des services de médiation en vue de régler une plainte.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Traitement des plaintes survenant dans le cadre des nominations, des révocations et des mises en disponibilité conformément à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	4 960	4 960	5 244
	4 960	4 960	5 244

Patrimoine canadien
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice

Résultat stratégique

L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.

Description des activités de programme

Promouvoir des politiques gouvernementales équitables

Jouer un rôle dans l'élaboration de politiques gouvernementales, de recherches, de programmes et de services qui tiennent compte de la diversité des points de vue des femmes et des réalités de leur vie. Ces activités aident le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives fédérales qui contribuent à combler les écarts entre les hommes et les femmes et à accroître les possibilités offertes aux femmes.

Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes

Améliorer les connaissances et la capacité d'un certain nombre d'intervenants, qui seront ainsi mieux informés et capables de traiter, de façon coordonnée, des enjeux liés à l'égalité entre les sexes qui sont importants pour la société canadienne.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Promouvoir des politiques gouvernementales équitables	1 949	1 949	2 607
Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes	5 990	10 750	1 200	17 940	21 999
	7 939	10 750	1 200	19 889	24 606

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	10 750 000	10 750 000
Total des subventions	10 750 000	10 750 000

Patrimoine canadien
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes</i>		
Contributions à l'Association des femmes autochtones du Canada pour l'Initiative Sœurs d'esprit	1 000 000	1 000 000
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	200 000
Total des contributions	1 200 000	1 000 000
Total	11 950 000	11 750 000

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à des productions audiovisuelles canadiennes populaires et de qualité.

Description des activités de programme

Fonds du long métrage du Canada

Le Fonds du long métrage du Canada (FLMC) est l'élément clé de la Politique canadienne du long métrage du gouvernement fédéral, intitulée Du scénario à l'écran. L'objectif de la politique, et du FLMC, est d'atteindre 5 p. 100 de la part du marché national d'ici la fin de l'exercice financier 2005-2006. Le fonds offre une aide à l'écriture de scénarios, au développement de projet, à la production, à la mise en marché et au doublage et sous-titrage de longs métrages canadiens qui présentent un fort potentiel de succès en salles au Canada. Dans le cadre de l'administration du FLMC, Téléfilm voit à assurer le développement, la production et la mise en marché de longs métrages distinctement canadiens, passionnants, qui reflètent la société canadienne et sa diversité culturelle.

L'aide financière fournie par Téléfilm Canada a pour but de contribuer à la croissance globale et au développement professionnel et économique de l'industrie cinématographique canadienne. La participation financière de Téléfilm peut prendre différentes formes : investissement, avance remboursable sous conditions, prêt, cautionnement de prêt, subvention ou enveloppe. La majorité des activités de Téléfilm Canada sont axées sur l'investissement dans des projets individuels choisis en fonction d'un processus de sélection rigoureux. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles elle contribue financièrement.

Le FLMC est l'objet d'un Protocole d'entente entre Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine canadien. En vertu du Protocole d'entente, au moins un tiers des fonds est réservé aux projets de langue française.

Perfectionnement professionnel et autres programmes

Cette activité de programme a pour but de renforcer le soutien de Téléfilm Canada aux activités relatives à la production de longs métrages et d'émissions de télévision, en appuyant financièrement des activités qui améliorent les conditions et l'environnement global dans lesquels s'effectuent la production, la promotion, la vente et la distribution des émissions de télévision et des longs métrages canadiens.

Le soutien sous forme de subventions est accordé aux festivals canadiens de la télévision et du cinéma et aux cérémonies canadiennes de remise de prix dans le secteur de la télévision et du cinéma afin d'accroître le rayonnement des productions canadiennes auprès des auditoires canadiens. Le soutien sous forme de subventions est également accordé aux professionnels de l'industrie qui assistent à des foires et des festivals internationaux et aux initiatives en matière de développement professionnel.

Autres activités

Cette activité de programme fait référence à l'ensemble des programmes administrés par Téléfilm Canada en vertu des ententes de contribution et autres ententes avec le ministère du Patrimoine canadien. Ces programmes appuient les objectifs de Téléfilm Canada en matière d'auditoires et de développement du potentiel de l'industrie.

Téléfilm Canada a conclu deux ententes de contribution avec le ministère du Patrimoine canadien. Ces ententes fournissent à Téléfilm Canada des ressources financières pour administrer les deux fonds suivants : le Fonds des nouveaux médias du Canada et le Programme des écoles nationales de formation. De plus, Téléfilm Canada administre les accords de coproductions internationales et recommande l'accréditation de coproductions internationales.

Patrimoine canadien
Téléfilm Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Fonds du long métrage du Canada	115 037	15 150	99 887	80 203
Perfectionnement professionnel et autres programmes	11 965	7 203	4 762	5 225
Autres activités	101 876	101 876
Fonds canadien de télévision	39 614
	228 878	124 229	104 649	125 042

21 Pêches et Océans

Ministère 21-2

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Pêches et Océans				
1	Dépenses de fonctionnement	1 129 800	1 111 027	18 773
5	Dépenses en capital	232 054	168 064	63 990
10	Subventions et contributions	55 130	111 912	(56 782)
(L)	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121 530	122 292	(762)
Total du Ministère		1 538 589	1 513 368	25 221

Pêches et Océans

Résultat stratégique

Voies navigables sûres et accessibles (VNSA).

Description des activités de programme

Garde côtière canadienne

Prestation de services maritimes contribuant à la mise en valeur et au maintien de la sécurité et du commerce maritimes, à la protection du milieu marin et des eaux douces, à la gestion des ressources halieutiques et océaniques, à la sécurité ainsi qu'à d'autres priorités maritimes du gouvernement, et ce, grâce à l'expertise maritime, à la flotte maritime civile, à la vaste infrastructure côtière ainsi qu'à la collaboration avec les différents intervenants.

Ports pour petits bateaux

Exploitation et entretien d'un réseau national de ports essentiels à l'industrie canadienne de la pêche commerciale.

Science (Voies navigables sûres et accessibles)

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que de gestion des données. Ces activités visent à veiller à ce que les voies navigables canadiennes soient sécuritaires et accessibles. Elles sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, en collaboration avec d'autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

Résultat stratégique

Pêches et aquaculture durables (PAD).

Description des activités de programme

Gestion des pêches

Conservation des ressources halieutiques du Canada pour veiller à l'utilisation durable de ces dernières grâce à une étroite collaboration avec les utilisateurs et les intervenants.

Aquaculture

Mise en place des conditions nécessaires à l'établissement d'une industrie aquacole dynamique et novatrice, responsable sur les plans environnemental et social, économiquement durable et concurrentielle sur le marché mondial.

Science (Pêche et aquaculture durables)

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que gestion des données à l'appui d'activités de pêches et d'aquaculture durables. Ces activités sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

Résultat stratégique

Écosystèmes aquatiques sains et productifs (EASP).

Description des activités de programme

Gestion des océans

Conservation et utilisation durable des océans du Canada, en collaboration avec d'autres intervenants, grâce à la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des océans, plans qui prennent en compte les zones de protection marines et des objectifs précis en matière de qualité du milieu marin.

Pêches et Océans

Gestion de l'habitat

Protection et conservation de l'habitat marin et en eaux douces du poisson en collaboration avec d'autres intervenants, et ce, grâce à la réalisation équilibrée d'activités réglementaires et non réglementaires, y compris l'examen de propositions de développement, la tenue d'évaluations environnementales ainsi que la surveillance de la conformité et de l'efficacité.

Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que de gestion des données pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs. Ces activités sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Garde côtière canadienne	574 315	160 682	4 500	50 058	689 439	607 126
Ports pour petits bateaux	54 063	34 609	500	89 172	101 050
Science (Voies navigables sûres et accessibles)	46 331	1 577	46	47 954	43 989
Gestion des pêches	292 528	5 806	5	47 421	345 760	397 253
Aquaculture	5 002	35	5 037	3 432
Science (Pêche et aquaculture durables)	166 945	20 269	148	518	187 880	198 794
Gestion des océans	20 132	222	102	20 456	32 716
Gestion de l'habitat	76 419	610	1 875	78 904	63 799
Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)	65 728	8 244	15	73 987	65 209
	1 301 463	232 054	714	54 416	50 058	1 538 589	1 513 368

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Ports pour petits bateaux</i>		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	500 000	500 000
<i>Science (Voies navigables sûres et accessibles)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	46 000	46 000

Pêches et Océans

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Gestion des pêches</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	5 000	5 000
<i>Science (Pêche et aquaculture durables)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	148 000	148 000
<i>Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	15 000	15 000
Total des subventions	714 000	714 000
Contributions		
<i>Garde côtière canadienne</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage, et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	4 500 000	4 901 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	962 000	962 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	210 000	206 000
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	30 400 000	31 550 000
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	15 400 000	12 845 000
Contributions en vertu des initiatives pour mentorat en mer et pour la gestion de l'exploitation des pêches	370 000	1 465 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	79 000	25 000

Pêches et Océans

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Science (Pêche et aquaculture durables)</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	118 000	115 000
Contribution à l'appui du programme de contribution à la recherche universitaire afin de soutenir le perfectionnement et la recherche universitaire relativement aux priorités scientifiques	400 000
<i>Gestion des océans</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	102 000	100 000
<i>Gestion de l'habitat</i>		
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	1 875 000	1 875 000
Total des contributions	54 416 000	54 044 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du Plan d'action pour les océans	490 000
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	56 664 000
Total des postes non requis	57 154 000
Total	55 130 000	111 912 000

22 Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère 22-5

Conseil canadien des relations industrielles 22-15

Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-16

Tribunal canadien des relations professionnelles

artistes-producteurs 22-19

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-20

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	2 508 879	323 188	2 185 691
5	Subventions et contributions	1 155 792	825 378	330 414
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	24 093 000	23 255 000	838 000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	7 413 000	6 820 000	593 000
(L)	Versements d'allocations	553 000	500 000	53 000
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	366 419	304 638	61 781
(L)	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	48	75	(27)
(L)	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	8 157	9 525	(1 368)
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	52 867	46 402	6 465
(L)	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	136 133	119 888	16 245
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35
(L)	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 460 000	2 460 000
(L)	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145	145
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	59 000	48 000	11 000

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
(L)	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	25 000	45 000	(20 000)
(L)	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	540 000	575 000	(35 000)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	233 672	177 679	55 993
	Crédits non requis			
–	Dépenses de fonctionnement – (Développement social)	295 540	(295 540)
–	Subventions et contributions – (Développement social)	946 642	(946 642)
	Postes non requis			
–	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	18 503	(18 503)
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – (Développement social)	66 431	(66 431)
–	Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22	(22)
	Total des dépenses budgétaires	39 605 297	34 377 237	5 228 060
(L)	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	855 695	981 456	(125 761)
	Total du Ministère	40 460 992	35 358 693	5 102 299
	Conseil canadien des relations industrielles			
10	Dépenses du Programme	10 887	10 822	65
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 550	1 574	(24)
	Total de l'organisme	12 437	12 396	41

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
15	Dépenses de fonctionnement	1 985 382	2 266 048	(280 666)
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	(258 431)	(198 472)	(59 959)
Total de l'organisme		1 726 951	2 067 576	(340 625)
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
20	Dépenses du Programme	1 770	1 757	13
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170	172	(2)
Total de l'organisme		1 940	1 929	11
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
25	Dépenses du Programme	3 560	3 418	142
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 068	1 066	2
Total de l'organisme		4 628	4 484	144

Nota : En vertu du décret C.P. 2006-0037, la responsabilité du ministère du Développement social a été transférée au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences depuis le 6, février 2006 et regroupe, en 2007-2008, les ministères sous l'autorité du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences devant porter le titre de ministre des Ressources humaines et du Développement social.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Résultat stratégique

Politiques et programmes qui répondent aux besoins des Canadiens en matière de capital humain et de développement social.

Description des activités de programme

Politique, recherche et communication

Assure un leadership en politique stratégique en faisant la promotion des principales politiques relatives aux ressources humaines et au développement social du gouvernement du Canada, en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies et des cadres ministériels, en mobilisant nos partenaires et les Canadiens par l'entremise d'une participation publique, en collaborant avec eux et en faisant progresser l'acquisition des connaissances.

Cette activité joue un rôle essentiel pour soutenir la réalisation des priorités et des résultats de Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) en communiquant avec les Canadiens, en les mobilisant et en établissant d'excellentes relations avec les intervenants.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère, du Compte d'assurance-emploi et du Compte du Régime de pensions du Canada.

Résultat stratégique

Productivité et participation canadiennes accrues grâce à des marchés du travail efficaces et inclusifs, à des milieux de travail compétitifs et à l'accès à l'apprentissage

Description des activités de programme

Marché du travail

Comprend les programmes d'assurance emploi et du marché du travail. Les programmes d'assurance-emploi favorisent le bien-être individuel, la stabilité économique et un marché du travail souple, en fournissant un soutien du revenu temporaire aux chômeurs admissibles en vertu de la partie I de la *Loi sur l'assurance-emploi*. L'assurance-emploi englobe un vaste éventail de prestations pour répondre aux besoins des travailleurs et du marché du travail, y compris les personnes malades, les femmes enceintes et les personnes qui prennent soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, ainsi que celles qui doivent s'occuper d'un membre de leur famille souffrant d'une maladie grave qui risque de causer le décès.

Les programmes et services du marché du travail sont financés au moyen des niveaux de référence du ministère et, pour les programmes établis aux termes de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*, par le Compte d'assurance-emploi. Ils visent à aider les Canadiens, notamment les adultes sans emploi et les groupes cibles, tels les jeunes et les Autochtones, à développer leurs compétences et à les encourager à devenir autonomes, à investir dans leur propre intérêt et à s'adapter davantage aux changements du marché du travail.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère et du Compte d'assurance-emploi.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Apprentissage

Permet aux Canadiens d'acquérir la formation et les compétences nécessaires pour pouvoir participer davantage à la vie économique fondée sur le savoir et à la société.

À cette fin, le ministère travaille en étroite collaboration avec les provinces et territoires, le secteur bénévole, les institutions financières, les fournisseurs de services et d'autres principaux intervenants, afin d'accroître la sensibilisation et l'accès aux occasions d'apprentissage continu et d'alphabétisation en réduisant les obstacles financiers et non financiers pour les apprenants d'aujourd'hui et de demain.

Ce secteur compte des programmes mis en œuvre à l'échelle nationale, dont des programmes législatifs et votés. En ce qui concerne les programmes législatifs, le Programme canadien de prêts aux étudiants favorise l'accès à l'enseignement postsecondaire en attribuant des prêts et des subventions aux étudiants ayant pu prouver un besoin financier. Le Programme offre en outre des mesures de gestion des dettes pour aider les emprunteurs à effectuer leurs remboursements. Le Programme canadien pour l'épargne-études encourage les Canadiens à épargner pour permettre à leurs enfants de poursuivre des études post-secondaires par l'entremise des régimes enregistrés d'épargne-études en remettant des subventions.

Pour ce qui est des programmes votés, le Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes administre les subventions et contributions liées à l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition des compétences essentielles par les adultes. L'Initiative de mobilité académique internationale administre des programmes de contributions qui permettent aux étudiants d'aller étudier à l'étranger.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère et du Compte d'assurance-emploi.

Compétences en milieu de travail

Collaboration entre les partenaires de l'industrie et les intervenants au moyen de Partenariats en milieu de travail afin de cerner, de traiter et de promouvoir le développement des compétences en milieu de travail.

L'activité Compétences en milieu de travail améliore l'intégration des immigrants grâce aux programmes destinés aux travailleurs étrangers et aux immigrants, comme le Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers, le Portail de l'immigration et le Programme des travailleurs étrangers.

L'activité Compétences en milieu de travail permet l'élaboration et la diffusion de connaissances et de renseignements qui sont essentiels pour assurer un bon fonctionnement du marché du travail par l'entremise de l'information sur les compétences et le marché du travail, y compris la Classification nationale des professions, les Compétences essentielles et l'Information sur le marché du travail.

Les fonds sont administrés au moyen de contributions votées. Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère et du Compte d'assurance-emploi.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Résultat stratégique

Milieus de travail sécuritaires, sains, équitables, stables, productifs, où règne la coopération, et normes internationales du travail efficaces

Description des activités de programme

Travail

Promeut et maintient des relations industrielles stables dans un milieu de travail sécuritaire, équitable, sain et productif dans le domaine de compétence du gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce programme, on recueille et diffuse des renseignements sur le travail et le milieu de travail. Le programme représente le Canada dans les activités internationales liées au travail et cultive un climat qui stimule des rapports constructifs dans les relations patronales-syndicales; il veille à ce que soient appliquées les normes du travail et les mesures de protection en santé et en sécurité.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère et du Compte d'assurance-emploi.

Résultat stratégique

Sécurité du revenu, accès aux possibilités et inclusion sociale accrues et mieux-être des personnes, des familles et des collectivités.

Description des activités de programme

Investissement social

Fournit aux Canadiens des pensions et des prestations de retraite, de décès et d'invalidité par l'entremise de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* et du Régime de pensions du Canada. Cette activité comprend en outre des programmes, politiques, subventions et contributions se rapportant à l'Investissement social destinés à garantir que des connaissances, des renseignements et des occasions de mettre en pratique leurs propres solutions aux défis sociaux et économiques sont fournis aux enfants, aux familles, aux aînés, aux collectivités et aux personnes handicapées.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère et du Compte du Régime de pensions du Canada.

Enfants et familles

Apporte un soutien aux familles afin de s'assurer que tous les enfants connaissent le meilleur départ possible dans la vie; que les parents disposent de choix en matière de services de garde d'enfants, que les besoins des personnes prodiguant des soins à des êtres chers sont pris en compte et que la sécurité économique des familles est maintenue.

Dans le cadre de cette activité, certaines initiatives sont menées à l'appui des accords multilatéraux entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires par l'entremise de programmes comme le Plan universel pour la garde d'enfants du Canada, la Prestation nationale pour enfants et le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Logement et sans-abri

Fournit les programmes et les services qui appuient les collectivités fournissant de l'aide aux personnes et familles sans abri ainsi qu'à celles à risque d'itinérance, afin qu'elles deviennent autonomes et contribuent à la société et à l'économie. Ceci est possible grâce aux partenariats avec tous les ordres de gouvernement, les secteurs privé et bénévole, les fondations, les organismes confessionnels et les syndicats.

L'activité atteint ses objectifs grâce à une contribution et à une subvention versées à une catégorie de bénéficiaires. La contribution par catégorie comprend l'Initiative de partenariats en action communautaire, le Fonds destiné aux Autochtones sans abri en milieu urbain, le Fonds régional d'aide aux sans-abri et le Programme national de recherches. Ce dernier permet de s'attaquer aux lacunes et aux priorités en ce qui a trait à la connaissance des questions relatives à l'itinérance au Canada, et fait également l'objet d'une subvention globale.

L'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri, dont les fonds sont gérés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, met à la disposition de collectivités canadiennes des biens immobiliers excédentaires fédéraux afin de leur permettre de répondre à leurs besoins locaux touchant l'itinérance.

Les dépenses de fonctionnement sont financées par l'entremise des niveaux de référence du ministère.

Résultat stratégique

Améliorer les résultats des Canadiens grâce à l'excellence du service (Service Canada)

Description des activités de programme

Intégrité

Améliore et renforce l'intégrité des programmes afin de s'assurer que la bonne personne ou organisation reçoit le service souhaité ou la prestation voulue au bon moment et pour le but visé. Elle comporte la mise en œuvre du numéro d'assurance sociale et du Registre d'assurance sociale comme base d'un code d'identification sécuritaire et commun, l'élaboration de stratégies de gestion des risques liés à l'intégrité qui porteront sur les risques opérationnels et favoriseront la réduction d'erreurs de paiements, et le traitement des demandes de subventions et contributions, de prestations individuelles et de services de courrier.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère, du Compte d'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada.

Services gouvernementaux fondés sur la collaboration et structurés en réseau

Met en œuvre une approche d'entreprise coopérative et en réseau à l'échelle du gouvernement afin d'offrir aux Canadiens un service axé sur les citoyens, et ce, en travaillant avec d'autres ministères et organismes, d'autres ordres de gouvernement et des partenaires communautaires, en partageant de l'information, en adoptant des systèmes et des infrastructures interopérables, en assurant la gestion sécuritaire des renseignements personnels des citoyens et le respect de leur vie privée, et en augmentant la précision du Registre d'assurance sociale grâce à des mises à jour plus opportunes et complètes auprès des organismes chargés de la statistique de l'état civil.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère et du Compte d'assurance-emploi.

Service décloisonné et axé sur les citoyens

Élabore des stratégies de service, de politiques et de recherches et offre des services personnalisés, facilement accessibles à

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

partir d'un même point et par des modes de prestation intégrés – téléphone, Internet et en personne – tout en veillant à ce que les besoins, les attentes et les priorités des citoyens et des collectivités soient au centre de la conception et de la prestation de services, et à ce que l'information recueillie sur les besoins des citoyens et des collectivités par l'entremise de la prestation de services permette d'étoffer le processus d'élaboration des politiques, des programmes et des services.

Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des niveaux de référence du ministère, du Compte d'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008							Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires	Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique, recherche et communication	196 631	137 714	58 917	58 917
Marché du travail	38 669	495	538 861	31 870	546 155	546 155
Apprentissage	162 311	723 098	358 841	22 154	1 222 096	855 695	2 077 791	2 192 801
Compétences en milieu de travail	51 289	91 000	66 713	34 650	174 352	174 352	128 087
Travail	235 429	1 958	1 900	80 000	159 287	159 287	139 297
Investissement social	138 289	32 092 775	261 166	51 901	32 440 329	32 440 329
Enfants et familles	21 217	2 460 000	2 481 217	2 481 217
Logement et sans-abri	35 211	900	108 400	144 511	144 511	188 256
Intégrité	1 028 776	841 666	187 110	187 110
Services gouvernementaux fondés sur la collaboration et structurés en réseau	228 213	218 101	10 112	10 112
Service décloisonné et axé sur les citoyens	2 475 015	293 804	2 181 211	2 181 211
Programmes d'emploi	646 916
Assurance-emploi	100 212
Prestation des services	38 975
Soutien aux politiques et aux programmes	22 033
Investissement social : Veiller à ce que les programmes sociaux de base soient sûrs et qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants	30 979 305
Innovation et politiques en matière de développement social : Satisfaire les attentes des Canadiens en élaborant des solutions novatrices, fondées sur les valeurs canadiennes	669 901
Prestation de services : Donner accès à de l'information, des prestations et des services gouvernementaux de haute qualité	252 910
	4 611 050	35 370 226	1 335 881	1 711 860	39 605 297	855 695	40 460 992	35 358 693

Nota :
Les paiements de transfert excluent un total de 2 143 100 000 \$ relativement aux prestations d'emploi et aux mesures de soutien établies en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* (L.C. 1996) et des programmes similaires qui font l'objet d'ententes avec les provinces, territoires ou organismes aux termes de l'article 63 de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Le montant des recettes à valoir sur le crédit inclut les montants recouvrés du Compte d'assurance-emploi (1 383 247 000 \$) et du Compte du Régime de pensions du Canada (249 245 000 \$). Le montant restant est relatif aux montants compensatoires destinés aux travailleurs.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Marché du travail</i>		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	50 000	50 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	300 000
(L) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	145 000
<i>Apprentissage</i>		
Subventions à des organismes bénévoles pour l'alphabétisation des adultes	17 465 000	23 900 000
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	4 500 000	4 500 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	136 133 000	119 888 000
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	25 000 000	45 000 000
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	540 000 000	575 000 000
<i>Compétences en milieu de travail</i>		
Subvention incitative aux apprentis	91 000 000
<i>Travail</i>		
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail	900 000	900 000
Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail	1 000 000	1 000 000
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7 000	7 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
Prévention des incendies du Canada	19 000	19 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	5 000
<i>Investissement social</i>		
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	19 500 000	15 600 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	14 275 000	14 276 000
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	24 093 000 000	23 255 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	7 413 000 000	6 820 000 000
(L) Versements d'allocations	553 000 000	500 000 000
<i>Enfants et familles</i>		
(L) Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 460 000 000
<i>Logement et sans-abri</i>		
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	900 000	900 000
Total des subventions	35 370 226 000	31 376 517 000
Contributions		
<i>Marché du travail</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	481 911 000	527 811 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	12 000 000	12 000 000
Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	44 950 000
<i>Apprentissage</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	3 400 000	3 400 000
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	25 409 000	13 278 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	268 960 000	223 719 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	48 000	75 000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	8 157 000	9 525 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	52 867 000	46 402 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Compétences en milieu de travail</i>		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	66 713 000	88 401 000
<i>Travail</i>		
Programme de partenariat syndical-patronal	1 600 000	1 600 000
Contributions à des organisations canadiennes d'employeurs, de travailleurs ou d'organismes sans but lucratif, pour le dialogue social et les activités de coopération du Canada liées aux initiatives internationales du Canada dans le domaine du travail	300 000	300 000
<i>Investissement social</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	39 166 000	41 766 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Logement et sans-abri</i>		
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	108 400 000	137 400 000
Total des contributions	1 113 881 000	1 105 677 000
Autres paiements de transfert		
<i>Investissement social</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	222 000 000	222 000 000
Total des autres paiements de transfert	222 000 000	222 000 000
Postes non requis		
Subvention aux Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.	3 000 000
Paiements aux provinces et aux territoires pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	650 000 000
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000
Contributions à des entreprises à but lucratif pour des activités non-commerciales et à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande/tribaux et d'autres organisations autochtones pour des activités à l'appui du Forum urbain mondial de 2006 et à des organismes de recherches et des instituts de recherche pour mener de la recherche qui aidera à comprendre et à résoudre les enjeux liés au Forum urbain mondial	9 585 000
Total des postes non requis	662 607 000
Total	36 706 107 000	33 366 801 000

Ressources humaines et Développement des compétences Conseil canadien des relations industrielles

Résultat stratégique

Un climat de relations de travail harmonieux dans les secteurs d'activité relevant de la compétence fédérale par l'administration impartiale, appropriée et efficace des règles de conduite qui régissent les syndicats et les employeurs dans le cadre de leurs activités de représentation et de négociation.

Description des activités de programme

Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du Code canadien du travail

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; fournir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du <i>Code canadien du travail</i>	12 437	12 437	12 396
	12 437	12 437	12 396

Ressources humaines et Développement des compétences Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique

Accroître l'accès à des logements sûrs et abordables pour les Canadiens dans le besoin incluant les Autochtones.

Description des activités de programme

Programme d'aide au logement

Dans le cadre d'ententes de longue durée, l'aide financière est accordée à des personnes ou à des groupes pour gérer des logements qui sont abordables, de taille et de qualité convenables pour les ménages canadiens à revenu faible et modeste. Cette activité de programme vise aussi les sommes versées aux provinces et territoires en vertu d'ententes sur le logement social. Les provinces et les territoires qui signent une nouvelle entente de logement social avec le gouvernement du Canada doivent respecter les principes nationaux et le cadre de responsabilités garantissant que les subventions fédérales servent au logement des ménages à faible revenu.

Programmes de logement dans les réserves

L'aide financière est accordée aux Premières nations en vertu d'ententes de longue durée pour fournir aux collectivités des réserves des logements locatifs abordables, de taille et de qualité convenables. De plus, l'aide est disponible pour réparer les habitations occupées par des ménages à faible revenu de manière à ce qu'elles soient conformes aux normes minimales de salubrité, de sécurité et d'accessibilité. Cette activité de programme comporte aussi des fonds pour faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences, et pour offrir de la formation et des ressources devant aider les peuples autochtones à se diriger vers l'autonomie en matière d'habitation et à assumer davantage de responsabilités relativement au fonctionnement du logement à l'intérieur de leur collectivité. L'aide financière pour ces programmes est principalement sous forme de subvention, d'une durée ne dépassant pas 25 ans, devant contribuer à des projets au niveau du financement et des activités.

Programmes de réparation et d'amélioration des habitations

Le Programme d'aide à la remise en état des logements de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) contribue à faire en sorte que le logement occupé par des propriétaires, des locataires et des personnes handicapées à faible revenu soit conforme aux normes fondamentales de salubrité, de sécurité et de mobilité. Il facilite aussi la conversion de bâtiments non résidentiels à des fins résidentielles. Les programmes de réparation et d'amélioration des habitations englobent aussi le Programme de réparation d'urgence, qui offre de l'aide financière aux ménages canadiens à faible revenu dans les régions rurales pour leur permettre d'effectuer des réparations d'urgence à leur maison, et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, qui offre de l'aide financière aux aînés à faible revenu pour leur permettre d'apporter des modifications mineures à leur logement. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement offre de l'aide financière pour permettre de remettre en état, de réparer, d'améliorer ou de construire des maisons d'hébergement à l'intention des victimes de violence familiale. L'aide financière pour ces programmes est principalement sous forme de prêts-subventions dont le montant total varie en fonction du coût des réparations et de la zone géographique.

Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones

La SCHL mène des recherches et diffuse de l'information sur certaines populations dont les besoins en logement sont particuliers, telles que les peuples autochtones, les sans-abri, les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants (immigrants et réfugiés), les personnes handicapées et les aînés.

Initiative en matière de logement abordable

L'Initiative en matière de logement abordable vise à accroître l'offre de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste. Pour ce faire, il est possible de recourir à diverses interventions telles que la construction, la rénovation, la réhabilitation, la conversion, l'accession à la propriété, de nouveaux suppléments au loyer et des logements avec services de soutien. Les provinces et les territoires se chargent de mettre en application et d'administrer les programmes financés grâce à

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

cette initiative. L'aide financière pour ce programme est sous forme de contribution et est fournie dans le cadre de programmes conçus par les provinces et les territoires.

Résultat stratégique

Compétitivité accrue et innovation dans le secteur de l'habitation dans le but de combler les besoins des Canadiens en matière de logement.

Description des activités de programme

Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada

La SCHL recueille, analyse et diffuse des données sur les marchés de l'habitation afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans le domaine du logement par des clients du secteur de l'habitation, le public et la SCHL. Ceci comprend la diffusion des données sur les marchés du logement, des analyses et prévisions par voie de publications, de conférences, de séminaires, de tables rondes et des services de données sur commande. Pour répondre aux besoins des clients, la SCHL réalise plusieurs enquêtes, dont celles portant sur les mises en chantier et achevements, les logements écoulés sur le marché, les logements locatifs, les approbations hypothécaires, et les intentions des consommateurs d'acheter ou de rénover un logement.

Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments

La SCHL cherche des moyens de garantir l'offre d'outils de financement abordables dans le secteur de l'habitation, d'étendre au plus de gens possible l'accès aux sources de financement, d'encourager l'offre de logements abordables et de faire avancer le système de logement. La SCHL s'occupe aussi d'effectuer des recherches techniques afin d'étudier les problèmes liés à l'humidité et au milieu intérieur, le caractère durable de la performance des bâtiments résidentiels ainsi que les catastrophes naturelles.

Résultat stratégique

Le système canadien du logement demeure l'un des meilleurs du monde.

Description des activités de programme

Activités internationales

En soutenant le secteur de l'habitation, on en favorise davantage la prospérité, ce qui permet aux entreprises canadiennes de saisir des débouchés à l'étranger et de diversifier leurs marchés d'exportation. La SCHL s'efforcera d'accroître les exportations dans le domaine de l'habitation en aidant les entreprises à prendre de l'expansion sur des marchés prometteurs, mettra en contact des clients clés canadiens avec des acheteurs étrangers potentiels qui ont été présélectionnés, aidera à faire connaître et reconnaître les méthodes canadiennes en matière d'habitation, appuiera les délégations étrangères qui veulent obtenir de l'information sur le système de logement canadien, et fournira de l'aide aux économies émergentes en matière d'évaluation et d'amélioration du cadre de vie.

Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation

La SCHL mène des recherches pour trouver des solutions énergétiques et environnementales au profit des bâtiments résidentiels pour améliorer la qualité et l'utilisation de l'eau dans les habitations, résoudre les problèmes techniques propres aux habitations situées en région éloignée et dans le Nord, planifier et concevoir les collectivités dans le respect des principes du développement durable et rehausser la santé de la population dans le contexte de l'habitation. Conformément au mandat qui lui est confié, la SCHL élabore et met en œuvre la politique fédérale en matière d'habitation en tenant compte des priorités et des objectifs du gouvernement du Canada.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Planification d'urgence

La SCHL met en place des plans de reprise des activités et les soumet à des essais afin de s'assurer qu'elle peut reprendre, efficacement et rapidement, ses activités normales après une interruption ayant des répercussions sur ses activités et sur ses engagements envers les parties prenantes, en mettant l'accent en premier lieu sur les fonctions commerciales indispensables à la mission.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total	
	Fonctionnement	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme d'aide au logement	1 626 234	(257 965)	1 368 269	1 759 226
Programmes de logement dans les réserves	148 899	(466)	148 433
Programmes de réparation et d'amélioration des habitations	50 701	50 701	242 130
Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones	7 048	7 048	5 871
Initiative en matière de logement abordable	92 882	92 882
Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada	17 721	17 721	13 997
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments	17 164	17 164	17 419
Activités internationales	12 882	12 882	10 388
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation	11 494	11 494	10 625
Planification d'urgence	357	357	342
Programmes reliés au potentiel des Autochtones	7 578
	1 985 382	(258 431)	1 726 951	2 067 576

Nota : Les activités de programme suivantes ont été reformulées par rapport au Budget principal des dépenses 2006-2007 :

« Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones » était auparavant « Recherche et diffusion de l'information visant à favoriser l'accès à une diversité de logements abordables »;

« Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments » était auparavant « Recherche et diffusion d'information visant l'amélioration des conditions de logement et de vie »;

« Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation » était auparavant « Recherche et diffusion d'information visant à favoriser la concurrence et la prospérité du secteur de l'habitation ».

Ressources humaines et Développement des compétences Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Résultat stratégique

Relations professionnelles constructives entre les artistes et les producteurs qui relèvent de la compétence du TCRPAP.

Description des activités de programme

Traitement des dossiers

Traitement des demandes d'accréditation et d'annulation de l'accréditation, de réexamen, de décision ou de déclaration, d'autorisation de poursuivre ainsi que des plaintes de pratiques déloyales.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses <u>budgétaires</u>	Total	
Traitement des dossiers	1 940	1 940	1 929
	1 940	1 940	1 929

Ressources humaines et Développement des compétences Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Résultat stratégique

Les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail et de services visant la prévention des maladies et des accidents professionnels.

Description des activités de programme

Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les particuliers reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, courriel, télécopieur, courrier ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour appuyer leurs besoins en information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et qu'ils soient appuyés par les contributions financières des divers intervenants.

En préparant des outils d'information sur la santé et la sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Divers niveaux de service sont disponibles, allant de produits et services gratuits, à des produits et services en vente. Lorsque le produit ou service du CCHST est dispensé à des clients externes distincts et qu'il comporte des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation seront imposés.

Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources mène à l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes par les intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives de santé et de sécurité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite	8 928	4 300	4 628	4 484
	8 928	4 300	4 628	4 484

23 Ressources naturelles

Ministère 23-4

Énergie atomique du Canada limitée 23-10

Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-12

Société de développement du Cap-Breton 23-14

Office national de l'énergie 23-15

Administration du pipe-line du Nord 23-16

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Ressources naturelles				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	709 256	551 245	158 011
5	Dépenses en capital	2 701	3 701	(1 000)
10	Subventions et contributions	328 090	256 094	71 996
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 414	56 280	(1 866)
(L)	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 935	1 935
(L)	Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	5 000	4 200	800
(L)	Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 900	2 900
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	450 000	200 000	250 000
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	590 750	349 126	241 624
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada
–	Postes non requis			
–	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	500	(500)
Total du Ministère		2 145 121	1 426 054	719 067
Énergie atomique du Canada limitée				
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	103 749	103 749
Total de l'organisme		103 749	103 749

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
20	Dépenses du Programme	84 553	70 321	14 232
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 932	8 350	1 582
Total de l'organisme		94 485	78 671	15 814
Société de développement du Cap-Breton				
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	69 511	66 211	3 300
Total de l'organisme		69 511	66 211	3 300
Office national de l'énergie				
30	Dépenses du Programme	33 295	33 042	253
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 834	4 890	(56)
Total de l'organisme		38 129	37 932	197
Administration du pipe-line du Nord				
35	Dépenses du Programme	244	870	(626)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22	76	(54)
Total de l'organisme		266	946	(680)

Ressources naturelles Ministère

Résultat stratégique

Les Canadiens tirent des avantages sociaux et économiques durables de l'évaluation, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques, forestières et minérales, et possèdent les connaissances nécessaires pour atténuer les effets environnementaux et réagir efficacement aux dangers naturels et anthropiques.

Description des activités de programme

Sciences de la Terre

Le programme d'activité Sciences de la Terre constitue une composante essentielle de la science et de la technologie dont les Canadiens ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière d'économie, de société et d'environnement.

Géomatique Canada, organisme national de cartographie au Canada, produit de l'information géographique sur le territoire continental et marin; il élabore des cartes topographiques et aéronautiques, exécute des levés officiels sur les terres du Canada, établit les canevas géodésiques nécessaires au géopositionnement de précision et assure l'archivage et l'application des données d'observation de la Terre. La Commission géologique du Canada, organisme national géoscientifique, collabore avec les provinces et territoires en vue de fournir l'information géologique qui garantit des conditions favorables dans la course aux investissements pour l'exploration minérale et pétrolière, précise les ressources en eau souterraine, élabore la cartographie géologique du fond marin, aide à réduire le risque posé par les catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les orages magnétiques, les glissements de terrain et les substances toxiques d'origine naturelle. Sciences de la Terre gère également les programmes horizontaux dans le cadre du Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques, de même que GéoConnexions, respecte l'engagement du Canada de surveiller les explosions nucléaires en vertu du Traité international d'interdiction complète des essais nucléaires, intervient en cas d'urgence nucléaire et fournit un soutien logistique aux sciences de l'Arctique par le truchement de l'Étude du plateau continental polaire.

Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été établi en vertu de la *Loi de crédit n° 3 pour 1993-1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de revenus donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Énergie

Dans le cadre de l'activité de programme Énergie, on fait la promotion du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources énergétiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Afin de faire progresser le développement durable, on se concentre sur les activités de science et technologie, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales liés aux domaines suivants : efficacité énergétique (secteurs résidentiel, commercial et industriel et secteur du transport), énergies renouvelables, énergies de remplacement, électricité, énergie nucléaire, carburants de remplacement et production de combustibles fossiles classiques et non classiques. On contribue ainsi à relever le défi du changement climatique; on incite les dirigeants à prendre de meilleures décisions au sujet de l'environnement et les consommateurs à faire de meilleurs choix; on collabore avec les principaux secteurs d'activité en vue d'établir des objectifs de réduction des émissions de GES; on facilite le commerce d'énergie en Amérique du Nord et à l'étranger; on contribue à l'innovation technique, à la création d'emplois et à la croissance économique; on favorise la protection de l'environnement, ainsi que la santé et la sécurité du public; et on aide à garantir à la population du Canada un approvisionnement en énergie fiable et sûr, à des prix concurrentiels.

Ressources naturelles

Ministère

Forêts durables

Par l'entremise de l'activité de programme Forêts durables, Ressources naturelles fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes pour garantir le mieux-être social, environnemental et économique des générations de Canadiens actuelles et futures. Cette activité joue un rôle crucial dans la promotion d'un secteur forestier prospère et solide en s'acquittant des tâches suivantes : élaborer des programmes stratégiques nationaux et internationaux en matière de foresterie; produire, réunir et diffuser des données nationales sur les forêts; établir un consensus et élaborer des possibilités de collaboration pour aborder les questions clés en matière de forêts; élaborer et transférer des connaissances, des produits, des stratégies et des sciences et technologies liés à l'aménagement forestier aux gestionnaires forestiers au Canada et aux pays intéressés.

Minéraux et métaux

L'activité de programme Minéraux et métaux représente l'organisation du gouvernement du Canada chargée de promouvoir le développement durable et l'utilisation responsable des ressources minérales et métalliques du Canada. L'un des principaux objectifs de ce programme est d'élaborer (i) des technologies et des solutions qui accroîtront la compétitivité des industries de l'exploitation minière et de la transformation, ainsi que (ii) des nouveaux matériaux et processus qui accroîtront la compétitivité des industries de la construction, du transport et de l'énergie. Le programme prévoit la réalisation d'importantes activités internationales afin de supprimer les obstacles à l'accès au marché et de faire connaître les avantages des compétences et des produits du Canada. On vise aussi à évaluer le climat d'investissement dans les activités d'exploration et d'exploitation minière au Canada et à l'étranger, ainsi qu'à formuler des recommandations stratégiques. En outre, on veut accroître la contribution de l'exploitation minière à la prospérité et au mieux-être des collectivités autochtones et nordiques. Les vastes connaissances et compétences offertes dans le cadre de ce programme sont utiles aux fins suivantes : (i) s'acquitter des responsabilités législatives associées aux projets d'exploitation minière, prévues en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*; (ii) créer des technologies environnementales qui seront utilisées au Canada et dans les pays en développement; (iii) limiter les effets du changement climatique; et (iv) veiller à ce que les politiques et les règlements en matière de protection de l'environnement qui s'appliquent à l'industrie minière soient fondés sur des données scientifiques objectives. Enfin, on est déterminé à améliorer la sécurité (i) des travailleurs des mines souterraines en créant des technologies et (ii) de la population du Canada en appliquant le Règlement de la *Loi sur les explosifs* et en créant des technologies de pointe.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Sciences de la Terre	223 998	764	265	11 279	3 036	233 270	229 969
Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada	3 635	3 635
Énergie	376 425	679	38 179	1 189 252	10 812	1 593 723	985 825
Forêts durables	124 721	919	789	138 415	2 015	262 829	151 974
Minéraux et métaux	62 080	339	217	279	7 616	55 299	58 286
	790 859	2 701	39 450	1 339 225	27 114	2 145 121	1 426 054

Ressources naturelles Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Sciences de la Terre</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	265 000	265 000
<i>Énergie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	379 000	379 000
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	300 000	400 000
Subventions à l'appui des rénovations éconergétiques des habitations	37 500 000
<i>Forêts durables</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	89 000	89 000
Subventions à des professeurs d'universités canadiennes pour la recherche liée à la viabilité et à la compétitivité du secteur de la foresterie	700 000	700 000
<i>Minéraux et métaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	217 000	67 000
Total des subventions	39 450 000	1 900 000
Contributions		
<i>Sciences de la Terre</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	322 000	322 000
Contributions à l'appui des organismes associés aux recherches sur l'impact et l'adaptation ayant trait au changement climatique	3 756 000	1 184 000
Programme GéoConnexions	5 000 000	4 500 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à l'appui des outils innovateurs de gestion du risque pour l'adaptation	2 000 000
Stratégie emploi jeunesse	201 000	201 000
<i>Énergie</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	298 000	173 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	10 783 000	44 740 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 935 000	1 935 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	450 000 000	200 000 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	590 750 000	349 126 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	789 000	789 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	1 535 000	1 690 000
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	400 000	400 000
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	38 404 000	33 938 000
Contributions à l'appui de l'Initiative de technologie et d'innovation	31 722 000	30 136 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtières	5 000 000	4 200 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières	2 900 000	2 900 000
Stratégie emploi jeunesse	179 000	179 000
Contributions à l'appui du programme de réglementation de la qualité de l'air	2 541 000
Contributions à l'appui de la production d'électricité propre	13 400 000
Contributions à l'appui de l'initiative de partenariat pour un chauffage propre	7 000 000
Contributions à l'appui de la stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie non polluante	7 000 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions à l'appui du Plan d'action pour l'efficacité énergétique des bâtiments et des habitations	2 300 000
Contributions à l'appui du Fond canadien de rénovation éconergétique	18 400 000
Contributions à l'appui du Plan d'action pour l'efficacité énergétique de l'industrie	800 000
Contributions à l'appui du programme Améliorations à l'efficacité énergétique des véhicules personnels	436 000
Contributions à l'appui des partenariats stratégiques par l'entremise du programme Efficacité énergétique du transport commercial	1 000 000
Contributions à l'appui du programme Anti-ralenti pour les camions et les autobus	1 680 000
<i>Forêts durables</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	2 157 000	685 000
Contribution au programme forestier des Premières nations	3 875 000	3 875 000
Contributions à l'appui des mesures visant à atténuer l'incidence de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP)	1 026 000	5 735 000
Réponse fédérale à l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa	75 301 000
Expansion des perspectives commerciales	15 764 000
Promotion de l'innovation et de l'investissement en foresterie	28 060 000
Élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers	3 400 000
Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	4 728 000
Programme des collectivités forestières	3 900 000
Stratégie emploi jeunesse	89 000	89 000
Espèces exotiques envahissantes	115 000	115 000
<i>Minéraux et métaux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	65 000	65 000
Contribution à l'Institut de l'amiante pour favoriser la mise en application internationale de l'utilisation sécuritaire et responsable de l'amiante chrysotile	125 000	250 000
Stratégie emploi jeunesse	89 000	89 000
Total des contributions	1 339 225 000	687 316 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Postes non requis		
Institut canadien de recherches en génie forestier	1 675 000
Aide au secteur canadien du bois d'œuvre	11 020 000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	500 000
Contribution à Forintek Canada Corporation	3 053 000
Obligations internationales en matière de production de rapports sur le secteur de la foresterie	970 000
Programme des forêts modèles	6 000 000
Alliance canadienne sur les piles à combustible dans les transports	4 500 000
Contributions à l'appui du changement climatique : l'Enveloppe des nouvelles possibilités	39 626 000
Contributions à l'appui du Programme d'expansion de l'éthanol	35 000 000
Contributions à l'appui des distributeurs d'électricité dans le but de promouvoir la vente d'électricité à partir de nouvelles sources d'énergies renouvelables	10 465 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	500 000
Contributions à l'appui du Centre de recherche en technologie pétrolière	1 000 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique	1 468 000
Subventions à l'appui de l'Initiative d'encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons	9 762 000
Total des postes non requis	125 539 000
Total	1 378 675 000	814 755 000

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Résultat stratégique

Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.

Description des activités de programme

Affaires commerciales

Commercialisation totale de la vente de produits et services nucléaires. Les activités commerciales utilisent la recherche et développement (R et D) selon le principe du recouvrement intégral des coûts et génèrent des recettes qui sont redonnées à l'entreprise. Les profits commerciaux permettent de financer tout d'abord la plate-forme nucléaire (y compris les laboratoires nationaux de recherche à Chalk River), mais aussi la mise au point des technologies du nouveau réacteur, y compris le réacteur CANDU avancé (ACR) de la nouvelle génération. Les différents secteurs d'activités et les services et produits connexes offrent aux clients des solutions d'affaires innovatrices et rentables. Ces ventes, dirigées principalement vers les centrales nucléaires, permettent d'optimiser la production d'une énergie sécuritaire et sûre à l'échelle internationale. L'énergie nucléaire est un élément essentiel de la solution visant à améliorer la qualité de l'air et les changements climatiques partout dans le monde.

Recherche et développement

Activités de recherche et développement entreprise pour maintenir et améliorer l'expertise scientifique et technologique du Canada, pour appuyer la production d'une électricité écologique et rentable par les réacteurs CANDU, ainsi que pour les autres applications pacifiques de l'énergie nucléaires telles que la médecine nucléaire. Plus particulièrement, cela occasionne le maintien de la propriété intellectuelle développée au cours des 60 dernières années, incluant les connaissances de base relatives aux matières, à la physique des réacteurs, à la chimie, aux composants critiques, à l'irradiation et à l'environnement, et pouvant avoir une incidence sur la sûreté, l'obtention de permis et la base de conception de la technologie CANDU.

Installations et Activités nucléaires

Cette activité du programme appuie les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et exige des installations importantes telles que des réacteurs, des circuits expérimentaux, des cellules chaudes et des installations de gestion des déchets.

Déclassement et Gestion des déchets

Les programmes de déclassement et de gestion des déchets devront se poursuivre dans les établissements d'EACL pendant les 70 à 100 prochaines années au moins. Les responsabilités aux établissements d'EACL émanent de différentes sources, y compris les activités en temps de guerre, les déchets provenant des universités, des installations médicales, des entreprises du gouvernement et de l'industrie situées partout au Canada, et d'une variété de programmes de R et D réalisés pour appuyer le programme nucléaire canadien. Les activités assurent le stockage et la surveillance des déchets nucléaires, le déclassement et le démantèlement des installations excédentaires, ainsi que la réalisation des projets de restauration de l'environnement. La portée de ces travaux comprend également la gestion opérationnelle des installations qui ont été transférées au déclassement.

Ressources naturelles
Énergie atomique du Canada limitée

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u> Fonctionnement	Total	
Affaires commerciales
Recherche et développement	37 139	37 139	42 466
Installations et Activités nucléaires	66 610	66 610	61 283
Déclassement et Gestion des déchets
	103 749	103 749	103 749

Nota :

Aucun financement n'est accordé à l'activité de programme Affaires commerciales puisque cette activité est autofinancée.

L'activité de programme Déclassement et Gestion des déchets est financée par le ministère des Ressources naturelles.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique

Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

Description des activités de programme

Réglementation nucléaire

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) entreprend des activités qui appuient son rôle d'organisme de réglementation indépendant, qui consiste à s'assurer que le Canada a des installations nucléaires sûres et sécuritaires et des processus destinés uniquement à des fins pacifiques. Elle utilise les pouvoirs et les outils qui lui sont disponibles pour atteindre les objectifs suivants :

- a) un faible taux d'incidents, d'accidents et de précurseurs liés à l'utilisation des substances nucléaires et des processus;
- b) des faibles niveaux d'exposition, pour les humains et l'environnement, à des substances dangereuses provenant des installations nucléaires et des processus;
- c) une détermination et un engagement total envers la communauté en vue de soutenir une solide culture de sûreté et de sécurité dans l'utilisation des installations nucléaires et des processus;
- d) des transferts de biens et de technologie nucléaires au Canada et à l'étranger destinés uniquement à des fins pacifiques.

Le CCSN doit également entreprendre des activités que les Canadiens connaissent et pour lesquelles ils font confiance à la CCSN en tant qu'organisme de réglementation indépendant et fort. Les Canadiens n'accepteront l'utilisation d'installations nucléaires et de processus au Canada que s'ils sont convaincus que ni leur environnement, ni eux ne courent de risques indus.

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Réglementation nucléaire	94 065	75	345	94 485	78 671
	94 065	75	345	94 485	78 671

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Réglementation nucléaire</i>		
Des subventions seront versées pour appuyer le financement de différents forums (conseils consultatifs, conférences, etc.) qui contribuent aux objectifs globaux du programme de subventions et de contributions par catégorie	75 000	75 000
Total des subventions	75 000	75 000
Contributions		
<i>Réglementation nucléaire</i>		
Des contributions seront versées pour encourager la recherche, le développement, la gestion et la promotion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et pour appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire	125 000	125 000
Contributions pour la fourniture de services experts et de biens et services afin de permettre l'application du Programme canadien à l'appui des garanties, et portant assistance au régime de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	220 000
Total des contributions	345 000	125 000
Total	420 000	200 000

Ressources naturelles

Société de développement du Cap-Breton

Résultat stratégique

La Société de développement du Cap-Breton a pour mandat de mener les activités nécessaires à sa dissolution, notamment de s'acquitter de toutes les obligations restantes tout en protégeant les intérêts du propriétaire.

Description des activités de programme

Obligations en matière de ressources humaines

Les programmes inclus sous Obligations en matière de ressources humaines sont des postes non discrétionnaires que la Société est tenue d'offrir à ses anciens employés. Ils constituent des obligations continues totalisant plus de 350 millions de dollars selon leur valeur actuelle, et un grand nombre d'entre elles continueront d'exister pendant plus de 20 ans. Elles résultent d'avantages postérieurs à l'emploi et de diverses stratégies en matière de ressources humaines (cessation des opérations).

Biens immobiliers

Cette activité est divisée en sous-activités qui portent sur les obligations et les responsabilités de la Société relativement aux biens immobiliers. Des programmes visant à gérer ces obligations et à y satisfaire sont en place maintenant, et des options sont en cours d'examen afin de déterminer la meilleure façon de s'acquitter des obligations continues.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Obligations en matière de ressources humaines	47 490	47 490	43 699
Biens immobiliers	22 021	22 021	22 512
	69 511	69 511	66 211

Ressources naturelles Office national de l'énergie

Résultat stratégique

Sécurité, sûreté, protection de l'environnement et avantages économiques par la réglementation des pipelines, des lignes de transport d'électricité, ainsi que la mise en valeur du commerce des ressources énergétiques du ressort de l'Office national de l'énergie.

Description des activités de programme

Réglementation et conseils en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides de gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Réglementation et conseils en matière d'énergie	38 129	38 129	37 932
	38 129	38 129	37 932

Ressources naturelles

Administration du pipe-line du Nord

Résultat stratégique

Faciliter la planification et la construction efficaces et accélérées de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées sociales et économiques pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska
La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	266	266	946
	266	266	946

24 Santé

Ministère 24-4

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée
24-9

Instituts de recherche en santé du Canada 24-10

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux
matières dangereuses 24-14

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 24-15

Agence de la santé publique du Canada 24-16

Santé

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Santé				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 690 951	1 674 444	16 507
5	Subventions et contributions	1 225 859	1 189 350	36 509
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 378	111 530	(152)
Total du Ministère		3 028 263	2 975 397	52 866
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée				
10	Dépenses du Programme	12 834	9 022	3 812
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	642	659	(17)
Total de l'organisme		13 476	9 681	3 795
Instituts de recherche en santé du Canada				
15	Dépenses de fonctionnement	42 439	41 252	1 187
20	Subventions	822 476	786 765	35 711
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 606	4 648	(42)
Total de l'organisme		869 521	832 665	36 856
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
25	Dépenses du Programme	3 024	3 019	5
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	482	493	(11)
Total de l'organisme		3 506	3 512	(6)
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
30	Dépenses du Programme	10 584	5 800	4 784
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	891	712	179
Total de l'organisme		11 475	6 512	4 963

Santé

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Agence de la santé publique du Canada				
35	Dépenses de fonctionnement	438 390	299 278	139 112
40	Subventions et contributions	189 271	179 306	9 965
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 681	28 005	2 676
Total de l'organisme		658 342	506 589	151 753

Résultat stratégique

Amélioration des connaissances afin de répondre aux priorités en matière de santé et de soins de santé.

Description des activités de programme

Politique, planification et information en matière de santé

L'activité de programme de la politique, planification et information en matière de santé fournit des conseils et du soutien au ministre, aux cadres supérieurs du Ministère et aux directions générales des programmes dans le domaine de l'élaboration de la politique, des affaires intergouvernementales et internationales, de la planification stratégique, de la prestation et de l'examen de programme et de l'application de la *Loi canadienne sur la santé*. Elle contribue aussi aux résultats de santé améliorés pour les Canadiens en encourageant une utilisation plus grande et plus efficace de l'information et des technologies des communications, en améliorant l'accès à une information fiable en matière de santé, en effectuant de la recherche en politique et en analyse en vue d'appuyer une prise de décision fondée sur des données probantes, en travaillant avec les communautés minoritaires de langue officielle et autres en vue d'améliorer l'accès aux services de santé dans la langue officielle de leur choix, et en tenant compte des attentes des Canadiens en matière de vie privée relativement à l'information sur la santé.

Résultat stratégique

Accès à des produits de santé et à des aliments efficaces et sûrs et à des renseignements en vue de choix de santé sains.

Description des activités de programme

Produits de santé et aliments

Santé Canada est responsable d'une large gamme d'activités de protection et de promotion de la santé qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des Canadiens. À titre d'organisme fédéral chargé de la réglementation des produits de santé et des aliments, la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) évalue et surveille l'innocuité, la qualité et l'efficacité de milliers de médicaments (d'usage humain et vétérinaire), les vaccins, le sang et les produits sanguins, les produits biologiques et les thérapies génétiques, les instruments médicaux, les produits de santé naturels et la salubrité des aliments que nous consommons. La Direction générale fournit également des renseignements utiles sur les risques et les avantages liés aux produits de santé et aux aliments, de façon à permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être.

Nos responsabilités en matière de réglementation couvre la totalité du cycle de vie des produits de santé et des aliments, depuis les essais cliniques jusqu'à la surveillance de la conformité et à l'application de la loi. Nous devons également faire face aux défis que représentent les progrès rapides de la technologie et les percées scientifiques, qui ont suscité l'arrivée d'un nombre sans précédent de produits biologiques, de thérapies génétiques, de vaccins, d'aliments génétiquement modifiés et d'autres aliments nouveaux. Nous relevons ces défis en misant sur une démarche scientifique rigoureuse et une gestion efficace des risques afin d'asseoir nos décisions sur des données probantes. Ces disciplines font partie intégrante de nos opérations quotidiennes et, jumelées à nos activités de promotion de la santé, elles permettent aux Canadiens d'avoir accès, en temps opportun, à des produits de santé et à des aliments salubres, efficaces et de qualité.

Résultat stratégique

Réduction des risques pour la santé et l'environnement de substances et de produits réglementés, et milieux de vie et de travail plus sains.

Description des activités de programme

Santé environnementale et sécurité des consommateurs

Le mandat de Santé Canada, aux fins de cette activité de programme, consiste à se pencher sur de nombreux éléments de la vie quotidienne qui ont des effets sur la santé des Canadiens. Ces éléments comprennent la qualité de l'eau potable, la qualité de l'air, l'exposition aux rayonnements, la consommation et l'abus de substances (y compris d'alcool), la sécurité des produits de consommation, le tabac et la fumée secondaire, la santé en milieu de travail et les produits chimiques présents dans le milieu de travail et dans l'environnement. Nous participons aussi à d'autres activités liées à la santé et à la sécurité, y compris les initiatives de sécurité publique et d'antiterrorisme du gouvernement, d'inspection de la nourriture et de l'eau potable offertes aux voyageurs, et de la planification d'urgence en santé pour les dignitaires étrangers en visite. Notre mandat national élargi découle de plusieurs lois, dont la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, la *Loi sur les produits dangereux*, la *Loi sur les dispositifs émettant des radiations*, la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et la *Loi sur le tabac*. Nos résultats sont obtenus au moyen de partenariats et d'une présence active dans chaque région du pays.

Règlement sur les produits antiparasitaires

Santé Canada réglemente l'importation, la vente et l'utilisation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA) et ses règlements du gouvernement fédéral pour éviter des risques inacceptables pour les humains et l'environnement. La portée de notre travail s'étend à plus de 5 000 pesticides homologués, y compris les herbicides, les insecticides, les fongicides, les agents antimicrobiens, les produits chimiques pour les piscines, les agents microbiens, les agents de conservation des matériaux et du bois, les répulsifs pour animaux, les insectifuges et les dispositifs de lutte contre les rongeurs et les insectes.

Dans le cadre des activités de ce programme, les responsabilités réglementaires continues représentent la plus grande part du travail. En utilisant des méthodes et des protocoles reconnus à l'échelle internationale, nous procédons à des évaluations de la santé, de l'environnement et de la valeur fondées sur la science. Les pesticides obtiennent une homologation seulement si les risques pour la santé humaine et l'environnement sont jugés acceptables et si le produit est efficace. Nous établissons des limites maximales de résidus de pesticide pour les denrées alimentaires en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*. Les pesticides plus anciens sont réévalués afin de déterminer si leur utilisation continue d'être acceptable selon des méthodes scientifiques courantes. Par ailleurs, nous facilitons, encourageons et veillons du mieux possible à ce que la LPA et les conditions d'homologation soient respectées. Nous élaborons également des pratiques et des produits de lutte antiparasitaire durables de concert avec les intervenants et en faisons la promotion.

Résultat stratégique

De meilleurs résultats en matière de santé et réduction des inégalités de santé des Premières nations, des Inuits et des autres Canadiens.

Description des activités de programme

Santé des Premières nations et des Inuits

L'activité de programme sur la santé des Premières nations et des Inuits a entre autres pour objectifs d'améliorer les résultats dans le domaine de la santé, d'assurer la disponibilité des services de santé et l'accès à des services de qualité, ainsi que de favoriser un meilleur contrôle du système de santé par les Premières nations et les Inuits. Avec le concours des Premières

Santé Ministère

nations et des Inuits, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits offre, par l'entremise de ses bureaux régionaux, des programmes de santé publique et de santé communautaire dans les réserves, y compris des services d'hygiène du milieu, de prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, et de santé primaire dans les postes de soins infirmiers et les centres de santé communautaire de collectivités éloignées ou isolées, afin de compléter et d'appuyer les services offerts par les autorités sanitaires régionales, provinciales et territoriales.

L'activité de programme sur la santé des Premières nations et des Inuits appuie également les programmes de promotion de la santé destinés aux Autochtones, peu importe leur lieu de résidence (p. ex. l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones), ainsi que les services de consultation, de toxicomanie et de bien-être mental. Dans le cadre des Services de santé non assurés, tout Indien inscrit ou Inuit reconnu au Canada, peu importe son lieu de résidence, peut obtenir le remboursement des frais encourus pour des médicaments, des soins dentaires, des soins de la vue, des fournitures médicales et de l'équipement médical, des services d'intervention à court terme en santé mentale en cas de crise et du transport pour raison médicale.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politique, planification et information en matière de santé	86 494	111 755	65 437	263 686	288 541
Produits de santé et aliments	287 041	1 429	5 900	4 000	41 206	257 164	261 982
Santé environnementale et sécurité des consommateurs	301 573	1 971	4 855	40 791	15 704	333 486	290 699
Règlement sur les produits antiparasitaires	57 827	6 975	50 852	51 763
Santé des Premières nations et des Inuits	1 133 921	1 483	30 000	963 121	5 450	2 123 075	2 082 412
	1 866 856	4 883	152 510	1 073 349	69 335	3 028 263	2 975 397

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	1 535 000	1 925 000
Programme de subventions de partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	96 033	96 033
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000	8 000 000
Subvention au Conseil de la santé du Canada	10 000 000	10 000 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subvention à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	17 403 967	17 403 967
Subvention à l'Institut canadien d'information sur la santé	24 720 000	19 740 000
Subvention au Partenariat canadien contre le cancer	50 000 000
<i>Produits de santé et aliments</i>		
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels	400 000	400 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	500 000	500 000
<i>Santé environnementale et sécurité des consommateurs</i>		
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	600 000	600 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	500 000	500 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 750 000	3 950 000
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Fonds de transport pour raison médicale du Nunavut	10 200 000	10 200 000
Fonds de transport pour raison médicale des Territoires du Nord-Ouest	3 200 000	3 200 000
Fonds de transport pour raison médicale du Yukon	1 600 000	1 600 000
Subvention au gouvernement du Yukon pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires et le secrétariat opérationnel	6 333 334	6 333 333
Subvention au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 333	4 333 334
Subvention au gouvernement du Nunavut pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 333	4 333 333
Total des subventions	152 510 000	98 120 000
Contributions		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 850 000	2 850 000
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	37 356 240	29 097 840
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 230 000	2 230 000
Programme de contributions pour améliorer l'accès aux services de santé offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	23 000 000	23 000 000

Nota : L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé était auparavant connue sous le nom de l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé dans le Budget principal des dépenses 2006-2007.

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Produits de santé et aliments</i>		
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 600 000	3 600 000
Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels	400 000	400 000
<i>Santé environnementale et sécurité des consommateurs</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires pour aider à assurer aux Canadiens l'accès à des programmes et services efficaces de réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	13 200 000	14 000 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	15 759 000	15 759 000
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	11 832 588	9 935 588
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Paiements à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	227 903 381	217 906 031
Contributions pour la gouvernance en santé et soutien à l'infrastructure des Premières nations et des Inuits	185 313 328	167 266 578
Contributions aux programmes communautaires des Premières nations et des Inuits	219 913 539	211 120 456
Contributions aux programmes d'établissements de santé et d'immobilisations des Premières nations et des Inuits	51 275 042	51 885 290
Contributions aux prestations en soins de santé des Premières nations et des Inuits	131 862 740	118 282 514
Contributions à la protection de la santé des Premières nations et des Inuits	12 169 441	9 724 800
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits	121 197 000	119 742 200
Contributions au projet pilote de prestations en soins de santé non assurés de Bigstone	8 487 200	8 240 000
Contribution à l'Organisation pour la promotion de la santé des peuples autochtones	5 000 000	5 000 000
Total des contributions	1 073 349 499	1 010 040 297
Postes non requis		
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens	2 500 000
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	3 090 000
Contributions au Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	75 600 000
Total des postes non requis	81 190 000
Total	1 225 859 499	1 189 350 297

Santé

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Résultat stratégique

Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens contre les risques liés aux technologies de procréation assistée.

Description des activités de programme

Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants :

- délivrer des autorisations pour les activités réglementées et pour les installations utilisées par des personnes et des organisations qualifiées;
- évaluer les demandes à la lumière des exigences d'autorisation, ainsi que de considérations scientifiques et éthiques;
- procéder à des inspections périodiques des cliniques de procréation assistée, des fournisseurs de service ou des activités de recherche pour assurer la conformité;
- obtenir la participation ou le soutien d'autres organisations reconnues en vue de l'élaboration d'autres moyens de soutien, par exemple, des normes, des lignes directrices et des modèles d'accréditation.

Information sur la santé et gestion des connaissances pour les technologies de procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants :

- tenir un registre de renseignements personnels sur la santé afin d'intégrer l'information pertinente sur la santé des donneurs, des patients et des enfants nés des techniques de procréation assistée en vue d'avoir un mécanisme de recherche et de retraçage;
- fournir des rapports permanents sur les activités réglementées de procréation assistée, y compris les taux de réussite des cliniques de procréation assistée et les résultats de recherche, afin de permettre aux utilisateurs de méthodes de procréation assistée de prendre des décisions éclairées;
- fournir de l'information publique sur les questions de procréation assistée par l'entremise d'un site Web ou tout autre moyen, tel que des brochures.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée	6 076	6 076	4 320
Information sur la santé et gestion des connaissances pour les technologies de procréation assistée	7 400	7 400	5 361
	13 476	13 476	9 681

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique

Recherche exceptionnelle – Soutenir la meilleure recherche en santé pour créer des connaissances en santé qui tiennent compte des possibilités et des priorités.

Description des activités de programme

Financer la recherche en santé

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à favoriser et à permettre la réalisation de recherche en santé exceptionnelle, notamment des programmes de collaboration définis par des chercheurs et des instituts.

Résultat stratégique

Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs – Un solide milieu de recherche en santé capable d'entreprendre des recherches exceptionnelles.

Description des activités de programme

Financer les chercheurs en santé et les stagiaires

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de bourses salariales visant à permettre aux chercheurs en santé de consacrer plus de temps à leurs recherches, ainsi que des concours de bourses salariales visant à perfectionner les futurs chercheurs en santé.

Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à appuyer des activités rendant possible la recherche, comme le réseautage, l'acquisition de nouveaux appareils, des bases de données ou des ressources spécialisées. Favoriser la participation des intervenants des secteurs public et privé grâce à des programmes et des concours qui favorisent la collaboration.

Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités

Planifier, lancer et gérer des subventions d'appui aux instituts permettant de réaliser les activités des instituts, comme l'élaboration de priorités stratégiques pour la recherche en santé et la création d'alliances, ainsi que des concours et des programmes de subventions pour des programmes nationaux et internationaux en partenariat.

Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé

Entreprendre des consultations pour permettre un dialogue plus général entre les secteurs, les disciplines et les milieux qui déboucheront sur un plus grand engagement du public, de meilleures connaissances et une compréhension des questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer de nouvelles connaissances et à octroyer des subventions qui permettent d'obtenir des données efficaces sur les questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique

Mettre en pratique les résultats de la recherche en santé – Adoption des résultats de recherche dans les pratiques, les programmes et les politiques favorisant la productivité dans le système de santé et stimulation du développement économique au moyen de découvertes et d'innovations.

Description des activités de programme

Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé

Mettre en œuvre des stratégies permettant la diffusion, l'échange, la synthèse et l'application efficaces des résultats issus de la recherche en santé qui déboucheront sur l'amélioration du système de santé canadien. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer de nouvelles connaissances, à renforcer la capacité et les réseaux du Canada et, en collaboration avec nos partenaires, à effectuer des recherches efficaces et à appliquer les connaissances issues de la recherche en santé.

Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes

Mettre en œuvre des stratégies permettant le développement et la commercialisation efficaces de la recherche en santé qui déboucheront sur une meilleure qualité de vie pour la population canadienne grâce à l'amélioration du système de santé, des produits et de l'économie du Canada. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer et à transférer les nouvelles connaissances, à renforcer la capacité et les réseaux du Canada et à entreprendre la commercialisation efficace de la recherche en santé.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Financer la recherche en santé	24 823	468 726	493 549	444 610
Financer les chercheurs en santé et les stagiaires	8 052	195 537	203 589	217 467
Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé	2 693	67 266	69 959	68 184
Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergétique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités	4 255	23 828	28 083	28 083
Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé	2 515	3 799	6 314	6 315
Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé	3 018	37 728	40 746	40 733
Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes	1 689	25 592	27 281	27 273
	47 045	822 476	869 521	832 665

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Financer la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	468 726 000	421 408 000
<i>Financer les chercheurs en santé et les stagiaires</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	185 037 000	198 437 000
Bourses d'études supérieures du Canada	10 500 000	10 500 000
<i>Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	67 266 000	65 473 000

Santé
Instituts de recherche en santé du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
<i>Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	10 828 000	10 828 000
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000
<i>Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	3 799 000	3 799 000
<i>Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	37 728 000	37 728 000
<i>Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	25 592 000	25 592 000
Total	822 476 000	786 765 000

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Résultat stratégique

Déroptions touchant les secrets commerciaux au sein du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail qui concilient le droit de l'industrie de protéger les renseignements commerciaux véritablement confidentiels et le droit des employeurs et des travailleurs d'obtenir de l'information complète et précise sur les dangers liés à la santé et à la sécurité que posent les produits chimiques en milieu de travail.

Description des activités de programme

Processus de demandes de dérogation

Dans le cadre de cette activité, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses enregistre les demandes de dérogation reçues d'un fournisseur ou d'un fabricant qui désire protéger des renseignements exclusifs, rend des décisions concernant la validité des demandes de dérogation, évalue et formule des décisions quant à la conformité des fiches signalétiques ou des étiquettes relatives à ces demandes et administre un processus d'appel propre à ces décisions.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Processus de demandes de dérogation	3 506	3 506	3 512
	3 506	3 506	3 512

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Résultat stratégique

Les prix exigés par les brevetés pour les médicaments brevetés vendus au Canada ne sont pas excessifs. Les Canadiens sont informés sur les tendances des prix de médicaments et aussi sur les dépenses en recherche et développement des brevetés.

Description des activités de programme

Examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) passe en revue les prix départ-usine, à savoir les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments pour usage humain ou vétérinaire qui sont distribués au Canada sous ordonnance ou en vente libre aux grossistes, aux hôpitaux et aux pharmacies pour que ces prix ne soient pas excessifs. Le CEPMB rend compte de ses activités au Parlement annuellement par l'intermédiaire du ministre de la Santé qui présente un compte rendu de ses principales activités, une analyse des prix des médicaments brevetés et des tendances des prix de tous les produits pharmaceutiques. Il fait également rapport des dépenses de recherche-développement par les détenteurs de brevets pharmaceutiques.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
Examen du prix des médicaments brevetés	11 475	11 475	6 512
	11 475	11 475	6 512

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Résultat stratégique

Canadiens en meilleure santé et renforcement des capacités en santé publique.

Description des activités de programme

Promotion de la santé

En collaboration avec ses partenaires, l'Agence de la santé publique du Canada appuie les mesures efficaces de promotion de modes de vie sains et traite des principaux déterminants de la santé et des facteurs de risques majeurs des maladies chroniques, et ce, en contribuant au développement des connaissances, en favorisant la collaboration et en améliorant l'échange d'information parmi les secteurs et les administrations.

Prévention et contrôle des maladies

En collaboration avec ses partenaires, l'Agence dirige les efforts du gouvernement fédéral et met en œuvre des initiatives pancanadiennes visant à protéger la santé publique à l'échelle nationale et internationale. Au nombre de ces initiatives figurent les suivantes :

- exercer une surveillance, mener des enquêtes et présenter des rapports sur les maladies, les blessures, les risques pour la santé et l'état général de la santé publique au Canada et à l'échelle internationale;
- appuyer le développement des connaissances, la collaboration intersectorielle et internationale, l'élaboration de politiques et de programmes et la prévention, le contrôle et l'atténuation de l'incidence des maladies et des blessures.

Mesures et interventions d'urgence

L'Agence de la santé publique du Canada constitue un centre national pour prévoir les menaces et/ou les complications qu'entraînent les catastrophes naturelles ou les urgences d'origine humaine pour la santé publique, s'y préparer, intervenir et rétablir la situation. L'Agence applique les dispositions législatives et réglementaires de la *Loi sur la quarantaine* et collabore avec les partenaires internationaux pour repérer les éclosions de maladies émergentes partout dans le monde. Assumant un leadership pour l'identification des menaces à la santé et à la sécurité des Canadiens et les mesures d'intervention par la surveillance, l'analyse et la gestion des risques, l'Agence travaille de concert avec Santé Canada, d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, les organisations internationales et le secteur bénévole et communautaire pour identifier, développer et mettre en œuvre les priorités dictées par l'état de préparation. L'Agence de la santé publique du Canada gère et appuie le développement des plans d'urgence en matière de santé pour les catastrophes naturelles et d'origine humaine, dont le plan national d'intervention en cas de grippe. L'Agence s'affaire activement à élaborer et à parrainer des programmes de formation en préparation aux situations d'urgence et coordonne les efforts anti-terroristes pour intervenir en cas d'accidents ou d'activités terroristes impliquant des substances dangereuses. Chef de file en matière de biosécurité, l'Agence est prête à fournir des services sociaux et de santé en cas d'urgence et gère la Réserve nationale de secours contenant du matériel allant de trousse pour traumatismes jusqu'à des hôpitaux d'urgence de 200 lits.

Renforcement des capacités en santé publique

En collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, l'Agence développe et fournit des outils, des applications, des pratiques, des programmes et une vision qui appuient et renforcent les capacités des praticiens de première ligne de la santé publique partout au Canada. L'Agence facilite et appuie la création de réseaux avec les provinces, les territoires et les autres partenaires et intervenants pour atteindre les objectifs en matière de santé publique. Le travail de l'Agence améliore les pratiques de santé publique, accroît la capacité des ressources humaines au sein des administrations, contribue au développement des connaissances et des systèmes d'information et appuie un système législatif et de politique en matière de santé publique qui évolue au rythme des attentes et des besoins changeants de la population.

Santé
Agence de la santé publique du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008				Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion de la santé	55 932	10 073	120 413	186 418
Prévention et contrôle des maladies	252 841	22 298	25 330	300 469
Mesures et interventions d'urgence	115 905	50	115 855
Renforcement des capacités en santé publique	44 443	1 731	9 426	55 600
Santé de la population et santé publique	506 589
	469 121	34 102	155 169	50	658 342	506 589

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Promotion de la santé</i>		
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	10 073 000	10 073 000
<i>Prévention et contrôle des maladies</i>		
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	11 163 000	12 019 000
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique.	125 000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	3 000 000
Subventions à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	8 010 000	8 010 000
<i>Renforcement des capacités en santé publique</i>		
Subventions à des étudiants diplômés et à des étudiants au niveau post-doctoral dans le secteur de la santé publique et à des départements universitaires liés à la médecine communautaire et à la santé publique.	1 731 000
Total des subventions	34 102 000	33 102 000

Santé
Agence de la santé publique du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Promotion de la santé</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	18 674 000	9 925 000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	75 088 000	81 830 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	26 651 000	28 122 000
<i>Prévention et contrôle des maladies</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	10 176 000	2 455 000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 197 000	2 402 000
Contribution à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	12 832 000	13 100 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique.	125 000
<i>Renforcement des capacités en santé publique</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	8 370 000	8 370 000
Contributions à des universités et à des organisations de santé publique pour la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main-d'œuvre en santé publique	1 056 000
Total des contributions	155 169 000	146 204 000
Total	189 271 000	179 306 000

25 Sécurité publique et Protection civile

Ministère 25-5

Agence des services frontaliers du Canada 25-8

Service canadien du renseignement de sécurité 25-9

Service correctionnel 25-10

Commission nationale des libérations conditionnelles
25-12

Bureau de l'enquêteur correctionnel 25-14

Gendarmerie royale du Canada 25-15

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du
Canada 25-19

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie
royale du Canada 25-20

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Sécurité publique et Protection civile				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	115 432	147 890	(32 458)
5	Subventions et contributions	301 315	298 673	2 642
(L)	Sécurité publique et Protection civile – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 228	11 456	(228)
Total du Ministère		428 050	458 092	(30 042)
Agence des services frontaliers du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	1 242 329	1 119 660	122 669
15	Dépenses en capital	52 819	28 853	23 966
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 217	145 020	197
Total de l'organisme		1 440 365	1 293 533	146 832
Service canadien du renseignement de sécurité				
20	Dépenses du Programme	311 041	310 882	159
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 434	35 266	168
Total de l'organisme		346 475	346 148	327
Service correctionnel				
25	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	1 529 520	1 380 738	148 782
30	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	153 700	161 936	(8 236)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	186 813	166 679	20 134
(L)	Fonds renouvelable CORCAN
Total de l'organisme		1 870 033	1 709 353	160 680
Commission nationale des libérations conditionnelles				
35	Dépenses du Programme	37 884	37 660	224
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 315	5 397	(82)
Total de l'organisme		43 199	43 057	142

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Bureau de l'enquêteur correctionnel				
40	Dépenses du Programme	2 773	2 750	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359	364	(5)
Total de l'organisme		3 132	3 114	18
Gendarmerie royale du Canada				
45	Dépenses de fonctionnement	1 626 438	1 396 661	229 777
50	Dépenses en capital	264 729	261 071	3 658
55	Subventions et contributions	70 546	50 846	19 700
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	23 000	23 000
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	323 891	290 111	33 780
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 817	55 969	3 848
Crédits non requis				
–	Dépenses de fonctionnement excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement – (Centre canadien des armes à feu)	50 737	(50 737)
–	Dépenses de fonctionnement au titre des activités et des fonctions d'enregistrement – (Centre canadien des armes à feu)	14 654	(14 654)
–	Contributions – (Centre canadien des armes à feu)	14 000	(14 000)
Postes non requis				
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – (Centre canadien des armes à feu)	4 204	(4 204)
Total de l'organisme		2 368 421	2 161 253	207 168
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
60	Dépenses du Programme	1 044	790	254
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148	105	43
Total de l'organisme		1 192	895	297

Nota : En vertu du décret C.P. 2006-0388, transfert de la responsabilité du Centre canadien des armes à feu à la Gendarmerie royale du Canada, depuis le 27 mai 2006.

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
65	Dépenses du Programme	5 051	5 615	(564)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	571	688	(117)
	Total de l'organisme	5 622	6 303	(681)

Sécurité publique et Protection civile Ministère

Résultat stratégique

Améliorer la sécurité publique et la protection civile de la population canadienne dans le contexte d'une société ouverte.

Description des activités de programme

Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent la planification des mesures d'urgence, l'avertissement et l'intervention, dont le Centre des opérations du gouvernement et le Centre canadien d'intervention en cas d'incident cybernétique, une politique en matière de gestion des urgences, une politique de sécurité nationale, la préparation et le rétablissement des activités et l'inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité.

Police et application de la loi

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent des politiques en matière de police, l'application de la loi et des stratégies frontalières et la formulation d'une vision globale de même que l'élaboration d'un plan stratégique pour assurer l'intégration de l'information pour la sécurité publique et l'interopérabilité entre les ministères et les organismes au Canada.

Sécurité de la population et partenariats

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent la Stratégie nationale pour la prévention du crime, la Politique sur la police des Premières nations de même que les politiques liées aux services correctionnels et au régime de mise en liberté sous condition.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale	56 724	654	149 358	206 736	234 981
Police et application de la loi	30 270	1 925	32 195	38 289
Sécurité de la population et partenariats	39 741	21 256	128 122	189 119	184 822
	126 735	21 910	279 405	428 050	458 092

Sécurité publique et Protection civile Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale</i>		
Programme conjoint de recherche sur les interdépendances relatives aux infrastructures	500 000	500 000
Programme de bourses de recherches de la Sécurité publique et de la Protection civile	154 000	154 000
<i>Sécurité de la population et partenariats</i>		
Société John Howard	509 795	509 795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	451 807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	834 542
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	19 460 000	19 460 000
Total des subventions	21 910 144	21 910 144
Contributions		
<i>Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	887 000	876 856
Contributions versées aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	8 471 000	8 471 000
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	140 000 000	160 000 000
<i>Police et application de la loi</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	975 000	975 000
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations.	950 000
<i>Sécurité de la population et partenariats</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	104 049 000	78 457 000

Sécurité publique et Protection civile
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	23 572 000	27 983 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	501 000
Total des contributions	279 405 000	276 762 856
Total	301 315 144	298 673 000

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

Gestion efficace et efficiente de la frontière afin de contribuer à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Description des activités de programme

Accès

Assurer la circulation légitime des personnes et des marchandises tout en favorisant l'observation des lois et des règlements à la frontière.

Sécurité

Assurer la sécurité des Canadiens dans le cadre du programme de sécurité du gouvernement et grâce à une gestion efficace et efficiente de la frontière.

Innovation fondée sur les sciences et la technologie

Utiliser la capacité de l'Agence des services frontaliers du Canada en matière de sciences et de technologie pour moderniser la gestion de la frontière et accroître l'efficacité et l'efficience des opérations frontalières.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Accès	659 262	18 446	17 710	659 998	752 246
Sécurité	367 207	34 373	401 580	447 250
Innovation fondée sur les sciences et la technologie	378 787	378 787	94 037
	1 405 256	52 819	17 710	1 440 365	1 293 533

Sécurité publique et Protection civile

Service canadien du renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Fournir des renseignements de sécurité au gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces et fournit des évaluations de la sécurité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Service canadien du renseignement de sécurité	346 475	346 475	346 148
	346 475	346 475	346 148

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel

Résultat stratégique

Les délinquants sont logés et réintégré de façon sûre et efficace dans les collectivités canadiennes tout en maintenant la sécurité du public.

Description des activités de programme

Prise en charge et garde

Assurer l'exécution des peines par des mesures de garde raisonnable, sûre, sécuritaire et humaine.

Réinsertion et gestion des cas

Aider à assurer la réadaptation et la réinsertion sécuritaire des délinquants dans la collectivité.

CORCAN (OSS)

Aider à assurer la réinsertion sécuritaire des délinquants dans la collectivité en leur permettant d'acquérir des compétences en matière d'emploi et d'employabilité par l'entremise d'un organisme de service spécial.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prise en charge et garde	1 243 339	136 005	282	135	1 379 761	1 225 526
Réinsertion et gestion des cas	471 161	17 695	200	1 216	490 272	483 827
CORCAN (OSS)	77 540	77 540
	1 792 040	153 700	482	1 351	77 540	1 870 033	1 709 353

Sécurité publique et Protection civile
Service correctionnel

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Prise en charge et garde</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	100 000	100 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	60 000	60 000
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	122 000	122 000
<i>Réinsertion et gestion des cas</i>		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	200 000	200 000
Total des subventions	482 000	482 000
Contributions		
<i>Prise en charge et garde</i>		
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels pour autochtones	135 000	135 000
<i>Réinsertion et gestion des cas</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 216 000	1 216 000
Total des contributions	1 351 000	1 351 000
Total	1 833 000	1 833 000

Sécurité publique et Protection civile

Commission nationale des libérations conditionnelles

Résultat stratégique

Des décisions relatives à la mise en liberté sous condition qui contribuent à la protection du public par la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la collectivité.

Description des activités de programme

Décisions – Mise en liberté sous condition

Consiste à examiner des cas et à rendre des décisions judicieuses, à fournir le soutien nécessaire à la prise de décisions, à donner de la formation adéquate afin d'assurer la compétence dans tous les aspects du processus décisionnel et à élaborer des politiques pour guider les décisions et les opérations.

Résultat stratégique

Transparence et imputabilité du processus de mise en liberté sous condition, lequel assure une participation active et un engagement des victimes de crime et du public avant et après la prise de décisions pour une mise en liberté sous condition.

Description des activités de programme

Transparence et imputabilité du processus de décisions de mise en liberté sous condition

Consiste à communiquer des renseignements aux victimes et à fournir de l'aide aux observateurs présents aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) ainsi qu'aux personnes désireuses de consulter le registre des décisions de la CNLC, à établir des stratégies d'information à l'intention du public et à enquêter sur les incidents graves survenant dans la collectivité.

Résultat stratégique

Des décisions de pardon et des recommandations de clémence qui contribuent à la protection du public et appuient le processus de réhabilitation.

Description des activités de programme

Décisions de pardon/Recommandations de clémence

Consiste à examiner les demandes de réhabilitation et à décider judicieusement s'il convient d'octroyer ou de refuser la réhabilitation, à fournir le soutien nécessaire aux prises de décisions touchant la réhabilitation, à élaborer une politique en matière de clémence et de réhabilitation, à percevoir les recettes liées aux réhabilitations et à formuler des recommandations concernant la clémence.

Sécurité publique et Protection civile
Commission nationale des libérations conditionnelles

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses <u>budgétaires</u> Fonctionnement	Total	
Décisions – Mise en liberté sous condition	33 314	33 314	33 131
Transparence et imputabilité du processus de décisions de mise en liberté sous condition	7 954	7 954	7 668
Décisions de pardon/Recommandations de clémence	1 931	1 931	2 257
	43 199	43 199	43 057

Nota : La somme des postes de la colonne 2006-2007 ne correspond pas au total à cause de l'arrondissement.

Sécurité publique et Protection civile

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Résultat stratégique

Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont identifiés et résolus au moment opportun et de façon raisonnable.

Description des activités de programme

Surveillance des opérations correctionnelles

Le rôle du Bureau de l'enquêteur correctionnel est d'enquêter sur les plaintes individuelles des délinquants concernant les recommandations, décisions, actes ou omissions du Service correctionnel du Canada (SCC). Il a également l'obligation d'examiner et de formuler des recommandations concernant les politiques et pratiques du SCC donnant lieu aux plaintes individuelles, afin de relever les carences systémiques et d'y remédier. L'article 19 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* exige l'examen des enquêtes du SCC en cas de décès ou de blessure grave d'un délinquant. Le Bureau surveille également les incidents d'usage de la force, conformément aux recommandations de la Commission Arbour.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Surveillance des opérations correctionnelles	3 132	3 132	3 114
	3 132	3 132	3 114

Sécurité publique et Protection civile Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Services de police fédérale de qualité.

Description des activités de programme

Opérations fédérales et internationales

Les services de police fédérale offrent des services de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et aux Canadiens.

Services de police de protection

Les services de police de protection dirigent la planification, la mise en œuvre, la gestion et le suivi du Programme national de protection de la sécurité de la GRC, incluant la protection des dignitaires, la sécurité lors d'événements majeurs et d'initiatives spéciales, dont les sommets à caractère international dirigés par le premier ministre.

Résultat stratégique

Services de police contractuels de qualité.

Description des activités de programme

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Ces services contribuent à assurer la sécurité des foyers et des communautés en offrant des services de police à diverses communautés dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales et autochtones.

Résultat stratégique

Services de soutien de qualité aux services de police.

Description des activités de programme

Opérations relatives aux renseignements criminels

Un programme national de gestion des informations et des renseignements pour dépister et prévenir les actes criminels de groupes organisés, de nature grave ou qui menacent la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger et qui ont une incidence sur le Canada.

Opérations relatives à la police technique

Établissement de politiques et prestation de conseils et de services de gestion afin de prévoir, de rechercher, de créer et d'assurer la disponibilité d'outils techniques et de connaissances spécialisées grâce auxquels les membres sur le terrain et les partenaires peuvent mieux exécuter leur devoir, soit prévenir et enquêter sur les actes criminels et appliquer la loi, assurer la protection contre le terrorisme et exercer leurs fonctions dans un milieu sûr et sécuritaire.

Services de soutien aux services de police

Les services de soutien appuient la GRC dans son rôle en tant que corps de police.

Services de police nationaux

Ces services contribuent à la sécurité des foyers et des communautés, pour les Canadiens, par l'acquisition, l'analyse, la répartition et l'entreposage d'applications scientifiques et technologiques qui sont mises à la disposition de toutes les agences canadiennes accréditées d'application de la loi.

Sécurité publique et Protection civile Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Paiements applicables à toutes les activités.

Description des activités de programme

Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC

Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions

Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC

Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions

Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions

Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions

Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada

Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada

Association internationale des chefs de police

Association internationale des chefs de police

Résultat stratégique

Programme d'armes à feu de qualité et appuyé - Les risques à la sécurité publique provenant des armes à feu au Canada et aux communautés internationales sont amoindris.

Description des activités de programme

Infrastructure d'enregistrement et d'appui

L'exécution d'activités relatives à la délivrance de permis à l'aide des activités des contrôleurs des armes à feu fédéraux (CAF), des ententes avec les autres ministères fédéraux et la gestion des rôles et des relations des CAF provinciaux; l'enregistrement des armes à feu dans le Registre canadien des armes à feu (RCAF) et l'appui aux agences publiques au moyen d'activités de délivrance de permis et d'enregistrement; l'exploitation du Bureau central du traitement et du centre d'appels 1 800; la tenue et l'analyse des données relatives au rendement du Programme, et la gestion de l'infrastructure technologique de l'information du Programme et de son interface avec d'autres bases de données.

Intégration des politiques, de la communication et du portefeuille

Les activités visent à appuyer la commissaire à titre du sous ministre responsable du ministère; les activités du chef de l'exploitation qui visent à appuyer les contrôleurs des armes à feu fédéraux (CAF), la délivrance de permis, l'enregistrement des armes à feu et l'appui aux agences publiques et la gestion des rôles et des relations des CAF provinciaux. La gestion des ressources humaines du ministère conformément aux exigences des agences centrales; et des activités financières et administratives du ministère conformément aux enjeux financiers et administratifs des agences centrales.

Sécurité publique et Protection civile Gendarmerie royale du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Opérations fédérales et internationales	646 950	38 457	623	684 784	592 324
Services de police de protection	106 851	5 534	138	112 247	104 988
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 151 567	183 467	1 396 972	938 062	848 219
Opérations relatives aux renseignements criminels	81 678	3 820	69	85 429	70 249
Opérations relatives à la police technique	167 109	20 130	242	186 997	173 949
Services de soutien aux services de police	67 981	2 739	69	70 651	68 436
Services de police nationaux	133 087	10 582	386	4 673	139 382	146 033
Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC	23 000	23 000	23 000
Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	55 821	55 821	48 821
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC	1 535	1 535	1 535
Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	100	100	100
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	2	2	2
Association internationale des chefs de police	2	2	2
Infrastructure d'enregistrement et d'appui	54 046	12 450	66 496	78 270
Intégration des politiques, de la communication et du portefeuille	3 663	250	3 913	5 325
	3 412 932	264 729	80 460	13 086	1 402 786	2 368 421	2 161 253

Nota : Les montants de la colonne Budget principal des dépenses 2006-2007 ont été rajustés pour inclure le Centre canadien des armes à feu.

Sécurité publique et Protection civile
Gendarmerie royale du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>		
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000	23 000 000
<i>Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions</i>		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	55 821 000	48 821 000
<i>Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	1 535 000	1 535 000
<i>Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions</i>		
Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	100 000	100 000
<i>Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada</i>		
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	1 900	1 900
<i>Association internationale des chefs de police</i>		
Association internationale des chefs de police	1 900	1 900
Total des subventions	80 459 800	73 459 800
Contributions		
<i>Services de police nationaux</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	386 080	386 080
<i>Infrastructure d'enregistrement et d'appui</i>		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	12 450 000	13 000 000
<i>Intégration des politiques, de la communication et du portefeuille</i>		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	250 000	1 000 000
Total des contributions	13 086 080	14 386 080
Total	93 545 880	87 845 880

Sécurité publique et Protection civile

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Le Comité externe d'examen de la GRC cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie.

Description des activités de programme

Examen des cas indépendant, opportun, équitable et impartial, menant à la formulation de conclusions et de recommandations judicieuses dans tous les cas renvoyés devant le Comité

Le président du Comité peut statuer sur des questions soumises au Comité par la GRC, soit en se fondant sur les documents versés au dossier, soit à la suite d'une audience. Dans l'exécution de son travail d'examen, le Comité tente d'assurer un équilibre entre des intérêts tout aussi complexes que variés, tout en veillant à ce que les principes du droit administratif et du travail et les recours prévus par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* soient respectés. Dans chaque cas, il doit tenir compte de l'intérêt public et assurer le respect du droit des membres de la GRC à un traitement équitable et juste.

Diffusion de renseignements sur le rôle du Comité et sur ses conclusions et recommandations, ainsi que sur les principes juridiques pertinents.

Le CEE veille à ce que ses conclusions et recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ces recommandations, ainsi que les articles d'intérêt et les renseignements sur des questions connexes, sont largement distribués au moyen d'une publication trimestrielle (*Communiqué*), de même que sur le site Web du CEE, dans son rapport annuel et dans d'autres documents respectant l'obligation gouvernementale de rendre des comptes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
Examen des cas indépendant, opportun, équitable et impartial, menant à la formulation de conclusions et de recommandations judicieuses dans tous les cas renvoyés devant le Comité	905	905	669
Diffusion de renseignements sur le rôle du Comité et sur ses conclusions et recommandations, ainsi que sur les principes juridiques pertinents.	287	287	226
	1 192	1 192	895

Sécurité publique et Protection civile

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Assurer le maintien de collectivités sûres par la promotion des valeurs canadiennes telles que les droits de la personne et les droits civils, le multiculturalisme et le respect de la diversité, l'égalité et l'équité, ainsi que le respect de la primauté du droit.

Description des activités de programme

Surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions

La Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada est un organisme fédéral autonome créé en 1988 et qui a pour rôle d'examiner les plaintes du public concernant la conduite des membres de la GRC de façon équitable et objective.

Le travail que la Commission accomplit doit être pertinent, à bien des niveaux. Les plaintes reçues, les enquêtes menées et les rapports rédigés doivent tous être de qualité exceptionnelle. Le travail pourra ainsi supporter un examen critique des plus rigoureux et être compris par les plaignants et les membres visés de la GRC, tout en suscitant un débat fructueux sur les problèmes abordés.

Grâce à cette pertinence soutenue, la Commission est en mesure d'apporter une contribution remarquable à la responsabilité d'élaboration des politiques de Sécurité publique et Protection civile.

La Commission s'intéresse de près aux cas qui portent sur la conduite de la police en ce qui concerne le traitement des personnes en garde à vue, les décès en cellule, le recours à la force, le traitement des personnes souffrant de troubles psychiques, les relations avec les collectivités autochtones et les poursuites policières à grande vitesse. Les questions découlant de la *Loi antiterroriste* et de la *Loi sur le crime organisé* adoptées récemment, qui ont conféré de nouveaux pouvoirs extraordinaires à la police, revêtent également de l'importance pour la Commission.

À ce jour, le Commissaire de la GRC a souscrit à plus de 94 p. 100 des conclusions défavorables et des recommandations de la Commission. Les recommandations de la Commission influencent peu à peu la conduite de la GRC et la politique nationale sur les pratiques policières.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires Fonctionnement	Total	
Surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	5 622	5 622	6 303
	5 622	5 622	6 303

26 Transports

Ministère 26-5

Société canadienne des postes 26-10

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
26-11

Office des transports du Canada 26-12

La Société des ponts fédéraux Limitée 26-13

Marine Atlantique S.C.C. 26-14

Commission de la capitale nationale 26-15

Bureau de l'infrastructure du Canada 26-17

Société du Vieux-Port de Montréal inc. 26-19

Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée 26-20

Tribunal d'appel des transports du Canada 26-21

VIA Rail Canada Inc. 26-22

Transports

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Transports				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	318 413	234 692	83 721
5	Dépenses en capital	73 260	76 455	(3 195)
10	Subventions et contributions	313 145	296 228	16 917
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300	3 300
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 658	66 781	1 877
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i>	26 900	23 900	3 000
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	55 276	53 928	1 348
Crédits non requis				
–	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	169 001	(169 001)
–	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	381 366	(381 366)
–	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	30 488	(30 488)
–	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	80 980	(80 980)
Total du Ministère		859 027	1 417 192	(558 165)
Société canadienne des postes				
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	122 210	147 210	(25 000)
Total de l'organisme		122 210	147 210	(25 000)
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien				
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	455 304	455 304
Total de l'organisme		455 304	455 304

Transports

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Office des transports du Canada				
25	Dépenses du Programme	22 611	23 173	(562)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 444	3 644	(200)
Total de l'organisme		26 055	26 817	(762)
La Société des ponts fédéraux Limitée				
30	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée	10 450	10 450
Total de l'organisme		10 450	10 450
Marine Atlantique S.C.C.				
35	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	80 980	80 980
Total de l'organisme		80 980	80 980
Commission de la capitale nationale				
40	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	76 226	74 657	1 569
45	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	17 935	16 713	1 222
Total de l'organisme		94 161	91 370	2 791
Bureau de l'infrastructure du Canada				
50	Dépenses de fonctionnement	27 362	37 103	(9 741)
55	Contributions	1 988 017	1 787 169	200 848
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 318	1 552	766
Crédits non requis				
–	Paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement	18 800	(18 800)
Total des dépenses budgétaires		2 017 697	1 844 624	173 073
Crédits non budgétaires non requis				
–	Fonds pour le surplus d'apport devant être utilisé pour la cession de terrains au Parc Downsview Park Inc. afin de permettre l'achèvement du transfert de terrains de la Défense nationale au Parc Downsview Park Inc.	2 492	(2 492)
–	Pour établir une autorisation d'emprunter un montant maximal de 100 000 000 \$ pour le Parc Downsview Park Inc.
Total des dépenses non budgétaires		2 492	(2 492)
Total de l'organisme		2 017 697	1 847 116	170 581

Transports

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Société du Vieux-Port de Montréal inc.				
60	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement	<u>18 800</u>	18 800
	Total de l'organisme	18 800	18 800
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée				
65	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	<u>65 839</u>	65 839
	Total de l'organisme	65 839	65 839
Tribunal d'appel des transports du Canada				
70	Dépenses du Programme	1 207	1 200	7
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<u>126</u>	129	(3)
	Total de l'organisme	1 333	1 329	4
VIA Rail Canada Inc.				
75	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	<u>169 001</u>	169 001
	Total de l'organisme	169 001	169 001

Résultat stratégique

Un réseau de transport efficace qui contribue à la réalisation des objectifs du Canada en matière de croissance économique et de commerce.

Description des activités de programme

Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché

Cette activité de programme comprend l'élaboration de politiques, de lois, de programmes et d'un soutien à l'infrastructure des transports pour que la concurrence et les forces du marché guident le développement du réseau national des transports et qu'un marché sain et vigoureux encourage les concurrents actuels et les nouveaux venus à innover et à fournir de nouveaux services pour répondre aux besoins en transports des Canadiens. Les activités d'orientation qui y contribuent comprennent la surveillance et l'analyse du réseau de transport canadien, la production de rapports annuels sur la santé de ce dernier, des études économiques et l'élaboration de nouvelles politiques. De plus, dans le cadre de cette activité de programme, Transports Canada administre des programmes de subventions aux aéroports, aux ports, aux routes et aux ponts et remplit les fonctions de locateur et de surveillant des ports, des aéroports et des sites du réseau de navigation aérienne. Sous le volet infrastructure de cette activité de programme, Transports Canada négocie la cession de ports, d'aéroports et de terrains de la voie maritime à des intervenants locaux et exploite des ports et des aéroports jusqu'au moment de leur cession, ainsi que des ports et des aéroports fédéraux éloignés.

Résultat stratégique

Un réseau de transport sûr et sécuritaire qui contribue à la réalisation des objectifs du Canada en matière de développement social et de sûreté.

Description des activités de programme

Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire

Les politiques, l'élaboration de règlements, la surveillance, l'application des règlements ainsi que les activités de communication venant appuyer un réseau de transport sûr et sécuritaire relèvent de cette activité de programme. Le programme élabore également les normes, lois et règlements nationaux et exerce des activités de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'application des règlements, de sensibilisation et de perfectionnement pour promouvoir la sécurité et la sûreté dans tous les modes de transport. Il conçoit aussi des plans de préparation aux situations d'urgence et fournit des services relatifs aux aéronefs au gouvernement ainsi qu'à d'autres organismes liés aux transports.

Résultat stratégique

Un réseau de transport respectueux de l'environnement qui contribue à la réalisation des objectifs du Canada en matière de développement durable.

Description des activités de programme

Politiques et programmes en appui au développement durable

Cette activité de programme comprend l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des politiques visant à protéger l'environnement naturel et à assurer un réseau de transport plus durable au Canada.

Transports Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008					Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché	151 377	38 970	25 909	205 369	320 433	101 192	110 160
Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire	519 399	28 830	430	126 901	42 704	632 856	550 434
Politiques et programmes en appui au développement durable	106 519	5 460	13 112	112	124 979	94 763
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	30 488
Marine Atlantique S.C.C.	80 980
VIA Rail Canada Inc.	169 001
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	381 366
	777 295	73 260	26 339	345 382	363 249	859 027	1 417 192

Nota : Les quatre sociétés d'État ont été retirées des activités de programme du ministère des Transports et sont traitées comme des entités distinctes du portefeuille.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	25 909 000	25 425 821
<i>Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire</i>		
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	300 000	300 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000	130 000
Total des subventions	26 339 000	25 855 821

Transports Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché</i>		
Association du transport du Canada	188 000	188 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	249 000	244 000
Fonds d'infrastructure de transport de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique	43 800 000
Contribution à la Colombie-Britannique pour le Forum sur le camionnage du Lower Mainland	100 000
Contribution à la Saunder School of Business pour appuyer le Consortium de recherche de l'initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique	658 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	770 000	770 000
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Nain, Davis Inlet, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet, Cartwright, Black Tickle, Charlottetown, Port Hope Simpson, Mary's Harbour, Fox Harbour et Williams Harbour)	934 839	1 647 000
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	2 655 078	2 352 598
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	400 000	1 369 219
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	18 231 560	11 773 000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	8 649 000	8 466 000
Programme stratégique d'infrastructures routières :		
Points de passage frontaliers – planification et intégration	4 169 403	9 168 121
Composante routière	14 675 870	64 096 857
Système de transport intelligent	5 211 959	10 667 968

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	38 000 000	38 000 000
Programme de contributions aux fonds d'exploitation, d'immobilisations et de lancement nécessaires pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	8 100 000	8 100 000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	3 300 000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	55 276 156	53 927 814
<i>Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire</i>		
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	250 000	250 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	100 000	167 060
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	7 145 000	7 145 000
Programme de contribution pour la sûreté du transport ferroviaire voyageurs et du transport en commun	67 400 000
Programme de contribution pour la sûreté maritime	47 563 195	56 000 000
Code canadien de sécurité	4 442 940	4 442 940
<i>Politiques et programmes en appui au développement durable</i>		
Mesures de programmes en appui au programme de l'air pur du gouvernement du Canada	3 400 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique : Programme de démonstration en transport urbain	9 712 000	21 432 052
Total des contributions	345 382 000	303 507 629

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Postes non requis		
Changement climatique : train de mesures pour la réduction des émissions – initiatives liées au transport non routier des marchandises	5 307 997
Initiatives liées au transport des marchandises	1 950 025
Sur la route du transport durable	692 919
Groupe de recherches sur les transports au Canada	20 000
Contribution à l'appui de la cession des aéroports ne faisant pas partie du Réseau national des aéroports	5 600 000
Contribution financière spéciale à la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli qui servira à la construction d'un abri polyvalent ainsi qu'à la réalisation de divers projets d'immobilisations	1 870 000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	1 967 000
Points de passage frontaliers	6 384 423
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	300 000
Total des postes non requis	24 092 364
Total	371 721 000	353 455 814

Transports

Société canadienne des postes

Résultat stratégique

Prestation de services postaux parlementaires, de services aux aveugles, et paiements décroissants pendant la période de transition pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Description des activités de programme

Paiements concernant les programmes publics

Paiements concernant des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement : le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles.

Paiement, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes

Paiement visant à soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Paiements concernant les programmes publics	22 210	22 210	22 210
Paiement, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes	100 000	100 000	125 000
	122 210	122 210	147 210

Transports

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Résultat stratégique

La sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils ont été confiés par le gouvernement.

Description des activités de programme

Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État mère responsable du contrôle efficace et efficient des personnes qui montent à bord d'un aéronef ou qui accèdent aux zones réglementées, de la vérification des biens en leur possession ou contrôle, ainsi que les articles ou les bagages personnels qu'elles confient à un transporteur aérien. De plus, l'ACSTA verse des fonds aux aéroports admissibles afin de les aider à compenser les coûts liés aux services de la police des aéroports et administre le financement du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens de la GRC.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien	365 400	89 904	455 304
	365 400	89 904	455 304

Transports

Office des transports du Canada

Résultat stratégique

Un cadre de réglementation économique juste et ouvert qui aide à la mise en place d'un réseau de transport national rentable et accessible.

Description des activités de programme

Réglementation économique du système de transport fédéral

Réglementation économique du transport aérien, ferroviaire et maritime par l'administration de lois, règlements, codes de pratiques volontaires, programmes d'éducation et de visibilité, et par le règlement de différends. En tant que tribunal quasi judiciaire indépendant faisant rapport au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports, l'Office des transports du Canada rend ses décisions de façon indépendante sur divers sujets qui touchent le domaine des transports au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Réglementation économique du système de transport fédéral	26 055	26 055	26 817
	26 055	26 055	26 817

Transports

La Société des ponts fédéraux Limitée

Résultat stratégique

Le transport sécuritaire et efficace sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par la Société des ponts fédéraux Limitée.

Description des activités de programme

La construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que ses améliorations d'infrastructure connexes
Cette activité de programme englobe la construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall (Ontario) afin de remplacer le pont en détérioration du chenal Nord du Pont international de la voie maritime, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes sur l'île Cornwall.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
La construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que ses améliorations d'infrastructure connexes	10 450	10 450
	10 450	10 450

Transports Marine Atlantique S.C.C.

Résultat stratégique

Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse.

Description des activités de programme

Services de traversier

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État mère qui remplit l'obligation constitutionnelle du Canada envers Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) de fournir un service traversier à longueur d'année entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (T.-N.-L.). Elle exploite également un service saisonnier non prévu par la Constitution entre North Sydney et Argentia (T.-N.-L.).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Services de traversier	79 846	1 134	80 980
	79 846	1 134	80 980

Transports

Commission de la capitale nationale

Résultat stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant la capitale comme source de fierté d'importance nationale.

Description des activités de programme

Animation et promotion de la capitale

L'objectif consiste à susciter la fierté et à promouvoir l'unité, grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série d'événements marquants (notamment la fête du Canada et le Bal de neige), des programmes d'interprétation et des activités commémoratives. De même, cette activité vise à mieux faire connaître la capitale partout au Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications présentant la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent admirer le patrimoine, la culture et les réalisations de leur pays.

Planification, design et utilisation des sols

Cette activité guide l'utilisation et l'aménagement physique des terrains fédéraux, coordonne l'aménagement et assure l'excellence en design et en planification des terrains fédéraux, à la mesure du rôle et de l'importance de la capitale. Les produits comprennent des plans visionnaires à long terme, établis en consultation avec d'autres domaines de compétence et services chargés de la planification, pour guider l'utilisation, l'aménagement et la gestion des terrains de la capitale ainsi que la détermination de la Masse des terrains d'intérêt national à préserver pour les générations futures. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la Commission de la capitale nationale (CCN) examine et approuve toutes les propositions de changements à l'utilisation des terrains et au design, de même que les cessions de terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada (RCC), selon leur importance, l'environnement naturel et le patrimoine. La CCN élabore des stratégies et facilite la participation fédérale aux projets en matière de transport urbain et de transport en commun dans la RCC; elle participe aussi à des études conjointes menées avec des partenaires provinciaux et municipaux, pour résoudre les problèmes visant le transport interprovincial et urbain. Aussi, dans le cadre de ses programmes, elle gère les constructions à valeur patrimoniale, le paysage culturel et les biens et collections archéologiques et elle approuve les désignations des édifices patrimoniaux de la capitale. La clientèle visée par cette activité regroupe l'ensemble de la CCN, tous les organismes gouvernementaux intéressés à la RCC, les Canadiens et les autres visiteurs, ainsi que les organismes internationaux et privés qui bénéficient tous des avantages d'une capitale intéressante de calibre international.

Transports

Commission de la capitale nationale

Gestion des biens immobiliers

La CCN gère et protège les biens physiques d'importance nationale dans la RCC, au bénéfice des générations futures de Canadiens. L'objectif consiste à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada, et à optimiser la contribution des nombreux terrains et bâtiments de la CCN, à l'appui des programmes et du mandat de cette dernière, tout en veillant à ce que ses biens soient dûment accessibles au public. L'actif et le passif environnementaux sont gérés de manière durable et responsable. La CCN possède plus de 470 kilomètres carrés de terrain, soit 10 p. 100 de la RCC, ainsi que 27 chemins et promenades, 570 kilomètres de sentiers, 1 639 bâtiments et 110 ponts. Elle gère aussi près de 650 baux ainsi que les opérations sur le terrain pour la plupart des organismes fédéraux de la RCC. Elle administre ses biens en appliquant des politiques et règlements pertinents et en utilisant un programme d'entretien et de remise en état fondé sur le cycle de vie. Voici ses fonctions relatives aux biens immobiliers : conserver et préserver les biens patrimoniaux, culturels et naturels les plus précieux de la capitale (y compris les résidences officielles); promouvoir et réglementer les activités publiques menées sur les terrains fédéraux; protéger et gérer les ressources naturelles; assurer la gestion environnementale; enfin, exécuter les services et programmes à caractère récréatif ou destinés aux visiteurs. Le cas échéant, les biens servent à générer un revenu s'ajoutant aux crédits fédéraux, à l'appui du travail de la CCN (p. ex., location à bail, permis d'utilisation de terrains). Des projets d'aménagement foncier visent à mettre en valeur la capitale pour les générations futures. Cette activité englobe aussi l'acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation des biens excédentaires. Ces tâches sont menées en étroite collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ainsi qu'avec des organismes fédéraux (p. ex., Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Gendarmerie royale du Canada). La CCN verse aussi des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités et aux commissions scolaires au Québec. Les clients comprennent des personnalités politiques de marque (pour les résidences officielles), des organismes gouvernementaux à tous les niveaux, les visiteurs de la capitale, les résidents locaux et tous les Canadiens qui bénéficient d'une capitale intéressante.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Animation et promotion de la capitale	24 004	176	2 892	21 288	20 456
Planification, design et utilisation des sols	3 218	25	87	3 156	2 689
Gestion des biens immobiliers	69 529	23 882	23 694	69 717	68 225
	96 751	24 083	26 673	94 161	91 370

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Résultat stratégique

Améliorer la viabilité des villes et des collectivités et l'infrastructure publique locale, régionale et nationale du Canada afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens sur les plans économique, social, culturel et environnemental.

Description des activités de programme

Investissements dans l'infrastructure

Contribuer à construire, à rénover ou à améliorer l'infrastructure publique et à accroître la capacité dans ce domaine grâce à des partenariats.

Développement des politiques, des connaissances et des partenariats

Développer des politiques faisant la promotion de l'objectif stratégique qui sont axées sur la recherche et des partenariats solides en fonction des défis et des possibilités d'aujourd'hui et de demain.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Investissements dans l'infrastructure	18 055	1 982 267	2 000 322
Développement des politiques, des connaissances et des partenariats	11 625	5 750	17 375
Infrastructure et collectivités	1 824 127
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	22 989
	29 680	1 988 017	2 017 697	1 847 116

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Contributions		
<i>Investissements dans l'infrastructure</i>		
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	410 933 000	171 000 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	127 309 000	104 691 000
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	654 033 000	915 734 000
<i>Développement des politiques, des connaissances et des partenariats</i>		
Contributions en vertu du programme de recherches, connaissances et rayonnement	5 750 000	3 250 000
Total des contributions	1 198 025 000	1 194 675 000

Transports
Bureau de l'infrastructure du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Autres paiements de transfert		
<i>Investissements dans l'infrastructure</i>		
Programme d'autres paiements de transfert du fonds de la taxe sur l'essence (FTE)	789 992 000	592 494 000
Total des autres paiements de transfert	789 992 000	592 494 000
Total	1 988 017 000	1 787 169 000

Transports

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Résultat stratégique

Un parc urbain consacré aux loisirs et aux activités touristiques et culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine culturel du Vieux-Port de Montréal et d'en faire la promotion tout en facilitant l'accès du public au bord de l'eau.

Description des activités de programme

Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) a pour mandat de promouvoir et développer les terrains du Vieux-Port de Montréal selon le Plan principal de développement approuvé. Le Plan vise, entre autres, à assurer un libre accès du site aux piétons, le contrôle par le secteur public de son développement et le développement du caractère historique, maritime et portuaire du site. La SVPM administre, gère et maintient les propriétés de Sa Majesté selon une entente de gestion avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui a la garde de la propriété.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles	18 800	18 800
	18 800	18 800

Transports

Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

Résultat stratégique

Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

Description des activités de programme

Gestion d'infrastructures telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que des propriétés de la région de Montréal

Cette activité de programme comprend l'exploitation et l'entretien des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de la partie fédérale du pont Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, du tunnel de Melocheville et de l'estacade du pont Champlain, en y effectuant des travaux d'entretien régulier et d'entretien majeur.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008			Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Gestion d'infrastructures telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que des propriétés de la région de Montréal	30 193	35 646	65 839
	30 193	35 646	65 839

Transports

Tribunal d'appel des transports du Canada

Résultat stratégique

Fournir au milieu des transports au Canada un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des activités de programme

Audience en révision et en appel

Assure le fonctionnement d'un tribunal indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu des transports concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique* et de tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	<u>Dépenses budgétaires</u>	Total	
	Fonctionnement		
Audience en révision et en appel	1 333	1 333	1 329
	1 333	1 333	1 329

Transports VIA Rail Canada Inc.

Résultat stratégique

Un service ferroviaire voyageurs national sûr, sécuritaire, efficient, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.

Description des activités de programme

Services ferroviaires voyageurs régionaux et en régions éloignées

Prestation de services de transport à l'année et en tous temps aux collectivités rurales et éloignées. Les collectivités éloignées n'ont aucun autre moyen de transport de surface pour les relier à l'année au réseau national de transport. Les services aux collectivités éloignées faisant partie du réseau ferroviaire de VIA sont Montréal-Jonquière, Québec, Montréal-Senneterre, Québec, Sudbury-White River, Ontario, Winnipeg-Churchill, Manitoba, The Pas-Pukatawagan, Manitoba et Jasper, Alberta-Prince Rupert, Colombie-Britannique. Les services régionaux sont Matapédia-Gaspé, Québec et Victoria-Courtenay, Colombie-Britannique.

Services ferroviaires voyageurs transcontinentaux

Prestation de services de transport interurbain, à l'année et en tous temps, entre Toronto et Vancouver ainsi qu'entre Montréal et Halifax.

Services ferroviaires du corridor Québec-Windsor

Prestation de services de transport, de centre-ville à centre-ville, rapides, pratiques et confortables reliant les plus grandes agglomérations et les plus grands centres d'affaires aux régions suburbaines et aux petites collectivités du Canada central de même que les collectivités au réseau national de rail passagers.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008		Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services ferroviaires voyageurs régionaux et en régions éloignées	35 569	35 569
Services ferroviaires voyageurs transcontinentaux	60 126	60 126
Services ferroviaires du corridor Québec-Windsor	73 306	73 306
	169 001	169 001

27 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 27-2

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille

N ^o du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007	Différence
Travaux publics et Services gouvernementaux				
1	Dépenses de fonctionnement	2 119 081	2 154 809	(35 728)
5	Dépenses en capital	340 210	342 634	(2 424)
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	75	73	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82 321	80 628	1 693
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(8 000)	(8 000)
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(481)	481
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
(L)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense
–	Crédits non requis			
	Subventions et contributions	3 632	(3 632)
	Total des dépenses budgétaires	2 533 687	2 573 295	(39 608)
	Total du Ministère	2 533 687	2 573 295	(39 608)

Travaux publics et Services gouvernementaux

Résultat stratégique

Services de qualité : les ministères et organismes bénéficient de toute une gamme de services pangouvernementaux centralisés très efficaces.

Description des activités de programme

Services d'approvisionnement

Faire l'acquisition de biens et de services pour le compte du gouvernement fédéral. Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans le lancement des appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats. Comprend également des activités liées aux investissements dans la réforme des approvisionnements et à la mise en œuvre de l'initiative Les prochaines étapes. Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats. Les bureaux régionaux exercent les activités d'acquisition de Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) dans l'ensemble du Canada. En outre, TPSGC a des bureaux aux États-Unis et en Europe, essentiellement pour répondre aux besoins des militaires.

Fonds renouvelable des Services optionnels

Fonds permettant d'offrir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple des services d'inspection maritime et des services techniques, la gestion des biens saisis, l'administration des voyages, l'approvisionnement en communications, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité. Ce secteur fournit aux ministères clients des services d'aliénation. Achat de vaccins et de médicaments pour le compte des provinces et des territoires.

Fonds renouvelable de la Production de défense

Ancien fonds inutilisé à l'heure actuelle. On le maintient pour assurer les services d'acquisition de fournitures militaires en cas d'urgence.

Locaux et avoirs fédéraux

Gestion efficace des investissements immobiliers placés sous la garde de TPSGC dans le cadre de la réalisation des programmes du gouvernement.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

Prestation de services immobiliers facultatifs moyennant des honoraires à l'intention des autres ministères gardiens, ainsi que des autres ministères et organismes qui demandent des services en sus de ceux qui sont déjà financés dans le cadre du programme de la gamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Réalisation, selon le principe du recouvrement des coûts, des opérations d'aliénation courantes pour les biens immobiliers dont le gouvernement n'a plus besoin, afin de produire des recettes pour l'État.

Services de Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)

Les services de GI-TI permettent de fournir, au gouvernement du Canada, des solutions de gestion et de technologie de l'information. Ils permettent également d'aménager les infrastructures, d'assurer la conception et d'exercer un leadership pour les grands projets de services réalisés dans l'ensemble du gouvernement.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Fonds renouvelable des services de télécommunications

Il s'agit des services de gestion de réseaux et d'infrastructures, des services de télécommunication de la voix, des services de transmission par satellite et des services gérés. Il s'agit de la seule activité gérée à l'heure actuelle grâce à un fonds renouvelable entièrement compensatoire et financé par les clients.

Services d'intégration des affaires

Le Ministère facilitera ou assurera directement la prestation de services intégrés aux ministères clients et à TPSGC, notamment : la gestion et la prestation du programme de filtrage de sécurité du personnel et des installations ainsi que du Programme des marchandises contrôlées; l'intégration de la vaste gamme des services de TPSGC lorsque les clients ont besoin de solutions intégrées dans le cadre de projets complexes; la gestion et la prestation des services de marketing et des services multimédias et la coordination des occasions de partage des services. Ces activités sont menées et administrées à l'échelle nationale par l'entremise de nos bureaux du secteur de la capitale nationale et des régions.

Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie

Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Prestation de services de traduction, de services technolinguistiques et d'autres services linguistiques à l'intention de la magistrature et des ministères et organismes fédéraux selon le principe du recouvrement des coûts. Sur demande, prestation de services de traduction, de services technolinguistiques et d'autres services linguistiques à l'intention des autres gouvernements au Canada et des organismes internationaux selon le principe du recouvrement des coûts.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Fournir, à titre facultatif et moyennant des honoraires, des services d'experts-conseils et de vérification aux ministères et organismes fédéraux et, sur demande, aux administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones au Canada, de même qu'aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux.

Services d'information du gouvernement

Gestion de la plate-forme de communication du gouvernement du Canada, en donnant accès à l'information sur les programmes et les services gouvernementaux grâce à différentes voies de communication (ligne téléphonique sans frais 1 800 O-Canada, site Web Canada.gc.ca et Gazette du Canada).

Services du receveur général

Gérer les opérations pour le Système ministériel de gestion financière. Fournir aux ministères des services optionnels de numérisation de documents. Fournir les services optionnels d'impression des effets de paiement, par exemple des relevés d'information sur les impôts et les relevés de rémunération. Les services optionnels sont offerts selon le principe du recouvrement des coûts.

Services de rémunération de la fonction publique

Services de communications à l'intention des fonctionnaires et des pensionnés qui reçoivent des enveloppes contenant les talons de paye ou de prestation de pension et prestation de services de pension pour le ministère de la Défense nationale.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Résultat stratégique

Intendance saine : les Canadiens bénéficient de l'application d'une intendance saine et d'une surveillance adéquate dans le cadre de la prestation de services pangouvernementaux centralisés.

Description des activités de programme

Intendance des opérations d'approvisionnement

Politique des approvisionnements, assurance de la qualité des contrats, perfectionnement professionnel, examen du rendement des fournisseurs et autres activités de gestion et d'administration pour permettre de réaliser les programmes.

Intendance des biens immobiliers

Leadership stratégique et gestion prospective des ressources et des biens immobiliers pour permettre au gouvernement de réaliser ses programmes.

Intendance de la Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)

L'intendance de la TI porte sur les normes, l'architecture, l'ingénierie, la sécurité, les relations avec les clients, la gestion des programmes des directions générales, la stratégie et la gouvernance dans le domaine de la TI.

Intégration des affaires – Gestion du rendement

Le Ministère déterminera les besoins opérationnels et stratégiques des ministères clients; recueillera de l'information sur les besoins futurs des clients et en fera part aux directions générales; diffusera de l'information sur les secteurs d'activité aux clients afin d'harmoniser leurs attentes en matière de prestation de services aux capacités de TPSGC; établira l'infrastructure nécessaire à la gestion efficace des relations avec les clients; et, d'un point de vue ministériel, mesurera et contrôlera les perceptions des clients quant à la valeur des services offerts par TPSGC et fera part des résultats aux secteurs d'activité, afin qu'ils puissent en tenir compte dans le cadre de la planification, de l'élaboration et de l'amélioration de leur processus. Ces activités sont menées et administrées à l'échelle nationale par l'entremise de nos bureaux du secteur de la capitale nationale et des régions.

Intendance de la traduction

Gestion des programmes, stratégie, gouvernance et activités de surveillance et de soutien. Il s'agit également d'exercer les activités nécessaires pour :

- assurer la permanence des services linguistiques offerts au Parlement, à la magistrature et au gouvernement fédéral;
- promouvoir le développement et la croissance de l'industrie langagière au Canada;
- veiller à l'élaboration et à la diffusion des normes de traduction, de terminologie et technolinguistiques au Canada;
- jouer le rôle de spécialiste fonctionnel dans les domaines de la traduction, de la terminologie, de l'interprétation, de la linguistique et de la technolinguistique pour les autres ministères et organismes.

Intendance de l'information du gouvernement

Les activités d'intendance de l'information du gouvernement consistent à gérer stratégiquement, à coordonner et à surveiller l'information de l'ensemble du gouvernement dans les secteurs de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique, des expositions, de l'accès public à l'information électronique, de l'édition, de l'administration du droit d'auteur de l'État et de la surveillance des médias électroniques. Ces activités sont précisées dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans les procédures connexes.

Intendance du receveur général

Assurer un soutien de qualité supérieure pour le Trésor et les Comptes du Canada (perception des recettes, opérations de gestion de la trésorerie, services de paiement, Comptes publics, État mensuel des opérations financières et comptes centraux).

Travaux publics et Services gouvernementaux

Intendance de la paye de la fonction publique

Administration des processus de paye du gouvernement. Développement et maintenance de systèmes informatiques et d'une infrastructure nationale de bureaux de service. Formation et conseils offerts aux conseillers en rémunération dans les ministères. Liaison avec les conseillers en rémunération, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) et les compagnies d'assurances à propos du régime d'assurance de soins dentaires.

Intendance des pensions de la fonction publique

Administration des processus de gestion des pensions du gouvernement. Développement et maintenance de systèmes informatiques. Conseils et formation offerts. Prestation de services dans le domaine des assurances, dont la liaison avec les pensionnés, avec les compagnies d'assurances et, parfois, avec les employés. Élaboration de directives administratives sur les assurances et de cours de formation à l'intention de l'ensemble des conseillers en rémunération.

Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales

Le BEOG fournit des conseils et des orientations fonctionnelles aux ministères sur un large éventail d'activités liées à l'écologisation des opérations gouvernementales. Il appuie le SCT dans l'élaboration continue de politiques et la gestion continue du rendement dans ce domaine, y compris l'élaboration et l'amélioration constante d'un cadre gouvernemental de gestion du rendement en ce qui concerne l'écologisation des opérations gouvernementales. Il planifie et élabore les stratégies de développement durable de TPSGC, surveille le rendement et rédige le rapport annuel sur le rendement du Ministère en ce qui a trait au développement durable.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2007-2008			Total	Budget principal des dépenses 2006-2007
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services d'approvisionnement	191 705	42 391	149 314	152 218
Fonds renouvelable des Services optionnels	100 372	100 372
Fonds renouvelable de la Production de défense
Locaux et avoirs fédéraux	1 815 065	340 210	286 813	1 868 462	1 890 351
Fonds renouvelable des Services immobiliers	892 293	892 293
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	4 000	12 000	(8 000)	(8 000)
Services de Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)	349 012	212 497	136 515	143 529
Fonds renouvelable des services de télécommunications	134 300	134 300
Services d'intégration des affaires	29 825	22 271	7 554	10 217
Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie	55 718	55 718	52 311
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	214 899	214 899
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	53 662	53 662	(481)
Services d'information du gouvernement	36 187	11 000	25 187	32 873
Services du receveur général	10 806	2 189	8 617	9 001
Services de rémunération de la fonction publique	4 615	2 884	1 731	1 752
Intendance des opérations d'approvisionnement	36 779	8 546	28 233	39 678
Intendance des biens immobiliers	43 718	1 923	41 795	34 124
Intendance de la Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)	13 958	641	13 317	12 845
Intégration des affaires – Gestion du rendement	34 373	29 966	4 407	5 388
Intendance de la traduction	2 449	2 449	2 449
Intendance de l'information du gouvernement	17 485	17 485	18 486
Intendance du receveur général	143 576	13 454	130 122	127 350
Intendance de la paye de la fonction publique	30 426	3 798	26 628	27 896
Intendance des pensions de la fonction publique	55 704	37 910	17 794	20 019
Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	11 116	4 757	6 359	1 289
	4 282 043	340 210	2 088 566	2 533 687	2 573 295

Nota :

L'activité de programme des Locaux et avoirs fédéraux gère la subvention législative « Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices », totalisant 506 470 280 \$, dont le montant est récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des bien immobiliers (voir le tableau Paiements de transfert).

Les montants de l'activité de programme de l'Intégration des affaires – Gestion du rendement reflètent des recouvrements internes qui ne peuvent pas être alloués aux autres activités de programme.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
Subventions		
<i>Locaux et avoirs fédéraux</i>		
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	506 470 280	496 539 490
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(506 470 280)	(496 539 490)
Total des subventions
Postes non requis		
Contributions à l'appui des activités et des projets visant une meilleure compréhension et valorisation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 450 000
Contributions à l'Argentia Management Authority	1 170 000
Association canadienne de normalisation	12 000
Subventions à l'appui des activités et des projets visant une meilleure compréhension et valorisation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 000 000
Total des postes non requis	3 632 000
Total	3 632 000

28 Index

Index

A

Accord Canada-Québec sur l'immigration, 9-4
Accord de libre-échange nord-américain, 15-9
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 1-77, 1-15
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, 1-102, 26-2
Administration du pipe-line du Nord, 1-98, 1-117, 1-36, 1-55, 23-3
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 1-74, 2-1, 2-2, 1-12, 1-44
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-77, 1-107, 3-1, 3-2, 1-15, 1-45
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-87, 1-111, 14-2, 1-24, 1-49
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-80, 1-108, 7-3, 1-18, 1-46
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée, 1-99, 1-117, 24-2, 1-37, 1-56
Agence canadienne de développement international, 1-76, 1-106, 2-3, 1-14, 1-44
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions, 14-2, 1-24, 1-48
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC, 1-79, 1-107, 4-1, 4-2, 1-17, 1-45
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, 1-83, 1-109, 1-20, 1-47, 10-2
Agence de la santé publique du Canada, 1-99, 1-118, 24-3
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE, 1-79, 1-107, 5-1, 5-2, 1-17, 1-45
Agence de santé publique du Canada, 1-38, 1-56
Agence des services frontaliers du Canada, 1-105, 1-118, 1-43, 1-56, 25-2
AGENCE DU REVENU DU CANADA, 1-105, 1-107, 6-1, 6-2, 1-43, 1-45
Agence Parcs Canada, 1-105, 1-111, 14-3, 1-43, 1-49
Agence spatiale canadienne, 1-89, 1-112, 17-2, 1-26, 1-50
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-80, 1-108, 7-1, 7-2, 1-17, 1-46
Aide à la réinstallation, 9-4
ANCIENS COMBATTANTS, 1-81, 1-108, 1-19, 1-46, 8-1, 8-2
Association internationale de développement, 1-87, 1-111, 15-3, 1-25, 1-49
Assurances de la fonction publique, 10-2

B

Bande indienne Miawpukek, 3-8
Bande indienne Sechelt, 3-8
Bibliothèque du Parlement, 1-92, 1-114, 1-30, 1-52, 19-2
Bibliothèque et Archives du Canada, 1-94, 1-115, 20-3, 1-31, 1-53
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-84, 1-110, 1-21, 1-47, 11-2
Bureau de certification des produits audiovisuels \n.canadiens, 1-93
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-30
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-101, 1-118, 1-40, 1-57, 25-3
Bureau de l'infrastructure du Canada, 1-103, 1-119, 1-42, 1-57, 26-3
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 1-79, 1-107, 3-3, 1-32, 1-53
Bureau du directeur des lobbyistes, 1-83, 1-109, 10-2

Bureau du directeur des poursuites pénales, 1-91, 1-114, 18-3
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-88, 1-112, 15-4, 1-25, 1-50

C

Caisse de bienfaisance des détenus, 1-100, 1-39
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-97, 1-117, 22-4, 1-35, 1-55
Centre canadien des armes à feu, 1-38, 1-56
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 1-88, 1-112, 15-4, 1-25, 1-50
Centre de recherches pour le développement international, 1-77, 2-3, 2-14, 2-15, 2-16, 2-20, 1-15
Chambre des communes, 1-92, 1-114, 1-29, 1-52, 19-2
Chemins de fer nationaux du Canada, 26-7
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-81, 1-109, 9-1, 9-2, 1-19, 1-47
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-107, 3-2, 1-45
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-85, 1-110, 1-22, 1-48, 12-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-84, 1-110, 1-21, 1-48, 11-3
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-101, 1-119, 1-40, 1-57, 25-3
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-91, 1-113, 18-2, 1-28, 1-51
Commissaire aux langues officielles, 1-21, 1-48
Commissariat à l'éthique, 1-92, 1-114, 1-30, 1-52, 19-2
Commissariat aux langues officielles, 1-84, 1-110, 11-3
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-91, 1-114, 18-3, 1-29, 1-51
Commission canadienne des affaires polaires, 1-78, 1-107, 3-3, 1-16, 1-45
Commission canadienne des droits de la personne, 1-90, 1-113, 18-2, 1-28, 1-51
Commission canadienne des grains, 1-81, 1-108, 7-4, 1-18, 1-46
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-98, 1-117, 1-36, 1-55, 23-3
Commission canadienne du blé, 26-9
Commission canadienne du lait, 1-80, 7-3, 1-18
Commission canadienne du tourisme, 1-89, 17-2, 1-26
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-86, 1-23
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-86, 1-23
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-85, 1-110, 1-22, 1-48, 12-2
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-82, 1-109, 9-2, 1-19, 1-47
Commission de la capitale nationale, 1-103, 1-42, 26-3
Commission de la fonction publique, 1-95, 1-115, 20-4, 1-33, 1-53
Commission des champs de bataille nationaux, 1-94, 1-115, 20-3, 1-32, 1-53
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-101, 1-119, 1-40, 1-57, 25-4
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-95, 1-115, 20-4, 1-33, 1-53
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-86, 1-23
Commission des revendications particulières des Indiens, 1-78, 1-107, 3-3, 1-16, 1-45
Commission des traités de la Colombie-Britannique, 1-78, 3-3, 1-16
Commission du droit d'auteur, 1-89, 1-113, 17-3, 1-27, 1-50
Commission du droit du Canada, 18-3, 1-28, 1-51

Index

Commission internationale de protection contre les radiations, 24-7
Commission mixte internationale, 1-77, 1-106, 2-3, 1-15, 1-44
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-101, 1-118, 1-39, 1-56, 25-2
Commissions internationales des pêches, 1-96, 1-34
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 1-119, 1-57, 26-2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-114, 1-52, 19-2
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-114, 1-52, 19-2
Compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse, 1-117, 1-55, 23-2, 23-7
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice, 1-95, 1-115, 20-4, 1-33, 1-53
Conseil canadien de la magistrature, 1-91, 18-2, 1-28
Conseil canadien des archives, 20-20
Conseil canadien des normes, 1-90, 17-3, 1-27
Conseil canadien des relations industrielles, 1-96, 1-116, 22-3, 1-35, 1-55
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-99, 1-118, 24-2, 1-37, 1-56
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-99, 1-118, 24-2, 1-37, 1-56
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-94, 1-115, 20-3, 1-31, 1-53
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-89, 1-113, 17-3, 1-27, 1-51
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-89, 1-113, 17-3, 1-27, 1-51
Conseil des Arts du Canada, 1-93, 20-2, 1-30
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-82, 1-109, 1-20, 1-47, 10-1, 10-2
Conseiller sénatorial en éthique, 1-92, 1-114, 1-30, 1-52, 19-3
Conseil national de recherches du Canada, 1-89, 1-113, 17-3, 1-27, 1-51
CONSEIL PRIVÉ, 1-83, 1-109, 1-21, 1-47, 11-1, 11-2
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 14-10
Corporation commerciale canadienne, 1-75, 2-3, 1-13
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 9-4
Cour suprême du Canada, 1-92, 1-114, 18-3, 1-29, 1-52
Culture canadienne en direct, 20-10, 20-11

D

DÉFENSE NATIONALE, 1-85, 1-110, 1-22, 1-48, 12-1, 12-2
Directeur général des élections, 1-84, 1-110, 1-21, 1-48, 11-2
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN, 1-86, 1-111, 1-23, 1-48, 13-1, 13-2

E

Encouragement à la production d'énergie éolienne, 23-7
Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank, 3-8
Entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées, 3-12
ENVIRONNEMENT, 1-86, 1-105, 1-111, 14-1, 14-2, 1-23, 1-43, 1-48
Espaces culturels Canada, 20-11

F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, 20-19

FINANCES, 1-87, 1-111, 15-1, 15-2, 1-24, 1-49
Fondation de l'art inuit, 3-10
Fonds canadien de télévision, 20-9
Fonds d'aide financière aux participants, 14-10
Fonds d'institutions financières internationales, 1-76, 2-3, 1-14
Fonds des nouveaux médias du Canada, 20-10
Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, 24-8
Fonds renouvelable CORCAN, 25-2
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-119, 1-58, 27-2
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-119, 1-58, 27-2
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-117, 1-55, 23-2
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 20-3
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, 1-120, 1-58, 27-2
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 1-120, 1-58, 27-2
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-119, 1-58, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-119, 1-58, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-106, 2-2, 1-44
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôticières, 1-117, 1-55, 23-2, 23-7

G

Gendarmerie royale du Canada, 1-101, 1-118, 1-40, 1-57, 25-3
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-88, 1-112, 16-1, 16-2, 1-26, 1-50

I

INDUSTRIE, 1-88, 1-112, 17-1, 17-2, 1-26, 1-50
Industrie canadienne de l'édition de magazines, 20-10
Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein, 24-17
Initiative fédérale sur le VIH/sida, 24-17
Institut canadien d'information en matière de santé, 24-7
Institut canadien de conservation, 1-93, 1-30
Institut canadien sur la sécurité des patients, 24-6
Institut de la statistique des Premières nations, 1-78, 3-3
Institut national du cancer du Canada, 24-17
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-99, 1-118, 24-2, 1-37, 1-56

J

JUSTICE, 1-90, 1-113, 18-1, 18-2, 1-28, 1-51

L

La Société des ponts fédéraux Limitée, 1-102, 26-3
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, 1-103, 26-4
Lieutenants-gouverneurs, 1-115, 20-2, 1-52
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-76, 1-14
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-85, 1-22
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-111, 15-2, 15-7, 1-49
Loi électorale du Canada, 11-8
Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum, 11-8
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-116, 22-2, 22-3, 1-54
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-116, 22-2, 1-54
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de

Index

logement, 1-116, 22-4, 1-55
Loi pour le fonds canadien en faveur de l'Afrique, 2-3
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt, 3-8
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-111, 15-2, 1-49
Loi sur l'aéronautique, 1-102, 1-40
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-108, 7-11, 1-46
Loi sur l'Agence du revenu du Canada, 1-107, 6-2, 1-45
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-105, 1-111, 14-3, 1-43, 1-49
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 1-106, 2-3, 1-44
Loi sur l'assurance-emploi, 1-82, 1-105, 6-2, 1-20, 1-43
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 20-2, 20-8, 1-30
Loi sur la concurrence, 1-88, 1-26
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1-110, 1-48, 12-2, 12-5
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1-118, 1-57, 25-3, 25-18
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-80, 1-86, 1-93, 1-94, 1-98, 1-111, 1-115, 7-2, 20-3, 14-2, 1-17, 1-18, 1-23, 1-30, 1-31, 1-37, 1-49, 1-53
Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations, 3-8
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-109, 1-47, 10-2
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-115, 20-2, 1-52
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-106, 2-2, 1-44
Loi sur la protection des végétaux, 1-108, 7-11, 1-46
Loi sur la radiodiffusion, 20-17
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, 11-8
Loi sur la santé des animaux, 1-108, 7-11, 1-46
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-97, 1-35
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-79, 1-17
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières, 1-112, 15-4, 1-50
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-90, 1-27
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-93, 1-30
Loi sur le Conseil national de recherches, 1-113, 17-3, 1-51
Loi sur le développement des exportations, 1-106, 2-2, 1-44
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-112, 17-2, 17-8, 1-50
Loi sur le fonds canadien pour de l'Afrique, 1-76, 1-14
Loi sur le gouverneur général, 1-112, 16-2, 16-3, 1-50
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-88, 17-2, 1-26
Loi sur le Parlement du Canada, 1-83, 1-114, 1-21, 1-52, 19-2, 19-4
Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement, 19-4
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-111, 15-2, 15-7, 1-49
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-108, 1-46, 8-2
Loi sur les normes de prestation de pension, 15-11
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-108, 1-46
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, 12-6
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 1-110, 1-48, 12-2
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-112, 17-2, 17-8, 1-50
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-108, 7-3, 1-46
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-108, 1-46
Loi sur les télécommunications, 20-17
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-81, 1-108, 1-19,

1-46, 8-2

Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-83, 1-21
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-100, 1-39
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 15-9
Loi sur Téléfilm Canada, 1-95, 20-4, 1-33

M

Marine Atlantique S.C.C., 1-103, 1-41, 26-2, 26-3
Ministère (Affaires étrangères), 1-12, 1-44
Ministère (Commerce international), 1-13, 1-44
Ministère (Développement social), 1-35, 1-54
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences), 1-34, 1-54
Ministre du Commerce international, 1-106, 2-2, 1-44
Monnaie canadienne, 1-111, 15-2, 1-49
Musée canadien de la nature, 1-93, 20-3, 1-31
Musée canadien des civilisations, 1-93, 20-2, 1-31
Musée des beaux-arts du Canada, 1-94, 20-3, 1-32
Musée national des sciences et de la technologie, 1-95, 20-4, 1-32

O

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-117, 1-55, 23-2, 23-7
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-117, 1-55, 23-2, 23-7
Office des transports du Canada, 1-102, 1-119, 1-41, 1-57, 26-3
Office national de l'énergie, 1-98, 1-117, 1-36, 1-55, 23-3
Office national du film, 1-94, 1-115, 20-3, 1-32, 1-53
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-22
Organisation internationale pour les migrations, 9-4
Organisation mondiale du commerce, 15-9

P

PARLEMENT, 1-92, 1-114, 1-29, 1-52, 19-1, 19-2
PATRIMOINE CANADIEN, 1-93, 1-115, 20-1, 20-2, 1-30, 1-52
PÊCHES ET OCÉANS, 1-96, 1-115, 21-1, 21-2, 1-34, 1-53
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 1-110, 1-48, 12-2
Prestations de retraite supplémentaires, 1-116, 20-2, 22-2, 1-54
Programme canadien des débouchés commerciaux, 20-10
Programme d'accueil, 9-4
Programme d'accueil des jeux, 20-10
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 20-10, 20-11
Programme d'aide aux athlètes, 20-8
Programme d'expansion des entreprises, 17-2, 1-50
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada, 24-7
Programme de contestation judiciaire, 20-12
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens, 24-8
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé, 24-7
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral, 3-12
Programme de contributions pour la santé des femmes, 24-7
Programme de développement industriel et régional, 17-2, 1-50

Index

Programme de pâturages communautaires, 1-80, 1-17
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé, 24-8
Programme des arts, de la culture et de la diversité, 20-10
Programme de soutien au sport, 20-10, 20-12
Programme des routes du grain des Prairies, 7-8
Programme Développement des communautés de langue officielle, 20-11
Programme Katimavik, 20-12
Programme Mise en valeur des langues officielles, 20-11, 20-12
Programme national de formation, 20-10
Programme national de formation dans le secteur des arts, 20-10
Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse, 7-2
Programme national sur l'éthanol de la biomasse, 1-80, 1-18
Programme Partenariats communautaires, 20-12
Programme Présentation des arts Canada, 20-11

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-108, 1-46, 8-2
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-108, 1-46, 8-2
Régime de pensions du Canada, 1-105, 6-2, 1-43
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-94, 1-31
Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion, 1-94, 1-31
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-107, 1-45
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-93, 1-30
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, 1-96, 1-116, 22-1, 22-2, 1-34, 1-54
RESSOURCES NATURELLES, 1-97, 1-117, 1-36, 1-55, 23-1, 23-2

S

SANTÉ, 1-98, 1-117, 24-1, 24-2, 1-37, 1-56
Secrétariat, 1-82, 1-109, 1-20, 1-47, 10-2
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-77, 1-106, 2-4, 1-15, 1-44
Secrétariat de la Commission des nominations publiques, 1-84, 1-110, 11-3
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-83, 1-109, 1-21, 1-47, 11-2
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE, 1-100, 1-105, 1-118, 1-38, 1-43, 1-56, 25-1, 25-2
Sénat, 1-92, 1-114, 1-29, 1-52, 19-2
Service administratif des tribunaux judiciaires, 1-91, 1-113, 18-2, 1-28, 1-51
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-78, 1-16
Service canadien du renseignement de sécurité, 1-100, 1-118, 1-38, 1-56, 25-2
Service correctionnel, 1-100, 1-118, 1-39, 1-56, 25-2
Service de transport des expositions, 1-93, 1-30
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-97, 1-116, 22-4, 1-35, 1-55
Société canadienne des postes, 1-78, 1-102, 3-2, 1-16, 1-41, 26-2
Société canadienne du sang, 24-7, 24-18
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-79, 5-2, 1-17
Société de développement du Cap-Breton, 1-98, 1-36, 23-3
Société du Centre national des Arts, 1-94, 20-3, 1-32
Société du Vieux-Port de Montréal inc., 1-103, 26-4
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-41, 26-2
Société Radio-Canada, 1-93, 20-2, 1-31

Statistique Canada, 1-90, 1-113, 17-4, 1-27, 1-51
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, 24-8
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain, 3-12
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels, 24-7
Système international de données sur les publications en série, 20-19

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-87, 1-111, 14-2, 1-24, 1-49
Téléfilm Canada, 1-95, 20-4, 1-33
TRANSPORTS, 1-102, 1-119, 1-40, 1-57, 26-1, 26-2
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-104, 1-119, 1-42, 1-58, 27-1, 27-2
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-90, 1-113, 18-2, 1-28, 1-51
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-97, 1-117, 22-4, 1-35, 1-55
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-87, 1-112, 15-3, 1-25, 1-50
Tribunal d'appel des transports du Canada, 1-104, 1-119, 1-42, 1-57, 26-4
Tribunal de la concurrence, 1-89, 1-112, 17-3, 1-26, 1-50
Tribunal de la dotation de la fonction publique, 1-95, 1-115, 20-4, 1-33, 1-53

V

Vérificateur général, 1-87, 1-112, 15-3, 1-25, 1-50
Versements d'allocations, 1-116, 22-2, 1-54
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-116, 22-2, 1-54
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-116, 22-2, 1-54
VIA Rail Canada Inc., 1-104, 1-41, 26-2, 26-4